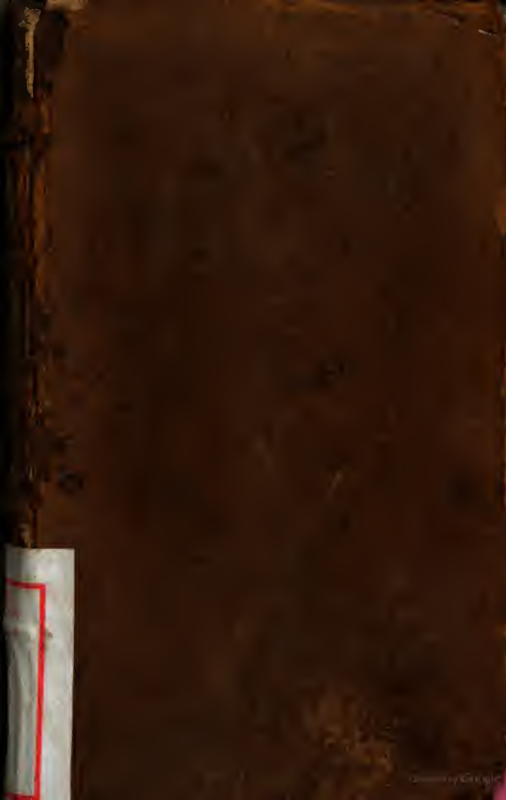



BIBL. NAZ.
VITT. EMANUELE III
148
G
23
NAPOLI



MEMOIRES
POUR SERVIR
A L'HISTOIRE
DES
HOMMES
ILLUSTRES
DANS LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES.

AVEC

UN CATALOGUE RAISONNÉ
de leurs Ouvrages.

TOME XIV.





A PARIS,
Chez BRIASSON, Libraire, rue S.Jacques, à la Science.

M. DCC. XXXI.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

Livres Nouveaux.

La Bibliotheque Italique, in-8°. 6. *vol.*

Les derniers volumes de cet Ouvrage se vendent séparement.

Histoire de Lorraine par D. *Calmet*, in-fol. 3. vol. fig. Nancy 1728.

Agathon & Tryphine, Histoire Sicilienne, in-8°. Nancy 1711.

Fr. & J. Hottomannorum, *& clarorum virorum ad eos epistolæ, accedit Appendix epistolarum miscellanearum virorum doctorum & Autorum vitæ*, in-4°. Hagæ comit. 1730.

Description de l'Isle de l'Archipel & de quelques autres adjacentes, par *D'O Dapper*, in-fol. fig. la Haye 1730.

Histoire naturelle, Civile & Ecclesiastique de l'Empire du Japon, trad. de l'Allemand de Kempfer par Scheurzer, in-fol. fig. 2. vol. la Haye 1729.

Œuvres diverses & Poësies sacrées de *Julien Scopon*, in-8°. la Haye 1728.

Hiſtoire abregée de Charles XII. Roy de Suede, in-12. la Haye 1730.

Continuatio magni Bullarii, volumina 8. & 10. in quibus continentur Bullæ omiſſæ in precedentibus, vol. in-fol. Luxemb. 1730.

La vie du Taſſe in-12. 1695.

Hiſtoire des Medailles, ou introduction à la connoiſſance de cette Science par *Ch. Patin* en fig. 1695.

Les principes de l'Architecture de la Sculpture & de la Peinture, & des autres Arts qui en dépendent avec un Dictionnaire des termes par Felibien, in-4°. fig. 1697.

Herm. Conringii *de Scriptoribus XVI. ſæculorum poſt Chriſtum*, in-4°. *Wratiſlavæ* 1727.

J. Alb. Fabricii *Codex pſeudepigraphus veteris Teſtamenti additur Hypomneſticon Joſephi in-*8°. 2. *vol. Hamburgi* 1722. & 1723.

Lettres d'un Profeſſeur de Straſbourg à un Gentilhomme Lutherien ſur les ſix obſtacles du ſalut, in-4°. Straſbourg 1731.

Acta Medicorum Berolinenſium De-

cas prima & secunda, in-8°. *Berolini* 1722. *à* 1729.

Fr. Fabricii *Marcodurani Historia M. T. Ciceronis*, in-8°. *Budingæ* 1727.

God. Guil. Leibnitii *Principia Philosophiæ more Geometrico demonstrata*, in-4°. *Francofurti* 1729.

Mich. Ranfftius *de masticatione mortuorum in tumulis*, in-8°. *Lipsiæ* 1728.

P. Reinh. Vitriarii *institutiones Juris naturæ, Gentium & Publici ad methodum Hug.* Grotii, 3. *vol. Norimb.* 1726. & 1727.

Ez. Spanhemii *orbis Romanus cum fig. in* 4°. *Lipsiæ* 1728.

Ign. Hyat. de Graveson *Historia veteris & novi Testamenti*, *in-fol.* 4. *vol. Augustæ vind.* 1727. & 1728.

Eus. Amort *Philosophia Polingana ad normam Burgundicæ*, *in-fol. fig. August. vind.* 1730.

Les Négotiations & Memoires de M. de la Torré depuis 1695. jusqu'à 1715. in-8°. 5. vol. la Haye.

Les Œuvres de Boileau, nouvelle

édition , in-fol. fig. 2. vol. la Haye 1728.

Le Corps diplomatique du Droit des gens, in-fol. 12. vol. Amsterdam.

L'Atlas historique par Geudeville, in-fol. 7. vol. fig.

Histoire de Geneve par *Spon*, nouvelle édition très-augmentée & corrigée avec fig. 2. vol. in-4°.

La même 4. vol. in-12.

L'on souscrit chez ledit Briasson pour les Oeuvres de M. Delaunoy , *in-fol.* 10. *vol. qui s'impriment à Geneve.*



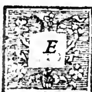
ABLE ALPHABETIQUE
des Auteurs.

Fin de la Table alphabetique.

MEMOIRES
POUR SERVIR
A L'HISTOIRE
DES
HOMMES
ILLUSTRES
DANS LA RE'PUBLIQUE des Lettres;

Avec un Catalogue raisonné de leurs Ouvrages.

ERMOLAO BARBARO.



RMOLAO Barbaro naquit à *Venise* le 21. May 1454. de *Zacharie Barbaro*, noble Venitien. La datte du mois de sa naissance ne se trouve que dans *Vossius*, & dans le Traité Astrologique de *Luc Gauric*. Pour ce E. BARBARO.

E. BARBARO. ce qui est de celle de l'année, il paroit par une lettre de *Barbaro* même qu'elle est juste. Il y marque qu'il avoit publié sa traduction de la Paraphrase de *Themistius* à l'âge de 26. ans. Or cette traduction parut en 1480. Il a donc dû naître en 1454. Il est vrai que *Gauric* met sa naissance en 1453. mais il se trompe en cet article, comme en beaucoup d'autres; par exemple en le faisant mourir à l'âge de 66. ans, au lieu qu'il n'en avoit alors que 39.

Plusieurs Auteurs lui ont donné pour pere *François Barbaro*, & ont embrouillé en plus d'une maniere sa généalogie. *Bayle* a bien vu l'embarras & la confusion qu'il y avoit dans ce qu'on trouve sur ce sujet dans *Volaterran*, dans *Gesner*, & dans d'autres; mais il n'a pu y apporter de remede. Je tâcherai donc de mettre ici cette matiere dans tout son jour, en suivant les traces des Journalistes de *Venise*, qui nous donnent un détail exact de tout ce qui regarde la famille de *Barbaro*.

Candiano Barbaro, Bisayeul de celui dont j'ai dessein de parler, eut

deux fils ; *François I.* & *Zacharie I.* E. BARBARO.

François I. fut disciple de *Chrysoloras*, & se rendit habile dans les Langues Grecque & Latine. Il composa en cette derniere un Livre *De re Uxoria*, qui a été imprimé plusieurs fois, & principalement à *Amsterdam* en 1639. *in*-12. & traduit en François par *Claude Joly*. *Paris* 1667. *in*-12. Il traduisit aussi du Grec de *Plutarque* les vies d'*Aristide* & de *Caton*, & laissa quelques Lettres & quelques Harangues. Il passa par les Charges de la République de *Venise*, s'aquit une grande réputation en défendant la Ville de *Brescia* où il commandoit, & mourut Procurateur de S. Marc en 1454. Il étoit grand ami de *Philelphe*, dont on a encore plusieurs Lettres qui lui sont adressées. C'étoit l'Ayeul de notre Auteur.

Zacharie I. son grand Oncle eut un fils nommé *Ermolao I.* qui fut Evêque de *Trevise*, & ensuite de *Verone*, après avoir été Protonotaire Apostolique, & qui mourut le 12. Mars 1471. comme on le voit dans son Epitaphe rapportée par

E. BARBARO. *Ughelli.* On a de lui quelques ouvrages qui n'ont point été imprimés, entr'autres *B. Athanasii Alexandrini Episcopi vita, & ejus corporis ad inclytam Venetiarum civitatem translatio*, & des Sermons que *Vossius* a donnez mal à propos à notre *Ermolao. Possevin* a évité cette faute, mais il en a fait un autre, en s'imaginant que cet Evêque avoit été de l'Ordre de S. *Augustin.* On a une de ses Lettres imprimée avec le Discours de *Celso Maffei* intitulé : *Dissuasoria ne Christiani Principes Ecclesiasticos usurpent census, ad inclytum Venetorum Senatum. Veronæ* 1503. *in*-4°.

Zacharie II. pere de notre *Barbaro* fut fils de *François I.* & d'une fille de *Pierre Loredano*, Procurateur de S. Marc, & naquit vers l'an 1422. Il fut lui-même élû Procurateur le 14. Mars 1487. & mourut au mois de Decembre 1492. âgé de 70 ans. Tant d'Auteurs contemporains le font fils de *François I.* & pere d'*Ermolao II.* qu'il est surprenant qu'il s'en soit trouvé qui ayent renversé cette descendance. Il eut quatre enfans d'une fille du Doge *André Vendrami-*

ni : *Ermolao II.* qui est celui dont il s'agit ici, *Louis I.* dont la posterité subsiste encore, *Daniel I.* dont *Jean B. Nani* est descendu par les filles, & *Jerôme.* E. BARBARO.

Ermolao II. après avoir appris les Langues Grecque & Latine à *Venise*, alla à *Verone* étudier sous le célebre *Matthieu Bosso*, Chanoine regulier de Latran, sous lequel il fit de grands progrès, quoiqu'il ne fût encore qu'enfant.

Lorsqu'il eut huit ans, c'est-à-dire en 1462. son pere l'envoya à *Rome*, & le mit sous la discipline de *Pomponius Latus*, auprès duquel l demeura dix ans. Au bout de ce temps il commença à être Auteur, & composa un Traité en deux Livres *de Cœlibatu*, qui n'a pas été imprimé. Les sentimens où il étoit alors sur le Celibat ont toûjours subsisté en lui pendant tout le cours de sa vie, & il n'a jamais voulu se marier. Ce qu'il dit sur ce sujet dans une lettre au P. Arnold est trop singulier pour ne pas trouver ici sa place; on y verra une échantillon de son style. Voici la maniere dont il s'y exprime.

E. BARBARO.

Quaeris an sim Maritus? Non sum. Uxorem ne cogito quidem. Satis mihi rerum est, ac negotii cum litteris: alioquin eae non litigant. Nihil porro litteris tam infestum, quam uxoris jugum, & cura liberorum. Non damno conjugium, sine quo ne litterae quidem fuissent, sed hominem litteratum, Dei, syderum, & naturae contemplatorem, hac compede liberum & solutum esse desidero. Itaque carendum uxore duxi, non tanquam flagitio, sed tanquam molestia; non enim facit uxoria vita noxios, facit obnoxios. Neque tamen initiari sacris me sum passus. Nullius me militiae sacramento addixi; Paganus & spontis meae sum: duos tantùm agnosco Dominos, Christum & Litteras.

Barbaro ne fut pas plûtôt retourné dans sa patrie, que son pere l'envoya à *Padoüe* pour y achever ses études; ce fut-là qu'il travailla à la traduction de la Paraphrase de *Themistius*, n'ayant encore que 19 ans, mais il ne la publia que sept ans après.

Dans ces entrefaites le Doge *Nicolas Marcello* étant mort le 1 Sep-

tembre 1474. *Barbaro* fut chargé de faire son Oraison funebre, qui est imprimée. E. BARBARO.

Il étudia cinq ans à *Padoue*, après lesquels il fut reçu Docteur en Droit Civil & Canonique en 1477. à l'âge de 23 ans. Peu de temps après le Senat lui donna une Chaire de Philosophie dans cette Université, & il la remplit pendant deux ans avec un grand concours d'Auditeurs, enseignant la Morale d'*Aristote*, dont il composa un abregé, qui n'a été imprimé qu'après sa mort.

En 1479. il retourna à *Venise*, où il fut bientôt élevé aux honneurs destinez à la jeune Noblesse Venitienne; mais ces honneurs ne le detournerent point de son application aux belles Lettres, & il continua à traduire en Latin quelques Ouvrages d'*Aristote*, & à composer d'autres Ouvrages.

Au mois de Juin de l'an 1484. la peste qui se fit sentir à *Venise*, l'obligea à en sortir. Il se retira à *Padoue*, où quelques jeunes gens de sa connoissance l'engagerent à leur

E. BARBARO. expliquer les Poëtes & les Orateurs Grecs. L'amour qu'il avoit pour les Lettres ne lui permit pas de leur refuſer ce ſervice ; il ſe rendit ſans peine à leurs déſirs, & leur expliqua *Theocrite* & *Demoſthene*.

De retour à *Veniſe*, il ouvrit à la fin de cette année une école de Philoſophie dans ſa maiſon, dans le deſſein d'y expliquer en quatre ans tous les Ouvrages d'*Ariſtote*, avec ſes principaux Commentateurs, & principalement *Averroes*, dont il faiſoit beaucoup de cas ; il s'étoit d'abord borné à deux ou trois Auditeurs, mais dès que la choſe fut ſçue à *Veniſe*, il lui en vint un grand nombre qu'il ne put s'empêcher de recevoir.

Le concours qui ſe faiſoit pour cela chez lui excita la jalouſie de quelques perſonnes. Il vit ſa conduite traitée par les uns de vanité & d'ambition, & par les autres de baſſeſſe indigne d'un noble Vénitien. Mais il mépriſa tout ce qu'on put dire ſur ce ſujet, & continua pendant la premiere année ſon entrepriſe, qu'il fut cependant obli-

gé d'interrompre la seconde ; car le Sénat le nomma en 1486. avec *Dominique Trivisano*, pour aller en qualité d'Ambassadeurs Extraordinaires complimenter l'Empereur *Frederic III.* & l'Archiduc *Maximilien d'Autriche* son fils, qui venoit d'être élû Roi des Romains, & pour renouveller les anciennes alliances. E. BARBARO.

Avant que de partir ils eurent ordre du Sénat de faire toutes sortes d'honneurs aux Ambassadeurs de l'Empereur, qui étoient en chemin pour se rendre en Italie, supposé qu'ils les rencontrassent dans leur route. Cette rencontre arriva effectivement à *Padoüe*, & *Barbaro* leur fit un discours très-éloquent qui les surprit, & les remplit d'estime pour lui.

Etant arrivez à *Bruges*, où la Cour de l'Empereur étoit alors, *Barbaro*, comme le plus jeune, fut chargé du discours, qu'il prononça le 3 Août de cette année 1486. L'Empereur en fut très-content & les fit tous les deux Chevaliers.

A son retour à *Venise*, il fut éle-

E. BAR-BARO. vé à de nouveaux honneurs, dans lesquelles il trouva de nouvelles distractions à ses études. Il témoigne lui-même qu'en les acceptant, il ne le faisoit que par complaisance pour sa famille, puisqu'il étoit obligé de leur sacrifier son unique plaisir, ou du moins sa passion favorite, qui étoit l'étude & l'application aux belles Lettres.

Au commencement de l'année 1488. il fut nommé pour aller en Ambassade à la Cour de *Ludovic Sforce* Duc de *Milan*, où *François* son Ayeul, & *Zacharie* son pere avoient été avec la même qualité, & où il avoit lui-même fait un voyage deux ans auparavant avec son pere.

Il doit être arrivé à *Milan* au mois d'Avril de cette année; car la premiere de ses lettres, qui soit dattée de cette Ville, est du 13 de ce mois.

Son Ambassade finie, il retourna à *Venise*, où il ne demeura pas long-temps tranquille; car au bout d'un an il fut nommé Ambassadeur ordinaire de la République auprès du Pape *Innocent VIII.*

Il étoit à *Rome* en cette qualité, lorsque *Marc Barbo*, Cardinal du titre de S. Marc, & Patriarche d'*Aquilée* vint à mourir le 10 ou le 11 Mars 1491. Il manda aussitôt cette nouvelle au Sénat, qui délibera, suivant l'usage, sur le sujet qu'on recommanderoit au Pape, pour lui succeder dans le Patriarchat. Mais avant que cela fut fait, *Innocent VIII.* le confera de son propre mouvement à *Barbaro*, qui eut l'imprudence de l'accepter, sans attendre le consentement de ses Maîtres; quoiqu'il n'ignorat pas, que suivant les loix de la République, il étoit défendu à tous les Ministres qu'elle envoyoit aux Princes étrangers, & sur-tout à la Cour de Rome, d'accepter d'eux aucune dignité sans sa permission. E. BARBARO.

On ne sait pas précisement le jour auquel *Barbaro* fut nommé à cet Archevêché. Mais il est sûr que ce fut peu de temps après la mort de *Barbo*, & le même mois; car on a une de ses Lettres dattée de *Rome* le 31 Mars de la même année, où il remercie *Jean Pic*, son ami, des com-

E. BARBARO. plimens qu'il lui avoit faits sur sa nomination. Un chose singuliere qui est à remarquer dans cette Lettre, c'est qu'il y prend les titres d'*Orator Venetus*, *& Patriarcha Aquilejensis*, sans considerer que ces deux titres étoient par les loix de la République incompatibles ensemble.

Au reste ceux qui ont prétendu que c'étoit *Alexandre VI.* qui l'avoit nommé au Patriarchat *d'Aquilée*, comme *Leandre Albert* le fait dans sa *Description de l'Italie*, se trompent fort, puisque ce Pape ne fut élû que le 11 Août 1492. c'est-à-dire plus de seize mois après sa nomination.

La Lettre que *Barbaro* avoit écrite au Sénat pour lui annoncer la mort de *Barbo*, fut suivie de près de celle par laquelle il lui apprit que le Pape l'avoit obligé d'accepter l'Episcopat; mais cette excuse ne fut point reçûe, Il fut proscrit, & on confisqua ses biens. Le Conseil des dix lui écrivit même fort sechement qu'il eût à renoncer au Patriarchat, & que s'il ne le faisoit, son pere, qui étoit alors Procurateur, seroit

privé de toutes ses dignitez, & qu'on confisqueroit aussi ses biens. E. BARBARO.
Cette menace ébranla *Ermolao*, qui se démit aussitôt entre les mains du Pape de la dignité qu'il lui avoit conferée, comme il paroît par une Lettre de *Pierre Delphino*, qui est la 92 du 2e Livre, & qui est datée de *Camaldoli* le 23 Juin 1491. *Delfino* y apprend cette nouvelle à *Ugolino Verini*. La chose n'étoit pas cependant alors recente, car on a une autre Lettre du même *Delfino* datée du 8 May 1491. & adressée à D. *Bernardin*, Prieur de *S. Michel* de *Murano*, (c'est la 85e du e Livre) dans laquelle il lui mande que le Sénat, sur la renonciation de *Barbaro*, avoit nommé au Patriarchat *Nicolas Donato*, Evêque de *Nicosie*, & que lui *Delfino* avoit été aussi sur les rangs, mais qu'il avoit eû moins de voix que lui. Ainsi la renonciation de *Barbaro* a dû se faire au mois d'Avril, c'est-à-dire un mois environ après sa nomination.
Donato ne put cependant prendre possession du Patriarchat d'*A-*

E. BARBARO. *quilée*, qu'après la mort de *Barbaro*, on ne sçait pourquoi, & cette Eglise fut gouvernée pendant ce temps-là par *Jacques Valaresso*, Evêque de *Capodistria*.

Zacharie Barbaro fit tout ce qu'il put, & employa son credit & ses amis pour conserver le Patriarchat à son fils; mais n'ayant pû y réussir, on prétend qu'il en mourut de chagrin. L'intervalle de plus d'un an & demi qu'il y a entre la renonciation du fils & la mort du pere suffit pour détruire cette prétention: car *Zacharie* ne mourut qu'au mois de Decembre 1492. outre qu'*Ermolao* fait dans ses Lettres de grands éloges de la constance avec laquelle son pere supporta sa disgrace.

Barbaro ne pouvoit retourner à *Venise* après ce qui lui étoit arrivé, & n'étant point encore rentré en grace avec le Sénat; ainsi il demeura à *Rome*, où il se consola de son exil par l'étude & le travail. Quelques-uns prétendent qu'il y mourut aussi de chagrin, mais c'est un conte; il est certain, & tous les Auteurs de son temps l'assurent, qu'il

E. BARBARO.

mourut de la peste, non pas à *Rome*, comme plusieurs l'ont dit par une maniere de parler assez ordinaire, qui attribue à une Ville ce qui se passe dans son voisinage ; mais dans une Maison de Campagne voisine de *Rome*, qui appartenoit au Cardinal *Olivier Carrafa*, & où il s'étoit retiré pour éviter la contagion, comme l'assure *Alconius* dans son Dialogue *de Exilio*.

Il y a sur l'année, le mois, & le jour de sa mort, & sur l'âge qu'il avoit lorsqu'il mourut, deux sentimens principaux qui sont tous les deux appuyez sur de fortes raisons. Le premier est celui de ceux qui veulent que *Barbaro* mourut le 21 May 1494. âgé de 41 ans. La premiere preuve qu'ils employent est tirée de ces mots qu'ils prétendent être gravez sous les quatre vers qui forment son Epitaphe, qu'on voit à Rome dans l'Eglise de la *Madonna del Popolo*, où il a été enterré. *Obiit ann.* 1494. *Maii* 21. *vix. ann.* 41. suivant qu'ils sont rapportez par *Laurent Schrader* dans son Livre des *Monumens d'Italie*, p. 159. &

E. BARBARO. par *Barthelemi Burchelati* dans le premier livre de ses *Commentaires Memorables*, p. 236. quoique *F. Swertzius* dans ses *Selectæ Christiani Orbis deliciæ* dise qu'on y lit seulement ceux-ci : *Obiit anno* 1494. Secondement le Continuateur Anonyme de la Chronique de *Matthias Palmieri*, imprimée à *Basle* en 1529. *in-fol.* qui vivoit peu de temps après *Barbaro*, met sa mort sous l'an 1494. Troisiémement le P. *Mabillon* cite (*a*) une Lettre d'*Antoine Merula* à *Antoine Calbo*, tous deux amis intimes de notre Auteur, datée de *Milan* le 3. Août 1494. où il lui fait part de la mort de *Barbaro.* Après quoi le P. *Mabillon* ajoûte que ce Sçavant étoit mort à Rome le 21. May 1494. âgé de 41. ans, comme on lit dans son Epitaphe rapporté par *Ughelli.* Il est vrai qu'*Ughelli* rapporte l'Epitaphe, mais avec ces mots seulement : *Obiit anno* 1494. sans parler du mois, ni du jour, ni de l'âge de *Barbaro*, que le P. *Mabillon* a suppléez de lui-même.

(a) *Iter Italic, p.* 204.

Quoique

Quoique toutes ces raisons paroissent assez fortes, le second sentiment qui fait mourir *Barbaro* en 1493. après le milieu du mois de Juillet est appuyé sur d'autres qui le sont encore davantage, & qui m'engagent à l'embrasser. 1°. *Tritheme*, qui vivoit du temps de *Barbaro*, dit expressement qu'il mourut âgé de 39. ans, l'an 1493. Indiction 11e. 2°. *Philippe de Bergame* dit la même chose dans son *Supplement*, & c'étoit aussi un Auteur du même temps. 3°. *Georges Merula*, intime ami de *Barbaro* dans une Lettre écrite au Duc *Ludovic Sforce*, & datée de *Milan* le 26. Février 1494. parle d'*Ermolao Barbaro*, comme d'une personne morte. *Politien* fait la même chose dans une réponse à cette Lettre, où il étoit attaqué sur quelques points de Littérature. 4°. Le même *Politien* dans une autre Lettre à *Jean Pic*, datée du 2. May 1494. dit que *Barbaro* étoit mort peu de temps après la publication de ses *Castigationes Plinianæ*. Or ce Livre fut achevé d'imprimer le 12. Février 1493. 5°. Le

E. BARBARO.

E. BARBARO. Cardinal *François Piccolomini*, un des plus grands Protecteurs de *Barbaro*, ayant écrit sa mort à *Pierre Delphino*; celui-ci lui répondit par une Lettre datée de *Fontebuona* le 4. Août 1493. où il lui marque le chagrin qu'il avoit de la mort de *Barbaro*: *quem scribis*, dit-il, *his diebus peste correptum Romæ interiisse*. Ces mots, *his diebus*, marquent qu'il devoit être mort sur la fin du mois de Juillet; ce qui trouve sa confirmation dans une Lettre de *Pierre Delphino* à *Ugolino Verini*, datée du 18. Août de la même année; car il y dit expressement qu'il y avoit bientôt un mois que *Barbaro* étoit mort: *elapsus est ferè mensis ex quo demigravit Hermolaus*. Il a donc dû mourir peu de temps après le 18. Juillet 1493. 6°. *Pierre Parenti* dans des Mémoires Historiques des choses arrivées de son temps, qne l'on conserve Manuscrits dans la Bibliothêque de *Strozzi*, marque précisement la mort de *Barbaro* au mois de Juillet 1493. 7°. La Lettre de *Merula*, qui paroît la meilleure preuve de la pre-

miere opinion, sert plûtôt à prouver cette seconde, c'est-à-dire que *Barbaro* est mort au mois de Juillet 1493. Le P. Mabillon qui l'a citée le premier s'est trompé en deux points considerables, car premierement le nom de *Merula*, Auteur de cette Lettre, n'est pas *Antoine*, mais *George*. Secondement cette Lettre est véritablement datée de *Milan* le 3. Août; mais au lieu de l'année 1494. que marque le P. *Mabillon*, il y a 1493. ce qui prouve fort bien que *Barbaro* est mort au mois de Juillet 1493. Cette Lettre a paru pour la premiere fois imprimée dans le *Journal de Venise*, tom. 28. p. 252. Pour ce qui est enfin de la date de la mort de *Barbaro*, qui se trouve sur son tombeau, la diversité qu'il y a entre ceux qui rapportent ne permet pas d'y faire un grand fond. D'ailleurs il se peut faire que cette datte, supposé qu'elle existe véritablement, ce dont il y a assez de sujet de douter, ait été ajouté après coup, & seulement sur des conjectures. E. BARBARO.

Il y a de l'exageration dans ce

E. BARBARO.

que *Pierius Valerianus* dit dans son Livre *de infelicitate Litteratorum*, que *Barbaro* étant mort dans la pauvreté & dans l'abandon, fut privé de la sépulture, & qu'on ignore où son corps fut mis ou jetté. Cet Auteur pouvoit sçavoir sans peine le lieu où il avoit été enterré, comme l'ont sçû ceux qui ont écrit après lui.

La qualité de Cardinal que quelques-uns lui ont attribuée est imaginaire, il ne l'a jamais été. *Tritheme* est le premier qui la lui ait donnée, trompé sans doute par un faux bruit qui s'étoit répandu qu'il avoit été nommé à cette dignité. Mais il n'en est pas dit le moindre mot ni dans ses écrits, ni dans ceux de ses amis, ni dans son Oraison funebre par *Mancinelli*.

Catalogue de ses Ouvrages.

1°. *Themistii Peripatetici lucidissimi Paraphrasis in Aristotelis posteriora & Physica; in libros item de anima, memoria ac reminiscentia, somno & vigilia, insomniis & divinatione per somnum, interprete Hermolao Barbaro. Barbaro* commença cette

Traduction à l'âge de 19. ans, & la publia dans sa 26e. année, c'est-à-dire l'an 1480. Elle parut en effet pour la premiere fois cette année à *Venise in fol.* Edition qui a été suivie de quatre autres faites dans la même Ville & dans la même forme en 1500. 1502. 1554. & 1560. *Barbaro* a joint à sa Traduction quelques remarques qui sont à leur place au bas du texte. *Vossius* assure que cette Traduction n'est pas fidele, parce qu'il l'a voulu rendre trop élégante. C'est aussi le défaut de ses autres traductions. E. BARBARO.

2°. *Discoridis Anazarbei de medicinali materia Libri V. latinitate primùm donati ex Versione Hermolai Barbari cum corollariis ejusdem, & cum notis Joan. Baptistæ Egnatii.* La plus ancienne édition que l'on connoisse de cet Ouvrage est *in-fol.* sans date & sans nom de lieu. Il y en a une autre faite à *Venise* en 1516. *in-fol.* Les Corollaires de *Barbaro* ont été joints à une nouvelle version de *Discoride* faite par *Marcel Virgilio*, Florentin, & imprimée à *Strasbourg* en 1529. *in fol.* & à *Co-*

E. BARBARO. *logne* la même année, & en 1530. aussi *in-fol.*

3°. *Rhetoricorum Aristotelis libri tres, interprete Hermolao Barbaro. Venetiis* 1544. *in*-4°. Cette premiere édition a paru par les soins de *Daniel Barbaro*, petit neveu d'*Ermolao*, qui y a joint de sçavans Commentaires. Elle fut si bien reçuë qu'on en fit la même année une nouvelle à *Lyon in*-8°. une troisiéme l'année suivante 1545. à *Basle in*-8°. une quatriéme peu de temps après dans la même Ville, & une cinquiéme à *Paris* en 1549. *in*-8°. La traduction d'*Ermolao* a été aussi imprimée seule sans les Commentaires de *Daniel* à *Lyon* en 1558. *in*-8°. *Ermolao* avoit dessein de traduire en Latin toutes les Oeuvres d'*Aristote*, & il l'a exécuté par rapport à la plus grande partie; mais on n'a d'imprimé que sa traduction des trois Livres de la Rhetorique.

4°. *Compendium Ethicorum Librorum. Venetiis* 1544. *in*-8°. Cet abregé est tiré des Livres de Morale d'*Aristote*. Il n'a paru qu'après sa mort par les soins de *Daniel Barbaro*.

5°. *Compendium scientiæ naturalis ex Aristotele. Venetiis* 1545. *in*-8°. par les soins de *Daniel Barbaro*. It. *Basileæ* 1545. *in*-8°. Cette édition a été corrigée par *Conrad Gesner*. It. *Parisiis* 1546. *in*-8°. & 1553. *in*-4°. It. *Lauzannæ* 1579. *in*-8°. It. *Marpurgi* 1597. & 1607. *in*-8°. E. BARBARO.

6°. *Castigationes Plinianæ. Romæ* 1492. *in-fol.* L'auteur dit dans une Lettre qui se trouve à la fin de cet Ouvrage, qu'il avoit été vingt mois à le composer. *Secundæ Castigationes Plinianæ. Romæ Idib. Febr.* 1493. *in-fol.* Cette seconde partie a été faite en un mois & demi. Toutes les deux ont été ensuite imprimées ensemble à *Cremone* en 1495. *in-fol.* à *Venise* en 1497. *in-fol.* à *Haguenau* en 1518. *in-fol.* à *Basle* en 1534. *in*-4°. *Barbaro* s'est donné des peines infinies pour rétablir le texte de *Pline* l'Historien, & il assure y avoir corrigé cinq mille fautes. On pretend cependant qu'il s'y est trop livré à ses conjectures, & qu'il y a souvent corrigé des endroits qui ne meritoient point de correction, seulement parce qu'il ne les entendoit pas. Cela n'a pas

E. BARBARO. empêché qu'on n'ait fourré ses corrections dans le texte des éditions de *Pline* qu'on a faites depuis lui. *Varillas* dit dans ses *Anecdotes de Florence* que *Barbaro* découvrit en travaillant sur *Pline* que cet Auteur étoit né à *Come*, & qu'il composa sur ce sujet une dissertation qui convainquit tous ceux qui la lurent; mais cette prétendue dissertation n'a jamais existé que dans l'imagination de *Varillas*, non plus que bien d'autres choses qu'il a débitées sur le compte de *Barbaro*.

7°. *Castigationes in Pomponium Melam*. Elles se trouvent après les *secundæ Castigationes Plinianæ* dans l'édition de *Rome*, & dans quelques autres. Elles ont paru aussi dans l'edition de *Pomponius Mela* donnée par *Plantin* à *Anvers* en 1582. *in*-4°. avec les corrections de *Ferdinand Pinciano*, & le spicilege du P. *André Schott*, Jesuite, sur le même Auteur.

8°. *Oratio in funere Nicolai Marcelli Venetiarum Principis*. Il est probable que la premiere édition de ce discours s'est faite à *Venise* l'an 1474. car

car ce fut cette année que *Nicolas Marcello* mourut le 1. Septembre. Il se trouve d'ailleurs dans un recüeil intitulé : *Orationes clarorum virorum. Venetiis* 1558. *in*-4°. & *Paris.* 1577. *in*-16. & dans un autre recüeil qui a pour titre : *Orationes funebres habitæ à Legatis, virisque suæ ætate doctissimis. Hanoviæ* 1613. *in*-8°. E. BARBARO.

9°. *Oratio ad Federicum Imperatorem, & Maximilianum Regem Romanorum, Principes invictissimos.* Il prononça ce discours à *Bruges* le 3. Août 1488. comme je l'ai déja dit. On en a une ancienne édition *in*-4°. qui doit avoir été faite à *Venise* vers le même temps. Il a paru depuis avec le précedent parmi les *Orationes clarorum virorum.* On l'a réimprimé à *Basle* en 1520. *in*-4°. avec quelques autres Opuscules. *Marquard Freher* l'a aussi inseré dans le 2. tome *Rerum Germanicarum*, à la p. 185. de l'Edition de *Francfort* 1637. *in-fol.* On le trouve enfin à la suite des Lettres latines de *Politien. Barbaro* avoüe dans la Lettre par laquelle il le dedie à *Jean Carondet*, premier Secretaire de

E. BARBARO. *Maximilien* Roi des Romains, qu'il ne l'a pas publié tel qu'il l'avoit recité, mais tel qu'il l'avoit préparé; s'il ne récita pas tout ce qu'il avoit préparé, ce fut parce que les Courtisans lui recommanderent d'être court, & d'aller d'abord au fait. Ils sçavoient que l'étude des Belles Lettres florissoit alors en Italie, & que les Ambassadeurs de ce pays-là se plaisoient à reciter de longues Harangues parées de tous les ornemens de la Rhetorique, & ce fut pour cette raison qu'ils lui donnerent cet avis. Il fallut ainsi que Barbaro retranchât une bonne partie de son discours, & qu'il ne dit que l'essentiel, & il n'eut pour cela qu'une heure & demie; ce qui peut faire juger de sa presence d'esprit. Son Collegue avoit preparé aussi un discours, mais il ne le dit point pour la même raison.

10°. *Epistolæ.* Elles sont répandues en plusieurs Livres. 1°. Il y en a parmi celles de Politien, c'est-à dire trois dans le premier livre, deux dans le neuviéme, & 21. dans le 12. sans compter les Prefaces &

deux Lettres Grecques de *Barbaro* qui sont aussi au même endroit. 2°. On en trouve une parmi celles de *Pierre Cara* p. 84. de l'édition de *Turin* de l'an 1520. *in*-4°. mais elle est aussi parmi celles du 12e. Livre de *Politien*. 3°. *Epistolæ duæ contrariæ, altera Joannis Pici, altera Hermolai Barbari pro barbaris Philosophis. Haganoæ.* 1534. *in*-4°. Elles sont aussi contenues dans le 9. Livre de *Politien*. 4°. On en voit six autres dans le 2. Livre des Lettres de *Jean Pic*, qui sont aussi dans le 12. Livre de *Politien*. 5°. Il y en a une dans le premier Livre de celles de *Marc-Antoine Sabellicus*. 6°. Il y en a une autre adressée à *Jean Carondelet*, premier Secretaire de *Maximilien* Roi des Romains, après le discours que *Barbaro* prononça à *Bruges*; c'est aussi la derniere de celles de *Politien*. 7°. On en trouve une écrite à *Aurelio Lippo Brandolino*, à la suite d'un discours de *Brandolino*. 8°. Enfin il y en a une dans le 10. Livre des Lettres de *Marsile Ficin*, *Morhof* blâme le stile épistolaire de *Barbaro*, & le reprend E. BARBARO.

E. BARBARO. d'y avoir employé des mots trop vieux ou trop nouveaux. *Erasme* dans son Ciceronien croit avoir trouvé l'origine de ce défaut, lorsqu'il dit que l'étude de la Philosophie a préjudicié à la pureté de son stile.

11°. *Prælectiones.* Elles se trouvent dans le 12. Livre des Lettres de *Politien.* En voici les titres. 1°. *In Paraphrasim Physices Themistii ad Antonium Galateum.* 2°. *In Paraphrasim Themistii ad Sixtum IV. P. M.* 3°. *In castigationes Plinianas ad Alexandrum VI. P. M.* 4°. *Præfatio cum libros Aristotelis domi cœpit prælegere.* Cette derniere se trouve aussi avec celles du Cardinal *Augustin Valiero* Evêque de *Verone*, & avec les deux Livres du même Prelat *de recta Philosophandi ratione*, p. 52. de l'édition de *Verone* 1577. *in*-4°. A ces quatre Prefaces on pourroit ajoûter les suivantes. 5°. *In Paraphrasim Themistii de anima ad Georgium Merulam.* 6°. *In Paraphrasim Themistii de memoria & reminiscentia ad Franciscum Thronum, Lucæ filium.* 7°. *In Paraphrasim Themistii de somno & vigilia, ad*

Hieronymum Donatum. 8°. *In Paraphrasim Themistii de insomniis & divinatione per somnum ad G. Ponticum Facinum.* Ces quatre Prefaces se trouvent dans les éditions de la traduction de *Themistius* par *Barbaro.* 9°. *In Scientiæ naturalis compendium ad Petrum Foscarum.* 10°. *In Plinianas castigationes secundas ad Alexandrum VI. P. M.* 11°, *In Pomponium Melam ad eundem.* 12°. *In Pliniana Glossemata ad eundem.* L'Ouvrage à la tête duquel cette Preface se trouve, est une explication des mots les plus obscurs qui sont dans l'Histoire naturelle de Pline, que *Barbaro* a mise à la suite de ses *secundæ castigationes Plinianæ.* E. BARBARO.

Ce sont là tous Ouvrages imprimez de *Barbaro* ; il ne sera pas inutile de dire ici quelque chose de ceux qui ne l'ont point été, du moins des principaux.

1°. *Carmina. Tritheme* dit qu'il en avoit composé jusqu'à douze mille, & il assure lui-même qu'il en avoit fait plusieurs milliers. On n'en a cependant rien imprimé à l'exception d'une Epigramme de quatre vers

E. BAR-BARO. sur la mort de *Rodolphe Agricola*, inserée après son éloge par *Paul Jove*, & dans le 1. tome des *delicia ducentorum Poetarum Italorum*, p. 334.

2°. *De re Uxoria*; c'est un Poeme de six cent vers où il examine la question : s'il convient à un homme sage & à un homme de lettres de se marier ? Question qu'il resout par la negative.

3°. *De Cœlibatu.* J'ai déja parlé de cet Ouvrage.

4°. *Compendium Galeni.* Il est cité par *Tritheme*.

5°. *De conscribenda Historia.* Le traité est adressé à *Marc-Antoine Sabellicus*.

6°. *Aristotelis Dialectica. Gesner* dit que *Daniel Barbaro* lui avoit écrit qu'il publieroit incessamment cette traduction d'*Ermolao*, qui l'avoit faite à l'âge de 30. ans, mais il n'a pas tenu parole.

7°. *Quantum Astronomia Medicina conveniat. Barbaro* fit cet Ouvrage en 1486. en passant par *Cologne* pour s'en aller à *Mayence*, à la priere de *Theodoric Flas*, Me-

decin de *Nuis*, comme nous l'apprenons de *Tritheme*. E. BARBARO.

8°. *Quæſtiones Geometricæ.* Cet Ouvrage & le précedent l'ont fait mettre par *Voſſius* au nombre des Mathematiciens illuſtres.

9°. *Plutarchus de Iſide & Oſiride, & Dialogus quare Oracula defecerint.* *Tritheme* fait mention de ces deux traductions.

10°. *Orationes & Epiſtolæ.* On conſerve à *Veniſe* un manuſcrit contenant cinq livres de ſes Lettres écrites depuis le mois de Juin 1484. juſqu'au mois d'Avril 1489.

11°. *Erotemata Grammaticalia.* C'eſt un abregé de Grammaire Greque qui eſt en manuſcrit à *Verone* dans la Bibliotheque de M. *Saibante*, & à la fin duquel on trouve le nom d'*Ermolao Barbaro*; mais on ne peut aſſurer ſi cet Ouvrage eſt de lui, ou de ſon oncle, ou ſi l'un des deux l'a ſeulement tranſcrit ou fait tranſcrire pour ſon uſage.

J'exclus du Catalogue des Ouvrages manuſcrits de *Barbaro*, les deux ſuivans que *Tritheme* lui attribue, mais que l'autorité de *Guil-*

E. BARBARO. *laume Eysengrenius*, d'*Ughelli*, d'*Oldoini*, & de plusieurs autres fait voir appartenir à *Marc Barbo*, Patriarche d'*Aquilée* & Prédecesseur de *Barbaro*.

Gennadii Patriarchæ Constantinopolitani Tractatus de fide Catholica, & responsiones ad quæstiones Mahumetis Magni Turcarum Imperatoris.

Dionysii Areopagitæ opusculum quoddam. Ces deux Ouvrages sont traduits du Grec.

On trouve dans le Catalogue de la Bibliotheque de *Marquard Gudius* p. 509. un volume de l'Histoire des Plantes de *Theophraste*, imprimé par *Alde in-fol.* avec des Annotations manuscrites d'*Ermolao Barbaro*; mais elles ne peuvent être de notre Auteur, qui étant mort en 1493. n'a pu faire des remarques sur un Livre qui n'a été imprimé qu'en 1497.

Le P. *Labbe* dans sa *Bibliotheque des Manuscrits*, p. 270. fait mention d'un Manuscrit Grec d'*Athenée*, qu'il dit être écrit de la main d'*Ermolao Barbaro*, & qui est dans la Bibliotheque du Roy.

Antoine Mancinelli de *Velletin* fit E. BARBARO.
une Oraison funebre sur la mort de *Barbaro*, qui se trouve parmi ses Opuscules imprimez à *Venise* par *Jean Tacuino* & ailleurs, & enfin à *Rome* en 1503. *in*-4°. édition où *Mancinelli* desavoue celles qui avoient été faites à *Venise* par *Tacuino*, & ailleurs en conformité de celle-là, comme entierement corrompuës. Cette Oraison funebre est intitulée: *Oratio in funere Metelli Badii viri doctissimi*. Par *Metellus Badius*, *Mancinelli* entend *Ermolao Barbaro*. Il a changé de même tous les autres noms; ainsi *François Barbaro*, ayeul d'*Ermolao*, y est appellé *Callimaco*; *Zacharie* son pere y a le nom de *Tideo*; *Sabellicus*, qui fit l'Oraison funebre de *Zacharie*, y paroit sous celui de *Saldino*, & ainsi des autres. Il est à présumer que *Mancinelli* n'en a usé de cette maniere, que parce qu'on n'auroit jamais permis à *Venise* d'imprimer l'Oraison funebre d'un homme qui étoit mort dans la disgrace du Senat. C'est peut-être aussi pour cette raison que *Marc-Antoine Sabellicus* dans l'Orai-

E. BARBARO.

son funebre de *Zacharie Barbero*, pere de notre *Ermolao*, ne dit pas le moindre mot de celui-ci, & évite même avec beaucoup d'adresse de le faire, quoiqu'il fût son ami, & qu'il en eut dit beaucoup de bien dans ses autres Ouvrages. Au reste cette Oraison de *Mancinelli* est remplie de particularitez curieuses sur la vie d'*Ermolao Barbaro*.

V. aussi *Tritheme de Scriptoribus Ecclesiasticis. Vossius de Historicis Latinis*. L'article que cet Auteur donne de *Barbaro* est plein de fautes. *Bayle Dictionaire. Oldoini Athenaum Romanum.* Mais sur tout le *Journal de Venise*, tom. 28. p. 126. où l'on trouve des recherches curieuses sur la vie de *Barbaro*. C'est lui qui m'a servi de guide dans cet Article.



GABRIEL DU PINEAU.

GABRIEL *du Pineau* naquit à *Angers* l'an 1573. de *Claude du Pineau* fameux Avocat, depuis Procureur de l'Hôtel de Ville d'*Angers*, Charge à laquelle *Louis XI.* avoit attaché la Noblesse. *Renée Nivard* sa mere étoit proche parente (*a*) des *Bautru*, qui sont fondus dans les Maisons de *Montauban*, d'*Argouge*, *Rambure* & *Maulevrier*. G. DU PINEAU.

Claude étoit originaire de *S. Florent* en Anjou, & sortoit d'une ancienne famille, qu'on croit la même que celle des *Pineau*, établie à *Vendôme*, & qui y possede depuis longtemps les premieres charges. Il prit grand soin de l'éducation de *Gabriel* son fils unique.

Celui-ci étudia dans l'Université d'*Angers*, où il fit de merveilleux progrès. Puis regardant, comme il le dit (*b*) après *Seneque*, *scho-*

(a) *Menage. Rem sur Guill. Menage p.* 177. & 333.
(b) *Epître dedicatoire de ses Observations.*

G. DU PINEAU. *lam quasi ludum, arenam forum*, il entra genereusement dans cette derniere carriere.

Après avoir suivi le Barreau quatre ans à *Angers* avec une réputation superieure à son âge, il se rendit à *Paris* qui lui parut le centre de la véritable lumiere pour la connoissance des Loix. Le Parlement & le Grand Conseil retentirent bientôt de ses plaidoyers. Une éloquence mâle animoit ses discours, & le choix des causes dont il entreprit la défense, donna une juste idée de son équité.

Il se maria en 1600. à *Françoise Lavocat*, fille d'*Amaury Lavocat*, Ecuyer, Seigneur des *Fougerez*, Conseiller au Présidial d'*Angers*, lequel touché d'une piété singuliere après la mort de son épouse, embrassa l'état Ecclesiastique, fut Archidiacre d'*Angers*, Chanoine de la Cathedrale, & Official du Diocese. Il avoit rendu de grands services à *Henri IV.* pour le mettre en possession de la ville d'*Angers*, & fut en recompense pourvu de l'Office de Conseiller, vacant par lonie

du sieur *Bricet* qui avoit embrassé le parti de la Ligue. Charge dans laquelle il fut maintenu par plusieurs Arrêts du Conseil, malgré les oppositions dudit *Bricet*, & quand celui-ci rentra dans ses fonctions en consequence du Traité de *Rochefort* de l'an 1598. le Parlement, à qui cette affaire fut renvoyée, instruit des services rendus à l'Etat par le sieur *Lavocat* fit en sa faveur, & par ordre du Roi une chose mémorable, en créant pour lui une nouvelle Charge, & ordonna que le premier des deux offices qui viendroit à vaquer par mort seroit supprimé. Son Arrêt est du 22. Août 1598. (*a*) G. DU PINEAU.

D'habiles gens très-éclairez sur les Génealogies prétendent que *Françoise Lavocat* épouse de *du Pineau*, étoit proche parente du Chancelier *Poyet* natif d'*Angers*. C'étoit apparemment par la mere de *Françoise*, qui s'appelloit *Isabelle de la Poeze*, Maison illustre, d'où sont sortis Messieurs de *Saint-Offange*, & le Marquis *de Jarzé*.

(a) *Recueil d'Arrêts de Livonniere.* 2. *tom. des Oeuvres de du Pineau*, *p.* 1278.

G. DU PINEAU. Le desir qu'on avoit de posseder *du Pineau* à *Angers* l'engagea d'y retourner. Il fut Conseiller au Présidial de cette Ville, & s'y distingua tellement qu'on le consultoit de toutes les Provinces voisines ; ce qui fit changer de nom à la ruë basse du Figuier, où il demeuroit, qui s'appella depuis de son nom la *Ruë Pineau*, comme on le voit encore dans les Livres où sont marquez les noms & le domicile des Magistrats.

Claude Pocquet de Livonniere, Conseiller au Présidial d'*Angers*, Professeur du Droit François, & Auteur des nouvelles Remarques sur *du Pineau*, dit (*a*) qu'il eut part à tout ce qui se fit de grand de son temps.

Un célébre Avocat de *Saumur* (*b*) conserve d'anciens Mémoires, qui font foi que la Duchesse de *Longueville* engagea *du Pineau*, qu'elle estimoit particulierement,

(a) *Préface des Oeuvres de du Pineau. Edition de* 1698.

(b) M. *Demyon.*

à se charger d'une affaire importante pour M. le Duc *de Brissac*, au sujet des droits de la Baronie de *Montreuil-Bellay*, dont cette Princesse lui avoit fait cession. G. DU PINEAU.

Il s'agissoit de maintenir la disposition de la Coutume d'Anjou contre un Arrêt de reglement, qui en combattoit l'article 444. *Du Pineau* se rendit à *Paris* toûjours prêt à défendre les loix de sa patrie, sans aprehender les difficultez d'une affaire si délicate & si épineuse. Un Avocat d'un grand crédit, plaidant pour la partie adverse, dit qu'il étoit surprenant de voir un Jurisconsulte de Province oser en face de la Cour s'opposer à un de ses Arrêts de reglement. *Du Pineau* representa l'inconvenient qu'il y auroit à donner atteinte à l'autorité des Coutumes, principalement à celle d'Anjou, solemnellement confirmée par nos Rois. Il prouva que l'Arrêt en question ne devoit avoir lieu que dans le Baillage de *Senlis* & quelques autres. Il parla avec tant de justesse & de dignité, que le premier President

nage son neveu. (*a*) » Votre ayeul » eut pour émule *Gabriel du Pineau*, » ancien Conseiller du Présidial » d'*Angers*, homme très-sçavant dans » le Droit Civil & Canonique, » comme on le peut voir par ses Ou- » vrages. Ainsi vous pouvez faci- » lement juger du mérite de votre » Ayeul par celui d'un tel émule. G. DU PINEAU.

Il falloit que *Guillaume Menage* fût un grand homme, pour égaler *du Pineau*, qu'on assûre (*b*) avoir été peu inférieur à *du Moulin*, le Prince des Jurisconsultes.

Le même *Menage* ajoute (*c*) que » *du Pineau* n'étoit pas toujours du » sentiment de *Guillaume Menage*, » & que lorsqu'ils s'accordoient, » les Angevins avoient coutume de » dire ce que *Cujas* (*d*) rapporte des » Jurisconsultes *Julianus* & *Marcellus*; *il faut que cela soit vrai, puisque* » *du Pineau confirme la décision de* » *Menage*.

(a) *Vita Guil. Menagii*, *p. 65*.
(b) *M. de Livonniere Pref. de la Coutume d'Anjou. Edit. de* 1698.
(c) *Vita Guil. Menagii. p. 65*.
(d) *Liv.* 14. *de ses Observations. p.* 35.

G. DU PINEAU. C'est dommage que celui-ci n'ait pas transmis ses lumieres à la posterité comme *du Pineau*, qu'on entend continuellement citer au Palais, sur-tout dans les Provinces pour lesquelles il a écrit. Il y est regardé comme la regle des Jugemens, qui sont ordinairement favorables à ceux qui peuvent l'avoir de leur côté.

Cela étoit vrai du temps même de *du Pineau*. Les Princes & les Seigneurs qui avoient des terres en Anjou, ambitionnoient son suffrage pour terminer leurs differends.

Marie de Medicis qui eut occasion de connoître cet illustre Angevin, eut pour lui beaucoup de consideration, & le créa Maître des Requêtes de son Hôtel. Cette Princesse demeura dix mois de suite à *Angers*, sçavoir depuis Octobre 1619. jusqu'au mois d'Août 1620. Dans ses disgraces elle chercha à s'appuyer du credit & des conseils de *du Pineau*; mais toujours attentif à ce qu'il devoit d'un côté à la Mere de son Roi, & de l'autre à son Souverain, il ne cessa d'inspi-

rer

G. DU PINEAU.

ter des ſentimens de paix à *Marie de Medicis* qui ſuivit enfin ſes conſeils, comme il paroît par l'accommodement ſigné le 10. Août 1620.

On ne ſait pas préciſement les circonſtances des négotiations de *du Pineau* ſur cet important Traité qui fit tant d'éclat dans l'Europe. Peut-être les ſçauroit-on, ſi on n'avoit pas attendu près d'un ſiecle à recüeillir des Memoires ſur ſa vie. On connoitroit auſſi ſes liaiſons avec les hommes célebres de ſon temps, & les affaires ſur leſquelles des perſonnes diſtinguées eurent recours à ſes lumieres.

On l'appelloit le *Caton* de ſa Province; *(a)* auſſi ennemi de la flaterie que cet illuſtre Romain, il étoit toujours en garde contre la prévention, l'impatience & l'interêt qu'il nommoit les trois écueils d'un Magiſtrat. C'eſt ce qui a fait dire qu'il n'avoit pas beſoin du bandeau de Themis. *(b)* On a vû de ſes amis demander un autre Rapporteur que lui dans des procès, où ils vouloient

(a) *Rogeron Avocat, Eloge de du Pineau.*
(b) *Audio,* Eloge de *du Pineau.*

G. DU PINEAU. réussir, & où il y avoit lieu de douter de la bonté de leur cause, tant l'integrité de *du Pineau* étoit universellement reconnue.

Il est cité conjointement avec le Gouverneur de la Province (M. *du Bellay*) dans l'inscription d'une Pyramide, sur le pont des Treilles, rétabli de son temps, & on l'y qualifie *homme de très-grand poids.*

Telle étoit sa réputation à la Cour même. *Louis XIII.* qui se souvenoit des services qu'il avoit rendus à l'Etat pendant le sejour de la Reine Mere à *Angers*, le nomma le 2. Juin 1632. Maire & Capitaine général de cette Ville, & il mérita dans l'exercice de cette Charge l'aimable titre de Pere du Peuple. Les grands trouvoient en lui un esprit superieur, & les petits étoient confus de son attention à les écouter & à les secourir.

Il succeda dans la Mairie à *Charles Loüet*, Lieutenant Particulier d'*Angers*, Magistrat dont le seul nom fait l'éloge. La dignité de Maire n'étoit que pour un an. *Du Pineau* refusa d'être continué, quelqu'in-

ſtance que lui en fiſſent tous les Corps de la Ville, conformément aux déſirs de la Cour, parce que les embarras de cet Office joints aux fonctions de celui de Conſeiller, retardoient la compoſition de ſes Ouvrages. G. DU PINEAU.

Quelques grandes cependant que fuſſent ſes occupations, elles ne l'empêcherent jamais d'être d'une exactitude ſcrupuleuſe à remplir les devoirs du Chriſtianiſme. Il ne quittoit les affaires que pour aſſiſter aux Offices de ſa Paroiſſe, avec une aſſiduité ſemblable à celle que tout Paris admiroit en même temps dans le célebre *Jérôme Bignon*, qui n'avoit pas de plus grand plaiſir que de ſe mêler avec le peuple, pour écouter debout les Inſtructions publiques, afin, diſoit-il, de participer davantage aux graces que Dieu répand ſur les petits & ſur les humbles, qui le cherchent avec ſimplicité. (*a*) Ces deux grands hommes faiſoient ainſi dans la Robe par leur ſcience & leur pieté l'ornement de

(a) *Duguet des Diſpoſ. aux SS. Myſteres, art.* 4.

G. DU la Province d'où ils sortoient.

PINEAU. *Du Pineau* connut en vrai Jurisconsulte chrétien l'étenduë de la Religion, & ne se dispensa d'aucun devoir à cet égard. Afin de s'en convaincre il suffit de jetter un coup d'œil sur ses écrits. Il avoit étudié parfaitement les saints Canons, & en fit usage avec tout le discernement possible. Rien de plus juste que ses maximes sur les dispositions des Benefices, & les Ordres sacrez. La Hierarchie Ecclesiastique lui étoit un objet très-respectable, temoin sa dissertation (*a*) contre *du Moulin* en faveur du S. Siége. Sa Morale fut saine & digne d'un Casuiste, guidé tant par la raison, que par l'Evangile, aussi s'éleva-t-il vigoureusement contre certains directeurs relâchez. (*b*)

A ce sujet on le consulta pour sçavoir s'il est permis de recouvrer furtivement son bien ou l'équivalent? Si l'on est obligé de déclarer cet enlevement en cas de Monitoire?

(a) *Ch.* 18. *de ses Consultations.*

(b) *Ch.* 2. *de ses Consultations.*

& si on peut encourir l'excommunication par le silence & la retention desdits effets. G. DU PINEAU.

Un Confesseur avoit répondu qu'on n'étoit pas tenu de rendre ce qu'on avoit pris pour se dédommager, ni déclarer qu'on l'avoit, & qu'on ne pouvoit être excommunié pour le garder dans le silence.

» Ce n'est, repond *du Pineau*, » ni mon dessein ni mon humeur, » de mettre la faulx dans la moisson d'autrui, & rarement je sors » des bornes de ma profession; mais » j'avoue que je n'ai pas assez de retenue, pour ne pas dire qu'en ce » siecle les Directeurs des consciences se portent à de nouvelles doctrines, & sous ce prétexte entreprennent trop curieusement la » connoissance de toutes les actions » morales & œconomiques de ceux » qu'ils appellent leurs enfans spirituels, rafinent sur les cas de conscience, & donnent des conseils contraires à la disposition des Loix, » des Ordonnances & des Coutumes, méprisant l'autorité du Magistrat temporel & de la Justice,

G. DU PINEAU. » n'ayant pour toute regle des con» seils qu'ils donnent, que les opi» nions de ceux d'entre les Casuis» tes qu'ils veulent suivre, & par» ce que leurs résolutions sont dif» ferentes, & souvent contraires, » ils avancent cette maxime, je » n'ose dire cette échapatoire, que » celui qui est appuyé de la décision » d'aucuns d'eux, est en repos de » conscience, ne considerant que ce » qu'il enseigne, sans examiner s'il » a bien dit. Mais encore la plû» part de ceux qui écrivent & con» seillent, ne citent que les auto» ritez des Casuistes particuliers, » sans remonter ni au texte de l'E» criture-sainte, ni aux Peres de » l'Eglise, ni aux décisions du Droit » Canon, ce que j'ai remarqué par» ticulierement dans cette question: » *s'il est permis de recouvrer, ou pour* » *mieux dire de prendre furtivement* » *& dérober son bien d'entre les mains* » *de celui que nous disons le retenir* » *de mauvaise foi.*

Afin d'éclaircir la question, il eût souhaité que ceux qui l'avoient hardiment décidée eussent pensé à

G. DU PINEAU.

deux points eſſentiels ; le premier conſiſte à faire attention que les diſtinctions épineuſes entre opinion, ſcrupule, doute, probabilité, certitude chancelante pour ce qui regarde les mœurs, ſont au-deſſus de la portée du peuple. L'autre point, c'eſt qu'on doit toujours *in utroque foro honeſtum utili præferre, & tutiorem eligere viam.*

Après avoir rapporté quantité d'autoritez qui défendent de prendre ainſi ſon bien furtivement, il parle des conditions qui, ſelon quelques-uns, rendent ce recouvrement permis, & conclut en ces termes:
» Le plus ſûr devant Dieu & devant
» les hommes eſt de ne conſeiller ja-
» mais cette voye de recouvrer ſon
» bien, & moins encore l'équiva-
» lent, ni de l'approuver quand on
» l'a ſuivie, puiſqu'elle eſt très-pe-
» rilleuſe : mais il faut prendre la
» réſolution de ne point flater les
» perſonnes dans leur interêt, quand
» il y a délit ou peché, pour lequel
» on doit enjoindre une pénitence,
» & en juſtice reglée la reſtitution
» ſeroit jugée.

G. DU PINEAU. Ici paroit l'exactitude de notre Auteur en fait de Morale. On le prendroit pour un Theologien, quand on l'entend citer les Peres, les Conciles, & parler des privileges des Clercs, des bonnes qualitez ou des irregularitez des Ecclesiastiques, & toujours avec le respect dû à leur état.

C'est ce qui donna occasion à un Avocat distingué (*a*) de proposer *du Pineau* comme un modele accompli pour les Juges & les Avocats. (il auroit pû ajouter les Casuistes) Il s'explique ainsi dans un Eloge imprimé en 1646.

—— O qui judicis,
Sive Advocati munus exsequi cupis,
Mentemque magnis applicas;
Vitam Pinelli sequere, mores indue
Castos, fideles, optumos.
Tum judicando, Judicem implebis bonum,
Fortem, severum, candidum,
Justi tenacem, veritatis vindicem,
Prisci Catonis æmulum.

(a) *Bricel.*

Si

Si après avoir été revêtu long-temps de la charge de Conseiller, il s'en demit en conservant le titre de Veteran, ce ne fut pas pour rester dans l'inaction, mais afin de vaquer plus facilement aux fonctions de Consultant & d'Arbitre de sa Province. Semblable au Jurisconsulte *Sabinus*, l'ornement du troisiéme siecle, il appaisoit les querelles beaucoup plus vîte, & à moins de frais qu'au Palais. Ecoutons un temoin oculaire & intelligent déja cité. (*a*) G. DU PINEAU.

Longa & ferme immortalia
Dijudicare noverat negotia
Methodo brevi, certa, bona.
Qualem Sabinus *finiendis litibus*
Aptare consueverat.

Du Pineau ne faisoit acception de personne. Les pauvres à son Audience alloient de pair avec les grands, ausquels il sçavoit faire aggréer cette conduite par sa politesse. Son attention aux besoins du peuple, & son desintereſſement ont

(a) *Bricel.*

G. DU PINEAU. fait dire de lui (*a*) ce que le Poëte *Manilius* a écrit de *Servius Sulpitius* qui vivoit du temps d'*Auguste*.

Perpetuus populi privato in limine Prætor.

Sa Maison devint aussi une espece d'Academie, où l'on alloit moins pour consulter sa nombreuse & excellente Bibliotheque, que pour le consulter lui-même; lui qu'on pouvoit regarder comme une Bibliotheque vivante, vû la prodigieuse quantité d'Auteurs qu'il avoit lûs à fond, & dont personne ne sçut jamais mieux rendre compte. Il se tenoit chez lui des conferences reglées où assistoient les jeunes Officiers, les Avocats & les autres Sçavans. Chacun y proposoit librement ses difficultez sur les matieres les plus épineuses du Droit & de l'Histoire. Il n'y parloit que le dernier, parce qu'il s'étoit apperçû qu'on déferoit trop à son sentiment. Alors on l'entendoit resumer avec une exacte précision ce qui avoit été dit, & resoudre les doutes d'une maniere à ne laisser aucune

(a) *Bricel.*

obſcurité. Nous apprenons de lui que ce fut dans une de ces conferences qu'il fit la lecture de ſon diſcours ſur le Patriarchat d'Occident. La reputation de ces aſſemblées, & les avantages qu'en retirerent ceux qui frequentoient le barreau ne contribuerent pas moins que les Ouvrages de *du Pineau* à le faire appeller *Patronorum conſilium & auxilium* ; c'eſt le titre que lui donne un celebre Avocat ſon contemporain. (*a*)

G. DU PINEAU.

Du Pineau venoit de mettre la derniere main à ſes Ouvrages, lorſque la mort l'enleva le 15. Octobre 1644. dans ſa 71. année, & non à 73. ans, comme le diſent *Menage* & *Bayle*. Il mourut dans ſa maiſon de campagne nommé *le Pin*, ſituée aux environs d'*Angers*, Paroiſſe de *Saint Lô*, & fut enterré à *S. Maurille*, Paroiſſe de ſon domicile ordinaire, dans la Chapelle de Sainte Anne, où repoſoient ſes Ancêtres. Son buſte fut placé au-deſſus de ſon tombeau. Le Préſidial fit graver ſon portrait pour le

(a) *Poiſſon Eloge de du Pineau.*

G. DU PINEAU. mettre à la tête de ses Livres avec ses armoiries, qui sont d'azur à trois pommes de Pin d'or, deux en chef & l'autre en pointe, au chevron de même. Un ami de l'Auteur & du Graveur mit au bas ces quatre vers :

Effigiem Pini natura ubi vidit in ære,
Quantas ars vires æmula, dixit, habet!
Ingenium nisi homini vitamque daremus,
Inferius nostro vix foret artis opus.

Nous ne rapporterons pas les regrets que causa la mort de *du Pineau*. Ils paroissent assez par les éloges que les Avocats & autres personnes de Lettres consacrerent à sa memoire. Ils sont la plûpart imprimez, & se réduisent tous à justifier cette inscription que lui fit un ami. (*a*)

Interpres fidus, lux juris, & arbiter æqui,
Omnia plena salis, plena leporis habens.

(a) *Gaillard*, Avocat.

Consultus docuit vivens componere lites, G. DU PINEAU.
Jurgia cuncta fori terminat in tumulo.

Bautru de Cherelles, homme d'esprit, parent de *du Pineau*, s'expliqua de même dans des vers François.

Menage, quoiqu'au milieu des Sçavans de *Paris*, sentit vivement cette perte, & revenant dans sa patrie gemit de n'y plus retrouver *du Pineau*, » ce Prince de Themis, » dont la maison étoit un Sanctuai- » re, d'où sortoient chaque jour » des Oracles. (*a*)

Pinellus periit, Themidis pius ille Sacerdos;
In proprio Judex limine perpetuus.

On s'est plû à latiniser le nom de *du Pineau* par *Pinellus*, quoiqu'à la rigueur on eût pû le rendre autrement. Le nom *Pinellus* étoit déja si connu dans la Republique des Lettres par la haute reputation de

(a) *Menage* 13. *Elegie Latine.*

G. DU PINEAU. plusieurs Jurisconsultes tant Italiens que Portugais (*a*) qu'on crut devoir désigner *du Pineau* par ce terme qui réellement ne semble pas trop éloigné. Ainsi la France a son *Pinellus*, qui ne le cede pas à ceux d'Italie & de Portugal.

Cette conformité affectée de noms entre des Jurisconsultes de diverses nations, n'est pas sans exemple. Du temps de *du Pineau*, *le Clerc de la Forêt*, fameux Avocat du Parlement de Paris, Auteur d'un Traité sur l'*indépendance des Rois quant au temporel*, se nomma, & fut nommé en latin *Clarus Sylvius*, par une espece d'allusion aux Jurisconsultes Italiens qui avoient porté ces noms. Comme des Poëtes firent honneur à la France d'avoir ainsi que d'autres nations produit un Jurisconsulte *Clarus*; on l'a felicitée pareillement d'avoir donné un *Pinel-*

(a) *Jean Vincent Pinelli*, Jurisconsulte & grand Antiquaire.
Dominique Pinelli, Professeur en Droit, puis Cardinal.
Ben. Pinellus.
Arrius. Pinellus.

lus. Audio, Poëte Angevin s'écrie là-dessus. G. DU PINEAU.

Jam non sola canat gens Lusitana Pinellum,
Neve suum jactent quos alit Hesperia.
Nil secunda minus genuit gens nostra Pinellum,
Cujus sæpe Forum, Romaque (a) *sensit opem.*
Hic decus æternum Juris Patriæque tenetur,
Legum vivit honos, dum sua scripta manent.
Usque tenax recti judex est omnibus unus,
Huic oculos frustra clauderet ipsa Themis.
Hunc nil fulgor opum, nil flectit egentis iniqua
Causa, tenet mediam tutus utrinque viam.
Tantæ virtutis mentem dum pascit imago,
Noscis justitiam, tu quoque nosce virum.

(a) Il a écrit en faveur du S. Siege contre les Protestans.

G. DU PINEAU. *Du Pineau* ne laissa qu'un fils ; *Christophe*, Ecuyer, Seigneur de *Montergon*. Il voulut l'engager dans le Barreau, & lui procurer la charge de Lieutenant General ; mais celui-ci s'en excusa sur la difficulté de remplir les devoirs d'un état dont son pere avoit porté si loin l'honneur & la dignité. Il avoit cependant de grandes dispositions, & fut fort estimé du Prince d'*Armagnac*, qui voulut avoir un de ses fils pour l'élever à la Cour.

Les écrits de *Gabriel du Pineau* publieront mieux qu'on ne peut le faire l'étenduë de ses connoissances. Les quatre principaux sont.

1. *Observations, Questions & Reponses sur quelques Articles de la Coutume d'Anjou.*

2. Notes Latines opposées à celle de *du Moulin* sur le Droit Canon.

3. Commentaire Latin sur la Coutume d'Anjou.

4. Consultations sur plusieurs questions importantes tant de la Coutume d'Anjou, que du Droit François, avec des Dissertations sur differens sujets.

Le premier fut imprimé à *Angers* par *Pierre Avril* en 1646. *in-fol.* de 500. pages. Il contient des questions nouvelles importantes, que *du Pineau* décide, après avoir tiré des meilleurs Auteurs ce qu'on peut dire de plus fort pour & contre. Il représente ensuite les Parties, les Chapitres, les Titres & les Articles des Coutumes du Royaume qui ont du rapport & de la conformité avec ce qui est traité dans la Coutume d'Anjou. Ce Livre fut reçu avec applaudissement dans tous les Tribunaux. On y admire un genie excellent, un jugement solide, une vaste érudition, & des décisions justes & précises. G. DU PINEAU.

Les Avocats qui connoissoient le prix de ces Observations avant qu'elles parussent, s'en emparerent sitôt que l'Auteur fut mort. Ils s'en rendirent les dépositaires & en presserent l'impression. Un d'entr'eux (*a*) impatient de les voir éclore, adressa poëtiquement ses vœux *Libro Pinelli fidei Advocatorum Andium commisso*, & les exprima par ces quatre Vers.

(a) *Jul. Bonneau.*

G. du Pineau.

Cognitus Andinis exi mox posthume fœtus,
Tu patruos mores, tu patris ora refers,
Quid nunc tot quæris tutores, totque Patronos?
Posthume, Patronos ipse forumque doces.

2. Les Notes Latines de *du Pineau* contre celles de du Moulin parurent en 1681. avec les Œuvres de cet Auteur, par les soins de *François Pinson*, Avocat au Parlement, d'un merite distingué. Elles sont intitulées : *Ad Caroli Molinæi Notas in Decretum, Decretales Gregorii IX. sextum Bonifacii VIII. Clementinas, Extravagantes & Glossas adversaria G. D. P. Regii apud Andes Consiliarii.*

Ces Notes ont beaucoup de force & de netteté. M. *de Livonniere* dit (*a*) que *du Pineau* y corrige les excès & les méprises de *du Moulin*, & qu'étant peu inferieur à ce grand homme en tout autre genre de doc-

(a) *Preface du Comm. de du Pineau. Edition de 1698.*

trine, il étoit plus juste & plus exact que lui sur la matiere dont il s'y agit. G. DU PINEAU.

M. *Pinson* avertit dans sa Preface des Œuvres de *du Moulin* que cet Auteur s'est laissé emporter dans quelques-unes de ses notes à l'aigreur & à l'impetuosité d'un stile trop libre qui l'a rendu moins exact & moins juste qu'à son ordinaire, qu'ainsi il a fallu recourir à la judicieuse critique de *du Pineau*, comme à un correctif nécessaire. *Cum quadam Molineanæ Annotationes liberioris essent stili, & quandoque sequioris doctrinæ, eisdem cohibendis adversaria quædam Gabrielis du Pineau Senatoris Andensis correctoria adjeci.*

Le même *Pinson* dans le 4. Tome des Œuvres de *du Moulin* p. 1. fait l'éloge de *du Pineau*, & de son son fils. *Addidi notas & censuras clarissimi, justa & eruditissimi Viri G. D. P. Senatoris Andegavensis, quæ nobis subministratæ fuerunt liberaliùs à clarissimo & generosissimo viro Christophoro D. P. ejusdem filio.*

Au reste *du Pineau* s'excuse de la liberté qu'il a prise de critiquer un

G. DU PINEAU. écrivain tel que *du Moulin*, sur les instances que lui en fit une personne de distinction fort attachée à la doctrine de ce Jurisconsulte, & declare qu'il n'a entrepris son Ouvrage que pour arracher le peu d'yvraye qui se trouve mêlé dans une si abondante moisson. Voici comme il s'exprime sur ce sujet dans la Preface qui est à la tête de ses notes : *Carolus Molinæus in omni scientiarum genere apprime versatus, Juris Civilis Romani, Canonici, & Gallici callentissimus, Ecclesiæ Catholicæ per Baptismum alumnus, ab ejus sinu Novatorum ereptus infausta seditione, Notas in Juris Canonici textum & glossas publicavit, multas ex Commentatorum scriptis brevi compendio excerptas verè laudandas, alias ex libito, quasdam incogitanter, quasdam odiosè in Romanam Curiam, sed & in Ecclesiam ipsam acri stilo rubicantes; quasi lolium & zizaniam semini bono superseminans.*

Du Pineau d'accord avec *du Moulin* sur differens points qui interessent un Jurisconsulte François, comme sont les droits légitimes des

Souverains, leur indépendance pour le temporel, la superiorité des Conciles generaux au-dessus des Papes, combat vivement son adversaire quand il manque à donner de justes bornes à l'étenduë des deux puissances.

G. DU PINEAU.

Les Notes de *du Moulin* attaquoient une infinité d'articles importans. Les Conciles, les SS. Peres, l'autorité de la Tradition, la primauté du Pape, les prérogatives des Patriarchats, la Jurisdiction Episcopale y étoient souvent en butte à sa critique & à de piquantes railleries. La nécessité du Sacrement de Penitence, l'origine & l'utilité des Indulgences entenduës selon l'esprit de l'Eglise, l'invocation des Saints, la priere pour les Morts, les Rits usitez dans les Ordinations, Consecrations & Elections y souffroient de rudes assauts; *du Pineau* repousse le tout avec zele & avec succès. Ce n'est-là qu'une petite partie des points contestez par *du Moulin*, dont le détail entier conduiroit trop loin; mais on ne doit pas oublier que les Theologiens de

G. du Pineau.

Paris étant odieusement accusés d'avoir mal interpreté un fameux Canon concernant la Communion sous les deux especes, (matiere alors fort agitée) *du Pineau* prouve que les Docteurs de *Paris* l'avoient très-bien expliqué, & montre en cela, comme sur beaucoup d'autres questions, qu'il n'étoit pas moins bon Theologien qu'il étoit bon Canoniste.

Il fait voir avec autant de moderation que d'exactitude, combien *du Moulin* s'est écarté du vrai sens de plusieurs Canons, Edits & Déclarations; combien il s'est trompé dans des points interessans de la Chronologie, & qu'il a tourné en ridicule plusieurs pratiques saintes de l'Eglise, jusqu'à appeller certaines cérémonies de l'Ordination des *Observations Magiques*.

Cet Ouvrage de *du Pineau* est une sçavante Apologie de l'Eglise Catholique; on ne peut trop y admirer combien il possedoit l'Ecriture, les Canons, les Peres, l'Histoire Ecclesiastique & l'Histoire Romaine, dans un temps où l'on

n'avoit point les secours que nous avons aujourd'hui, & où les préjugez formoient des nuages qu'on ne pouvoit percer sans beaucoup de pénétration & de sagacité. G. DU PINEAU.

Son troisiéme Ouvrage si digne de voir le jour, ne parut que 54. ans après sa mort, à la honte de sa Province qui en auroit dû procurer plûtôt l'impression. C'est un Commentaire continu sur chaque article de la Coutume d'Anjou. Les Sçavans conviennent que c'est le meilleur; quoiqu'il soit de 1600. pages, il n'y a rien d'inutile. L'Auteur l'avoit écrit en Latin d'un stile très-pur, bien éloigné de la barbarie & de l'obscurité de celui de la plûpart de ceux qui ont travaillé sur les Coutumes. Mais comme il n'étoit pas juste de priver les personnes qui ne possedent pas cette langue, d'un livre si utile à ceux qui suivent le Barreau, on a voulu le mettre à la portée des simples Praticiens.

Menage (a) dit que M. *Gourreau*

(a) *Rem. sur la vie de Guill. Menage*. p. 333.

G. du Pineau. Conseiller d'*Angers* travailla à le traduire en François ; il faut qu'il n'ait pas achevé cette traduction, puisqu'il est certain que M. *de Launay* Avocat au Parlement, & Professeur du Droit François en l'Université de Paris, en traduisit la premiere partie ; & que M. *Nyvard* ancien Avocat au Parlement, homme d'une grande érudition, continua cette traduction, y mit la derniere main, & la confia en quittant le Palais à M. *Chuppé*, celebre Avocat au Parlement, qui la garda long-temps, comme une piece des plus rares de sa Bibliotheque.

L'Academie Royale d'*Angers*, à qui M. *Nyvard* en avoit fait un don, voyant que le Public demandoit avec ardeur l'impression de ce Manuscrit, prit à ce sujet les mesures nécessaires. Elle regardoit ce Commentaire comme lui appartenant, parce que ceux qui avoient travaillé à le traduire étoient de son corps. On l'imprima donc en 1698. à *Paris* chez *Coignard* en un volume *in-folio*. M. *de Livonniere*

G. DU PINEAU.

y mit une Preface, par ordre de l'Academie, dont il étoit membre; mais comme il la représentoit, il ne crut pas devoir se nommer.

L'Auteur l'avoit dedié au Présidial d'*Angers*, & à tous ses Concitoyens. Il dit dans l'Epître dédicatoire, que *son esprit n'a aucune part à cet Ouvrage, son industrie fort peu, & qu'il rend seulement au Barreau ce qu'il y a puisé, sans oser se flater de plaire à tous ses Lecteurs.* (en quoi il s'est heureusement trompé) Il ajoute que *le nom de sa patrie de timide & de peureux qu'il étoit l'a rendu hardi & courageux, quoiqu'il prétende d'avoir lieu d'apprehender les Censeurs dans une entreprise qu'il avoüe être immense.*

Loin d'avoir des Censeurs, il eut des Panegyristes, ennemis de toutes flateries. A la tête des deux éditions du Commentaire se lisent des éloges non mandiez. Ils sont en vers; un certain air simple, veridique & naturel y paroît davantage que l'art; la piece suivante peut en servir de preuve.

G. DU PINEAU.

Qui fuerat vivens Patriæ haud ignobile lumen,
Cum Juris nodos solveret Andegavi,
Legibus en patriis etiam post funera lucet,
Sic aliis lucem, sic dedit ille sibi.

C. Douſſet du Jacquelin.

Ce Commentaire eſt le Chef d'Œuvre de *du Pineau*; il contient le Droit Municipal de l'Anjou & du Maine. La methode de l'Auteur conſiſte à rapporter d'abord ſur chaque queſtion les principes du Droit commun, & les maximes generales univerſellement reçues. Il donne enſuite un precis de ce qu'en ont écrit les plus habiles Officiers ou Avocats d'*Angers* qui l'ont precédé.

De ce nombre ſont *Guillaume de Leſrat*, Seigneur de *Lancreau*, & *Pierre de la Guette*, qui après s'être ſignalez au Préſidial d'*Angers*, furent Préſidens au Parlement de Bretagne; *René Chopin* qui commenta la Coutume d'Anjou, & compoſa un Traité *de Le-*

gibus Andium municipalibus; *le Fevre* Avocat du Roy d'*Angers* ; *la Marqueraye* & *Talüau*, Avocats aux même siége ; *François Mingon*, Angevin, qui avoit donné vers l'an 1530. un Commentaire sur la Coutume d'Anjou ; mais comme remarque *Chopin* (a) *pio me hercle interpretis conatu*, *nec infelici fortassis*, *sed feliciori haud dubie*, *si commune Galliæ forum sibi proposuisset antea ludum ad discendum*, *& Francica cum Romanis scita præceptaque conjunxisset.* G. DU PINEAU.

C'est ce que *du Pineau* a heureusement exécuté sans craindre de travailler après ces grands hommes. Il y a même fait des découvertes essentielles, & a sçu donner aux anciennes un tour nouveau, qui les rend plus estimables.

Ces autoritez nettement déduites, il s'objecte les difficultez qui peuvent naître de la disposition & des termes de l'Arrêt qu'il interprete. Il employe pour les résoudre des raisonnemens solides, cite les Jugemens rendus à ce sujet, en

(a) *Præfat. Comment. p. 76. & 77.*

G. du Pineau. montre l'équité, & les confirme par les plus fameux Commentateurs; ensuite viennent ses reflexions qui sont autant de décisions au-dessus de toute critique.

Il confere exactement tous les articles de la Coutume d'Anjou, avec celles du Maine, de *Paris*, de Poitou, de Touraine, de *Loudun*, & autres, marquant leurs conformitez, diversitez, ou contrarietez; ensorte que non-seulement les deux premieres Provinces ont dans cet Ouvrage l'éclaircissement & l'interpretation de leurs Coutumes; mais toutes les autres, principalement celles qui suivent le Droit Coutumier, tirent de grands avantages de ce livre, qu'on peut appeller un Commentaire general. L'Auteur à cet égard pouvoit dire à bien des Nations ces paroles que *Chopin* (*a*) adresse aux Manceaux :

Ut vicina meis, Cenomani, Andibus arva,
Sic nostri similes colitis ritusque propinquos.

(*a*) A la fin de son *Comment. sur la Coutume d'Anjou.*

Dum patrias igitur, vestras quoque de-
stino leges
Nostris finitimas communi adscribere
charta.

G. DU PINEAU.

Du Pineau a joint à son Commentaire les décisions de *du Moulin*, qui ont rapport à la Coutume d'Anjou, & décrit les plus celebres disputes de celui-ci avec *Bertrand d'Argentré*, Commentateur de la Coutume de Bretagne. Il propose son avis, & rapporte les raisons qui le font pancher pour l'un des deux, sans prétendre accorder ni décider leurs differends. Il convient avec *Mornac* que la Jurisprudence Françoise seroit défectueuse sans *du Moulin*, mais il témoigne en même temps son estime pour d'*Argentré*, l'appellant *très-docte & fort éloquent.* Il donne le plus souvent gain de cause au premier pour qui il avoit une veneration singuliere.

On a imprimé avec le Commentaire de *du Pineau* dans le même volume de cette premiere édition, ce qu'on a pu recueillir de ses Consultations, de ses Traitez & Dis-

G. DU PINEAU. cours. Son habileté y éclate dans deux genres d'écrire si opposez, tels que la dissertation & la note, soit qu'il decide sommairement, soit qu'il traite un sujet à fond; ce qu'on apperçoit encore mieux en comparant son Commentaire avec ses Observations. Dans celles-ci il appuye ses opinions d'une multitude de preuves & de citations, au lieu que dans le Commentaire il se borne à de simples notes, qui sans une si longue suite de raisonnemens developpent le point de la difficulté. Dans l'un & l'autre de ces Ouvrages, quoique d'un genre different, regnent également une clarté, une justesse, & une solidité ausquelles on ne peut se refuser. Par tout *du Pineau* paroît profond dans le Droit Romain, dans le Droit François, les Matieres Civiles & Canoniques.

Parmi les Traitez joints aux Consultations se trouve (*a*) une dissertation que le Présidial d'*Angers* l'obligea de composer contre *du Moulin*. Celui-ci non content d'élever

(a) *Ch.* 18.

la puissance des Princes temporels au-dessus de ce qu'ils prétendent eux-mêmes, soutenoit (*a*) que l'autorité de l'Evêque de *Rome*, comme Patriarche, n'excedoit pas un territoire peu étendu, nommé par les uns Regions Urbicaires ou Suburbicaires, & reduit par quelques Ecrivains au seul district du Prefet de *Rome*. Cette opinion qui a encore ses Partisans est solidement refutée par *du Pineau*. Il montre que dès les premiers siecles le Pape en qualité de Patriarche avoit une inspection plus speciale & plus immédiate sur l'Occident que sur le reste de l'Univers. Cette dissertation a 22. pages *in-fol.* On auroit dû l'imprimer séparement du Recüeil des Ouvrages de *du Pineau*. Elle est intitulée: *Discours sur l'étenduë du Patriarchat d'Occident à Rome, au temps du premier Concile de Nicée, & qu'elles furent depuis les Provinces & Regions appellées Urbicaires & Suburbicaires.* G. DU PINEAU.

Une telle question étoit neuve, quand *du Pineau* entreprit de la dis-

(a) *Comment. in parvas datas.*

G. DU PINEAU. cuter; car quoiqu'on l'eut déja examinée, personne ne l'avoit encore approfondie. Plusieurs Sçavans, entr'autres l'illustre M. *de Marca*, ont profité de ses recherches.

En general tous les écrits de *du Pineau*, sans exception, ont été très-bien reçus, & ils méritoient cette distinction. Ainsi la premiere édition ayant été enlevée, il a fallu en faire une nouvelle qui parut en 1725. M. *de Livonniere* l'a enrichie de Remarques où il indique les changemens arrivez dans la Jurisprudence depuis la mort de l'Auteur. Il n'oublie pas les décisions sur lesquelles il est d'un avis different de notre Commentateur.

Il reconnoît avec beaucoup de modestie *n'avoir pris la liberté de le contredire, que quand il a été soutenu par des autoritez capables de le contrebalancer.* Effectivement il n'est pas surprenant que le Droit François ait essuyé certaines vicissitudes; les matieres qui le composent, à force d'être traitées & maniées s'éclaircissent, les maximes retouchées s'épurent & se perfectionnent.

Cette

Cette seconde édition est en deux volumes *in-folio*. Elle comprend tous les Ouvrages de *du Pineau*, excepté ses Notes latines sur le Droit Canon, qu'on ne peut à la verité separer de celles de *du Moulin* dont elles sont le correctif. Mais joignant le tout ensemble, ce Recueil n'auroit pas été beaucoup grossi, les Notes de *du Moulin* étant fort courtes : ainsi le Public auroit eû une collection complete des écrits de *du Pineau*, sans avoir recours aux cinq volumes de *du Moulin*, qu'on ne vend point séparement. G. DU PINEAU.

Le premier tome de la seconde édition de *du Pineau* contient son Commentaire en 1800. pages. M. *de Livonniere* y a joint des Remarques qui ont trompé le Journaliste de *Verdun* (*a*) en lui faisant attribuer le Commentaire à M. *de Livonniere*.

Le second tome renferme en 1430. pages les observations de notre Auteur, ses Consultations, ses Traitez & Discours, les décisions de *du Moulin* sur la Coutume de

(a) *Septembre* 1730. *pag.* 162.

G. du Pineau. *Paris*, avec les disputes de *Bertrand d'Argentré.*

Du Pineau a supprimé autant qu'il a pû les noms de ceux qui l'ont consulté, ce qui laisse ignorer quantité d'affaires, où il eut part. L'éloignement du faste & du l'ambition lui a fait taire ce qui pouvoit augmenter sa réputation. Il ne désignoit jamais les personnes de consideration qui s'adressoient à lui, à moins qu'il ne fut absolument nécessaire de parler de leurs dignitez pour resoudre une question. C'est uniquement par ce motif qu'il nomme dans une de ses Consultations (*a*) M. *de Charnacé*, parce que les differens emplois de ce Seigneur, qui avoit été Ambassadeur en Suede, en Allemagne & en Hollande, Conseiller d'Etat, & Gouverneur de Province, avoient donné lieu à un procès entre ses héritiers touchant la coutume qu'il falloit suivre pour le partage des meubles de ses differens domiciles.

Quelque grande & reconnue que fût la science de *du Pineau*, sa

(a) *Ch.* 15.

G. DU PINEAU.

modestie l'emporta toujours de beaucoup sur elle. S'il recevoit des applaudissemens & des lettres de de félicitation, ses parens même ne l'apprenoient que de la voix publique, & des éloges que lui donnerent plusieurs Parlemens, comme ceux de *Paris*, de *Rennes*, & autres où ses décisions étoient respectées.

C'est le témoignage que rendent encore actuellement à sa vertu les Officiers du Présidial d'*Angers*, entre autres M. *le Tourneur* Procureur du Roy, homme d'une grande integrité. (*a*) » Il est juste, dit-il, » de placer *du Pineau* au rang des » hommes illustres, puisqu'on lui » est redevable d'un si grand nombre de savantes décisions. Il ajoute » que s'estimant heureux de lui appartenir, il a fait son possible » pour contribuer à sa gloire en » cherchant des Memoires pour » composer sa vie; qu'il s'est transporté dans les cabinets de quelques Magistrats & Docteurs pour » y pouvoir recueillir quelqu'un de

(a) *Lettre du 4. Juin 1730.*

G. DU PINEAU. » de ces riches traits, que notre » illustre Auteur a pris plaisir à ca- » cher au Public dans le fond de » son cabinet; mais qu'il ne reste » plus de gens qui ayent connois- » sance de ce qui s'est passé de par- » ticulier à son sujet.

Voici ce qu'en écrit (a) M. *Boucault*, Conseiller du même Presidial, Maire d'*Angers*, Magistrat recommendable par ses lumieres & son équité. » M. *du Pineau* qui étoit » rempli d'un merite solide, ne » cherchoit point à se faire con- » noître. Cela est si vrai que le » plus beau de ses Ouvrages, dont » on retire une si grande utilité, » n'a été rendu public que depuis » 32. ans.... S'il n'avoit eû autant » de modestie qu'il en avoit, on » trouveroit une infinité de choses » avantageuses à dire de cet hom- » me illustre. Ses Ouvrages qui sont » pour nous un trésor inépuisable, » perpetueront malgré lui sa me- » moire dans la posterité.

Cela vérifie la prédiction d'un savant Angevin (b) qui parlant d'un

(a) *Lettre du 25. Avril 1730.*
(b) *François Poisson*, Avocat.

Ouvrage de *du Pineau*, disoit en 1646. G. du Pineau.

Solvere jura tuo, Pinelle, audivimus ore,
Nunc silet in dubia, te sine, lite forum.
Sortibus invitis, invito funere vives,
Quod non voce potes solvere, solvit opus.

M. *de Livonniere* a donné avec les Ouvrages de *du Pineau*, un Recueil d'Arrêts mémorables rendus pour l'Anjou : Ce sont autant de loix qui entouroient les décisions du Commentateur, en les confirmant & en interpretant comme lui la Coutume de sa Province. Ce Recueil fournit un grand nombre de reglemens entre les corps Ecclesiastiques & Laïques, Seculiers & Reguliers, des traits remarquables de l'Histoire d'Anjou, & les maximes les plus essentielles du Droit François. On y concilie les divers Arrêts, en remarquant les motifs de leur difference. Les questions qu'on y traite sont de Droit commun. On ne se contente pas de rapporter séchement l'espece des Arrêts ; la ma-

G. DU PINEAU. tiere qu'ils concernent est discutée sommairement.

M. *de Livonniere* termine ce second tome par un Traité fort utile des Marches communes d'Anjou & de Poitou. Les Commentateurs de ces Provinces limitrophes avoient examiné incidemment quelques questions singulieres par rapport à ces Marches. *Du Pineau* en a parlé plus amplement dans ses Observations. M. *de Livonniere* rend compte de ce qui a été jugé depuis sur cette matiere, & y ajoûte des Reflexions avec sa netteté & son habileté ordinaires.

Il explique après le P. *Sirmond* & M. *Baluze* le nom de *Marche*, ou *Marcha*, par celui de *Limite*, d'où est venu *Marchio* qui est l'Officier preposé pour garder les limites ; de-là vient aussi le vieux mot de *Marchis* pour Marquis. Il cite le chapitre 4. du Livre des Capitulaires de *Charlemagne* intitulé : *De Vassis Dominicis ad Marcham custodiendam constitutis.*

Ces Marches sont des Cantons situez entre l'Anjou & le Poitou, & entre le Poitou & la Bretagne.

Ce Traité marque les regles particulieres qu'il faut suivre dans les contestations qui surviennent en ces lieux, dont le fond est ordinairement commun à deux Provinces par indivis, & où souvent on est en peine de savoir quelle Coutume on doit observer.

G. DU PINEAU.

Voilà le contenu des deux Volumes de l'Edition de 1725. Elle a un avantage sur celle de 1698. en ce qu'on y a réuni les *Observations* qui avoient été imprimées en 1646. separément du Commentaire & des autres Ouvrages. Outre cela elle est enrichie de nouvelles Remarques, du Recueil d'Arrêts, & du Traité des Marches.

V. ce que dit de *du Pineau* le *Journal des Sçavans* Août 1725. *Denis Simon Bibliotheque des Auteurs de Droit*, tom. 1. p. 242. Edition de 1692. *Menage* dans la vie de *Pierre Ayrault* p. 65. & dans celle de *Guillaume Menage* p. 65. (Il est surprenant que *Pierre Taisand* l'ait oublié dans ses *Vies des Jurisconsultes*) *Pinson* 1. & 4. tomes des Œuvres de *du Moulin*. *Bayle* & *Morery Dictionnaires*.

G. DU PINEAU. Consultez sur tout les Préfaces mises à la tête du Commentaire, l'une à l'édition de 1698. l'autre à celle de 1725. Ces deux Préfaces sont de M. *de Livonniere*, quoiqu'il ne se soit pas nommé dans la premiere, comme il a été déja dit. Dans la seconde, penetré de la plus parfaite venération pour *du Pineau*, il avertit » qu'il n'a garde de » se mettre en parallele avec un » aussi excellent homme dont les » écrits sont la gloire de sa Pro- » vince, & dont l'opinion peut seule » tenir lieu de raison dans les que- » stions épineuses.

Ce témoignage est d'un grand poids, venant d'un Jurisconsulte si capable d'en juger, comme l'annoncent ses écrits, tant ceux dont nous venons de parler, que ceux qu'il a composez sur les matieres Béneficiales, les Fiefs, & les regles de Droit. Il sera toujours glorieux à *du Pineau* d'avoir eû pour éditeur & admirateur M. *de Livonniere*, qui s'est attiré l'estime des personnes les plus distinguées dans la robe, & dont un illustre Magi-

ſtrat de nos jours (*a*) a ſouvent dit qu'il falloit un ſiecle pour former un tel homme. G. DU PINEAU.

Cet article vient d'une perſonne d'eſprit & de merite, & je l'inſere ici tel que je l'ai reçu.

CLAUDE MIGNAUT.

CLAUDE *Mignaut*, Avocat du Roy au Baillage d'*Eſtampes*, & Doyen des Profeſſeurs en Droit Canon à *Paris* a voulu donner à ſon nom une terminaiſon antique en s'appellant *Minos*. Baillet n'a pû ſouffrir cette affectation. Il auroit pû lui reprocher encore d'avoir voulu déguiſer ſa patrie. Il prend par-tout à la tête de ſes Ouvrages la qualité de Dijonnois. Il eſt pourtant vrai qu'il devoit ſa naiſſance à *Talant*, qui eſt une petite ville, ou plûtôt un ancien Château des Ducs de Bourgogne, ſitué à trois quarts de lieue de *Dijon*, comme il paroît par des Di- C. MIGNAUT.

(*a*) M. l'Abbé *Pucelle*.

C. MIGNAUT. stiques françois que *Mignaut* fit en 1568. & qui ont été imprimez au-devant du *Paradoxe de la Cure de la Peste* par *Claude Fabry* Medecin, où il designe clairement sa patrie: *Minos Talentinus*, & de plus par quelques vers latins que *Philibert Colin*, Conseiller au Parlement de *Dijon* & son bon ami lui adressa avec ce titre : *Claudio Minoi Talentino* : en voici le dernier distique.

Si non sufficiant tamen hæc, majora rependam,
Confestim mittam cor, animumque meum.

D'ailleurs sur les Livres qui lui ont appartenu, j'ai vû qu'il a mis de sa main *Cl. Minois Talentini.* Cela est décisif.

Nous apprenons de la Preface latine des Commentaires de *Mignaut* sur *Alciat*, qu'il commença ses études assez tard. Ce n'est qu'à douze ans qu'il entra dans l'ancien College de *Dijon*. Ecoutons ses plaintes sur cet article : *Per septennium ferè ad inferiores relegatum scho-*

las & nodis quibus me expedire non-nisi sero admodum potui detentum con-strixit inimica & certè molesta satis conditio... Postquam Linguæ Latinæ & Græcæ, Mathematum & Philosophiæ Peripateticæ rudimenta delibassem in palæstra litteratissimi D. Baezæ (a) *Hispani... Dubius sum an ratione aliqua conqueri mihi liceat, quod fortunam non tam iniquam habuerim quam ingenium inani admodum & rusticano quodam pudore præpeditum.* Ces plaintes sur sa timidité sont repetées en d'autres endroits de ses Ouvrages. C. MIGNAUT.

Le Vasseur Principal du College de *Rheims* engagea *Mignaut* (*b*) à remplir une Chaire de Professeur dans son College, lorsqu'il y pensoit le moins, & il en exerça les fonctions pendant quatre années. Apparemment qu'il y professoit la Philosophie, car il dit qu'il commença ses leçons par l'explication du *Theages* de *Platon*. Dans la suite il expliqua tous les bons Auteurs Grecs & Latins, principalement

(a) *Louis Baza*, Espagnol, Professeur dans l'ancien College de *Dijon*.

(b) *Epistola dedicat. Emblem. Alciati.*

C. MI-
GNAUT.

ceux qui regardent l'Eloquence, la Poesie & la Philosophie Morale. Ce qu'il dit là-dessus marque le caractere d'un honnête homme plein d'une modestie peu commune.

Quelque temps après il passa dans le College de la Marche, & dans celui de Bourgogne à la sollicitation du Professeur *Fayus* qui en étoit le Principal. C'étoit son ami, & il lui a dedié la Rhetorique latine de *Talon*. Il fit l'ouverture de ses Classes le 27. Fevrier 1574. par des Discours qui furent imprimez l'année suivante.

La peste étant ensuite survenue à *Paris*, où elle dura pendant 4. années, la crainte obligea *Mignaut* à quitter cette Ville vers l'an 1578. & à se retirer à *Orleans*; il mit à profit le sejour qu'il y fit, il étudia en Droit, & ce fut apparemment après avoir pris ses degrez en cette faculté qu'il fut pourvû de la charge d'Avocat du Roy au Baillage d'*Etampes*, dont il prend la qualité dans sa traduction des Emblêmes d'*Alciat*.

Je ne sçaurois dire en quel tems

il revint à *Paris*; j'ai des preuves qu'en 1597. il étoit Doyen de la Faculté de Droit; (*a*) ce fut lui qui mit *Hugues Guijon* en possession d'une chaire de Droit Canon, & qui lui avoit donné pour cela son suffrage. (*b*) C. MIGNAUT.

Le fameux Jurisconsulte *Charles Fevret* dans l'Ouvrage en vers qu'il a intitulé, *Carmen de vita sua*, fait honneur à *Mignaut* en disant qu'en 1600. il prit sous lui à *Paris* des leçons de Droit.

—— Nostri lausque decusque soli,
Excepi Minoe legente inscripserat olim
Quod cupidis legum Justinianus opus.

(*a*) V. *pag. penult. vitæ Guyoniorum per D. de la Marre*, & les *Eloges des illustres Autunois* par *Edme Thomas*. l. 2. c. 8. MS.

(*b*) Cependant dans un discours que *Guijon* prononça en 1612. & qu'il appelle *Schola Regia Encœnia*, il fait mention de plusieurs savans-hommes qui avoient illustré la Faculté de Droit Canon, sans parler de *Mignaut* son compatriote qui l'avoit installé. Il me semble qu'il a péché en cela contre les loix de la reconnoissance.

C. MI-GNAUT. *Baillet* dans la vie d'*Edme Richer* (*a*) raconte que » *Mignaut* Pro-
» fesseur en Droit Canon, fut nom-
» mé avec *Richer*, *Nicolas Ecelain*
» Docteur en Medecine & *Jean*
» *Gallart* Procureur du College de
» *Boncourt* pour travailler à la ré-
» formation de l'Université en
» 1600. & que le 15. Septembre
» 1601. ils furent de nouveau nom-
» mez par Arrêt pour l'exécution
» du même dessein. *Georges Criton*,
» Ecossois, Professeur Royal, fit
» contre *Richer* un écrit qui avoit
» pour titre, *Paronomus*, pour insi-
» nuer que ses adversaires renver-
» soient les loix dans leurs nou-
» veaux Statuts. En 1602. *Mignaut*
» & *Richer* composerent l'*Apologie*
» *du Parlement & de l'Université*
» *contre le Paronome* du College de
» Lizieux. C'est que ces Censeurs
» vouloient que dans chaque classe
» il n'y eût qu'un Professeur. *Cri-*
» *ton* vouloit que dans le College
» de Lizieux & dans quelques
» autres, il y eût deux Professeurs

(*a*) P. 33. Il l'appelle *Minaut*, dit *Minos*.

» en Rhetorique selon un ancien » usage. *Baillet* ajoute que *Criton* » y professoit gratuitement la Rhe- » torique en second, il ne faisoit » que d'y entrer un moment; après » qu'il y étoit entré, il sortoit » pour donner la place à un autre; » & par-là il éludoit les Arrêts » de la Cour. Ces Censeurs remi- » rent en 1603. leur pouvoir entre » les mains des Commissaires nom- » mez par le Roy pour être les Cu- » rateurs de l'Université. C. MIGNAUT.

Je crois que *Mignaut* mourut peu de temps après cette députation vers 1603. *Bernard Martin* Dijonnois *fol.* 61. *variar. Lectionum* imprimées à *Paris* en 1605. loue *Mignaut* en ces termes: *magni illius Jurisconsulti memoriæ gratulari &c.* Il étoit donc mort avant l'an 1605. & dans un âge fort avancé, comme on le peut juger par les dattes de ses Ouvrages.

Ses Ecoliers l'aimoient tendrement & cherchoient à lui faire plaisir. (*a*) En 1584. son goût changea. L'étude des belles Lettres l'oc-

(a) *Oratio in Alciati Emblem.*

C. MI-NAUT. cupoit autrefois uniquement & faisoit ses délices, à present, dit-il, c'est la Philosophie; elle a pris le dessus, & me fait négliger tout le reste. La pesanteur de la vieillesse lui avoit inspiré cette inclination.

Catalogue de ses Ouvrages.

1°. Il a fait une vingtaine de Distiques latins & un Sonnet françois qui sont à la tête d'un Ouvrage de *Claude Fabry* Medecin, intitulé : *de peste curanda liber. Paris.* 1568. *in*-8°.

2°. *Eidyllium de fœlici & Christiana profectione illustrissimi Principis Caroli à Lotharingia, Marchionis Cœnomani, ad sacrum bellum in Turcos susceptum anno* 1572. *Paris.* 1572. *Dion. à Prato in*-4°. Le nom de *Minos* ne paroît pas à la tête de cette piéce; mais l'Auteur l'avoit écrit de sa main dans l'Exemplaire que possede M. le Président *Bouhier.* La traduction de ce Poëme fut imprimée la même année sous ce titre : *Discours sur la chrétienne & genereuse entreprise de Monseigneur Charles de Lorraine &c. contre le Grand Turc en* 1572. *Paris.* 1572.

Dupré

Dupré in-4°. Cette traduction qui est en vers François est de *Mignaut*, car on y trouve à la fin la même devise Grecque qu'il avoit mise au Poëme Latin. C. MIGNAUT.

3°. *Auli Persii Satyræ, præpositis argumentis, quibus Autoris mens explicatur & additis ad marginem variis lectionibus. Paris.* 1574. *ex Officina Th. Brumennii in*-4°.

4°. *Six Distiques Latins à la louange de Jacques Bourdin*, imprimez à *Paris* en 1574. au-devant des *Phrases de Manuce*, traduites en François par *Bourdin* p. 76.

5°. *De re Litteraria Orationes tres. Paris. J. Richer* 1574. & 1576. *in*-8°. Le troisiéme Discours a pour titre: *ad Alciati Emblemata laudatio*; il a été réimprimé dans plusieurs éditions des Notes de *Mignaut* sur ces Emblêmes. On le trouve à la fin de l'Edition de 1577. p. 101.

6°. Comme les Emblêmes d'*Alciat* avoient dans ce temps-là de la reputation, elles attirerent la curiosité de *Mignaut*. Un Moine de *S. Benigne* de *Dijon*, nommé *Leger*

C. MIGNAUT. *Bontems* (*a*) ſon ami, lui conſeilla de travailler à les éclaircir. Ces *Emblêmes d'Alciat avec les Notes Latines* de *Mignaut* parurent pour la premiere fois chez *Plantin* en 1574. *in*-16. Cette Edition qui eſt très-belle devoit paroître plûtôt, car l'Epître dédicatoire adreſſée à *Anne d'Eſcars* Abbé de *S.-Benigne* de *Dijon* eſt datée de *Paris* le 1. Decembre 1571. (*b*) Auſſi *Plantin* dans une Lettre Latine à l'Auteur qui eſt à la fin de l'Ouvrage s'excuſe-t-il de ce qu'il a retardé pendant trois années l'impreſſion de ces Emblêmes.

Cette premiere édition fut ſuivie de quantité d'autres. Je crois que la ſeconde eſt d'*Anvers* 1574. *in*-12. & *Ibid.* 1576. *in*-8°. *Mignaut* nous avertit qu'en 1580. *Paris* & *Anvers* en avoient déja fourni ſept ou huit éditions. J'ai tenu celles-ci.

(*a*) C'eſt celui qui en Latin prend le nom bizarre de *Leodegarius Agatho Chronius*. Ce dernier mot en Grec ſignifie *Bontems*.

(*b*) Cette piece a été retranchée dans pluſieurs Editions; je ne ſçai pas pourquoi.

Paris. Marnef. 1581. & 1583. *in*-8°. C. MIGNAUT.

Anvers. Plantin 1583. *in*-8°.

Paris. 1584. *in*-8°.

Paris. Etienne Vallet 1589. *in*-8°.

Leyde. 1591. *in*-8°. & *in*-16.

Paris. 1601. *in*-8°.

Paris J. Richer 1602. *in*-8°.

Paris. Etienne Vallet 1608. *in*-8°.

Leyde. Rapheling. 1608. *in*-8°.

Lyon. Rouille. 1614. *in*-8°. *cum locorum Græcorum explicatione.* Il y a à la fin *Notæ posteriores Minois ad Alciati Emblemata.* L'édition est bonne.

Paris. J. Richer. cum notis Fred. Morelli 1618. *in*-8°.

Padoue. cum notis Minois & Pignorii 1619. *in*-8°. & 1661. *in*-4°. Les Notes de *Mignaut* sont séparées.

Anvers. Moret 1648. *in*-12. Cette multitude d'éditions marque l'estime qu'on faisoit de notre Auteur. Il semble qu'on n'étoit pas sçavant lorsqu'on ne sçavoit pas son *Alciat* & son *Mignaut*. *Colletet* a loué *Mignaut* sur cet article p. 106. & suivantes de son *Discours de la Poësie*

C. MI-GNAUT.

Morale. Il avoue que » parmi les » Auteurs qui avoient travaillé sur » ces Emblêmes *Mignaut* ou *Mi-* » *nos* étoit le plus considerable, » puisque c'est lui qui les a enrichi » d'un docte Commentaire en Lan- » gue Latine. Le même *Colletet* a laissé d'autres témoignages de la consideration qu'il avoit pour *Mignaut*, car il en a composé la vie qu'il a placée dans son Recueil MSS. des vies des Poëtes François.

Mignaut ne se contenta pas d'avoir travaillé en Latin sur les Emblêmes d'Alciat, il voulut les mettre entre les mains du peuple, & les traduisit pour cela en Vers François avec des Notes sous ce titre: *Emblemata Andreæ Alciati J. C. Latino-Gallica. Les Emblêmes Latin-François du Seigneur André Alciat. La vie d'Alciat. La Version Françoise non encore vûe ci-devant. Paris. J. Richer* 1584. *in*-12. *La Croix du Maine* pag. 60. de sa *Bibliotheque Françoise* met 1583. C'est une faute.

Mignaut s'est fait donner dans le Privilege du Roy pour l'édition de

cette Version la qualité d'*Avocat du Roy au Baillage d'Estampes*. C'est me semble le seul endroit où il prenne cette qualité. La Préface nous apprend que » dès 1582. *Mignaut* » travailla à cet Ouvrage à heures » qu'il étoit contraint de perdre » dans un bateau, voyageant plu- » sieurs fois par occasion de ce » lieu (*Estampes*) à *Paris*, à *Cor-* » *beil*, & d'Illec à *Estampes*.... » qu'il l'a lû & relû tant de fois » que non seulement il l'a retenu » par cœur, mais qu'il en a tiré le » suc. C. MIGNAUT.

Je ne crois pas qu'il y ait une seconde édition de cette traduction.

7°. *De liberali Adolescentum institutione in Academia Parisiensi Declamationes contrariæ. An sit commodius Adolescentes extra Gymnasia, quam in Gymnasiis ipsis institui. Paris. J. Richer* 1575. *in*-8°. Ce sont les Discours qu'il fit à l'ouverture des Classes le 27. Fevrier 1574. On y voit entr'autres choses qu'il n'étoit pas content de son temperament. *Corpusculi*, dit-il, *nimia imbecillitas.*

C. MI-GNAUT. 8°. *Partitiones Oratoriæ Ciceronis certis distinctæ Capitibus & Tabulis illustratæ. Paris. Richer.* 1576. *in* 4°.

9°. *Audomari Talæi Rethorica una cum facillimis ad omnia præcepta ejusdem artis & exempla illustranda commentationibus. Paris. Ægid. Beys* 1577. *in*-4°. *Francofurt. Aubrii & Palthenius* 1582. *in*-8°. *Draudius Bibl. Class.* p. 1481. en met une édition *Francof.* 1600. *in*-8°. *Mignaut* dans le titre de ce Livre se qualifie *Regiæ Burgundionum Scholæ in Academia Parisiensi disciplinarum liberalium Doctor.*

10. *In Partitiones Oratorias Tabulæ & Syntagmata. Paris.* 1582. *in*-4°. *Francof. apud Hæredes Wechel* 1584. *in*-8°. selon *Draudius* p. 1437. Le Catalogue de la Bibliothéque de *Nicolas Heinsius* 2. partie p. 54. en met une édition à *Basle* en 1550. C'est une faute.

11. *Ausonii Griphus ternarii numeri cum explicatione. Paris. J. Richer* 1583. *in*-8°. D'autres mettent une édition *in*-4°. en 1574. Mais je crois que c'est une date aussi fausse que la forme de l'édition.

Fabricius Bibl. Lat. p. 586. met une édition en 1516. il se trompe encore & dans le titre du Livre & dans le chiffre. *Mignaut* a mis à la fin de son Commentaire, *Appendix Apologetica pro Ausonii Gripho.* C. MIGNAUT.

12. *Commentarii in Orationes Ciceronis pro Sylla & pro Marcello. Francofurti apud Hæredes Wechelii* 1584. *in*-8°. *Veronæ cum Notis Andreæ Patricii, Minois & aliorum* 1589. *in*-8°. C'est *Fabricius* qui cite cette édition p. 106. *Bibl. Latinæ.*

13. *Ausonii Eidyllia duo. Unum ad Nepotem Ausonium de studio puerili. Alterum de ambiguitate eligendæ vitæ &c. cum notis, excepta omnia ex ore docentis à studiosis aliquot in Academia Parisiensi an.* 1575. *Paris. J. Richer* 1583. *in*-8°. Dans l'Epître dédicatoire l'Imprimeur dit qu'il attend des mêmes Ecoliers d'autres Notes qu'ils ont de *Mignaut. Majorum Vigiliarum notas in Ausonii ludum septem sapientum. In XII. Cæsares. In Panegyricum. In Parentalia.* Ces piéces n'ont pourtant point paru

14. *Q. Horatii Epistolarum libri*

C. MIGNAUT. *duo & in eas Prælectiones methodicæ; quibus Artis Logicæ Analysis & Moralis doctrinæ ratio illustratur. Paris. apud Ægidium Beys* 1584. *in*-4°. L'Epître dédicatoire est de 1578. L'Auteur l'adresse à *Jean Fyot*, habile Conseiller au Parlement de *Dijon*, son intime ami. *Mignaut* estimoit cet Ouvrage plus que les autres. *Gilles Beys* qui l'a imprimé y a introduit la distinction des J & des V Consonnes d'avec les I & les U Voyelles qu'aucun Imprimeur n'avoit encore observée, & qui n'avoit paru jusques-là que dans les Ouvrages de *Ramus* qui en étoit l'inventeur.

15. *Epistolæ Arnulphi Episcopi Lexoviensis numquam antehac in lucem editæ ex Bibliotheca Odonis Turnebi Hadriani F. Paris. J. Richer* 1585. *in*-8°. Cet *Arnoult* mourut vers l'an 1181. à *S. Victor* de *Paris* V. p. 189. & suiv. des Remarques sur la vie de *Pierre Ayrault* par *Menage*. *Mignaut* dédie cet Ouvrage au fameux *Jacques Gillot*.

16. *C. Plinii secundi Novocom. Epistolarum libri X. His adjectæ No-*

la & observationes. Auctore Cl. Minoe Jurisc. Parif. J. Richer 1588. *in-*8°. assez gros & notes assez amples. Le Privilege appelle l'Auteur *Minos Jurisconsulte.* On y fait mention des *Notes sur le Panegyrique du même Pline*, elles n'ont pourtant jamais paru. Je m'étonne que *Fabricius* ne parle pas de cette édition ; elle fut faite sur de bons Manuscrits ; entr'autres sur un qui étoit dans la Bibliotheque du Chancelier *F. Olivier.* It. *Paris.* 1598. *in-*8°. *cum notis Casauboni* 1606. *in-*16. & 1608. *in-*12. Les Notes de *Mignaut* sont jointes à quelques autres éditions de ces Lettres de *Pline* données par *Casaubon. Scioppius* p. 56. de ses *Consultationes de Scholarum & studiorum ratione* recommande cette édition de *Pline*, & lui donne rang parmi les bons Livres & les Auteurs choisis.

C. MIGNAUT.

17. *Panegyricus sive Relatio pro Schola Juris Parisiensi. Paris. Drouart* 1600. & 1602. *in-*8°. C'est un Discours qu'il prononça en 1600.

18. Dans le *Parlement de Bourgogne de Pierre Palliot*, imprimé à

C. MI-GNAUT. *Dijon* en 1649. *in-fol.* p. 188. Il y a une Lettre Latine de *Mignaut* à *Philibert Colin*, Conseiller au Parlement de *Dijon* son ami, datée du 3. Novembre 1567. Celui-ci lui avoit envoyé ses Poësies pour les faire imprimer.

Dans les Manuscrits de M. de *la Marre* il y a une Lettre de *Mignaut* à M. de *Thou*, premier Président au Parlement de *Paris*. Ce Recueil est intitulé chez M. de *la Marre* *Gallorum Epistolæ*.

J'ai l'exemplaire de ses Commentaires sur les Epîtres d'*Horace* dont il fit present à M. l'Abbé *de Bussieres* en Bourgogne. Au-devant il y a cinq Distiques Latins de la façon de *Mignaut*, & écrits de sa main d'une assez belle écriture. Ces vers sont aisez, mais je ne sçaurois passer à l'Auteur une faute grossiere de quantité; la voici:

Hac tamen æquo animo, Antistes, te spero laturum.

Pasquier adresse une Lettre à *Mignaut*; elle roule sur ses Notes *in Emblemata Alciati*. Dans ses Epigrammes la 64. du 2. Livre est aussi

ad Minoem. Il est aussi parlé de lui dans les Lettres du même *Pasquier* p. 324. de l'édition d'*Avignon* 1590. C. MIGNAUT.

Le Cardinal *Bona* dans la *Censura Authorum* qui est au-devant de son Traité *de Psalmodia*, dit : *Claudius Minoes vir multæ Lectionis & eruditionis.*

V. *Bibliot. Bibliothec. Labbe p.* 27. *Doujat. Prænotiones Juris Can. p.* 641. *Konig. Bibl. vet. & nova p.* 541. ne connoissoit que les Notes de *Mignaut* sur *Alciat* & sur *Pline.*

Cet article est tiré de la Bibliotheque des Auteurs de Bourgogne par M. l'Abbé *Papillon.* V. *les Memoires de Litterature* du P. *Desmolets*, Tom. 7. p. 200.



AUGUSTE HERMAN FRANCKE.

A. H. FRANCKE.

AUGUSTE *Herman Francke* naquit à *Lubeck* le 12. Mars vieux stile 1663. Son pere *Jean Francke* étoit alors Syndic du Chapitre du Dôme de *Lubeck* & des Etats de la Principauté de *Ratzebourg*. Depuis il entra en 1666. au Service d'*Ernest le Pieux*, Duc de *Saxe-Gotha*, en qualité de Conseiller de Cour & de Justice. Sa mere s'appelloit *Anne Gloxin*, & étoit fille de *David Gloxin*, le plus ancien des Bourguemaîtres de *Lubeck*.

Le jeune *Francke* perdit de fort bonne heure son pere qui mourut à *Gotha* en 1670. Il ne laissa pas de faire de grands progrès dans les Humanitez, de sorte qu'à quatorze ans il fut jugé capable d'aller aux Universitez. Il n'y alla pas néanmoins avant l'an 1679.

Cette année-là il fut à *Erford*, & de-là à *Kiel*, où il étudia quelques années sous MM. *Kortholt* &

Morhof. En 1682. il retourna à *Gotha* & passa par *Hambourg*, où il séjourna deux mois pour se fortifier dans la connoissance de la Langue Hébraïque par le secours d'*Esdras-Henri Edzard*. Effectivement il acquit une grande connoissance de cette Langue. A. H. FRANCKE.

En 1684. il alla à *Leipsic* où il fut reçu Maître-ès-Arts l'année suivante. Pendant son séjour il y fonda, avec quelques-uns de ses amis, une espece de Conference réguliere qui subsiste encore sous le nom de *Collegium Philo-Biblicum*. Ce sont des Assemblez d'Amis qui cultivent ensemble l'étude de l'Ecriture Sainte.

A peu près dans ce temps-là il fit un voyage à *Wittenberg* où il fut reçu avec amitié par les Sçavans de cette Université.

Il jouissoit d'une pension à *Lubeck*. Ces sortes de Pensions appellées *stipendia* sont assez ordinaires parmi les Protestans d'Allemagne; elles viennent de legs ou d'autres fondations pieuses, & on les donne pour quelques années aux jeunes

A. H. FRANCKE.

gens qui ne sont pas en état de subsister par eux-mêmes.

Ses Bienfaicteurs dont il tenoit sa pension, souhaiterent qu'il allât à *Lunebourg* étudier sous M. *Sandhagen* qui étoit renommé dans son parti par rapport à l'interpretation de l'Ecriture, particulierement pour ce qui regarde l'harmonie des Evangiles & les Propheties.

Ce fut en cette Ville que le goût qu'il avoit eû dès son enfance pour la pieté, se fixa & se fortifia considerablement. Aussi avoit-il coutume d'appeller *Lunebourg* sa patrie spirituelle.

De *Lunebourg* il retourna à *Leipsic* où il fit des Leçons sur l'Ecriture Sainte; Leçons dans lesquelles il joignoit à la discussion critique du Texte sacré des Reflexions morales & pieuses. Il avoit souvent jusqu'à trois cent Etudians pour Auditeurs, & il est à présumer que la jalousie que cette affluence donna à quelques personnes, contribua du moins en quelque chose aux contradictions qu'il eut à essuyer au sujet de ses leçons & de sa methode.

Il trouva aussi de puissans ennemis à *Erfort*, où il fut appellé au Ministere l'an 1690. Ses prédications y attirerent trop de monde, & firent trop de bruit pour qu'on le laissât long-temps en repos. On interrompit bientôt le cours de son ministere, & sous pretexte qu'il troubloit le repos public, on le priva de sa charge au mois de Septembre 1691. avec ordre de sortir de la Ville dans deux jours, ce qu'il exécuta le 27. de ce mois. A. H. FRANCKE.

Après son départ d'*Erfort*, on lui adressa plusieurs vocations, mais il leur préfera les offres de l'Electeur de *Brandebourg* qui lui avoient été faites à *Erfort* le jour même qu'il avoit reçu ordre d'en sortir. Ce Prince lui donna une Chaire de Professeur des Langues Orientales & de la Langue Grecque dans la nouvelle Université de *Halle*, & le nomma Pasteur de *Glaucha* un des Fauxbourgs de cette Ville.

En 1698. il devint Professeur ordinaire en Theologie, & quitta l'année suivante la Chaire des Langues Orientales.

A. H. FRANCKE. Il avoit pour lors déja fondé une Ecole pour les enfans des Pauvres, & c'est cette école qui a produit la fameuse maison des Orphelins, dont je parlerai plus bas.

La multitude de ses occupations ausquelles il ne pouvoit suffire, l'engagea à se faire adjoindre *Jean Anastase Freylinghausen* pour le soulager dans la charge de Pasteur, & dans la direction de cette maison.

Sa santé ne laissoit pas de s'alterer, & ses forces s'épuisoient peu à peu par le travail pénible & la variété de ses fonctions; ce qui l'obligea deux fois à entreprendre des voyages en Hollande qui lui firent du bien.

Mais enfin une retention d'urine, une Paralysie, & une fievre pourprée qui l'attaquerent successivement en 1726. & 1727. le conduisirent au tombeau. Il mourut le 8. Juin 1727. âgé de 64. ans.

Il avoit épousé en 1694. *Anne-Madelaine de Wurm*, fille d'*Othon Henry de Wurm*, Seigneur de *Hopperode*, qui lui a survêcu, & dont il a eu trois enfans, *Gotthelff Au-*

guste, Professeur en Théologie & Pasteur de l'Eglise de Notre-Dame à *Halle*, une fille mariée à M. *Freylinghausen* Directeur de la Maison des Orphelins, & un fils mort dans l'enfance. A. H. FRANCKE.

Francke étoit d'une taille au-dessous de la médiocre; son air avoit quelque chose de vénerable, à quoi contribuoient les cheveux blancs qu'il portoit, & qu'il a conservez jusqu'à la fin de sa vie. Sa conversation étoit grave & douce. Il étoit naturellement éloquent, & il avoit cultivé son esprit avec soin, de sorte qu'au jugement de tous ceux qui l'ont connu, il étoit sçavant. Ses ennemis même qui l'ont accusé d'inspirer à ses Disciples des sentimens & des maximes ennemies de l'érudition, avouent qu'en son particulier il n'en étoit rien moins que dépourvû. Tous conviennent de même qu'il avoit un esprit pénetrant & une grande prudence. Outre les Langues mortes qu'il n'est pas permis à un Théologien, & particulierement à un Professeur d'ignorer, il sçavoit le François, l'Anglois & l'Italien.

A. H. FRANCKE. Il a employé tous ces talens à l'utilité publique. Le dessein d'exciter la pieté dans le cœur des hommes a paru regner dans toute sa conduite, & lorsqu'on examiné avec attention ce que ses ennemis ont dit contre lui, on s'apperçoit aisément qu'il y a beaucoup de précipitation, & peu d'équité dans la plûpart de leurs jugemens. Le nom de *Pietiste* si beau en lui-même, mais que tant de personnes confondent avec celui d'Hypocrite, & qui est maintenant en Allemagne un nom de Parti dont on se sert pour décrier ceux qu'on n'aime point, ne suffit pas pour rendre *Auguste-Herman Francke*, à qui on l'a donné, & dont il est passé à ses Disciples, suspect aux personnes impartiales.

Il se peut faire qu'il y ait parmi ceux qu'on appelle de la sorte plusieurs partisans de l'ignorance, qui déclament contre ce qui s'appelle érudition, quelques-uns qui condamnent l'ordre établi dans les Eglises Protestantes dont ils sont membres, d'autres qui affectent de

former des Assemblées à part au mépris des Assemblées ordinaires de dévotion ; enfin des Hypocrites qui cachent sous le voile de la pieté des vûes avares & ambitieuses ; mais tout cela ne peut faire tort à Francke qui n'a jamais paru être dans des dispositions semblables, & dont toutes les vûes au contraire se sont rapportées à deux points, la sanctification de ceux de sa Communion, & l'avantage de cette magnifique fondation faite par ses soins, & si connue sous le nom de *Maison des Orphelins de Halle.* Comme cette fondation a contribué plus que toute autre chose à faire un nom à notre Auteur, il est bon d'en dire ici quelque chose, d'autant plus que le recit n'en est point étranger à l'histoire de la République des Lettres.

C'est la coutume en bien des endroits que les personnes charitables assignent aux Pauvres un certain jour de la semaine, auquel ils viennent aux maisons de leurs Bienfaiteurs recevoir du pain ou d'autres aumônes. Lorsque *Francke* de-

A. H. FRANCKE.

meuroit à *Halle*, quelques-uns de ses voisins observoient cette bonne coutume, & les Pauvres passoient ordinairement de leur maison à la sienne pour implorer son secours. Il lui vint dans l'esprit de contribuer tout à la fois à leur bien spirituel & à leur soulagement temporel, & il destina les Jeudis pour leur donner un quart d'heure d'instruction, après quoi il leur faisoit distribuer quelque chose. Ceci se passa en 1694.

L'ignorance de ces Pauvres, & particulierement des enfans, l'engagea à prendre des mesures encore plus efficaces pour leur instruction. Il avoit d'abord recueilli quelques contributions charitables par semaine, mais elles diminuerent bientôt jusqu'au point de n'être presque plus rien. Pour y suppléer il s'avisa de placer dans sa maison un Tronc dont le produit étoit destiné *pour l'Instruction de la Jeunesse pauvre.* Un jour qu'une personne y eut mis tout à la fois dix florins d'Allemagne, cette somme lui parut assez considerable pour fon-

der une Ecole. Il acheta des Livres pour les enfans, & fit marché avec un pauvre étudiant pour venir enseigner les enfans deux heures par jour. Cette Ecole commença à Pasques l'an 1695. Il donna pour cela une partie de son cabinet.

A. H. FRANCKE.

Durant l'Eté de cette même année, quelques présens considerables qui lui furent envoyez, soit pour distribuer à de pauvres Etudians, soit pour l'entretien de son Ecole, l'encouragerent à continuer. Le nombre des enfans augmenta bientôt jusqu'à un tel point qu'on fut obligé de louer une chambre & peu après une seconde.

Les enfans s'instruisoient, mais hors de l'Ecole ils se dissipoient & se débauchoient. Cela fit naître à *Francke* le desir de former une maison d'Orphelins, dans un temps où il n'avoit pas le moindre fond pour cela. Une personne charitable destina à cet usage cinq cent écus, dont le revenu, sçavoir 25. écus, devoit être employé pour un Orphelin. On en présenta quatre à *Francke* pour en choisir un, mais

A. H. FRANCKE.

ne pouvant se résoudre à en renvoyer aucun, il les prit tous quatre & les plaça chez quelques personnes ausquelles il donnoit deux écus par semaine pour leur nourriture & leur éducation. A ces quatre il en ajoûta cinq autres au bout de quelques jours, & les plaça chez differentes personnes, quoiqu'il n'eut alors d'autre ressource que les 25. écus dont je viens de parler, & avant la fin de l'année 1695. il confia l'inspection de tous ces Orphelins à un Etudiant.

Quelque temps après une personne de considération lui envoya mille écus qui le mirent en état d'acheter une petite maison dans son voisinage. Il y plaça ses Orphelins au nombre de douze sous la conduite de leur Maître, & les pourvût de ce qui leur étoit nécessaire. Cela fut reglé un peu avant la Pentecôte de l'année 1696.

Bientôt après il établit deux tables pour donner à manger à de pauvres étudians, ce qui facilitoit l'instruction des Orphelins, & il acheta une seconde maison à côté de la premiere.

Telle fut le commencement de la célebre maison des Orphelins de *Halle*, dont on commença le 13. Juillet 1698. le bâtiment qui fut achevé l'année suivante, malgré toutes les difficultez de l'entreprise.

A. H. FRANCKE.

En 1707. on nourrissoit dans cette maison plus de trois cens cinquante personnes, sans compter les gages des Précepteurs & des Domestiques. En 1727. du temps de la mort de *Francke*, il y avoit deux mille cent quatre-vingt-seize jeunes gens tant dans cette maison que dans les Ecoles qui sont sous sa direction, outre cent trente Précepteurs, & on y donnoit à manger à environ six cens personnes.

Francke a composé plusieurs Ouvrages tant en Allemand qu'en Latin.

Ceux qui sont en Allemand sont principalement des Sermons ou des Livres de dévotion très-connus en Allemagne, mais dont l'énumération nous interesse fort peu. Les autres sont;

1°. Une *Défense contre les accusations intentées contre lui dans un*

A. H. FRANCKE. *Programe imprimé à Leipsic* 1691. *in*-4°.

2°. *Vestiges pleins de bénédiction de la providence, de la charité & de la fidelité de Dieu, ou Relation de la Maison des Orphelins de Glaucha, Faubourg de Halle. Halle* 1701. It. *Nouv. Edition* 1708. It. *trad. en Anglois. Londres* 1706. *in*-12. On peut voir aussi un détail de cet établissement dans une Lettre du Baron de *Caustein*, inserée dans l'*Histoire des Ouvrages des Sçavans. May* 1706. *p.* 210.

Les Ouvrages écrits en Latin sont les suivans.

3. *Manuductio ad lectionem Scripturæ Sacræ. Halæ* 1693. *in*-12. It. *Ibid.* 1700. *in*-12. It. *studio Petri Allix. Londini* 1706. *in*-8°.

4. *Observationes Biblicæ menstruæ in Versionem Germanicam Bibliorum Lutheri. Halæ* 1695. *in*-12.

5. *De Emphasibus Sacræ Scripturæ. Halæ* 1698. *in*-4°.

6. *Idea Studiosi Theologiæ. Halæ* 1712. *in*-12.

7. *Programmata. Halæ* 1712. *in*-8°.

8. *Prælectiones Hermeneuticæ. Halæ* 1712. *in*-8°. A. H. FRANCKE.

9. *Monita Pastoralia Theologica. Halæ* 1717. *in*-12.

10. *Methodus studii Theologici. Ibid.* 1723. *in*-8°.

11. *Introductio ad Lectionem Prophetarum. Ibid.* 1724. *in*-8°.

12. *Commentatio de scopo Librorum veteris & novi Testamenti. Halæ in*-8°.

13. Il a mis une longue & curieuse Préface à la tête d'une édition du Texte Grec du Nouveau Testament imprimé à *Leipsic* en 1702. *in*-8°.

V. son Elog. *Bibl. Germanique*, *tom.* 18. *p.* 123.



JEAN LE LABOUREUR.

J. LE LABOUREUR.

JEAN *le Laboureur* naquit à *Montmorenci* l'an 1623. d'un Bailli de ce lieu, dont le pere & le grand-pere avoient occupé avant lui ce poste qui fut aussi après rempli par *Louis le Laboureur* son fils, & frere de celui dont je me propose de parler.

Il commença de bonne heure à être Auteur, car à peine avoit-il dix-huit ans qu'il publia son *Recueil des Tombeaux des Personnes Illustres dont les sépultures sont dans l'Eglise des Celestins de Paris.* Ce premier Ouvrage qu'il regarda depuis comme un fruit précoce, qu'il auroit dû supprimer, fut suivi de plusieurs autres dont je parlerai plus bas.

Il étoit à la Cour en 1644. en qualité de Gentilhomme servant du Roy, lorsqu'il fut choisi pour accompagner la Maréchale de *Guebriant* en Pologne, où elle alloit conduire la Princesse *Marie de Gon-*

zague, Ducheſſe de *Nevers*, mariée au Roy *Ladiſlas IV. Le Laboureur* fit ce voyage avec cette Reine, & accompagna la Maréchale dans ſon retour. Ce voyage fut d'un an, comme on peut le voir dans la relation qu'il en a donnée. J. LE LABOUREUR.

Dès qu'il fut revenu en France, il entra dans l'Etat Eccleſiaſtique, & fut fait Aumônier du Roy. On lui donna le Prieuré de *Juvigné*, & c'eſt ſous ce titre qu'il eſt le plus connu.

Les Ouvrages qu'il publia depuis ce temps lui procurerent le titre de Commandeur de l'Ordre de *S. Michel* que le Roy lui donna en 1664. par une grace particuliere, quoiqu'il fût Eccleſiaſtique.

Son Hiſtoire de *Charles VI.* qu'il publia en 1663. eſt le dernier Livre qu'il ait donné au Public, & quoiqu'il ait vêcu encore douze ans depuis, on ne vit plus rien paroître de ſa façon.

Il mourut au mois de Juin 1675. dans ſa 53e. année. M. *Clairembaud*, Généalogiſte de l'Ordre du S. Eſprit, qui par ſon conſeil s'étoit en-

J. LE LABOUREUR. gagé dans les recherches Génealogiques des Familles a eu ses dépouilles Litteraires.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Recueil des Tombeaux des Personnes illustres dont les sépultures sont dans l'Eglise des Celestins de Paris, avec leurs éloges, Génealogies, Armes, Blasons & Devises. Paris* 1641. *in*-4°. It. *Paris* 1642. *in-fol.* Comme il acquit dans la suite de nouvelles connoissances dans l'Histoire generale & dans celle des Familles nobles, il regarda depuis ce premier essai comme une production à laquelle il n'avoit pas donné le temps de mûrir, & il en étoit si peu content qu'il l'auroit volontiers desavoué.

2. *Relation du Voyage de la Royne de Pologne, & du retour de Madame la Maréchale de Guebriant, Ambassadrice extraordinaire & Surintendante de sa conduite par la Hongrie, l'Autriche, Styrie, Carinthie, le Frioul & l'Italie, avec un Discours historique de toutes les Villes & Etats par où elle a passé, & un Traité particulier du Royaume de Pologne, de*

son Gouvernement ancien & moderne, de ses Provinces, & de ses Princes, avec plusieurs Tables Génealogiques de Souverains. Paris 1647. *in*-4°. *Le Laboureur* qui prend dans ce titre la qualité de sieur de *Bleranval*, témoigne à la fin de sa Relation qu'il l'a écrite en moins de cinq mois. Ce peu de temps qu'elle lui a couté n'empêche point qu'elle ne soit remplie de quantité de choses curieuses & agréables, & qu'elle ne lui ait fait beaucoup d'honneur. J. LE LABOUREUR.

3. *Histoire du Comte de Guébriant, Maréchal de France; contenant le recit de ce qui s'est passé en Allemagne dans les guerres contre la maison d'Autriche, depuis l'an* 1635. *jusqu'à sa mort, avec l'Histoire Généalogique de la maison des Budes. Paris* 1656. *in-fol.* Les liaisons que *le Laboureur* forma avec la Maréchale de *Guebriant* pendant son voyage de Pologne, lui firent naître sans doute la pensée d'écrire cette histoire; il l'a composée sur les Memoires de *Jean-Baptiste de Budes*, Maréchal de *Guebriant* dont il décrit la vie, & qui fut tué au mois

J. LE LABOUREUR. de Novembre 1643. sur les instructions de la Cour, sur les Lettres du Roy & des Ministres & autres piéces d'Etat. Il y a joint l'Histoire Génealogie de la maison des *Budes*, dont ce Maréchal étoit, & de plusieurs autres Familles de Bretagne qui en sont issues. Cet Ouvrage est excellent, de même que tout ce qui est sorti de la plume du même Auteur.

4. *Les Memoires de Michel de Castelnau, Seigneur de Mauvissiere, contenant les choses remarquables qu'il a vûes & négociées en France, en Angleterre, en Ecosse sous les Rois François II. & Charles IX. depuis l'an* 1559. *jusqu'au* 8. *Août* 1570. *illustrez & augmentez de plusieurs Commentaires manuscrits, & de Lettres, Négociations & autres pieces secrétes & originales, servant à donner la verité des Regnes de François II. Charles IX. & Henry III. & de la Regence de Catherine de Medicis, avec les Eloges des Rois, Princes & Personnes illustres, & l'Histoire Généalogique de la maison de Castelnau. Paris* 1659. *in-fol.* 2. *vol.* Les *Me-*

moires de Castelnau avoient déja été imprimez à *Paris* en 1521. *in*-4°. Le Laboureur en parle ainsi dans la Préface de son édition. J. LE LABOUREUR

» Je dirai en faveur de ces Me-
» moires qu'il n'y en a point de
» plus véritables, & que personne
» ne s'est mieux acquité d'un des-
» sein tel que le sien, de donner
» une connoissance parfaite des af-
» faires de la France depuis l'an
» 1559. jusqu'en 1570. Son Dis-
» cours est pur & succint, ses sen-
» timens sont beaux & justes ; on
» y voit la verité sans aucun arti-
» fice, un sçavoir sans affectation,
» & une experience sans faste &
» sans vanité. Aussi (*Castelnau*)
» est-il le seul des Historiens mo-
» dernes qu'on estime avoir moins
» de passions, & les Religionnai-
» res contre lesquels il a combattu
» & negocié, n'ont point eu de
» reproches à lui faire contre ses
» Commentaires. Il a fait part au
» Public de toutes ses connoissan-
» ces, & il n'a rien ignoré de
» tous les secrets du Gouvernement
» dont il a été dépositaire avec

J. LE LA- » *Jean de Morvilliers*, Evêque d'*Or-*
BOUREUR. » *leans.*

» Leur beauté y a fait trouver » un défaut, c'est qu'il les ait un » peu trop abregé & qu'il ne les » ait pas poursuivi plus avant. Mais » comme son dessein n'étoit que » de former le jugement de son fils, » il s'est contenté de toucher les » choses pour lui en donner une » connoissance certaine, malgré les » differentes Histoires qui les ra- » content diversement, & d'ail- » leurs il a eu tant d'horreur du » massacre de la *Saint Barthelemy*, » que ne pouvant parler de cette » barbarie, sans en découvrir les » véritables motifs, & sans com- » prendre dans la complicité d'une » si cruelle conjuration des personnes » vivantes de la premiere dignité, » il aima mieux en demeurer au » terme de sa Décade qui finit à » la paix le 8. Août 1570.

» J'ai choisi cet abregé, conti- nue *le Laboureur*, afin de donner » sous le nom de Commentaires & » d'Additions la verité en original » de trois Regnes fort embrouillez, » &

» & encore plus confusément écrits
» selon la passion des Auteurs. J. LE LABOUREUR.

C'est aussi en effet un des plus excellens Livres pour l'Histoire de ce temps-là. *Le Laboureur* l'entreprit à la priere de *Jacques*, Marquis de *Castelnau* Marêchal de France, petit-fils de *Michel de Castelnau*, qui le pressa si fort, à ce qu'il dit, d'y travailler, qu'il l'acheva en moins de deux ans, mais qui n'eut pas cependant le plaisir de le voir achevé, étant mort le 15. Juillet 1659 & le Livre n'ayant paru qu'à la fin de cette année.

Cette édition de *le Laboureur* qui est très-recherchée, est devenue extrêmement rare, & elle fut poussée à la vente de la Bibliotheque de M. *Colbert* jusqu'à 180. livres.

5. On prétend, & le P. *le Long* est de ce sentiment, que les deux derniers tomes des *Memoires de Sully* qui furent imprimez à *Paris* en 1662. *in-fol.* l'ont été par les soins de M. *le Laboureur.*

6. *Histoire de Charles VI. Roy de France, écrite par les ordres & sur les Memoires & les avis de Guy de Monceaux & de Philippe de*

J. LE LA-BOUREUR. *Villette, Abbez de Saint Denys, par un Auteur contemporain Religieux de leur Abbaye, contenant tous les secrets de l'Etat & du Schisme de l'Eglise, avec les interêts & le caractere des Princes de la Chretienté, des Papes, des Cardinaux, & des principaux Seigneurs de France, traduite sur le Manuscrit Latin tiré de la Bibliotheque de M. le Président de Thou par M. J. le Laboureur, & par lui-même illustrée de plusieurs Commentaires tirez des Originaux de ce Regne, avec un Discours succint des vies & mœurs, & de la Génealogie & des Armes de toutes les personnes illustres du temps mentionée en cette Histoire & en celle de Jean le Fevre, Seigneur de S. Remy, pareillement contemporain qui y est ajoutée, & qui n'avoit point encore été vûe. Paris* 1663. *in-fol.* 2. *vol. Le Laboureur* commença à travailler à la traduction de l'Histoire de *Charles VI.* peu de temps après qu'il a été fait Prieur de *Juvigné*, & il l'entreprit par le Conseil de *Pierre Dupuy*, Garde de la Bibliotheque du Roy. Cette traduction étoit fort difficile à cause

de la latinité de l'Auteur qui est si rude & si peu réguliere qu'il n'auroit pû , dit-il , la traduire , s'il n'avoit été fort instruit des affaires de ce regne. Il en fit d'abord une traduction litterale ; mais après l'avoir bien examinée, il la travailla de nouveau. Il déclare dans sa Préface qu'il s'est rendu plus sujet à l'esprit qu'aux paroles de son Historien , & proteste en même temps qu'il ne lui a prêté que des termes pour ses pensées, afin de le faire parler à la mode., & qu'il n'a rien ajoûté du sien que les sommaires des Chapitres. Il croit que cet Historien qui ne s'est pas nommé, est *Benoît Gentien* ; il ne trouve du moins personne à qui on puisse donner cet Ouvrage avec plus de vraisemblance. La traduction de *le Laboureur* devoit être *illustrée de plusieurs Commentaires tirés des Originaux de ce Regne*, comme il paroît par le titre qu'il lui a donnée ; il marque même dans son introduction à l'Histoire de *Charles VI.* qu'ils devoient être en deux volumes *in-fol.* & il en donne le

J. LE LABOUREUR.

J. LE LABOUREUR. plan au même endroit. Cependant il ne les a point publiez, & si l'on en juge par ceux qu'il a faits sur les *Mémoires de Castelnau*, on ne sçauroit trop les regréter, puisqu'il dit qu'il y faisoit entrer une bonne partie d'un travail de plus de vingt années en lectures & en Recueils de Manuscrits. On a seulement de lui à la tête du premier volume, des *Mémoires pour servir d'introduction à l'Histoire du Regne de Charles VI.* & une *Histoire particuliere des quatre Princes Gouverneurs du Royaume, pendant la minorité de ce Prince*, qui sont *Louis de France*, Duc d'Anjou, depuis Roy de Sicile, *Jean* Duc de Berry, *Philippe* Duc de Bourgogne, & *Louis II.* Duc de Bourbon, avec des *Tables Genealogiques de tous les descendans du Roy Charles VI.*

L'Histoire de l'Anonyme qui est excellente & très-exacte finit à l'an 1416. Pour suppléer à la fin du regne de *Charles VI.* qui y manque, *le Laboureur* y a joint celle de *Jean le Fevre*, sieur de *S. Remy*, Roy d'Armes de *Philippe* Duc de Bour-

gogne, Comte de Flandres qui s'étend depuis l'an 1408. jusqu'à la mort de *Charles VI.* en 1422. Comme elle passe légerement sur les premieres années, & qu'elle ne commence à s'étendre davantage qu'en 1411. elle peut être regardée comme un supplément de la précedente. J. LE LABOUREUR.

Le Laboureur marque dans un avis qui est à la fin de l'Histoire de *Jean le Fevre*, que quoique cet Auteur l'ait continué jusqu'en 1435. il ne la donne pas néanmoins toute entiere, parce qu'il en garde la suite, pour un autre dessein, où elle tiendra, dit-il, d'autant mieux sa place, qu'il y a quantité de choses fort singulieres qui me donneront lieu d'y ajouter diverses piéces très-curieuses pour continuer mes illustrations. C'étoit un nouvel engagement qu'il a contracté envers le Public, mais auquel il n'a pas satisfait.

7. *Tableaux Génealogiques des seize quartiers de nos Rois depuis S. Louis jusqu'à present, des Princes & Princesses qui vivent, & de plusieurs des*

J. LE LABOUREUR *Seigneurs du Royaume. Paris* 1683. *in-fol.* Cet Ouvrage contient le nom & les armes de près de huit cens Familles de ce Royaume. Le P. *Menestrer* qui l'a publié, y a joint pour le rendre plus utile, un *Traité de l'origine, de l'usage & de la pratique des Lignes & des Quartiers.*

8. *Discours de l'origine des Armoiries. Paris* 1684. *in*-4°.

9. *Reponse au Libelle intitulé : Bons Avis sur plusieurs mauvais.* 1650. *in*-4°. On fait dire à *Guy Patin* dans le *Patiniana* qu'il croit que l'Auteur de cette Reponse est M. *le Laboureur*, que l'Auteur du Libelle intitulé *Bons avis sur plusieurs mauvais Avis* 1650. *in*-4°. est de *Matthieu de Morgues sieur de S. Germain*, & que toutes ces deux piéces ne valent rien.

10. *Histoire de la Pairie de France in-fol.* Le Manuscrit original de cet Ouvrage qui n'est pas imprimé, se conserve dans la Bibliotheque du Roy.

Louis le Laboureur frere aîné de *Jean*, dont je viens de parler, Bail-

ly de *Montmorency*, mort en ce lieu le 21. Juin 1679. a été aussi Auteur, mais d'un ordre bien inferieur. On a de lui quelques Poësies Françoises, & d'autres Ouvrages semblables qui sont peu connus maintenant. Il ne sera pas inutile d'en donner ici la liste. J. LE LABOUREUR.

1. *Les victoires du Duc d'Anguien en trois divers Poëmes. Paris* 1647. *in*-4°.

2. *Charle-Magne, Poëme Héroïque. Paris* 1664. *in*-8°. It. *Ibid.* 1666. *&* 1687. *in*-12.

3. *La Promenade de S. Germain. Paris* 1669. *in*-12. avec une vignette de *S. le Clerc.*

4. *Avantages de la Langue Françoise sur la Latine. Paris* 1669. *in*-12.

Claude le Laboureur, Prevôt de l'Abbaye de l'*Isle-Barbe-lès-Lyon*, leur oncle, s'est aussi fait connoître par quelques Ouvrages qu'il a publiez, tels sont :

1. *Notes & corrections faites sur le Breviaire de Lyon. Lyon* 1643. *in*-8°. Cet Ouvrage fut critiqué par *Besian Arroy*, Théologal de l'E-

J. LE LABOUREUR glise de *Lyon*, dans son *Apologie pour l'Eglise de Lyon contre les Notes & prétendues corrections sur le nouveau Breviaire de Lyon. Lyon* 1644. *in*-8°. Mais ce ne fut pas là la seule contradiction qu'il procura à son Auteur, qui ayant parlé, en le présentant à l'Archevêque de *Lyon*, assez indiscrétement du Chapitre de son Eglise, se vit en bute à ses persécutions, dont il ne put se mettre à couvert qu'en résignant sa Prevôté.

2. *Les Mazures de l'Abbaye de l'Isle-Barbe-lès-Lyon, ou Recueil historique de tout ce qui s'est fait de plus mémorable dans cette Eglise, avec le Catalogue de ses Abbez. Premiere partie contenant les Réguliers. Lyon* 1665. *in*-4°. *Seconde partie contenant les Abbez Séculiers. Paris* 1681. *in*-4°. *Suites des mêmes Mazures contenant les Génealogies & Preuves de la Noblesse de ceux qui ont été reçus dans cette Abbaye. Paris* 1682. *in*-4°. Cet Ouvrage est estimé. *Besian Arroy* qui avoit déja écrit contre lui, semble n'avoir composé une autre histoire de cette Abbaye que

pour le critiquer encore. Elle est intitulée : *Brieve & devote Histoire de l'Abbaye de l'Isle-Barbe. Lyon* 1668. *in*-12. J. LE LABOUREUR.

3. *Discours de l'origine des Armes & des termes usitez pour l'explication de la Science Héraldique. Lyon* 1658. *in*-4°.

4. *Epître Apologetique de C. L. L.* (*Claude le Laboureur*) *pour le Discours de l'origine des Armes, contre les Lettres de C. F. Menestrier. in*-4°.

5. *Histoire Génealogique de la Maison de Sainte Colombe, & autres Maisons alliées. Lyon* 1673. *in*-8°.

Voyez le huitiéme Memoire du P. *le Long* à la fin de la Bibliotheque *Historique de la France*.



JEAN GERBAIS.

J. GERBAIS.

JEAN *Gerbais* naquit vers l'an 1629. à *Rupois*, Village du Diocese de *Reims*. Il vint faire ses études à Paris, & les fit avec beaucoup de succès par la seule vivacité de son esprit, ses dispositions naturelles suppléant aux secours que la modicité de sa fortune ne lui permettoit pas de tirer des autres.

Comme il se destinoit à l'Etat Ecclesiastique, il se mit sur les bancs & fit sa licence en Sorbonne; mais après l'avoir faite, il fut quelque temps sans prendre le bonnet de Docteur qu'il ne reçut qu'en 1661. à l'âge d'environ 32. ans.

Son mérite lui procura l'année suivante 1662. une Chaire de Professeur Royal en Eloquence dans le College Royal.

Le Clergé de France le choisit ensuite à la place de *Nicolas le Maître*, nommé à l'Evêché de *Lombez*, & mort en 1661. pour travailler à l'édition des Reglemens du Clergé touchant les Reguliers, avec les Commentaires de M. *Hallier*. Cet

Ouvrage qui parut en 1665. lui procura l'année d'après une pension de six cens livres que l'Assemblée generale du Clergé lui donna sur la représentiation de M. *Gondrin*, Président de cette Assemblée, qui remontra qu'ayant succedé au dessein de M. *Hallier*, il étoit juste qu'il succeda aussi à la pension que le Clergé lui faisoit. J. GERBAIS.

Depuis ce temps-là M. *Gerbais* composa plusieurs Ouvrages, & tout le reste de sa vie s'est passée dans le travail & dans l'étude.

Il mourut le 14. Avril 1699. âgé de 70. ans ou environ. Il avoit l'esprit vif, le raisonnement fort, beaucoup de délicatesse & de pénétration. C'est le jugement que M. *du Pin* porte de cet Auteur.

Il a laissé par son Testament une somme pour entretenir deux Boursiers dans le College de *Reims*, dont il avoit été fait Principal.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Ordinationes universi Cleri Gallicani circà Regulares condita, primum in Comitiis generalibus anni* 1625. *renovata & promulgata in Comitiis anni* 1645. *cum Commentariis Francis-*

J. GERBAIS. *ti Hallier Doctoris Theologi & Professoris olim Regii apud Sorbonam, ac deinceps Episcopi Cabellicensis, editæ in lucem jussu Cleri Gallicani opera Joannis Gerbais. Paris.* 1665. *in*-4°. Ces Reglemens sur les Reguliers & les Commentaires qui les accompagnent ont été réimprimez dans le sixiéme volume des Actes du Clergé publiez en 1716. par les soins de MM. d'*Orsanne* & *le Merre.*

2. *Dissertatio de causis majoribus ad caput Concordatorum de causis cum appendice quatuor Monumentorum quibus Ecclesiæ Gallicanæ libertas in retinenda antiqua Episcopalium judiciorum forma confirmatur. Paris* 1679. *in*-4°. It. *Lugduni* 1685. *in*-4°. It. *Paris.* 1691. *in*-4°. *Gerbais* entreprit cet Ouvrage par ordre du Clergé à qui il le présenta manuscrit en 1670. On ne jugea pas cependant à propos de le publier alors, & on le conserva dans les Archives du Clergé jusqu'à l'an 1679. qu'il en sortit enfin pour paroître au jour. Le but de l'Auteur est de montrer que les Causes majeures ne doivent pas être portées en premiere instance au S. Siege, mais qu'elles doivent être aupara-

vant examinées & jugées par les Evêques de la Province. Ce Livre déplut à la Cour de *Rome* & le Pape *Innocent XI.* donna le 18. Decembre 1680. un Bref par lequel il condamna la doctrine qui y est contenue comme Schismatique, suspecte d'héresie, & injurieuse au S. Siége. Les Commissaires de l'Assemblée du Clergé de 1681. donnerent ainsi leur avis sur ce Bref. J. GERBAIS.

» Le profond respect que nous avons » pour le S. Siége & pour la personne de notre très S. P. le Pape » nous ayant obligé à chercher ce » qui a pû porter sa Sainteté à le » faire expedier, nous avons crû » que certaines expressions qui ont » échappé à l'Auteur, occupé à refuter les objections qu'on oppo» soit à une si sainte Police, ont » donné lieu à cette censure. Ainsi » nous sommes persuadez qu'après » avoir loué l'application dudit sieur » *Gerbais* & son zéle à défendre ces » deux maximes qui sont si impor» tantes à l'Eglise de France, l'As» semblée doit lui ordonner de fai» re travailler à une seconde édi-

J. GERBAIS.

» tion de son Livre, dans laquelle » il corrigera ce qui sera marqué » par les Commissaires qui ont lû » & examiné son Livre avec une » grande application. Ces corrections se firent effectivement dans les éditions suivantes, ainsi il faut avoir la premiere, si on veut connoître les véritables sentimens de l'Auteur. Au reste les Journalistes des Sçavans firent de grands éloges de cet Ouvrage, lorsqu'il parut. » Si » nous ne nous étions pas, disent-ils, » imposé la loy de ne louer aucun » Auteur, nous pourrions dire sans » flater celui-ci qu'il n'a pas seu- » lement rendu considerable cet Ou- » vrage par son sçavoir & par son » zéle pour la conservation des Pri- » vileges de l'Eglise Gallicane, mais » encore par la méthode & l'arran- » gement des Matieres, & par la » clarté & la pureté du stile qui » peuvent faire passer ce Livre pour » un modéle de la belle & noble » maniere de traiter les dogmes & » les questions de Théologie & du » Droit Canonique.

3. *Traité pacifique du pouvoir de*

l'Eglise & des Princes sur les empêchemens du mariage, avec la pratique des empêchemens qui subsistent aujourd'hui. Paris 1690. in-4°. It. 2. édition. Paris 1696. in-4°. Les Traitez de M. de Launoy & de Dominique Galesio, Evêque de Ruvo dans le Royaume de Naples sur le Mariage, ont donné occasion à celui de M. Gerbais sur le même sujet. M. de Launoy soutenoit que les Princes seuls ont droit d'établir des empêchemens de mariage, & que l'Eglise ne peut le faire que du consentement des Princes. Dominique Galesio suivoit un sentiment tout opposé; il dépouilloit les Princes de ce droit pour l'attribuer uniquement à l'Eglise. M. Gerbais prend un milieu entre ces deux sentimens en rendant le pouvoir d'établir des empêchemens de mariage commun à l'Eglise & aux Princes, mais il lui est arrivé ce qui arrive d'ordinaire aux Conciliateurs; les temperamens dont il s'est servi n'ont pas plû à tout le monde; M. Boileau s'est même proposé de le refuter dans le Traité qu'il publia sur cette matiere en 1691.

J. GERBAIS. 4. *Lettre d'un Docteur de Sorbonne à une Personne de qualité au sujet de la Comedie. Paris* 1694. *in*-12. Cettre Lettre est contre le P. *Caffaro*, Theatin, qui avoit fait un écrit en faveur de la Comedie; M. *Gerbais* le refute ici avec beaucoup de force.

5. *Lettre d'un Docteur de Sorbonne à un Benedictin de la Congrégation de S. Maur, touchant le Pecule des Religieux faits Curez ou Evêques. Paris* 1695. *in*-12. Le P. *Gardeau*, Chanoine Regulier de *Ste Geneviéve*, Prieur-Curé de *S. Etienne du Mont* à *Paris*, étant mort en 1694. il y eut un procès entre les Marguilliers de cette Eglise, & l'Abbé & les Religieux de *Sainte Geneviéve* au sujet de sa succession, que les uns & les autres prétendoient leur appartenir. M. *Gerbais* consulté sur cette affaire prit le parti des Marguilliers, & écrivit cette Lettre où il s'est proposé de prouver que le pecule des Religieux faits Curez appartient à la Fabrique & aux Pauvres de la Paroisse où ils ont fait les fonctions Curiales.

6. Seconde Lettre d'un Docteur de Sorbonne à un Religieux Benedictin touchant le pecule des Religieux faits Curez ou Evêques. Paris 1695. *in*-12. Un Chanoine Regulier de *Sainte Geneviéve* ayant composé une Réponse à la premiere Lettre de M. *Gerbais*, on la lut dans le Conseil de l'Abbaye de *Sainte Geneviéve*, mais les Superieurs la trouvant trop vive & trop remplie de personnalités ne permirent pas à l'Auteur de la publier. Il s'en répandit cependant des copies, dont une étant tombée entre les mains de M. *Gerbais*, il crut devoir y repondre, comme il le fit effectivement par cette seconde Lettre. J. GERBAIS.

7. *Troisiéme Lettre à un Benedictin touchant le pecule des Religieux faits Curez ou Evêques. Paris* 1698. *in*-12. Les deux Lettres précedentes ont été réimprimées avec cette troisiéme qui tend à refuter un Livre du P. *Louis-François du Vau*, alors Professeur en Theologie dans l'Abbaye de *Sainte Geneviéve*, écrit contre lui sous le titre de *Dissertation sur le pecule des Religieux Cu-*

J. GERBAIS. *rez, sur leur dépendance du Superieur Regulier, & sur l'antiquité de leurs Cures Regulieres. Paris 1697. in-12. 2. tom.* Cette derniere Lettre fut refutée à son tour dans deux Ouvrages qui parurent séparement, l'un intitulé : *Reflexions sur les Ouvrages de M. Gerbais, Docteur de Sorbonne, touchant l'état des Curez Chanoines Reguliers, Paris 1699. in-12.* attribué au P. *Chartonnet* Chanoine Regulier ; l'autre qui a pour titre : *Reponse à la troisiéme Lettre de M. Gerbais sur le pecule des Religieux faits Curez ou Evêques par le P. du Vau, Chanoine Regulier. Paris 1699. in-in-12.* La mort de M. *Gerbais* arrivée cette année mit fin à cette dispute.

8. *Lettre d'un Docteur de Sorbonne à une Dame de qualité touchant les dorures des habits des femmes, où l'on examine si la défense que S. Paul a faite aux femmes Chrétiennes de se parer avec de l'or, ne doit passer que pour un conseil. Paris 1696. in-12.* M. *Gerbais* prétend que cette défense n'est pas seulement de conseil, mais de précepte.

9. *Traité du célebre Panorme touchant le Concile de Basle, mis en François par M. Gerbais. Paris 1697. in-8°. Panorme* étant au Concile de *Basle* y composa ce Traité qui tend à prouver que ce Concile avoit droit de déposer le Pape *Eugene IV.* — J. GERBAIS.

10. *Lettre de l'Eglise de Liege au sujet d'un Bref de Pascal II. mis en François par M. Gerbais. Paris 1697. in-8°.* Le Bref contre lequel est écrite la Lettre de l'Eglise de *Liege*, est adressé à *Robert* Comte de Flandres pour l'exhorter à poursuivre à main armée les Liégeois fidéles à l'Empereur *Henry IV.* leur légitime Souverain, & les Ecclesiastiques de cette Ville y sont traitez d'excommuniez & de faux Clercs.

Cet Article est extrait de la Bibliotheque des Hommes illustres de Bourgogne par le P. *le Pelletier*, Chanoine Regulier de l'Abbaye de *S. Jacques* de *Provins.*

V. *du Pin, Bibl. des Auteurs Ecclesiastiques.*

DANIEL SENNERT.

D. SENNERT.

DANIEL *Sennert* naquit à *Breslau* le 25. Novembre 1572. de *Nicolas Sennert* Cordonnier de cette Ville & de *Catherine Helman*.

Ses parens n'oublierent rien pour le bien élever, & quoiqu'il eut eû le malheur de perdre son pere à l'âge de treize ans, sa mere continua à le pousser dans ses études, excitée à cela par les progrès qu'il y faisoit.

Il ne commença cependant ses études Académiques qu'à l'âge de plus de vingt ans, car ce fut en 1593. qu'on l'envoya à *Wittemberg* pour y faire sa Philosophie, à laquelle il s'appliqua pendant 4. ans. Au bout de ce temps il fut fait Maître-ès-Arts le 3. Avril 1597.

Il étudia ensuite en Medecine dans l'Université de la même Ville, & parcourut pour s'y perfectionner celles de *Leipsic*, de *Jêne* & de *Francfort sur l'Oder*. Suffisamment instruit dans la Théorie, il alla en

1601. à *Berlin* pour y apprendre la pratique. Mais il ne demeura pas longtemps dans cette Ville ; les Lettres de ses amis le rappellerent à *Wittemberg*, où il fut reçu Docteur en Medecine le 10. Septembre de la même année. D. SENNERT.

Il songeoit à retourner dans sa patrie, lorsque *Jean Jessen* Professeur en Medecine dans cette Ville, voulant se démettre de son emploi, engagea *Sennert* à le demander, & le sollicita même pour lui auprès de l'Electeur de Saxe qui le lui donna.

Il en prit possession le 15. Septembre 1602. ayant été alors aggregé au nombre des Professeurs, & l'a conservé jusqu'à sa mort pendant l'espace de 35. ans.

Il fut le premier qui introduisit dans l'Université de *Wittemberg* l'étude de la Chymie dont il connoissoit l'utilité, quoiqu'il n'ignorât pas l'abus qu'on en pouvoit faire.

Il s'aquit une grande réputation par ses écrits & par son habileté dans la pratique. Les malades re-

D. SENNERT. couroient à lui de toutes parts, & il ne refusoit à personne son assistance ; il n'exigeoit jamais rien pour ses peines, se contentant de prendre ce qu'on lui présentoit, encore rendoit-il aux pauvres ce qu'ils lui donnoient. La peste fut plus de sept fois à *Wittemberg* pendant qu'il y professa, mais jamais il ne songea à en sortir, & ne refusa même de visiter les malades.

L'Electeur de Saxe qu'il guérit d'une grande maladie l'an 1628. le mit au nombre de ses Medecins ordinaires, & lui laissa cependant la liberté de demeurer à *Wittemberg*. Plusieurs personnes de la premiere considération se servirent heureusement de ses remedes & de ses conseils dans leurs maladies. *Nicolas Sapieha* grand Porte-Enseigne de Lithuanie ne sçachant que faire pour rétablir sa santé, s'adressa aux Medecins de *Padoue*, qui, si l'on en croit *Auguste Buchner*, lui conseillerent de se mettre entre les mains de *Sennert*. Suivant cet avis il fit un voyage à *Wittemberg*, d'où il s'en retourna guéri.

La peste qu'il avoit si souvent évitée l'attaqua enfin, & il en mourut le 21. Juillet 1637. dans sa 65. année. D. SENNERT.

Il avoit été plusieurs fois Doyen du College de Medecine, & six fois Recteur de l'Université, ce qui étoit sans exemple.

Il a été marié trois fois. Il épousa en premieres nôces le 25. Fevrier 1603. *Marguerite Schaton*, fille d'*André Schaton*, Docteur & Professeur en Medecine à *Wittemberg*, qu'il perdit en 1624. Deux ans après, c'est-à-dire le 22. Août 1626. il se remaria à *Helene Baver*, fille de *Gregoire Baver*, Docteur en Medecine & veuve de *Jerôme Trostius*, Bourgeois de *Dresde*, & Hôte de l'Aigle noire. Il épousa en troisiémes nôces en 1633. *Marguerite Cramer* qui étoit aussi veuve.

Il n'a eû des enfans que de sa premiere femme qui lui en a donné sept, cinq garçons & deux filles, dont trois seulement étoient vivans lorsqu'il mourut; *André* qui a été Professeur en Langues Orientales à *Wittemberg*; *Michel* Mede-

D. SENNERT. cin, & *Marguerite* mariée à *Laurent Babts*, Medecin de l'Electeur de Saxe. *Daniel* son aîné étoit mort en 1631. âgé de 28. ans à *Padoue* où il pratiquoit la Medecine.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Quæstionum Medicarum controversarum liber, cui accessit Tractatus de Pestilentia. Witteberga* 1609. & 1610. *in*-8°.

2. *Epitome naturalis scientiæ. Witteberga* 1618. 1624. 1633. *in*-8°. It. *Francofurti* 1650. *in*-8°. It. *Amstelodami* 1651. *in*-12.

3. *Auctuarium Epitomes Physicæ. Witteberga* 1635. *in*-8°.

4. *De Chymicorum cum Aristotelicis & Galenicis consensu & dissensu liber. Witteberga* 1619. *in*-8°. It. *Ibid.* 1629. *in*-4°. It. *Francofurti* 1655. *in*-4°. Il y a dans ces deux éditions *in*-4°. un *Appendix de constitutione Chymiæ.*

5. *Institutionum Medicinæ libri V. Witteberga* 1611. *in*-4°. *Editio secunda auctior. Ibid.* 1620. *in* 4°. *Tertia Editio. Ibid.* 1628. *in*-4°. It. *Ibid.* 1644. & 1667. *in* 4°. It. *Witteberga & Lugd. Bat.* 1633. *in*-8°. *Christophe*

stophe *Winckelman* a reduit cet Ouvrage de *Sennert* en Tables; *Tabulæ Institutionum Medicinæ Dan. Sennerti. Witteberga* 1636. *in fol.* It. *Parif.* 1637. *in-fol.* D. SENNERT.

6. *De Febribus libri IV. Witteberga* 1619. *in* 8°. It. *Ibid.* 1628. & 1653. *in*-4°. On a joint à cette derniere édition *Fasciculus Medicamentorum contra pestem.* It. *Lugd.* 1627. *in*-8°. On trouve à la fin de celle-ci le Traité de *Sennert de Dysenteria.* It. *Paris* 1633. *in*-4°. It. *Genevæ* 1647. *in*-8°.

7. *Epitome institutionum Medicinæ, & librorum de Febribus. Wittebergæ* 1634. *in*-12. & 1647. *in*-8°. It. *Lugduni* 1635. *in*-12. It. *Amstelodami* 1644. *in*-12. Je ne sçai si cet Abregé des Institutions de la Medecine est le même que celui qui a paru sous ce titre : *Compendium institutionum Medicarum Danielis Sennerti disputationibus XVII. in illustri Academia Lipsiensi propositum à Georgio Mochingero Art. Med. D. Patavii* 1631. *in*-12. It. *multo quam antea emendatior & Indice auctior. Parif.* 1631. *in*-12.

D. SENNERT. 8. *De Scorbuto Tractatus, cui accesserunt ejusdem argumenti Tractatus & Epistolæ Balduini Ronsei, Johannis Echtii, Joannis Wierii, Johannis Langii, Salomonis Alberti, Matthæi Martini. Witteberga* 1624. *in*-8°. It. *Francofurti* 1654. *in*-4°. It. *Jenæ* 1661. *in*-4°.

9. *Medicinæ practicæ liber primus. Witteberga* 1628. 1631. 1636. *in*-4°. It. *Lugduni* 1629. *in*-8°.

— *Liber secundus. Witteberga* 1629. & 1640. *in*-4°.

— *Liber tertius. Ibid.* 1631. & 1648. *in*-4°.

— *Liber quartus. Ibid.* 1632. & 1649. *in*-4°. avec un Traité *de Infantium curatione.*

— *Liber quintus. Ibid.* 1634. *in*-4°.

— *Liber sextus. Ibid.* 1635. *in*-4°.

10. *De Dysenteria Tractatus. Witteberga* 1629. *in*-8°.

11. *De Arthritide Tractatus, cui accessit Tragopodagra Luciani, seu de laudibus Podagræ. Witteberga* 1631. & 1653. *in*-4°.

12. *Hypomnemata Physica I. de*

rerum naturalium principiis. II. De occultis qualitatibus. III. De Atomis & Mistione. IV. De generatione viventium. V. De spontaneo viventium ortu. Francofurti 1635. & 1636. *in-*8°. La liberté que *Sennert* prit dans cet Ouvrage & dans quelques autres de contredire les anciens, lui suscita des adversaires ; mais rien ne fut plus mal reçû que ce qu'il avança sur l'origine des Ames. Il croyoit que l'ame étoit dans la sémence avant l'organisation, & que c'est elle qui forme cette Machine admirable que nous appellons corps vivant. Quant à l'ame des bêtes, il prétendoit qu'elle n'étoit point matérielle, ni produite de la matiere, sans vouloir cependant qu'elle fût immortelle comme celle de l'homme. Il avoit aussi une opinion assez singuliere sur la cause des Métaux & des Mineraux dont il attribuoit la formation à des Etres intelligens & spirituels. *Jean Freitag* Medecin, & Professeur en Philosophie à *Groningue*, attaqua avec beaucoup de vivacité son sentiment sur l'ame des Bêtes, qu'il traita de D. SENNERT.

D. SENNERT. blasphême & d'impieté dans un Livre qu'il publia sous ce titre : *Detectio & solida refutatio novæ sectæ Sennerto-Paracelsicæ recens in Philosophiam & Medicinam introductæ, quâ antiquæ veritatis oracula, & Aristotelicæ ac Galenicæ doctrinæ fundamenta convellere & stirpitus eruderare moliuntur Novatores. Amstelodami* 1636. & 1637. *in*-8°. Mais *Freitag* ne s'y borne pas à ce seul point, il y attaque aussi *Sennert* sur plusieurs autres de ses sentimens, qui trouverent un défenseur en la personne de *Jean Sperlingen*, dont on a plusieurs Ouvrages composez en sa faveur.

13. *Paralipomena cum præmissa methodo discendi Medicinam, Tractatus posthumus. Accesserunt in fine vita Autoris, & judicia clarorum virorum super eodem, ejusque scriptis. Witteberga* 1642. *in*-12.

14. *Methodus discendi Medicinam publicè anno* 1636. *Witteberga prælecta, jam autem Johannis Magiri notis illustrata. Marpurgi* 1672. *in*-12.

15. *De benè vivendi beatèque moriendi ratione Meditationes. Witteberga* 1636. *in*-12.

16. *De Fungis læsarum partium corporis humani Observatio.* Dans le Livre intitulé : *Guilielmi Fabricii Hildani Observationum & Curationum Chirurgicarum Centuria secunda. Genevæ* 1611. *in*-8°. *pag.* 127. D. SENNERT.

17. *Epistola in qua dubia nonnulla circa probationem Acidularum Schvvalbacensium moventur, ob laborem probationis nondum peritus finitum orta*, inserée dans un Livre d'*Helvicus Dietericus* sur cette matiere ; intitulé : *Responsa Medica &c. Francofurti* 1631. *in*-4°.

18. *Epistola de Fermentatione Platonica*, inserée dans le Livre qui a pour titre : *Antonii Guntheri Billichii Thessalus in Chymicis redivivus. Francofurti* 1639. & 1643. *in*-8°. de même que dans celui d'*Herman Conringius de sanguinis generatione & motu naturali. Amstelodami* 1646. *in*-8°.

19. *Epistola ad Joannem Sperlingen* dans le Livre de cet Auteur intitulé : *Defensio Tractatus de origine formarum pro D. Daniele Sennerto contra D. Johannem Freitagium. Witteberga* 1638. *in*-8°.

D. SENNERT. 20. *De Unguento Armario* dans le *Theatrum sympatheticum. Noriberga* 1662. *in*-4°.

Tous les Ouvrages de *Sennert* ont été imprimez plusieurs fois ensemble en trois volumes *in-fol.* à *Paris*, à *Lyon* & à *Venise*. La derniere édition & la plus ample est celle de *Lyon* de l'an 1676. en six volumes *in-fol.*

V. sa vie à la tête du Recueil de ses Œuvres. Son Oraison funebre prononcée le 25. Juillet 1638. à *Wittemberg* par *Auguste Buchnerus*, & inserée dans la premiere Decade des *Memoriæ Medicorum Hennengi Witten. Freher Theatrum Vir. Doct. Bayle Dictionnaire.*



GUILLAUME HOMBERG.

GUILLAUME *Homberg* naquit le 8. Janvier 1652. à *Batavia* dans l'Isle de *Java*. *Jean Homberg* son pere étoit un Gentilhomme Saxon, originaire de *Quedlimbourg*, qui dès sa jeunesse avoit perdu tout son bien dans la guerre des Suedois en Allemagne. Quelques-uns de ses parens avoient eû soin de son éducation. Ce qu'il apprit de Mathematiques le mit en état d'aller chercher fortune au service de la Compagnie Hollandoise des Indes Orientales. Il parvint à avoir le commandement de l'Arsenal de *Batavia* & se maria avec la veuve d'un Officier, nommé *Barbe van-Hedemar*. De quatre enfans qui vinrent de ce mariage, M. *Homberg* fut le second. G. HOMBERG.

Son pere pour l'avancer dans le service le fit Caporal d'une Compagnie dès l'âge de 4. ans. Il eut bien voulu le faire étudier, mais les chaleurs excessives & perpetuelles du climat

G. HOMBERG. ne permettant pas beaucoup d'application ni aux enfans, ni même aux hommes faits, il ne put se satisfaire en ce point. Au reste il est bon de remarquer que le corps profite ordinairement de ce que perd l'esprit. M. *Homberg* avoit une sœur qui fut mariée à huit ans & mere à neuf.

Son pere ayant quitté les Indes, & le service de la Compagnie Hollandoise, alla à *Amsterdam* où il demeura pendant plusieurs années avec toute sa famille. M. *Homberg* parut être dans son véritable air natal, lorsqu'il fut dans un pays où il pouvoit étudier. La vivacité naturelle de son esprit lui fit regagner bien vîte le temps qu'il avoit perdu jusques-là.

Il étudia en Droit à *Jêne* & à *Leipsic*, & en 1674. il fut reçû Avocat à *Magdebourg*. Quoiqu'il se donnât sincerement à sa profession, les choses naturelles commencerent bientôt à attirer ses regards & à interesser sa curiosité. Il alloit chercher des plantes sur les montagnes, s'instruisoit de leurs noms

& de leurs proprietez, & la nuit G. HOM-
il observoit le cours des Astres, BERG.
& apprenoit les noms & la disposition des differentes constellations. Il devenoit ainsi Botaniste & Astronôme, sans y penser, & en quelque maniere malgré lui, parce qu'il s'engageoit toujours dans ces sciences plus qu'il ne vouloit.

Il poussa assez loin son étude des Plantes, & dans le même temps il se fit un globe céleste creux en façon de grande lanterne, où à la faveur d'une petite lumiere placée au-dedans on voyoit les principales étoiles fixes emportées du même mouvement dont elles paroissent l'être dans le Ciel.

Otto Guericke, Bourguemaître de *Magdebourg*, étoit alors fameux par ses experiences du vuide & par l'invention de la Machine Pneumatique. M. *Homberg* s'attacha à lui pour s'instruire dans sa Physique experimentale, & cet habile homme, quoique fort misterieux, ou lui révela ses secrets en faveur de son genie, ou ne put les dérober à sa pénetration.

G. HOMBERG.

Les amis de M. *Homberg* qui le voyoient s'éloigner du Barreau toujours de plus en plus, songerent à le marier pour le fixer dans cette profession ; mais résolu à être maître de lui-même, il se mit à voyager & alla d'abord en Italie.

Il s'arrêta un an à *Padoue* où il s'appliqua à la Medecine & particulierement à l'Anatomie & à la Botanique. A *Boulogne* il travailla sur la pierre qui porte le nom de cette Ville, & lui rendit sa lumiere dont le secret étoit presque perdu. A *Rome* il se lia particulierement avec *Marc-Antoine Celio*, Gentilhomme Romain, Mathématicien, Astronôme & Machiniste qui réussissoit fort bien à faire de grands verres de Lunettes. Il s'y appliqua avec lui, & y trouva de quoi exercer les lumieres de son esprit, & son adresse à operer. Il ne negligea pas la Peinture, la Sculpture, & la Musique, dans lesquelles il se rendit assez connoisseur pour pouvoir s'en faire un mérite.

D'Italie il vint en France pour la premiere fois, & il ne manqua

pas d'y chercher la connoiſſance & de s'y attirer l'eſtime des Sçavans. Il paſſa enſuite en Angleterre où il travailla quelque temps avec M. *Boyle* dont le Laboratoire étoit une des plus ſçavantes Ecoles de Phyſique.

G. HOMBERG.

De-là il retourna en Hollande où il ſe perfectionna encore dans l'Anatomie ſous M. *Graaf*, après quoi il alla rejoindre ſa famille qui demeuroit alors à *Quedlimbourg*. Quelque temps après il alla prendre à *Wittemberg* le degré de Docteur en Medecine.

Ses parens vouloient qu'il ſongeât à l'utile, & que puiſqu'il étoit Medecin, il ſe mît en état de tirer du profit de cette qualité ; mais ſon goût particulier le portoit à acquerir de nouvelles connoiſſances. Il voulut voir encore les Sçavans de l'Allemagne & du Nord, & comme il avoit déja un fond conſiderable de curioſitez Phyſiques, il ſongea à en faire commerce, & à s'en procurer de nouvelles par des échanges.

Les Phoſphores faiſoient alors

G. HOMBERG. du bruit. *Christian-Adolphe Balduinus* & *Kunkel*, Chimiste de l'Electeur de Saxe, en avoient trouvé un different & un nouveau chacun de leur côté, & M. *Homberg* les alla chercher. Il vit *Balduinus* le premier, & trouva son Phosphore fort beau & de la nature de la pierre de Boulogne, quoiqu'un peu plus foible en lumiere. Il l'acheta par quelqu'autre experience, mais il falloit avoir celui de *Kunkel* qui avoit beaucoup de réputation. Il trouva *Kunkel* à *Berlin*, & par bonheur celui-ci avoit fort envie d'avoir le petit homme d'*Otto Guericke* qui se cache dans un tuyau quand le temps doit être pluvieux, & qui en sort quand il doit faire beau. Le marché fut bientôt conclu entre les deux curieux, & M. *Homberg* donna le petit Homme pour le Phosphore. C'étoit le Phosphore d'urine présentement assez connu.

Les Metaux avoient touché particulierement la curiosité de M. *Homberg* qui alla voir ensuite les Mines de Saxe, de Bohême, de Hongrie & de Suede.

Le Roy de Suede alors regnant venoit d'établir à *Stokolm* un Laboratoire de Chimie. M. *Homberg* y travailla avec M. *Hierna*, premier Medecin du Roy, & il eut le plaisir de contribuer beaucoup aux premiers succès de ce nouvel établissement. On s'adressoit souvent à lui, ou pour lui demander des décisions sur des difficultez qui partageoient les plus habiles, ou pour l'engager à des recherches qu'ils n'osoient entreprendre, & les Journaux de *Hambourg* de ces temps-là, imprimez en Allemand, sont pleins de Mémoires qui venoient de lui.

G. HOMBERG.

Son pere souhaitoit avec passion qu'il terminât enfin ses courses sçavantes, & qu'il revînt se fixer dans son pays où il avoit dessein de le marier pour l'y arrêter davantage. Mais l'amour des sciences & de la liberté l'emporta encore du fond du Nord en Hollande, & de Hollande en France, où il vit les Provinces qu'il n'avoit pas vûes dans son premier voyage.

Ces retardemens impatientoient son pere qui lui faisoit tous les

G. HOMBERG.

jours de nouvelles instances pour hâter son retour. Enfin il étoit prêt à lui obéir, & le jour de son départ de France étoit arrivé, lorsque M. *Colbert* l'envoya chercher de la part du Roy. Ce Ministre lui fit, pour l'arrêter, des offres si avantageuses que M. *Homberg* demanda un peu de temps pour prendre son parti, & prit enfin celui de demeurer.

Sa plus forte raison étoit que la pratique familiere aux Protestants de lire tous les jours un Chapitre de l'Ecriture Sainte lui avoit rendu fort suspecte l'Eglise Protestante dans laquelle il étoit né, & qu'il se sentoit fort ébranlé pour rentrer dans l'Eglise Catholique, ce qu'il fit en 1682.

L'année suivante il perdit M. *Colbert*, & de plus il fut deshérité par son pere pour avoir changé de Religion.

Il entra en grande liaison avec M. l'Abbé de *Chalucet*, depuis Evêque de *Toulon*, fort curieux de Chimie. M. *Homberg* y étoit trop habile pour aspirer à la pierre Phi-

losophale, & trop sincere pour entêter personne de cette vaine idée. G. HOMBERG.
Mais un autre Chimiste, avec qui il travailloit chez le Prélat, voulant convaincre l'incrédulité de son Associé, lui donna en pur don un lingot d'or prétendu Philosophique, mais toujours de bon or qui valoit bien quatre cens francs, tromperie qui, comme il l'avoüoit, lui vint alors assez à propos.

Des raisons particulieres l'engagerent quelque temps après, c'est-à-dire en 1685. à aller pour la seconde fois à *Rome*. Il y porta toute sa recolte du Nord, & l'y mit à profit par une pratique de Medecine peu connue en ce pays-là & heureuse.

Il revint à *Paris* au bout de quelques années, & tant de connoissances qu'il avoit acquises, ses Phosphores, une Machine Pneumatique de son invention plus parfaite que celle de *Guericke* & que celle de *Boyle* qu'il avoit vûe à *Londres*, les nouveaux Phénomenes qu'elle lui produisoit tous les jours, des Microscopes de sa façon très-sim-

G. HOMBERG. ples, très-commodes & très-exacts, autre source inépuisable de Phénomenes, une infinité d'opérations rares ou de découvertes de Chimie, lui donnerent bientôt une des premieres places entre les premiers Sçavans.

M. l'Abbé *Bignon* ayant eû en 1691. la direction de l'Académie des Sciences y fit entrer M. *Homberg*, & lui donna le Laboratoire de l'Académie, & par là une entiere liberté de travailler en Chimie sans inquiétude.

M. le Duc d'*Orleans* qui se livroit au goût & au talent qu'il avoit pour les sciences, ayant voulu entrer dans les mysteres de la Chymie & de la Physique experimentale, prit en 1702. M. *Homberg* auprès de lui en qualité de son Physicien, & lui donna une pension & un Laboratoire le mieux fourni & le plus superbe que la Chymie eut jamais eû.

Ce Prince ayant aussi fait venir d'Allemagne la même année ce grand Miroir ardent convexe qui est si connu, M. *Homberg* s'en servit

vit pour faire un grand nombre d'experiences entierement nouvelles. G. HOMBERG.

L'an 1704. ce même Prince le choisit pour son premier Medecin. Ce choix n'étoit point encore déclaré, lorsqu'on vint offrir à M. *Homberg* de la part de l'Electeur Palatin, & même d'une maniere très-pressante, des avantages plus considerables que ceux même qui l'attendoient. Mais son attachement pour M. le Duc d'*Orleans* ne lui permit pas de les accepter. Un autre attachement d'une espece differente s'y joignit encore. Il songeoit à se marier, & y songeoit depuis si long-temps, que l'amour seul, sans une forte estime, n'eût pas produit tant de constance.

En devenant premier Medecin de M. le Duc d'*Orleans*, il tomboit dans le cas d'une des Loix de l'Académie des Sciences, qui porte que toute charge, demandant résidence hors de *Paris*, est incompatible avec une place d'Académicien pensionnaire. Il déclara nettement que s'il étoit reduit à opter, il se

G. HOMBERG. déterminerait pour l'Académie, mais le Roy le jugea digne d'exception ; ainsi il conserva les deux postes en même temps.

En 1708. il se maria & épousa *Marguerite-Angelique Dodart*, fille de M. *Dodart* Medecin, pour qui il avoit été si constant.

Quelques années après il devint sujet à une petite dissenterie qu'il se guérissoit, & qui revenoit de temps en temps. Le mal s'augmenta toujours, & il en mourut le 24. Septembre 1715. âgé de 63. ans.

Quoiqu'il fut d'une complexion foible, il étoit fort laborieux, & d'un courage qui lui tenoit lieu de force. Outre une quantité prodigieuse de faits curieux de Physique rassemblez dans sa tête & présens à sa mémoire, il avoit de quoi faire un sçavant ordinaire en Histoire & en Langues. Il sçavoit même de l'Hebreu. Son caractere d'esprit est marqué dans tout ce qu'on a de lui, une attention ingénieuse surtout qui lui faisoit faire des observations où les autres ne voyent rien, une adresse

extrême pour démêler les routes qui menent aux découvertes, de la ſingularité dans ſes expériences. Sa maniere de s'expliquer étoit ſimple, mais méthodique & préciſe, ſoit que le François fût toujours pour lui une langue étrangere, ſoit que naturellement il ne fut pas abondant en paroles, il cherchoit ſon mot preſque à chaque moment, mais enfin il le trouvoit. Il n'a point publié de corps d'Ouvrage. On trouve ſeulement dans l'Hiſtoire de l'Académie des Sciences pluſieurs Mémoires de ſa façon qui ſont tous ſinguliers, curieux & intereſſans, & dont je vais donner la liſte. G. HOMBERG.

1. *Maniere de faire le Phoſphore brûlant de Kunkel.* Année 1692.

2. *Diverſes expériences du Phoſphore.* Ibid.

3. *Réflexions ſur differentes Végetations Métalliques.* Ibid.

4. *Maniere d'extraire un ſel volatile mineral en forme ſéche.* Ibid.

5. *Reflexions ſur l'experience des larmes de verre qui ſe briſent dans le vuide.* Ibid.

G. HOMBERG.

6. *Experiences sur la glace dans le vuide.* An. 1693.

7. *Experiences du ressort de l'air dans le vuide.* Ibid.

8. *Experience de l'Evaporation de l'eau dans le vuide avec des réflexions.* Ibid.

9. *Experiences sur la germination des Plantes.* Ibid.

10. *Observations de la difference du poids de certains corps dans l'air libre & dans le vuide.* Ibid.

11. *Observation curieuse sur une infusion d'antimoine.* Ibid.

12. *Reflexions sur un fait extraordinaire arrivé dans une Coupelle d'or.* Ibid.

13. *Nouveau Phosphore.* Ibid.

14. *Observation sur la quantité exacte des sels volatiles acides, contenus dans les differens esprits acides.* An. 1699.

15. *Essais pour examiner les sels des Plantes.* Ibid.

16. *Observations sur cette sorte d'insectes qui s'appellent ordinairement Demoiselles.* Ibid.

17. *Essais sur les injections Anatomiques.* Ibid.

18. *Observations sur la quantité des Acides absorbez par les Alcalis terreux.* An. 1700. G. HOMBERG.

19. *Observations sur les dissolvans du Mercure.* Ibid.

20. *Observations sur les huiles des Plantes.* Ibid.

21. *Sur l'Acide de l'Antimoine.* Ibid.

22. *Observations sur le rafinage de l'argent.* An. 1701.

23. *Observations sur quelques effets des fermentations.* Ibid.

24. *Observations sur les Analyses des Plantes.* Ibid.

25. *Observations sur les sels volatils des Plantes.* Ibid.

26. *Essais de Chimie.* An. 1702.

27. *Observations faites par le moyen du verre ardent.* Ibid.

28. *Essai de l'Analyse du souffre commun.* An. 1703.

29. *Observations sur un battement de veines semblable au battement des Arteres.* An. 1704.

30. *Suite des Essais de Chimie, Article 3. Du Souphre principe.* An. 1705.

G. HOMBERG. 31. *Observation sur une dissolution de l'Argent.* Année 1706.

32. *Observations sur le fer au verre ardent.* Ibid.

33. *Suite de l'Article 3. des Essais de Chimie, du Souphre principe.* Ibid.

34. *Eclaircissement touchant la vitrification de l'or au verre ardent.* An. 1707.

35. *Observations sur les Araignées.* Ibid.

36. *Memoire touchant les Acides & les Alcalis.* An. 1708.

37. *Suite des Essais de Chimie. Article 4. Du Mercure.* An. 1709.

38. *Observations touchant l'effet de certains Acides sur les Alcalis volatils.* Ibid.

39. *Observations sur les matieres sulphureuses & sur la facilité de les changer d'une espece de souffre en un autre.* An. 1710.

40 *Memoire touchant les Vegetations artificielles.* Ibid.

41. *Observations sur la matiere fecale.* An. 1711.

42. *Phosphore nouveau, ou suite*

des observations sur la matiere fecale. Ibid. G. HOMBERT.

43. *Observations sur l'Acide qui se trouve dans le sang & dans les autres parties des animaux.* Deux Memoires. An. 1712.

44. *Maniere de copier sur le verre coloré les Pierres gravées.* Ibid.

45. *Observation sur une séparation de l'or avec l'argent par la fonte.* An. 1713.

46. *Observation sur une sublimation de Mercure.* Ibid.

47. *Observations sur des matieres qui penetrent & qui traversent les Metaux sans les fondre.* Ibid.

48. *Memoire touchant la volatilisation des sels fixes des Plantes.* An. 1714.

V. son Eloge dans l'*Histoire de l'Académie des Sciences.* An. 1715.



ELIZABETH-SOPHIE CHERON.

E. S. CHERON

ELIZABETH-*Sophie Cheron* naquit à *Paris* le 3. Octobre 1648. de *Henri Cheron*, Peintre originaire de la Ville de *Meaux*, qui s'étoit mis en réputation par quelques Portraits, & qui professoit la Religion Calviniste, & de *Marie le Febvre* qui étoit Catholique.

Son talent pour la Peinture se déclara de si bonne heure qu'à l'âge de sept ans elle enseignoit déja le dessein à une Eleve de trente ans, & qu'elle fit à onze un Ouvrage qui surpassoit ceux de son pere.

Son pere lui avoit inspiré la Religion qu'il professoit, mais un voyage qu'elle fit à l'Abbaye de *Joüarre* ne contribua pas peu à la lui faire abandonner. Elle n'avoit encore que quatorze ans, lorsque sa mere la mena à cette Abbaye pour y peindre l'Abbesse & quelques Pensionnaires de considération qui y demeuroient. M. de *la Réa-*

de,

ſte, Gentilhomme Anglois, qui s'y étoit retiré après la mort du Roy d'Angleterre *Charles I.* à qui il étoit attaché, & qui de zélé Proteſtant étoit devenu zélé Catholique, commença alors ſa converſion par les doutes qu'il lui fit naître ſur ſa Religion; lorſqu'elle fut de retour à *Paris*, M. *de Pouſſé*, Curé de *S. Sulpice*, acheva de la gagner, & après une année d'épreuve elle fit ſon abjuration chez Madame de *Miramion* où elle demeura quelque temps.

E. S. CHERON.

La fuite de ſon pere, & l'état où il laiſſa ſa mere & ſes ſœurs, accablées de dettes, la déterminerent enſuite à revenir auprès de ſa mere. Le gain qu'elle faiſoit changea bientôt la ſituation de ſa famille, les dettes furent payées, & ſa mere ſe fit un bien aſſez conſiderable. Mais elle le mit ſous ſon nom, & après s'être emparé du prix des travaux de ſa fille, elle eut la dureté de refuſer de lui en faire part & même de lui faire dans la ſuite payer le loyer d'une maiſon rebâtie à ſes dépens.

E. S. CHERON. Mademoiselle *Cheron* malgré ce traitement injuste conserva pour sa mere les régards dûs à la meilleure & à la plus tendre mere. Aussi bonne sœur que fille, elle n'oublia rien pour l'éducation de ses sœurs & de son frere qui a été depuis Peintre célebre en Angleterre.

Sa sensibilité pour ses amis & pour ses Domestiques ne fut pas moindre que celle qu'elle eut pour sa famille. M. *Soleras* qui avoit été son maître de Luth étant tombé dans une indigence d'autant plus cruelle qu'elle étoit jointe à la vieillesse & à l'infirmité, elle le reçut dans sa maison, & eut soin de lui jusqu'à la mort. Elle a eu la même génerosité pour des Domestiques qui n'étoient plus en état de lui rendre service.

Son habileté dans la Peinture est assez connue ; elle réussissoit parfaitement bien, sur tout à peindre des femmes ; mais elle ne se bornoit pas à faire des Portraits, elle a fait voir dans des Tableaux d'Histoire un grand goût de dessein & une grande intelligence du

clair-obscur. Au reste elle avoit embrassé toutes les manieres de peindre, & elle réussissoit également bien en huile, en migniature & en émail; elle gravoit même & de bon goût. Son mérite en ce genre lui procura en 1672. une place d'Académicienne dans l'Academie de Peinture & de Sculpture établie à *Paris*. E. S. CHERON.

La Musique à laquelle elle s'étoit beaucoup appliquée l'auroit distinguée dans le monde, si la réputation qu'elle s'étoit acquise par la Peinture n'eut fait oublier les heureuses dispositions qu'elle avoit pour cet Art.

J'y joins encore la Poësie qui est celui de tout ses talens que je dois le plus considerer ici. C'est par-là qu'elle s'est fait connoître dans la République des Lettres, & qu'elle a mérité une place dans l'Academie des *Ricovrati* de *Padoue* qui lui en envoya en 1699. les Patentes dans lesquelles cette Academie lui donne le surnom d'*Erato*.

Elle mourut le 3. Septembre 1711. avec tous les sentimens de

E. S. CHERON. pieté qu'on pouvoit attendre d'une personne qui comptoit pour rien tous les talens de l'esprit au prix des vertus chrétiennes. Elle étoit alors âgée de 63. ans.

Elle avoit épousé M. *le Hay*, dont elle n'a point eu d'enfans. Elle a laissé deux illustres Eleves, *Anne* & *Ursule de la Croix*, niéces de son mari.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Essai des Pseaumes & Cantiques mis en vers & enrichis de figures. Paris* 1693. *in-8°. pp.* 115. Mlle *Cheron* prit la peine d'apprendre l'Hébreu pour mieux entrer dans le sens des piéces qu'elle vouloit traduire, & les Journalistes de *Trevoux* assurent qu'elle a fait plus qu'elle ne prétendoit, qu'elle est encore entrée dans l'esprit de ceux qui en sont les Auteurs, & que nulle traduction n'a mieux conservé le sublime des Pseaumes. Les figures qui l'accompagnent ont été dessinées & gravées par *Louis Cheron* son frere.

2. *Le Cantique d'Habacuc & le Pseaume* 103. *traduits en vers Fran-*

çois avec des Estampes qui en représentent le sujet. Paris 1717. *in*-4°. Les applaudissemens que Mlle *Cheron* reçut de toutes parts à l'occasion de son *Essai des Pseaumes* &c. l'engagerent à pousser plus loin un travail si édifiant ; c'est ce qui a produit cette nouvelle traduction que M. *le Hay* son mari a donnée au public. E. S. CHERON.

3. *Traduction d'une Ode Latine, ou Description de Trianon. Paris* 1696. *in*-8°. L'Auteur de l'Ode Latine est M. l'Abbé *Boutard* ; c'est une des plus excellentes piéces qui soit sortie de sa plume, & c'est pour cette raison que Mlle *Cheron* a cru devoir la mettre en vers François.

4. *Les Cerises renversées*, *Poëme Héroïque* en trois Chants avec la *Batrachomyomachie d'Homere* en *vers François* par M. *Boivin. Paris* 1717. *in*-8°. Le talent de Mlle *Cheron* pour la Poësie, & la beauté de son imagination se font sentir dans ce badinage ingénieux dont la Fable est réguliere, & les descriptions naturelles & vives.

5. *Livre à dessiner composé de tê-*

E. S. CHERON. *tes tirées des plus beaux Ouvrages de Raphaël, gravé par M. le Hay. Paris* 1706. *in-fol.* Je ne cite cet Ouvrage, qui n'est pas proprement de mon ressort, qu'à cause d'une Préface qui est à la tête, & où Me *le Hay* s'exprime avec une simplicité pleine de noblesse.

Il ne sera pas hors de propos de rapporter ici quatre vers de M. l'Abbé *Bosquillon*, destinez à mettre sous le portrait de notre Sçavante.

De deux talens exquis l'assemblage nouveau
Rendra toujours Cheron *l'ornement de la France*,
Rien ne peut de sa plume égaler l'excellence
Que les graces de son pinceau.

V. son *Eloge par M. Fermelhuis, Docteur en Medecine. Paris* 1712. *in*-8°. & l'Abregé de la Vie des Peintres de M. *de Piles*, 2. édition.



JEAN BUGENHAGEN.

JEAN *Bugenhagen* naquit à *Wollin*, ville de Poméranie, nommée autrefois *Julin* le 24. Juin 1485. d'une des premieres familles du lieu. J. BUGENHAGEN.

Il commença ses études dans sa patrie, & alla les continuer à *Grypswald* où il fit sa Philosophie.

A l'âge de 20. ans il se trouva en état d'enseigner les autres, & fut chargé du soin d'une Ecole à *Treptow*. Sa bonne méthode dans l'instruction de ses Disciples & l'attention qu'il avoit de les former à la piété lui en attirerent un grand nombre, & rendirent son Ecole célebre.

Ses amis lui trouvant du talent pour la prédication, le solliciterent d'entrer dans l'état Ecclesiastique; il suivit leur conseil & se fit ordonner Prêtre. Depuis ce temps il se donna avec beaucoup d'ardeur à la Prédication, & y réussit. Il entreprit aussi alors son Histoire de la Poméranie dont je parlerai plus bas.

J. BUGENHAGEN. En 1520. *Othon Slutovius*, Inspecteur de l'Eglise de *Treptovv*, chez qui logeoit *Bugenhagen*, ayant reçu de *Leipsic* le Livre de *Luther de captivitate Babylonica*, le lui donna à lire; mais à peine en eut-il parcouru quelques pages, qu'il s'écria qu'il y avoit eú jusques-là bien des héretiques, mais qu'il n'y en avoit jamais eû de plus dangereux que l'Auteur de ce Livre. Cela auroit dû lui en faire abandonner entiérement la lecture, il ne laissa pas cependant de le lire, il y prit goût, l'erreur s'insinua peu-à-peu dans son esprit, & passant d'une extrémité à une autre, il en vint jusqu'à dire que tous les hommes étoient aveugles, & qu'il n'y avoit que *Luther* qui vît clair & qui connût la vérité.

Ainsi il fut bientôt séduit & contribua à en séduire d'autres. Plusieurs embrasserent à *Treptovv* les nouveaux dogmes, & les troubles que ce changement commença à causer engagerent *Erasme Mandvvel*, Evêque de *Camin*, dont dépendoit *Treptovv*, à y mettre or-

dre pour empêcher le mal d'aller plus loin. J. BUGENHAGEN.

Bugenhagen appréhendant alors de se voir inquiété, sortit en 1521. de la Pomeranie pour aller à *Wittemberg* trouver *Luther* qu'il désiroit fort de voir, & qu'il vit effectivement, étant arrivé en cette Ville peu de temps avant que *Luther* en partit pour aller à la Diéte de *Vormes.*

L'année suivante 1522. il fut fait Ministre de l'Eglise de *Wittemberg*, emploi dont il s'est acquitté avec beaucoup d'application & de zéle pendant l'espace de trente-six ans, c'est-à-dire jusqu'à sa mort.

Son zéle ardent pour la propagation du Luthéranisme le fit choisir en differentes occasions pour le porter en divers Royaumes. Peu de temps après sa promotion au Ministere, il fut appellé à *Hambourg* où il fit des reglemens sur la discipline & sur l'ordre qui devoit s'observer dans la vocation des Ministres. Il alla faire la même chose à *Lubec* en 1530.

En 1537. *Christiern III.* Roy de

J. BUGENHAGEN. Dannemarc le fit venir pour reformer les Eglises Danoises suivant la confession d'*Augsbourg*. Ce fut lui qui récita toutes les prieres au Couronnement de ce Prince qui se fit le 12. Août de cette année ; quelques jours après il établit sept Surintendans à la place des sept Evêques de ce Royaume, & mit par-tout des Ministres.

Il contribua aussi au retablissement de l'Université de *Copenhague* dont il fut Recteur en 1538. & où il fut quelque temps Professeur en Théologie. Après un séjour de quatre ans en Dannemarc, il retourna en 1541. à *Wittemberg*.

En 1542. il fut un des Commissaires nommez pour établir la reforme dans le Duché de *Brunsvic*.

Il avoit été reçu Docteur en Théologie le 18. Juin 1533. avec *Gaspard Cruciger* & *Jean Æpin* en présence de *Jean Frederic* Electeur de Saxe, qui avoit voulu le voir revêtu de ce titre, & qui fit les frais de sa promotion.

Les troubles dont *Bugenhagen* fut témoin sur la fin de sa vie, ne l'em-

pêcherent point de s'appliquer aux devoirs de sa charge qu'il ne voulut jamais abandonner, pas même pour être élevé à des emplois plus considérables. J. BUGENHAGEN.

En 1544. les Etats de Pomeranie lui envoyerent des Députez pour lui offrir l'Evêché de *Camin*. Il le refusa d'abord, cependant l'Electeur de Saxe l'ayant pressé de l'accepter, il y consentit à de certaines conditions ; mais après le départ des Députez, il fut saisi d'une tristesse extrême de ce qu'il étoit entré dans cet engagement ; cependant les conditions qu'il avoit proposées n'ayant point été acceptées, il eut une joye très-sensible de se voir dégagé de sa parole.

Dans les dernieres années de sa vie son corps & son esprit s'affoiblirent tellement que *Melancthon* le voyant en ce triste état, ne put s'empêcher de prier le Seigneur de ne lui point donner une semblable vieillesse. Cette particularité, qui est rapportée par *Seckendorf* dans son *Histoire du Luthéranisme*, ne s'accorde guéres avec ce que *Me-*

J. BUGENHAGEN. *lanchton* dit dans son Eloge, qu'il conserva tout son jugement & sa présence d'esprit jusqu'à la mort, & que quoique la derniere année de sa vie, il n'eut plus la force de prêcher, il alloit cependant tous les jours à l'Eglise.

Melchior Adam qui rapporte en differens endroits de la vie de *Bugenhagen* ces deux particularitez opposées, ne s'est pas mis en peine de les concilier & de marquer celle à laquelle on doit s'arrêter.

Il mourut le 20. Avril 1558. dans sa 73. année.

C'étoit un homme fort zélé pour la Religion qu'il avoit embrassé, & qui prêchoit avec tant d'ardeur, que s'oubliant quelquefois lui-même, il faisoit durer ses Sermons pendant plusieurs heures. Au reste son zéle ne doit pas surprendre, si l'on considere la prévention étrange où il étoit en faveur de *Luther* dont il approuvoit jusqu'aux actions les moins raisonnables. Il avoit d'abord blâmé l'emportement avec lequel ce Réformateur avoit écrit contre le Roy d'Angleterre, mais

il changea de sentimens, quand *Luther* lui eut dit qu'il imitoit l'exemple de Jesus-Christ & des Apôtres qui avoient appellé les *ennemis de Dieu, engeance de Viperes, Larrons, enfans du Diable, traîtres, chiens, &c.* Cette raison seule lui suffit pour déclarer qu'il croyoit que le S. Esprit avoit inspiré à *Luther* les paroles dont il s'étoit servi. Raison cependant pitoyable, & qui lui auroit paru telle, s'il avoit fait attention que le caractere propre & distinctif de l'Evangile est non seulement la modération & la douceur, mais encore la patience & l'humilité; que les exemples particuliers de l'Evangile qui semblent s'éloigner de cette regle génerale n'y sont point écrits pour notre instruction, ni pour nous avertir de notre devoir, & que ce sont bien moins des modéles dont l'imitation nous soit proposée, que des marques de l'autorité divine dont Jesus-Christ & ses Apôtres étoient revêtus, ou des preuves du pouvoir qu'ils étoient en droit d'exercer envers ceux dont ils connoissoient les crimes.

J. BUGENHAGEN.

J. BUGENHAGEN. *Bugenhagen* avoit suivi l'exemple des Prêtres & des Moines qui en quittant l'Eglise Catholique s'étoient mariez. Il avoit pris une femme dont il eut un fils, nommé comme lui, qui lui survêcut; & *Melchior Adam* raconte à son sujet une action de *Bugenhagen* qui ne paroît guéres répondre à la gravité d'un Ministre Luthérien tel qu'il étoit. Je la rapporterai ici dans ses propres termes, & l'on en portera le jugement qu'on voudra. *Aliquoties ei uxor fuerat conquesta, butyrum sibi è vase, in quo liquatur, veneficio surripi. Itaque ipse in contemptum Diaboli, in vas illud alvum dejecit, additis hisce:* Egregium verò te Angelum præstas, qui Amasiæ tuæ veneficæ famularis! en tibi, hoc affer tuæ veneficæ. *Factum deindè ut nihil fuerit ablatum.*

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Pomerania in quatuor libros divisa, quorum primus agit de Pomeranorum antiquitate: secundus refert Pomeranorum & Rugianorum conversionem: tertius Principum Pomeraniæ gesta, veramque tradit sanguinis pro-*

paginem : quartus continet Miscellanea. Ex Manuscripto edidit Jac. Henricus Balthasar, Theologiæ Doctor & Professor ordinarius, Consistorii Regii Assessor & ad Ædem S. Jacobi Pastor. Gryphiswaldiæ 1728. *in*-4°. Cet Ouvrage est le premier que *Bugenhagen* ait fait, lorsqu'il étoit encore Catholique, & voici ce qui y a donné naissance. *Frederic* surnommé le Sage, Electeur de Saxe, ayant résolu de faire écrire l'Histoire de son Electorat, & sentant le besoin qu'il avoit de celle de ses voisins pour accomplir son projet, pria *Bugslas X*. du nom, Duc de Poméranie, de lui envoyer sa généalogie, & un détail des principales actions de ses Prédecesseurs. Pour satisfaire ce Prince, *Bugslas* chargea *Bugenhagen* de visiter toutes les Bibliotheques, & de ramasser tous les Livres qui pouroient instruire *Frederic* de ce qu'il désiroit sçavoir. *Bugenhagen* accepta la commission, quoiqu'il en connut la difficulté, & parcourut toute la Poméranie; mais après des travaux immenses il ne se vit char- J. BUGENHAGEN.

J. BUGENHAGEN. gé que d'un petit nombre de Livres qu'il ne jugea pas même dignes d'être envoyez à l'Electeur de Saxe. Il avoit prévû cela, & pour ne pas tromper entiérement l'esperance que son Prince avoit fondée sur ses voyages, il avoit recueilli sur les lieux mêmes où il s'étoit trouvé une infinité de Remarques comme des matériaux dont il feroit usage, si on le jugeoit à propos. De retour avec ce butin il se mit au travail avec tant d'ardeur qu'à la fin mois de May 1518. il le présenta à son Prince, comme on l'apprend de son Epître dédicatoire par laquelle on voit qu'il lui envoya sa premiere copie. Depuis ce temps on a gardé cette Histoire manuscrite dans la Bibliotheque des Ducs de Poméranie, & elle y est demeurée jusqu'en 1728. que *Jean-Henry Balthasar* l'en a tirée pour la donner au public; ce Sçavant y a joint des Supplemens qu'il a trouvez dans un Abregé Manuscrit qu'un Anonyme en avoit fait en 1580. & une longue Preface où il avouë que la plus grande partie de

ce

ce qu'on trouve dans l'Histoire de *Bugenhagen* est rapporté plus au long & souvent beaucoup mieux dans les Chroniques de *Daniel Cramer*, de *Paul Fricdeborn*, de *Jean Micrælius* & de plusieurs autres, quoiqu'il croye qu'elle peut être utile au public, parce qu'il y a beaucoup de choses capables d'éclaircir ce que les autres ont dit. J.BUGENHAGEN.

2. *Annotationes in Deuteronomium & 2. Libros Samuelis, cum Historia Christi Passionis & glorificationis. Basilea* 1524. *in*-8°.

3. *Brevissima in Jobum scholia quibus veteris Tralationis nubila dispelluntur. Argentorati.* 1526. *in*-8°. Cet Ouvrage est, suivant *Crenius*, rare & peu connu, mais très-sçavant; *Bugenhagen* s'est cependant plaint de ce qu'on l'a publié à son insçu, & dans un état moins parfait que celui où il l'avoit mis.

4. *Annotationes in Psalmos. Argentorati, Francofurti & Basilea* 1524. *in*-4°. It. *Basilea* 1535. *in*-8°. imprimé encore plusieurs fois depuis.

5. *Commentarius in Jeremiam Pro-*

J. BUGENHAGEN. *phetam & in Threnos. Witteberga* 1546. & 1555. in-4°.

6. *Jonas Propheta expositus. Witteberga.* 1550. & 1561. in-8°.

7. *In quinque priora capita Matthai. Witteberga* 1543. in-8°.

8. *Commentarius in Acta Apostolorum. Witteberga* 1524. in-8°.

9. *Interpretatio Epistola S. Pauli ad Romanos, Haganoa* 1527. in-8°. Ce n'est pas lui qui a fait imprimer cette Ouvrage, mais Ambroise *Maïobanus*, qui s'étoit donné la peine de copier les discours qu'il avoit fait à ce sujet, pendant qu'il les récitoit.

10. *Expositio in IV. priora capita Epistola I. ad Corinthios. Wittemberga.* 1530. in-8°.

11. *Annotationes in Epistolas ad Galatas, Ephesios, Philippenses, Colossenses, Thessalonicenses, Timotheum, Titum, Philemonem & Hebraos. Argentorati* 1524. in-8°. It. *ab Autore recognita. Basilea* 1525. in 8°.

12. *Psalmus* 29. *explicatus, & de Padobaptismo contra Anabaptistas, Hafnia.* 1532. in-8°.

13. *Publica confessio ex Christi institutione de Sacramento Corporis & Sanguinis Christi, quâ suæ fidei de Cœna Domini reddit rationem. Augustæ Vindelicorum* 1529. *in*-8°. J. BUGENHAGEN.

14. *Contra novum errorem de Sacramento Corporis & Sanguinis Domini nostri Jesu Christi Epistolâ. Witteberga* 1525. *in*-8°.

15. *Ordinatio Ecclesiastica Regnorum Daniæ & Norvegiæ ac Ducatuum Slesvici & Holsatiæ. Hafniæ.* 1537. *in*-8°. Ce fut *Bugenhagen* qui dressa ce Reglement & qui le fit imprimer avec une Ordonnance du Roy de Dannemarc à la tête, après que *Luther*, à qui on l'envoya, & les Grands du Royaume l'eurent approuvé. Il fut traduit en Langue Danoise en 1539. & publié le 11. Juin de cette année dans tout le Royaume.

16. *Instructio visitationis Ecclesiasticæ in Dania. Hafniæ* 1538. *in*-8°. It. *Wittebergæ* 1539. *in*-8°.

17. Il aida à *Luther* à traduire la Bible en Allemand, & il avoit coutume tous les ans de traiter ses amis le jour que cette traduction avoit

J. BUGENHAGEN. été achevée, appellant cette journée la *Fête de la version de la Bible.*

18. On trouve parmi les explications des Evangiles des Fêtes de l'année faites par *Luther*, des Abregez de ces Evangiles qui sont de *Bugenhagen.*

19. *Epistola ad Fideles in Angliâ.* Je ne sçai pas quand a paru cet Ouvrage non plus que le suivant.

20. *Epistola Christiana ad Annam Ducissam Stetinensem.*

21. *Histoire de la résignation de Luther à la volonté de Dieu dans les tentations tant corporelles que spirituelles, soit pour la vie soit pour la mort.* (en Allemand) inserée dans le 3. tome des Œuvres de *Luther*, édition de *Jêne* 1576.

22. *Jugement sur la replique du Landgrave touchant la conféderation de Mayence.* Cet écrit qui est de l'an 1526. se trouve en Allemand dans le second tome des Œuvres de *Luther*, de l'édition de *Leipsic* 1603.

23. *Préface de l'explication du Pseautier*, (en Allemand) inserée dans le même Livre.

V. *Oratio de vita Joannis Bugenragii Pomerani à Petro Vincentio Vratiſlavienſi, Decano Collegii Philoſophici habi a.* Dans le 3. tome des Déclamations choiſies de *Melanchton. Argentorati* 1559. *in*-8°. *Melchior Adam Vita Germanorum Theologorum. Freher Theatrum virorum Doctorum*, *p.* 175. *Eloges de M. de Thou* avec les additions de *Teiſſier. Henry Pantaleon Part.* 3. *Proſopog. p.* 293. *Jacques Veerheyden*, *Elogia Theolog. Proteſtantium*, *p.* 34. *Vindingii Academia Haunienſis*, *p.* 56. *Joh. Molleri Hypomnemata ad Librum Bartholini de ſcriptis Danorum. Epitome Bibliotheca Geſneri per Joſiam Simlerum.* J. BUGENHAGEN.



CHARLES-ALPHONSE DU FRESNOY.

C. A. DU FRESNOY

CHARLES *Alphonse du Fresnoy* naquit à Paris en 1611. Son pere, célebre Apotiquaire de cette Ville, le fit élever avec tout le soin possible, dans la vûe d'en faire un Medecin.

Les premieres années qu'il passa dans le College seconderent heureusement ses desseins par les grands progrez qu'il y fit; mais si-tôt qu'il fut dans les hautes Classes, & qu'il commença à goûter la Poësie, le génie qu'il avoit pour elle se développa, & il remporta en ce genre-là les prix dans toutes les Classes où il se trouva. Son inclination se fortifia par l'exercice; & à en juger par ces commencemens, il devoit devenir un jour un des plus grands Poëtes de son siécle, si l'amour de la Peinture, dont il fut également épris, n'avoit partagé son temps.

Enfin il ne fut plus question de

Medecine, il se déclara tout à fait pour la Peinture, malgré la résistance de ses parens, qui, sans avoir égard à l'inclination violente de leur fils, se servirent de tous les mauvais traitemens dont ils purent s'aviser pour le détourner de la résolution qu'il avoit prise, parce qu'ils n'avoient qu'une idée basse de la peinture, & qu'ils ne la regardoient que comme un vil métier.

C. A. DU FRESNOY

Cependant toute la résistance que l'on mit en usage ne fit qu'accroître en lui cette passion naissante, & sans perdre le temps à déliberer, il s'y abandonna entiérement.

Il avoit environ vingt ans lorsqu'il commença à prendre le crayon, & qu'il alla dessiner chez *Perier* & chez *Vouet*. Mais à peine eut-il été deux ans dans cet exercice qu'il partit pour aller en Italie. Il y arriva en 1634. & *Mignard* l'y étant allé trouver en 1636. ils lierent ensemble une amitié qui dura jusqu'à la mort.

Pendant les deux premieres an-

C. A. DU FRESNOY

nées que *du Fresnoy* passa à *Rome*, il n'etoit pas en état de gagner de quoi subsister. Ses parens d'ailleurs, dont il avoit meprisé les avis, l'avoient abandonné ; & le fond dont il s'étoit pourvû avant que de partir, fut à peine suffisant pour faire son voyage. Ainsi n'ayant dans *Rome* ni amis, ni connoissances, il se vit réduit à une telle extrémité qu'il ne se nourrissoit la plûpart du temps que de pain, & d'un peu de fromage. Cependant il étoit bien moins inquiet de cet état fâcheux qu'occupé de ses études de Peinture qu'il continuoit avec chaleur, lorsque l'arrivée de *Mignard* le mit un peu plus au large.

Comme l'esprit de *du Fresnoy* étoit d'une trempe à ne se pas contenter d'une connoissance médiocre, il voulut foüiller son art jusqu'à la racine, il étudia avec application *Raphael* & l'Antique, & dessinoit tous les soirs aux Académies avec une avidité extraordinaire, & à mesure qu'il pénétroit dans les secrets de son art, il en faisoit des remarques qu'il écrivoit

en

en vers Latins. Son esprit s'étant peu à peu rempli de toutes les connoissances nécessaires à sa profession, il forma le dessein d'en composer un Poëme. Ce Poëme lui coûta beaucoup de veilles & de réflexions, & il le communiqua à tous les habiles gens dont il pouvoit tirer quelques lumieres. Aussi étoit-ce celui de tous ses Ouvrages qu'il aimoit le plus. C. A. du Fresnoy

Quelqu'envie qu'il eut de le faire imprimer, comme il sçavoit bien qu'il étoit inutile de lui faire voir le jour sans une Version Françoise, & que sa longue absence de son pays lui avoit en quelque maniere fait oublier sa langue, il differa toujours de le rendre public. M. *de Piles* persuadé du mérite de l'Ouvrage, entreprit à sa priere de le mettre en François, & *du Fresnoy* eut soin de revoir sa traduction. Il alloit, disoit-il, travailler à un Commentaire pour éclaircir davantage ses pensées, quand il fut surpris d'une paralysie dont il mourut chez un de ses freres à quatre

C. A. DU FRESNOY lieues de *Paris* en 1665. âgé de 54. ans.

L'Art de la Peinture de du Fresnoy a paru pour la premiere fois à *Paris* en 1658. *in*-12. avec la traduction & les Remarques de M. *de Piles*, & cette édition a été suivie de quelques autres, comme on peut le voir dans l'article de ce dernier, tome 12. p. 254. Le Poëme Latin a mérité l'approbation des Sçavans, & tout ce qui a rapport à la Peinture y est expliqué avec d'élegance & de netteté.

V. son Eloge dans les Vies des Peintres de M. *de Piles*.



MARTIN POLONUS.

LES Auteurs s'accordent peu entr'eux sur le véritable nom & sur la patrie de *Martin Polonus*. Il étoit de la noble famille des *Strepori*, selon *Simon Starovolsoius*, mais il quitta suivant l'usage de son temps, le nom de cette famille pour porter seulement son nom de Baptême, auquel on a joint differens surnoms qui ne causent pas un leger embarras. M. Po- LONUS.

Les uns l'ont appellé *Martin Scotus*, tels sont *Jacques-Philippe de Bergame* dans son *Supplément des Chroniques*; *Hartmanus Schedelius* dans sa Chronique imprimée en 1493. *Paul Laugius* dans son *Chronicon Liticense*, *Henry Oraus* dans son *Nomenclator præcipuorum Doctorum. Hanoviæ* 1619. *in*-12. & plusieurs autres. Mais ils l'ont confondu avec *Marianus Scotus* qui a fait aussi une Chronique.

D'autres lui ont donné le nom de *Martin Carsulanus*. Tel est en-

M. Po-LONUS. tr'autres *Raphael Volaterran* qui veut que cet Auteur soit né à *Carsigliano* en Ombrie, ce qui est entierement éloigné de la vérité ; en quoi il a été cependant suivi par *Jean Balæus*, *Aubert le Mire* & *Guillaume Cave*.

Quelques-uns l'ont nommé *Cartulanus* ; de ce nombre est *Louis Jacob* dans sa *Bibliotheca Pontificia*, & *Hippolite Maracci* dans sa *Bibliotheca Mariana* ; c'est une faute visible.

Quelques-autres comme le P. *Labbe* & *Jean Godefroy Olearius* l'ont appellé *Corsulanus* ; autre faute de même espece.

Jean Aventin dans ses Annales de Baviere, & les Centuriateurs de *Magdebourg* le nomment *Martinus Bohemus*, & avec assez de raison, puisqu'il dit lui-même dans sa Chronique, suivant deux Manuscrits citez par *Lambecius*, qu'il étoit natif de Boheme, *de regno Bohemiæ oriundus*.

Dans l'un de ces Manuscrits il se dit *Patria Oppimensis*, & dans l'autre, dont la leçon est meilleure,

Patria Oppavienſis. Il étoit donc né ſuivant ſon propre témoignage à *Oppavv*, ou comme diſent les Allemans, *Troppavv*, Ville de Sileſie, & Capitale d'un Duché dont *Venceſlas* Roy de Bohéme s'empara après la mort de *Mieſlas II.* qui le poſſedoit, arrivée en 1246. Ainſi il pouvoit bien pour cette raiſon être appellé Bohémien.

M. POLONUS.

Cependant le plus grand nombre des Auteurs l'a appellé *Polonus*, & c'eſt le nom qui lui eſt demeuré, & qu'il porte à la tête de ſa Chronique. Deux raiſons ont contribué à le lui faire donner plûtôt que celui de *Bohemus*. 1°. La Pologne étoit alors plus connue en Italie, où *Martin* vivoit, que la Bohéme ; ainſi il ſuffiſoit à la plûpart, qui ne s'amuſent point aux détails Géographiques, qu'il fût né dans quelque pays voiſin de la Pologne pour le croire Polonois ; outre que la Sileſie appartenoit alors à la Pologne, quoique le Duché de *Troppavv* qui en fait partie appartint au Roy de Bohéme. 2°. Les Maiſons de Dominicains, qui

M. POLONUS. étoient alors en Bohéme, étoient toutes de la Province de Pologne; ainsi *Martin* qui étoit de celles de Bohéme, pouvoit aisément passer pour Polonois.

Car il est sûr qu'il a été de cet ordre, quand on n'auroit pas le témoignage d'un grand nombre d'Auteurs pour l'assurer, le sien seul suffiroit pour en convaincre. A la tête de sa Chronique & de sa *Margarita Decreti*, il se nomme *Frater Martinus Ordinis Prædicatorum*; ainsi ceux qui le font de l'Ordre de Citeaux, comme *Jacques-Philippe de Bergame*, *Onuphre Panvini*, *Chrisostome Henriquez*, & *Charles de Visch*, Bibliothécaires de cet Ordre, *Jean-Hallervord* & d'autres encore se trompent incontestablement.

Ce qu'on sçait de sa vie se reduit à fort peu de choses. On voit par sa Chronique qu'il a été Confesseur & Chapelain du Pape *Clement IV.* qui mourut en 1268. Il eut les mêmes emplois sous les Papes suivans, *Gregoire X. Innocent V. Jean XXI.* & *Nicolas III.* Ce dernier

étant à *Viterbe*, le nomma le 22. Juin 1278. à l'Archevêché de *Gnesne* en Pologne. M. POLONUS.

Martin après avoir été ordonné à *Rome*, se mit en chemin pour se rendre à son Archevêché ; mais en passant à *Boulogne*, il y tomba malade, & y mourut la même année, selon quelques-uns, ou l'année suivante 1279. comme le prétend le Bibliothécaire de Pologne *Simon Starovolscius*, qui est suivi par plusieurs Auteurs. Ceux qui l'ont fait mourir plus tard l'ont fait sans aucun fondement.

Il fut enterré dans l'Eglise des Dominicains avec cette Epitaphe rapportée par *Ughelli*.

S. Fratris Martini, Archiepiscopi Provinciæ Poloniæ.

Quelques-uns ont prétendu qu'il avoit été Archevêque de *Cosence*, mais une pure méprise a produit cette prétention. *Barthelemy de Lucques*, Dominicain, dans le Prologue de son Histoire Ecclesiastique manuscrite parle ainsi: *Sunt etiam alii Autores Historiarum hîc introducti, ut est Oro-*

M. POLONUS. *sius in libro contra Paganos, Paulus Diaconus &c. F. Vincentius Belvacensis, Frater Martinus Polonus Ordinis Prædicatorum, Archiepiscopus Cusentinus, Sicardus Episcopus Cremonensis &c.* Une Virgule omise dans ce passage a fait faire un seul homme de *Martin Polonus* & de l'Archevêque de *Cosence*. Mais d'autres endroits de l'Histoire de *Barthelemi de Lucques* montrent suffisamment que ce sont deux personnes differentes. Ainsi dans le ch. 1. du 6. Livre il dit parlant de cet Archevêque, *Archiepiscopus Cusentinus cujus nomen ignotum*, & dans le ch. 1. du 7. Livre, *aliter Martinus, aliter Cusentinus.*

D'autres l'ont fait aussi Archevêque de *Benevent*, mais avec encore moins de fondement.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Sermones de tempore & de Sanctis super Epistolas & Evangelia cum promptuario exemplorum. Argentinæ* 1484. *in*-4°. L'Auteur y combat la Conception immaculée de la Vierge; mais l'Editeur a eu soin de marquer que l'Eglise enseignoit

alors une doctrine contraire à la sienne. M. POLONUS.

2. *Margarita Decreti. Argentinæ* 1486. 1489. & 1493. *in fol.* It. *Parif.* 1504. *in-4°.* It. à la tête du Decret. *Venetiis* 1584. *in-8°.* It. *Lugduni* 1543. & 1560 *in fol.* It. *Parif.* 1561. *in fol.* à la tête des Décretales de *Gregoire IX.* It. *Parif.* 1612. à la fin du Décret. C'est une Table Alphabétique du Décret.

3. Sa Chronique est l'Ouvrage le plus considerable que l'on ait de lui, ainsi il est à propos d'en parler ici au long. Je remarque d'abord qu'il l'a publiée deux fois. La premiere il ne l'a conduite que jusqu'au Pape *Clement IV.* du vivant duquel il l'a achevée, comme il paroît assez par ces paroles qui se trouvent dans les Manuscrits de cette édition, où on lit seulement de ce Pape. *Clemens IV. natione Provincialis de Villa S. Ægidii sedit annis...* sans que le nombre de ces années y soit marqué; ce qui fait voir qu'il n'étoit pas encore mort, lorsque notre Auteur publia son Ouvrage. La

M. POLONUS. seconde fois il le poussa jusqu'au Pape *Nicolas III.* & on voit les Manuscrits de cette édition terminez par ces mots : *Nicolaus III. natione Romanus cœpit anno Domini* 1277. *sedit annis ...* qui marquent qu'il étoit encore vivant: Il n'alla pas plus loin, étant mort peu de temps après ; c'est pour cela que *Bernard Guidonis* qui a continué sa Chronique, parle ainsi après le Pontificat de *Jean XXI.* & avant celui de *Nicolas III. Huc usque Chronica F. Martini Poloni protenditur & finitur.*

Cette Chronique a été imprimée pour la premiere fois par les soins de *Jean Herold* à *Basle* en 1559. *in fol.* après la Chronique de *Marianus Scotus.* Elle finit dans cette édition à l'élection du Pape *Nicolas III.* conformément au Manuscrit dont l'Editeur s'étoit servi. Il y a ajoûté seulement un Appendix de *Thomas d'Erford* qui va jusqu'à la cinquiéme année du Pape *Jean XXII.* On voit à la tête le préambule *de quatuor Regnis*, qui se trouve dans quelques Manuscrits, mais

qui paroît n'être pas de *Martin* M. PO-
Polonus, & dans le corps le fameux LONUS.
passage de la Papesse.

La seconde édition s'est faite par les soins de *Suffridus Petri*, elle est intitulée : *Martini Poloni, Archiepiscopi Consentini, ac summi Pontificis Pœnitentiarii Chronicon expeditissimum, ad fidem veterum Manuscriptorum Codicum emendatum & auctum. Antuerpiæ Christop. Plantin* 1574. *in*-8°. L'Editeur dit que les additions qui paroissent dans son édition vont à un tiers, qu'il a rempli les lacunes & a corrigé les fautes de la premiere. Du reste on y trouve le préambule & l'*Appendix* de celle-ci, de même que le passage de la Papesse.

La 3. édition a paru par les soins de *Jean Fabricius Cæsar*, Prémontré, à Cologne en 1616. *in-fol.* L'Editeur y a suivi un Manuscrit conforme à la premiere édition de *Martin*; ainsi on n'y trouve ni le préambule ni le passage de la Papesse, & elle ne va pas plus loin que *Clement IV*. Cette édition est préferable à toutes les autres, com-

M. Polonus. me étant plus conforme au texte même de l'Auteur.

La 4. conforme à la troisiéme a paru à *Strasbourg* en 1685. *in-fol.* à la suite d'*Æneæ Sylvii Historia Friderici tertii Imperatoris.*

On a un Ouvrage intitulé : *Martini Poloni Chronicon summorum Pontificum & Imperatorum ac de septem ætatibus mundi. Taurini* 1477. *in-4°.* Cet Ouvrage n'est pas de notre Auteur, mais d'un autre plus récent, dont le stile est tout different & dont la narration est plus étendue.

Il y a une ancienne traduction de la Chronique de *Martin Polonus* qui est ainsi intitulée, suivant la coutume du temps. *Ci commencent les Chroniques Martinianes extraites de plusieurs anciennes histoires commencées dès le commencement du monde jusqu'aux nôces du Roy d'Angleterre nommé Edouard, & de la fille du Roy de France nommée Isabeau. Paris* 1603. *Antoine Verard in-fol.* en Lettres Gothiques. Ces Chroniques ne portent le nom de Martinianes que parce que le Tradu-

cteur y a fait entrer l'Ouvrage de *Martin Polonus* ; mais il n'en fait qu'une petite partie, le reste étant tiré de divers Auteurs. M. POLONUS.

Verneron, Chanoine de *Liege*, a traduit aussi en François la Chronique de *Martin* qu'il a continuée jusqu'à *Clement VII.* & à laquelle il a ajouté plusieurs choses sur le schisme de son temps, & sur les affaires de Flandres & de Bourgogne ; cette traduction se trouve en manuscrit dans la Bibliotheque du Roy. *Sebastien de Mamerot* de *Soissons* y fit dans la suite plusieurs additions à la priere de *Louis de Laval* Seigneur de *Châtillon* & de *Frivondour*, Gouverneur du Dauphiné, & la continua depuis l'an 1458. jusqu'en 1503. se servant pour cela des Chroniques de *Castel*, de *Gaguin* & d'autres, & elle fut imprimée en cet état sous le nom de *la Chronique Martinienne. Paris Antoine Verard. in-fol.* en Lettres Gothiques. L'année n'est pas marquée, mais c'est apparemment en 1504. Le préambule des quatre Regnes y est traduit. L'Ouvrage

M. Polonus. commence ensuite à la Naissance de Jesus-Christ; mais il y a en divers endroits des interpellations au texte de *Martin*. Après la mort du Pape *Jean XXI.* on lit tant dans l'imprimé que dans le manuscrit ces mots: *si faillent les Chroniques de Frere Martinien de Pouille*. C'est ainsi que le Traducteur a tourné le nom de *Martinus Polonus*.

Pour venir maintenant au fameux passage de la Papesse, voici ce qu'on en trouve dans quelques manuscrits & dans quelques imprimez de la Chronique de notre Auteur.

Joannes 855.

Post hunc Leonem, Joannes Anglus, natione Margantinus, qui alibi legitur fuisse Benedictus tertius, sedit annis duobus, mensibus quinque, diebus quatuor, & cessavit Pontificatus mense uno. Mortuus est Romæ.

Hic, ut asseritur, fœmina fuit, & cum in puellari ætate, à quodam suo Amasio, in habitu virili Athenis ducta fuit: in diversis scientiis ita profecit ut nullus sibi par inveniretur,

adeo ut post Romæ trivium legens magnos magistros, discipulos & auditores haberet. Et cum in urbe vita & scientia magnæ opinionis esset, in Papam concorditer eligitur; sed in Papatu per suum familiarem impregnatur. Verum tempus partus ignorans, quem de Sancto Petro in Lateranum tenderet, angustiata, inter Coliseum & S. Clementis Ecclesiam peperit. Et postea mortua, ibidem, ut dicitur, sepulta fuit. Et propterea quod Dominus Papa eandem viam semper obliquat, creditur omninò à quibusdam quod ob detestationem facti hoc faciat. Nec ideò ponitur in Catalogum Sanctorum Pontificum, tam propter muliebris sexus, quam propter deformitatem facti. Je n'entreprendrai point ici de faire voir la suppoſition de ce paſſage Les Bibliothecaires des Dominicains, & *Bayle* dans ſon Dictionnaire. V. *Polonus* & *Papeſſe* l'ont fait avec beaucoup d'étendue & d'une maniere entiérement convainquante. Je me contenterai de dire qu'il ne ſe trouva point dans les plus anciens Manuſcrits; & même qu'il trouble l'ordre & la

M. POLONUS.

M. POLONUS.

methode que *Martin* s'étoit proposé dans sa Chronique.

Il a fait encore quelques Ouvrages qui n'ont jamais été imprimez, tels sont: *De mirabilibus Romæ*; *De diversis miraculis*; *De schismate Græcorum & Historia de Gulphis*; *Descriptio Terræ Sanctæ*.

V. *Scriptores Ordinis Prædicatorum PP. Quetif & Echard. Martinus Hankius** *de Silesiis indigenis eruditis. Lipsiæ* 1707. *p.* 34. On trouve dans ces deux Ouvrages un détail fort étendu de tout ce qui regarde notre Auteur. *Simon Starovolscius elogia centum Polonorum. Bayle Dictionnaire.* Je ne cite point plusieurs autres qui ont parlé de lui, parce que tout ce qu'ils en disent n'est qu'une suite de fautes.

* Se trouve à Paris chez Briasson.



BERNARD

BERNARD DE GIRARD DU HAILLAN.

BERNARD *de Girard*, Seigneur du *Haillan*, naquit à *Bourdeaux* vers l'an 1535. de *Louis de Girard*, qui fut plus de 45. ans Lieutenant en l'Amirauté de Guyenne. B. DU HAILLAN.

Après avoir fait ses études dans sa patrie, il vint à la Cour à l'âge de vingt ans. Car dans une de ses Préfaces écrite en 1584. il dit qu'il y a vingt-neuf ans qu'il est Courtisan, & il remercie dans une de ses Lettres écrite en 1557. M. *de Noailles* de la pension dont lui & ses freres le gratifioient.

Cette pension lui avoit été donnée, parce qu'il avoit accompagné, en qualité de Secretaire, *François de Noailles* Evêque d'*Acqs* dans ses Ambassades d'Angleterre en 1556. & de *Venise* en 1557.

Dupleix (a) remarque que du *Haillan* quitta sa premiere Religion,

(a) *Inventaire des Erreurs de Jean de Serres*, p. 10.

B. DE GI-RARD. qui étoit la Calviniste, pour être reçu plus favorablement à la Cour.

Il commença à s'y faire connoître en qualité de Poëte & ensuite en celle de Traducteur, mais ces deux qualitez furent depuis effacées par celle d'Historien.

La premiere édition de son Livre *de l'Etat & succès des affaires de France* parut en 1570. Il le dédia au Duc d'Anjou qui l'en récompensa en le faisant Sécretaire de ses Finances.

Le Roy *Charles IX.* ayant vû quelques-uns de ses Ouvrages, lui ordonna d'écrire l'Histoire des Rois ses Prédecesseurs, & pour l'encourager à ce travail, lui donna en 1571. la charge d'Historiographe de France, comme il marque lui-même au commencement de son Histoire qu'il publia en 1576. *Henry III.* à qui il la dédia, non seulement le confirma dans la charge d'Historiographe de France dont son frere l'avoit gratifié, mais y ajouta encore une pension de douze cens écus.

Il ne fut cependant nommé Gé-

nealogiste de l'Ordre du S. Esprit qu'en 1595. comme il paroît par les Lettres de création de cet Office qui sont du 9. Janvier de cette année. B. DE GIRARD.

Il mourut à *Paris* le 23. Novembre 1610. dans sa 76. année, & fut enterré dans l'Eglise de S. Eustache.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *L'Union des Princes par les mariages de Philippe Roy d'Espagne, & Madame Elizabeth de France, & encore de Philibert Emmanuel Duc de Savoye, & de Madame Marguerite de France. Paris* 1559. *in*-8°. Ce Poëme est le premier Ouvrage de *du Haillan.*

2. *Le Tombeau du Roy très-Chrétien Henry II. de ce nom. Paris* 1559. *in*-8°. Ce sont encore des Poësies.

3. *Regum Gallorum Icones à Faramundo usque ad Franciscum II. Item Ducum Lotharingorum à Carolo primo usque ad Carolum tertium versibus Latinis expressæ. Paris.* 1559. *in*-4°.

4. *Les devoirs des hommes recueillies en forme d'Epitome des Offices de*

B. DU HAILLAN. *Ciceron. Blois, l'Angellier* 1560. *in*-8°.

5. *L'Histoire Romaine d'Eutropius comprenant en dix Livres tout ce qui s'est fait tant en paix qu'en guerre, depuis le commencement de Rome jusqu'à l'an* 1119. *de ladite Ville, traduite du Latin. Paris Frederic Morel* 1560. *in*-4°.

6. *Les Vies des plus grands, plus vertueux & plus excellens Capitaines & personnages Grecs & Barbares faites par Æmilius Probus & traduites du Latin. Paris* 1568. *in*-4°.

7. *De l'état & succès des affaires de France en quatre Livres. Paris* 1570. *in*-8°. C'est la premiere édition de cet Ouvrage qui commença à faire un nom à son Auteur, & qui fut réimprimé l'année suivante à *Paris* en la même forme. Le succès qu'il eut, engagea *du Haillan* à y faire des augmentations avec lesquelles il parut à *Paris* en 1572. *in*-4°. Il avoit dédié la premiere édition au Duc d'Anjou qui fut depuis le Roy *Henry III.* Mais ce Prince voulut qu'il dédia cette seconde au Roy *Charles IX.* son

frere. Celle-ci a été suivie dans celles qui se sont faites depuis à *Paris* en 1573. 1577. 1580. toutes *in*-8°. Du Haillan retoucha son Ouvrage en 1584. sur les Memoires de *Jean du Tillet*, & cette édition retouchée parut cette année à *Paris in*-8°. Il y fit encore des augmentations dix ans après, & cette nouvelle édition, qui est dédiée au Roy *Henry IV.* se fit à *Paris* en 1594. *in*-8°. & fut imitée dans une autre d'*Anvers* de l'an 1596. *in*-8°. La derniere révision se fit en 1609. que cet Ouvrage parut *augmenté de plusieurs belles recherches. Paris in*-8°. It. *Paris* 1613. *in*-8°. Il y en a aussi une édition de *Geneve* faite en 1609. *in*-8°. & une de *Roüen* 1611. *in* 8°. Ce Livre est curieux & contient un détail assez exact de ce qui regarde l'Etat & le Gouvernement du Royaume. On y trouve des choses hardies & singulieres. Les éditions de 1609. & de 1613. sont les meilleures. Il est cependant à remarquer que dans la premiere édition de l'an 1570. *in* 8°. & dans celle de 1571. il y a une *Histoire*

B. DU HAILLAN.

B. DE GI-BARD. *sommaire des Seigneurs, Comtes & Ducs d'Anjou* qu'on a retranché dans les suivantes, parce que *du Haillan* a fait depuis un Ouvrage plus étendu sur cette matiere.

8. *Histoire sommaire des Comtes & Ducs d'Anjou, de Bourbonnois, & d'Auvergne depuis Geoffroy Grisegonnelle jusqu'à Monseigneur fils & frere de Roy de France. Paris* 1571. *in*-8°. It. 1572. *in*-4°. It. 1573. *in*-16. It. 1580. *in*-8°.

9. *Promesse & dessein de l'Histoire de France. Paris* 1671. *in*-8°. Il composa cet Ouvrage pour répondre à l'honneur que le Roy *Charles IX.* lui avoit fait de lui donner la charge d'Historiographe de France, & pour faire connoître ce qu'on devoit attendre de lui. Je ne sçai ce que c'est qu'un Livre cité par *la Croix du Maine* sous le titre *de la Fortune & vertu de France avec un sommaire Discours sur le dessein de l'Histoire de France*, & publié, selon lui, par *du Haillan* en 1570. Il peut y avoir de la méprise dans la citation de cet Auteur, ordinairement peu exact; aussi *du Verdier*, qui l'est

beaucoup plus que lui, n'en fait-il pas mention. B. DE GIRARD.

10. *Discours sur les causes de l'extrême cherté qui est aujourd'hui en France, & sur les moyens d'y remedier.* *Paris* 1574. *in-8°.*

11. *Histoire générale des Rois de France contenant les choses mémorables advenues tant au Royaume de France, qu'ès Provinces étrangeres sous la domination des François depuis Pharamond jusqu'à Charles VII. inclusivement.* *Paris* 1576. *in-fol.* It. (*Geneve*) 1577. 1580. *in* 8°. 2. *vol.* It. *corrigée & augmentée avec une nouvelle Epître dédicatoire au Roy Henry III.* *Paris* 1584. *in-fol.* It. *Paris* 1585. *in-8°.* 2. *tom.* It. *augmentée & continuée jusqu'à Louis XI. par un Auteur du temps, & jusqu'à la fin du regne de François I. par Arnoul du Ferron, & depuis par plusieurs autres jusqu'en* 1615. *Paris* 1615. *in-fol.* 2. *vol.* L'Histoire de *Louis XI.* n'est autre que la *Chronique scandaleuse.* It. *continuée jusqu'à Louis XI. & augmentée de plusieurs Auteurs, tant de Paul Emile, Philippe de Comines, Arnoul du Ferron, le sieur du Bellai,*

B. DU HAILLAN. *qu'autres jusqu'à present. Paris* 1627. *in fol.* 2. *vol.* Ces deux dernieres éditions sont les plus recherchées à cause des continuations qu'on y a jointes. On n'avoit point vû, avant que cet Ouvrage parut, de corps d'Histoire de France en notre langue. Les Chroniques de *S. Denys*, & celles de *Nicole Gilles* rapportent à la vérité par année les évenemens arrivez en ce Royaume, mais elles le font d'une maniere si seche qu'on n'y trouve ni l'origine des entreprises, ni les succès & les dénouemens des affaires. *Bayle* approuve fort les raisons qui porterent *du Haillan* à terminer son Histoire de France à la mort de *Charles VII.* » On s'expose, dit-il, à » une fâcheuse alternative, quand on » travaille à l'Histoire des Monar- » ques qui sont morts depuis peu » de temps, il faut dissimuler la » vérité, ou irriter les personnes » de qui on a tout à craindre. Le » premier de ces inconveniens cho- » que l'honneur & la conscience » de l'Historien ; l'autre choque sa » prudence. Il vaut donc mieux ne » rien

» rien dire : voilà une des raisons de » *du Haillan* par rapport aux Regnes » qui ont suivi celui de *Louis XII.* Il » ajoute une raison génerale qui est » de grand poids, c'est que l'on » avoit déja des Histoires parti- » culieres de tous les regnes posté- » rieurs à *Charles VII.* & que, se- » lon l'opinion commune, il étoit » presque impossible d'égaler les » Ecrivains qui avoient fait quel- » ques-uns de ces Ouvrages.

B. DU HAILLAN.

La réflexion de *Bayle* sur ceux qui écrivent l'Histoire des Rois morts depuis peu est excellente, mais mal placée. Car outre qu'il y avoit un temps considerable que les Rois *Louis XI. Charles VIII.* & *Louis XII.* étoient morts, lorsque *du Haillan* publia son Histoire, elle devient inutile par rapport à cet Auteur, qui changea bientôt après de pensée.

En effet il promit dans l'Epître dédicatoire de son Livre de *l'état & succès des affaires de France*, de l'édition de 1594. à *Henry IV.* de continuer son Ouvrage jusqu'à son temps, & s'engagea même à

B. DU HAILLAN.

le publier s'il vouloit bien qu'il fût vû. Mais il n'avoit pas attendu si tard à former ce nouveau dessein, puisque dans la dédicace de son *Histoire de France* de l'édition de 1584. au Roy *Henry III.* il témoigne, que quoiqu'il eut déclaré qu'il ne vouloit pas écrire l'Histoire de *Louis XI.* parce que *Philippe de Comines* l'avoit écrite, il avoit cependant depuis changé d'avis; qu'il avoit commencé celle de ce Roy, & qu'il vouloit faire celle de *Charles VIII.* & de *Louis XII.* & que même il écriroit quelques jours celle de *François I.* Mais toutes ces promesses furent vaines, si ce n'est à l'égard de l'Histoire de *Louis XI.* qu'on a trouvée après sa mort parmi ses papiers, & qui se conserve entre les Manuscrits de M. le Chancelier *Seguier.*

Sorel porte un jugement fort juste & fort équitable de l'Histoire de *du Haillan* dans sa *Bibliotheque Françoise*; c'est pourquoi je rapporterai ici ce qu'il en dit. » *Du Haillan*, dit-il, ayant été honoré » par le Roy *Charles IX.* de la

» charge d'Historiographe de France, entreprit d'écrire l'Histoire avec plus de méthode qu'elle n'avoit été auparavant. Il a voulu même imiter l'élégance des meilleurs Historiens ; mais pour y avoir moins de peine, il a presque traduit mot à mot toutes les harangues de *Paul Emile*, & il l'a encore suivi dans ses narrations ; il est vrai qu'il y a ajoûté des remarques curieuses qu'il a tirées d'ailleurs. On lui peut reprocher d'avoir donné un commencement fabuleux à son Histoire qui est entiérement de son invention, ayant fait tenir un conseil entre *Pharamond* & ses plus fidéles Conseillers pour sçavoir, si ayant la puissance en main, il devoit réduire les François au Gouvernement Aristocratique ou Monarchique, & faisant faire une Harangue à chacun d'eux pour soutenir son opinion. On y voit les noms de *Charamond* & de *Quadrek*, personnages imaginaires. C'est une chose fort surprenante ; on est fort peu assuré si *Phara-*

B. DU HAILLAN.

B. DU HAILLAN.

» *mond* fut jamais au monde, & » quoiqu'on sçache qu'il y ait été, » c'est une terrible hardiesse d'en » raconter des choses qui n'ont » aucun appui. *Du Haillan* en est » repris par le sieur *Dupleix* qui lui » reproche qu'il a tiré ses haran- » gues d'*Amadis de Gaule* ; mais » l'*Amadis* ne contient point de ces » sortes de Discours politiques. Il » faut croire que *Dupleix* ne l'a » allegué en cette rencontre qu'a- » fin de faire entendre que *du Hail-* » *lan* avoit inventé cela comme pour » composer une maniere de Ro- » man. Il est vrai que si cela ne » se trouve point dans l'*Amadis*, » cela se trouve en beaucoup d'au- » tres endroits ; ce sont des lieux » communs qu'on voit ordinaire- » ment dans les Livres qui parlent » d'un sujet si trivial, comme sont » les diverses formes de Gouverne- » ment. *Du Haillan* est accusé d'un » autre côté d'avoir eu des Dis- » cours un peu libres touchant » quelques Ecclesiastiques, mais il » l'a fait possible pour se montrer » bon serviteur de nos Rois, &

» soutenir leur autorité. Cela n'em- B. DU HAILLAN.
» pêche pas que ses écrits ne soient
» plus judicieux & plus méthodi-
» ques que ceux qu'on avoit vûs
» auparavant. On s'instruit dans son
» Histoire de plusieurs particulari-
» tez du Gouvernement François
» qu'il entendoit assez bien com-
» me il a fait connoître dans son
» Livre *de l'état & succès des affai-*
» *res de France.* Enfin il est loua-
» ble d'avoir entrepris le premier
» de mettre notre Histoire en une
» belle & agréable forme, de quoi
» il s'est acquitté selon les connois-
» sances qu'on avoit de son temps.

Du Haillan fut beaucoup critiqué de son vivant, & l'on peut dire que la maniere fiére & hautaine dont il parla de ses Ouvrages y contribua en partie; ainsi il mit au revers du titre de son *Histoire de France* un Sonnet qui finit par ces vers.

Mille & mille ignorans, superbes, curieux,
Médisans, étourdis, vains, & présomptueux

B. DU HAILLAN.

Te voudront attaquer une indigne
querelle,
Mais ne crains tout cela, ains passe
hardiment,
Car leur présomption, ni leur sot ju-
gement,
Ne pourront empêcher ta carriere im-
mortelle.

De semblables Discours ne pouvoient manquer de lui procurer des Critiques dans la personne de ceux qui avoient des sentimens differens des siens dans plusieurs points de notre Histoire.

D'ailleurs il paroît dans toutes ses Préfaces trop interressé ; on l'y voit sans cesse vanter son travail & ses peines, & se plaindre de ce qu'on ne le récompense pas suivant ses mérites.

12. *Recueils d'Avis & Conseils sur les affaires d'Etat, tirez des Vies de Plutarque. Paris* 1578. *in*-4°.

13. On trouve à la page 856. du second volume des *Mémoires du Duc de Nevers* une Lettre de *du Haillan* au Maréchal de *Biron*, écrite le 12. May 1602. où il fait pa-

roître avec bien de la vivacité son ressentiment contre le Roy *Henry III.* de ce qu'il ne l'avoit pas même remercié, lorsqu'il eut l'honneur de lui présenter son Histoire de France, *quoique ce fut*, dit-il, *le plus beau present de Livre qui lui fut jamais fait. Il voyoit*, ajoûte-t-il, *il lisoit & récompensoit bien de petites Oeuvres, pleines de vilainies, qu'on lui présentoit; il donnoit des Abbayes & de grands biens à leurs Auteurs, & ne fit cas de ce qui servoit à la gloire des siens & à la sienne.* Autre preuve de son esprit mercenaire, qui avoit moins la gloire en vûe que son propre interêt.

B. DU HAILLAN.

V. *Les Memoires Historiques sur quelques Historiens modernes de France*, à la fin de la *Bibliotheque Historique de la France* du P. *le Long. Bayle Dictionnaire. La Croix du Maine* & *Verdier.*



JEAN-JEROME SBARAGLIA.

J.J.SBA-RAGLIA. JEAN-*Jerôme Sbaraglia* naquit à *Boulogne* en Italie le 28. Octobre 1641. de *Jerôme Sbaraglia* & de *Bartholomea Giuliani*, tous deux de familles honnêtes & aisées.

Après avoir fait ses humanitez & sa Rhétorique il étudia en Philosophie sous *Fulvio Magnani*, & ensuite en Medecine sous *Jean-Augustin Cucchi*, tous deux Docteurs & Professeurs dans l'Université de *Boulogne*. Il fut reçu lui-même Docteur le 27. Fevrier 1663. & le six Mars suivant il fut aggregé au College de Philosophie & de Medecine.

Le 2. Octobre de l'année suivante 1664. il fut fait Professeur en Philosophie, & eut ensuite une Chaire de Medecine & d'Anatomie. Il a enseigné pendant quarante ans, après lesquels il fut déclaré Emérite.

On lui offrit en 1688. une Chaire à *Padoue*, mais la continuité de son

application à l'étude avoit si fort affoibli son temperament, qu'il ne crut pas devoir l'accepter. Il fut longtemps sujet à des étourdissemens & à des vertiges. Enfin le 8. Juin 1710. en sortant de l'Eglise de S. Petrone, où il avoit fait ses dévotions, il eut une attaque violente d'apoplexie dont il mourut la nuit suivante âgé de 68. ans. J. J. SBARAGLIA.

Il avoit une riche Bibliotheque qu'il avoit dessein de laisser pour l'usage du Public avec des fonds pour l'augmenter ; mais la mort ne lui a pas permis de l'exécuter, & elle est demeurée à sa sœur qui a été héritiere des grands biens qu'il a laissez.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *De recentiorum Medicorum studio Dissertatio Epistolaris ad amicum. Gottingæ* (c'est-à-dire *Bononiæ*)1687. *in*-8°. It. *Parmæ* 1690. *in*-8°. Cette édition de *Parme* s'est faite par les soins de *Marcel Malpighi*. It. avec la 2. Lettre 1693. It. parmi les Œuvres posthumes de *Malpighi. Londres* 1697. It. *Bononiæ* 1701. *in*-8°. avec quelques autres Ouvrages de *Sba*-

J. J. SBA-RAGLIA. *raglia.* Cet Ouvrage a toujours été imprimé sans nom d'Auteur jusqu'à la mort de *Malpighi* que *Sbaraglia* le reconnut pour le sien. Il prétend y montrer que ceux qui étudient en Medecine s'y prennent fort mal pour en apprendre la pratique, puisque l'anatomie des hommes, des animaux & des plantes à laquelle ils s'appliquent si fort, n'est pas d'un grand usage pour cette pratique. Cette Lettre fut attaquée par trois personnes. 1°. Par *Jean-Paul Ferrari*, Medecin de *Parme*, qui publia en 1690. un Livre intitulé : *Zelotypia veritatis in veterum fallaciis & dogmatibus*, où il se proposoit de faire voir que *Sbaraglia* vouloit faire des fainéans de tous les Medecins. *Sbaraglia* ne fit aucun cas de cette Critique & ne daigna pas y répondre. Le second adversaire qui s'éleva contre lui fut *Jean Bohn*, fameux Professeur de *Leipsic*, qui mit en 1691. à la tête de ses *Prælectiones Therapeuticæ* une Dissertation où il fait voir l'utilité de l'anatomie du corps humain pour la

pratique de la Medecine, & combat les raisons de *Sbaraglia*. Le troisiéme qui attaqua son systême fut *Malpighi* que *Sbaraglia* avoit principalement eu en vûe de combattre, quoiqu'il ne soit pas nommé dans sa Lettre, & il le fit par l'écrit suivant qui se trouve parmi ses Œuvres Posthumes imprimées à *Londres* en 1697. & dans les éditions suivantes. *Risposta del Dottor Marcello Malpighi alla Lettera intitolata*: De recentiorum Medicorum studio. J. J. SBARAGLIA.

2. *De recentiorum Medicorum Studio dissertatio Epistolaris secunda ad amicum. Neapoli* (ou plûtôt *Viennæ Austriæ*) 1693. *in*-8°. It. *Bononiæ* 1701. *in*-8°. avec une partie de ses Œuvres. Cette seconde Lettre est destinée à répondre à la Critique de *Jean Bohn*. Il s'applique à y montrer qu'on n'a encore rien trouvé dans l'Anatomie du corps humain, qui soit fort utile pour la pratique, & que celle des fluides est d'une bien plus grande utilité, puisque c'est principalement d'eux que viennent les maladies.

J. J. SBARAGLIA. 3. *Ad Physico-Anatomicas Epistolares Dissertationes Appendix*, inseré dans le recueil de ses Œuvres. *Bononiæ* 1701. Ce n'est qu'une réponse fort courte à *Malpighi* & à ceux qui avoient approuvé son écrit.

4. *De vivipara generatione scepsis, sive dubia contra viviparam generationem ex ovo per tubas ex ovariis ad uterum delato. Viennæ Austriæ* 1696. *in*-8°. L'Auteur dédia cet Ouvrage à l'Empereur *Leopold*, qui l'en récompensa libéralement.

5. *De vivipara generatione altera scepsis, novis argumentis & observationibus confirmata & propugnata*; ce second écrit est inseré dans le Recueil que *Sbaraglia* donna en 1701. de tous les Ouvrages précedens sous ce titre: *Exercitationes Physico-Anatomicæ, quibus in nova hac editione accesserunt ad Epistolares de recentiorum Medicorum studio dissertationes Appendix, & de vivipara generatione. Bononiæ* 1701. *in*-4°.

6. *Oculorum & mentis Vigiliæ, ad distinguendum studium Anatomicum & ad praxim Medicam dirigendam. Accedit Mantissa subsidiaria de vi In-*

dicationis à parte, & de usu Microscopii. Bononiæ 1704. *in*-4°. La premiere & la plus longue des trois parties contenuës dans ce Livre, est contre *Marcel Malpighi*, de même que les deux autres qui ne sont qu'accessoires à la dispute qui étoit entr'eux. Cet Ouvrage, qui est le plus étendu que *Sbaraglia* ait publié, a donné occasion à plusieurs autres composez tant pour l'attaquer que pour le défendre. Le premier qui parut contre lui est intitulé : J. J. SBARAGLIA.

Horatii de Florianis M. E. P. Epistola, qua plus centum & quinquaginta errores ostenduntur in recenti libro inscripto. Oculorum & mentis Vigiliæ, &c. *Nec non inclyti Viri, Philosophi, Medici, & Anatomicorum nostræ ætatis facile Principis Marcelli Malpighii innumeri loci propugnantur & exponuntur. In eadem plures alii Recentiores obiter defenduntur & emendantur. Huic præfixa est quasi vice Præfationis altera Epistola in illud idem Argumentum à Luca Terranova M. S. Inveniet in utraque lector multa ad ejusdem Celeb. Mal-*

J. J. SBARAGLIA. *pighii vitam atque opera attinentia, numquam antea edita. Romæ* 1705. *in*-4°. *Sbaraglia* est traité dans ces deux Lettres, dont on ne connoît pas l'Auteur, de plagiaire, de faussaire, de présomptueux, d'ignorant. On y a fait une réponse Anonyme sous ce titre.

De Moralibus Criticæ Regulis compendiosa monita, ad quorum normam veluti obiter exiguntur tum controversia prius agitata inter Celeb. Viros Marcel. Malpighium & Joan. Hier. Sbaraleam, tum quædam Epistolæ nuper à quibusdam illius Assectis adversus hunc evulgatæ. Coloniæ 1706. *in*-4°. *pp.* 168. Tout ce qu'on sçait de l'Auteur de cet Ouvrage, est qu'il étoit ami d'un certain Pere Servite, nommé *Laurenti*, qui a fait l'Epître dedicatoire. Quelques mois après qu'il eut paru, on vit courir dans le public un Manuscrit *in*-4°. intitulé.

Disputatio Critico-Moralis per Epistolam exposita admodum R. P. Alamano Laurenti circa libellum quemdam inscriptum De Moralibus criticæ Regulis compendiosa Monita,

nuper ab eodem Fratre contra virum J. J. SBARAGLIA.
incompatabilem Marcellum Malpighium, hujusque Clarissimos Propugnatores evulgatum. Cet Ouvrage est fort bien écrit, & l'Auteur y raille son adversaire avec esprit, suivant les Journalistes de Venise. On publia l'Ouvrage suivant deux ans après.

Theophili Aletini Epistola, qua ex doctrina ferè sola allata in recenti libro, cui titulus de Moralibus criticæ Regulis, &c. *Ostenditur, in Celebri controversia inter Clar. Med. Marcellum Malpighium, & Joan. Hier. Sbaraleam, non illum, sed hunc fuisse provocantem injurium, contra sententiam in libro prædicto assertam. In fol.* Cet écrit est daté du 30. Juin 1707. il n'a été cependant publié qu'en 1709. On en ignore l'Auteur.

7. *Rispoſta à Teofilo Aletino. In Bologna.* 1711. *in-4°.* Cette réponse posthume à l'Ouvrage précedent est mise au nombre des Ouvrages de *Sbaraglia* dans les *scrittori Bolognesi* d'*Orlandi.*

J. J. SBARAGLIA. 8. *Entelechia, seu anima sensitiva Brutorum demonstrata contra Cartesium. Opus Postumum. Bononiæ* 1716. *in*-4°. *pp.* 588. Cet Ouvrage a été trouvé parmi les papiers de *Sbaraglia* en forme de Remarques détachées ; & un de ses disciples nommé *Fantini* a eu soin de les mettre en ordre.

Il a laissé outre cela les Manuscrits suivans : *De Glandulis. De Nervis. De comparatione Medicorum recentiorum cum veteribus. Consultationes Medicæ.*

V. le *Journ. de Venise, tom.* 4. *p.* 263. *Orlandi scrittori Bolognesi.*



JEROME

JEROME CARDAN.

LEs Auteurs varient fort sur le jour & l'année de la naissance de Cardan. Les paroles dont il se sert pour les exprimer dans sa vie sont très-équivoques, & les deux sens differens qu'on peut leur donner ne peuvent s'accorder avec ce qu'il dit ailleurs. *Ortus sum*, dit-il, *an. M. D. VIII. Calend. Octobris.* Cela peut signifier qu'il est né ou le 24. Septembre 1500. ou le 1. Octobre 1508. Or ces deux dattes ne peuvent se concilier avec ce qu'il dit en un autre endroit, (*a*) qu'il eut en commençant sa huitiéme année une maladie dont il pensa mourir, & qu'il étoit convalescent, lorsque les François firent des réjoüissances pour la victoire qu'ils remporterent sur les Venitiens près de l'*Adda*: Il est sûr que cette victoire fut remportée le 14. May 1509. & il est probable que *Cardan* tomba malade vers le mois d'Août,

J. CARDAN.

(a) *De vita propria*, cap. 4.

J. CARDAN. ou de Septembre de l'année précedente; or s'il commençoit alors sa huitiéme année, il a dû naître en 1501. D'ailleurs il fait encore tomber autre part (*a*) sa 35. année à l'an 1536.

Tomasini le fait naître le 24. Août 1501. *Ghilini* retarde sa naissance d'un jour & la met au 25. Août de cette année, en quoi il a été suivi par *Barthelmi Corte* dans les Vies des Médecins de *Milan*; d'autres enfin sont pour le 24. Septembre 1601. Je panche assez à suivre cette datte, qui paroît la plus plausible, puisqu'elle est conforme au texte de *Cardan* même, quant aujour, & qu'il peut se faire; que soit faute d'impression, soit inadvertance dans *Cardan*, l'année 1500. ait été mise dans sa vie au lieu de 1501.

Quoiqu'une foule d'Auteurs ait assuré qu'il étoit né à *Milan*, & qu'il ait lui-même appellé *Milan* sa patrie; il est sûr cependant qu'il naquit à Pavie, car il le dit expressément dans le chapitre 4. de sa vie: Il marque outre cela, au commen-

(a) *Ibid.*

cement de son 3. Livre *de propris Libris*, que sa mere voulant cacher son enfantement à sa famille, alla de *Milan* à *Pavie*, pour y accoucher.

J. CARDAN.

Facio Cardan son pere étoit Docteur en Médecine & en Droit civil & canonique. Comme il s'est fait aussi connoître dans la République des Lettres il est bon d'en dire ici quelque chose. Il naquit à *Milan* l'an 1444. d'*Antoine Cardan*. Il fut associé au College des Jurisconsultes de cette ville où il fut Professeur des Instituts. Il fut aussi bon Mathematicien, & on a de lui en ce genre un Ouvrage intitulé :

Prospectiva communis D. Johannis Archiepiscopi Cantuariensis F. Ordinis Minorum, ad unguem castigata per eximium artium, & Medicinæ, & juris utrisque Doctorem ac Mathematicum peritissimum D. Facium Cardanum Mediolanensem in venerabili Collegio Jurisperitorum Mediolani residentem. *Barthelemi Corte*, qui dit que cet Ouvrage a été imprimé, ne marque ni l'année ni la forme de l'édition.

Il mourut le 29. Août 1524. agé

J. CARDAN. de 80. ans, & fut enterré dans l'Eglise de S. Marc, où on lit cette Epitaphe.

Facius Cardanus Jurecon.

Mors fuit id quod vixi, vitam mors dedit ipsa:
Mens æterna manet, gloria, tuta quies.
Obii anno 1524. *IV. Cal. Septembris ætatis* 80.
Hieronimus Cardanus Medicus
Parenti Posterisque
V. P.

La mere de *Jerome Cardan* s'appelloit *Claire Micheria*; quoiqu'il ne traite nulle part expressément sa naissance d'illegitime, il paroît cependant assez qu'il n'y a jamais eu de mariage entre son pere & sa mere, parce qu'il dit qu'ils ne demeuroient point ensemble, & que sa mere étant devenuë grosse de lui, fit tout ce qu'elle put pour perdre son fruit. Mais les breuvages qu'elle prit pour cela n'eurent point la vertu qu'elle souhaitoit : ils eurent seulement celle de la faire accou-

cher plus difficilement ; car elle fut trois jours en travail, & il fallut lui arracher du corps son enfant, qui n'eut d'autre mal, que de recevoir une blessure qui le rendit jusqu'à l'age de 31 ans incapable du commerce des femmes ; ce que l'esprit de débauche qui l'animoit lui fit mettre dans la suite au nombre de ses plus grands malheurs. Au reste il remarque comme une chose singuliere, qu'en naissant il avoit déja la tête garnie de cheveux noirs & frisez. J. CARDAN.

Il étoit dans son premier mois, lorsque sa nourrice mourut de la peste, dont il fut lui-même attaqué. Une autre qu'on lui donna étant devenue grosse, il passa entre les mains d'une troisiéme qui acheva de le nourrir.

A l'âge de quatre ans on le mena à *Milan*, où il demeura chez sa mere. Il eut alors à essuyer les mauvais traitemens de son pere & de sa mere, qui étant l'un & l'autre naturellement emportez & coleres, le battoient sans cesse jusqu'à le rendre malade.

J. CARDAN.

Il avoit sept ans lorsque son pere le prit chez lui avec sa mere, & commença à l'instruire dans les Sciences. Il commençoit sa huitiéme année, lorsqu'il fut attaqué d'une dyssenterie & d'une fiévre qui le mit à deux doigts de la mort; son pere fit dans cette occasion un vœu pour lui à *S. Jerôme*, aimant mieux recourir à l'intercession de ce Saint qu'à celle de son démon familier; car il se vantoit d'en avoir un, comme le rapporte son fils, qui ajoute qu'il ne s'avisa jamais de lui demander la raison d'une telle préference.

A peine étoit-il échappé de ce danger qu'il en courut un autre; car étant un jour tombé du haut d'une échelle un marteau qu'il tenoit à la main lui tomba sur le front & lui fit une blessure dont il a toujours porté la marque.

Lorsqu'il eut vingt ans il alla étudier à *Pavie*, où il demeura deux années; les connoissances qu'il y acquit le mirent en état d'enseigner lui-même les autres au bout de ce temps. Il y expliqua *Euclide* à la

place du P. *Romolo* Servite, & la Dialectique & la Metaphysique à celle d'un certain Medecin, nommé *Pandolfe*. J. CARDAN.

Les guerres qui rendoient le pays peu sûr, l'obligerent à se retirer à *Milan*, où il demeura jusqu'au commencement de l'année 1524. qu'il alla à *Padoue*. Au mois d'Août suivant une maladie fâcheuse qui attaqua son pere l'engagea à faire un tour à *Milan*, où il le trouva à l'extrémité. Cependant il retourna aussitôt après à *Padoue* par l'ordre de son pere, dont il apprit la mort peu après son arrivée. Il s'étoit laissé lui-même mourir, en renonçant à tout aliment, & en refusant de prendre aucune nourriture; cette abstinence totale, qu'il soutint pendant neuf jours, le conduisit enfin au tombeau.

Jerôme Cardan, qui cette année s'étoit fait recevoir Maître-ès-Arts à *Venise*, fut fait quelque temps après Recteur de l'Université de *Padoue*, & y reçut à la fin de l'année suivante 1525. le bonnet de Docteur en Medecine.

J. CARDAN.

La peste & ensuite la famine qui regnerent alors à *Milan* ne lui permirent pas de songer à y retourner; ainsi il prit le parti de se retirer à *Sacco*, petite Ville entre *Padoue* & *Venise*. Il y alla au commencement de l'année 1526. & y demeura plus de trois ans, occupé apparemment de la pratique de la Medecine.

Voyant en 1529. que les maux qui avoient affligé la Ville de *Milan* étoient dissipez, il y alla; mais il n'y fit pas grand séjour. Le refus que le College des Medecins lui fit de le recevoir dans son Corps, apparemment parce que sa naissance n'étoit pas légitime, & la mauvaise reception de sa mere, le déterminerent à retourner à *Sacco*, mais il y retourna malade, & tomba dans un état qui fit désesperer de sa vie. Quoiqu'il ne fut pas trop chargé de dévotion, il assûre cependant dans sa vie qu'un vœu qu'il fit à la Vierge lui procura le retour de sa santé.

Il se maria en 1531. & épousa *Luce Bandarini* native de *Sacco*, qui étoit

étoit, aussi pauvre que lui, & dont il eut deux garçons & une fille. J. CARDAN.

Sa santé toujours chancelante l'obligea à chercher un autre air que celui de *Sacco*, & il alla sur la fin du mois d'Avril de l'année suivante 1531. à *Gallarato*, Bourg à huit lieues de *Milan*, ou un séjour de dix-neuf mois lui rétablit entiérement la santé.

Il avoit trente-trois ans accomplis, lorsqu'il fut choisi par l'entremise des Administrateurs du Grand Hôpital de *Milan*, & par celle de *Philippe Archinto*, pour enseigner les Mathématiques dans cette Ville.

Deux ans après on lui offrit une Chaire de Medecine à *Pavie*, mais il la refusa, ne voyant point d'où il tireroit le payement de ses gages.

En 1537. il fit encore des démarches pour être admis dans le College des Medecins de *Milan*, mais il fut refusé comme la premiere fois. Cependant étant revenu pour la troisiéme à la charge

J. CARDAN. en 1539. il fut enfin admis vers la fin du mois d'Août par le crédit de *François Croce* fameux Jurisconsulte de *Milan*, & du Sénateur *François Sfondrate* qui fut ensuite Cardinal.

Quatre ans après, c'est-à-dire en 1543. il enseigna la Médecine à *Milan*; emploi qu'il ne garda qu'une année, car il passa la suivante à *Pavie* pour en remplir un semblable dans cette Ville. Il ne conserva pas davantage celui-ci; car voyant qu'on ne lui payoit point ses gages, il le quitta au bout de l'année pour retourner à *Milan*.

En 1546. le Cardinal *Moron* lui offrit des conditions avantageuses pour l'engager à aller s'établir à *Rome*; mais le grand âge du Pape, dont apparemment on vouloit le faire Medecin, l'empêcha de les accepter.

André Vesal son ami voulut l'attirer en Dannemarc, & lui offrit de la part du Roy huit cens écus d'appointemens & bouche à Cour; mais il refusa encore ces avantages, parce que l'air du Pays ne lui

convenoit point, & parce qu'il seroit peut-être obligé d'abandonner la Religion Catholique. Ce scrupule dans un homme tel que *Cardan*, surprendra ceux qui ne le connoissent que par ce qu'on en dit communément; mais la lecture de sa vie écrite par lui-même fait connoître sans peine que son caractere étoit celui d'un homme superstitieux, & non point d'un esprit fort, & qu'ainsi son scrupule a pu être réel & sincere. J. CARDAN.

Il fit en 1552. un voyage en Ecosse à la sollicitation de *Jean Hamilton*, Archevêque de *S. André*, & frere du Regent du Royaume; qui quoiqu'âgé alors seulement de 42. ans, étoit incommodé depuis dix années d'une difficulté de respirer, dont les intervalles avoient d'abord été assez longs, mais qui depuis deux ans revenoit tous les huit jours. Il avoit eû recours inutilement aux Medecins du Roy de France & ensuite à ceux de l'Empereur, & il crut trouver plus de ressource dans l'habileté de *Cardan*. Il ne se trompa pas, car

J. CARDAN.

il se porta mieux dès qu'il se fut mis entre ses mains. *Cardan* demeura auprès de lui soixante-quinze jours, & lui laissa des Ordonnances qui le guérirent en deux ans ; C'est tout ce qu'il raconte de ce voyage. Ainsi ce qu'on en trouve dans l'*Histoire d'Angleterre* de *Larrey* est un conte fait à plaisir. Voici ce qu'il dit à ce sujet. (*a*) » Cet » Archevêque (*Jean Hamilton*) » languissoit d'une hydropisie que » les Medecins jugeoient incura» ble, mais il en fut guéri par » *Cardan*... S'il en faut croire ce » que l'Histoire nous dit de ce fa» meux Astrologue, il donna une » terrible preuve de sa science à » l'Archevêque qu'il avoit guéri, » lorsque prenant congé de lui, il » lui tint ce discours : *Qu'il avoit* » *bien pû le guérir de sa maladie*, » *mais qu'il n'étoit pas en son pou-* » *voir de changer sa destinée, ni d'em-* » *pêcher qu'il ne fût pendu.* Sa pré» diction fut vérifiée par l'évene» ment, & dix-huit ans après ce » Prélat fut condamné par les Com-

(a) *Tom.* I. *pag.* 711.

» miſſaires que lui donna la Reine J. CARDAN.
» *Marie*, Régente d'Ecoſſe, à être
» pendu, ce qui fut exécuté. Il ne
» faut pas s'étonner après cela ſi
» quelques Hiſtoriens, les Ecoſſois
» principalement, traitent *Cardan*
» de Magicien.

Premiérement la maladie d'*Hamilton* n'étoit pas une hydropiſie, mais une difficulté de reſpirer. Secondement quant à la prédiction, *Cardan* étoit un homme trop intereſſé pour en aller faire une ſemblable à un Seigneur dont il attendoit des grandes récompenſes; d'ailleurs s'il l'avoit faite, il n'auroit pas manqué de s'en vanter dans ſa vie, où il raconte la guériſon de ce Prélat, puiſque dans le temps qu'il l'écrivit, il y avoit déja quelques années que ſa prédiction prétendue étoit accomplie. Ne l'ayant pas fait, c'eſt une marque de la fauſſeté de ce qu'on raconte ſur ce ſujet.

Au reſte *Cardan* vit dans ſon voyage d'Ecoſſe beaucoup de Pays; il traverſa la France en y allant, s'en revint par les Pays-Bas & par

J. CARDAN. l'Allemagne, & ne fut de retour à *Milan* qu'au bout de dix mois.

En passant à son retour par l'Angleterre, il eut l'honneur de saluer le jeune Roy *Edouard VI.* & en demeura si charmé qu'il en parloit par tout comme d'un prodige. On prétend qu'il tira son horoscope, & qu'il lui prédit une longue vie avec de grandes prosperitez. Mais il se trompa fort dans cette prédiction, ce Prince étant mort l'année suivante. Il se retrancha alors, pour se tirer d'affaire, sur une erreur de calcul, & après avoir calculé une seconde fois, il trouva que ce Prince avoit eû raison de mourir, comme il avoit fait, & qu'un moment plus tôt ou plus tard sa mort n'auroit pas été dans les regles.

Après son retour à *Milan*, il demeura dans cette Ville jusqu'au commencement d'Octobre 1559. qu'il alla à *Pavie*, d'où il fut appellé en 1562. à *Boulogne* par l'entremise de *S. Charles Borromée*, & du Cardinal *François Alciat.*

Il y professa pendant huit ans;

& y fut honoré du droit de Bourgeoisie. Mais le 6. Octobre 1570. on le mit en prison pour une promesse de dix-huit cens écus qu'il ne pouvoit payer, & il y demeura deux mois & demi assez bien traité. Enfin le 22. Decembre suivant on l'en tira pour le ramener chez lui. Ce ne fut point là cependant un plein retour de sa liberté, car on lui donna sa maison pour prison. Il demeura dans cet état jusqu'au 28. Mars de l'année suivante qu'il fut mis entiérement en liberté. J. CARDAN.

Cette disgrace le fit sortir de *Boulogne* au mois de Septembre 1571. & il alla à *Rome* où il arriva le 7. Octobre suivant. Il y vêcut sans aucun emploi public. Il fut seulement aggregé le 13. Septembre 1574. au College des Medecins de cette Ville, & eut une pension du Pape. Quelques-uns disent qu'il étoit son Medecin, mais c'est une chose sans fondement, dont il ne dit pas le moindre mot.

Il mourut à *Rome* le 21. Septembre 1576. âgé de 75. ans moins

J. CARDAN. trois jours, selon M. *de Thou*. *Bayle* croit que M. *de Thou* n'a pas été juste dans son calcul, parce qu'il suppose qu'il a mis la mort de *Cardan* en 1575. auquel cas il n'auroit eû alors que 74. ans moins trois jours, mais il s'est trompé en cela, car il est sûr que M. *de Thou* l'a mise en 1576. ainsi tout s'accorde bien dans sa supputation.

La datte qu'il donne de sa mort ne peut cependant subsister, s'il n'y a point d'erreur de chiffres dans ces paroles qu'on lit dans le chapitre 36. de la vie de *Cardan*. *Testamenta plura condidi ad hanc usque diem quæ est Calendarum mensis Octobris anni M. D. LXXVI.* Mais il est visible qu'il y en a, & qu'il faut lire 1575. En voici la preuve. *Cardan* a écrit sa vie de suite, & il lui a fallu un temps assez considérable pour cela. Or dans le chapitre 40. il marque qu'il l'écrivoit le 16. Novembre 1575. Plus bas dans le chapitre 49. il témoigne qu'il étoit ce jour-là le 28. Avril 1576. Comment donc le chapitre 36. qui précede ces deux

là a-t-il pu être écrit le 1. Octobre 1576. il est plus raisonnable de mettre 1575. & alors tout garde un ordre naturel. J. CARDAN.

On prétend qu'il avoit prédit le jour de sa mort, & qu'il s'abstint pendant quelque temps de prendre de la nouriture, afin d'empêcher que sa prédiction ne se trouvât fausse.

J'ai déja dit qu'il avoit eu trois enfans, deux garçons, & une fille; mais il fut malheureux de ce côté-là.

Jean-Baptiste Cardan, qui fut l'aîné, naquit le 14. May 1534. Il étudia en Médecine & s'y fit recevoir Docteur. Etant ensuite devenu amoureux d'une fille qui n'avoit rien, il l'épousa; mais il s'en repentit dans la suite, & crut trouver un reméde à sa faute en l'empoisonnant. Il fut arrêté pour ce crime le 17. Fevrier 1560. (*a*) On le condamna à avoir la tête tran-

(a) *Barthelemy Corte* se trompe en mettant sa mort en 1563. puisque *Jerôme Cardan* fit à son occasion son Livre *de utilitate ex adversis capienda*, & que cet Ouvrage est de l'an 1560.

J. CARDAN. chée, & cette Sentence fut executée dans la prison le 13. Avril suivant. (*a*) On a de lui deux Ouvrages.

1. *De Fulgure.* A la fin du second tome des Ouvrages de son pere. *Lugduni* 1663. *in-fol.* Et dans une édition de quelques-Ouvrages du même fait auparavant à *Basle* en 1570. *in-fol.*

2. *De abstinentia ab usu ciborum fœtidorum libellus.* Inseré à la fin d'un Livre de son pere. *De Utilitate ex adversis capienda. Basilea.* 1581. *in*-8°.

Son second fils fut un fripon & un scelerat, qu'il fut obligé de faire mettre en prison plus d'une fois, de chasser, & enfin de desheriter.

Sa fille mariée à *Barthelemi Sacco*, Gentilhomme de *Milan*, ne lui causa que deux chagrins ; le premier, de ce qu'il fallut lui donner une dot ; le second, de ce qu'elle n'eut point d'enfans.

Quand on ne connoîtroit *Cardan*

(a) *Cardan* qui marque cette datte dans sa vie, dit dans son Livre *de utilitate ex adversis capienda* que ce fut le 7. Avril.

que par ce que j'en viens de dire, on verroit ſans peine que c'étoit un eſprit inconſtant & bizarre; mais on s'en convaincra encore davantage, en examinant ce qu'il rapporte lui-même de ſes bonnes & de ſes mauvaiſes qualitez. J. CARDAN.

A le voir, on ne pouvoit guéres s'empêcher de le prendre pour un fou; quelquefois il marchoit fort lentement, & en homme qui étoit dans une profonde Méditation, & puis tout d'un coup il doubloit le pas, en faiſant mille poſtures extraordinaires. Il ſe plaiſoit dans *Boulogne* à ſe produire dans un caroſſe à trois roües. M. *de Thou* qui le vit à *Rome* peu de temps avant ſa mort, remarque qu'il étoit habillé tout differemment du reſte du monde.

Si la nature ne lui faiſoit point ſentir quelque douleur, il s'en procuroit à lui-même, en ſe mordant les lévres, & en ſe tiraillant les doigts & les bras, juſqu'à ſe faire pleurer. Il en uſoit ainſi, à ce qu'il dit, pour éviter un plus grand mal, & parce que s'il lui arrivoit d'être

J. CARDAN.

longtemps sans douleur, il ressentoit des saillies ou des impétuositez d'esprit si violentes & si fâcheuses, qu'elles lui étoient plus insuportables que la douleur même.

Il faisoit la même chose dans ses chagrins ; il se donnoit de bons coups de foüet, il se mordoit vivement le bras, il étoit longtemps sans manger, & trouvoit dans tout cela du soulagement à ses peines.

Il avoüe qu'il a voulu quelquefois se tuer lui-même, & il donne à cette fureur le nom d'amour héroïque.

Dans les conversations, son plaisir étoit de dire des choses desobligeantes & choquantes pour les personnes avec qui il étoit, & de debiter hors de propos tout ce qui lui venoit dans l'esprit.

Il s'abandonnoit sans mesure à la passion du jeu : Il y employoit les journées entieres, & y sacrifioit ses meubles-mêmes, & les bijoux de sa femme. Ayant un jour perdu à Venise tout son argent, ses bagues, & ses hâbits chez un homme qui l'avoit filouté, il lui donna au vi-

sage un coup de poignard, reprit son argent & ses habits, y joignit celui de l'hôte blessé, se fit ouvrir les portes & s'enfuit. J. CARDAN.

Il croyoit qu'il étoit sous la direction d'un genie particulier, comme il paroît par le 47. chapitre de sa vie. Il n'avoit pas cependant sur cet article des sentimens bien fixes, non plus que sur bien d'autres choses ; car quoiqu'il marque dans son Dialogue intitulé : *Tetim*, qu'il en avoit un qui étoit Venerien, mêlé de Saturne & de Mercure, & dans son Livre *de libris propriis*, qu'il se communiquoit à lui par les songes ; il doute dans ce dernier Livre, s'il en avoit veritablement un, ou si ce qu'il prenoit pour un genie étoit l'excellence de sa nature ; & décide même dans son Ouvrage *de rerum Varietate*, qu'il n'en avoit point : *Ego certe nullum Dæmonem aut Genium mihi adesse cognosco.*

Les quatre prérogatives qu'il prétendoit avoir recuës de la nature ne sont apparemment pas mieux fondées que ce qu'il disoit de son genie. Ces prérogatives étoient :

J. CARDAN. 1°. De tomber en extase quand il vouloit. 2°. De voir tout ce qu'il souhaitoit, non seulement par imagination, mais des yeux du corps, & comme si les choses étoient réellement presentes. 3°. De voir en songe tout ce qui devoit lui arriver. 4°. De connoître la même chose par certaines marques qui se formoient sur ses ongles. Pendant ses extases, il ne sentoit point, à ce qu'il dit, les douleurs de la goute, qui le tourmentoient souvent, & si l'on parloit proche de lui, il entendoit un peu le son des paroles, mais non point leur signification.

Au reste il n'avoit jamais voulu se vanter de ces quatre singularitez; mais enfin ce grand secret lui pesa trop, & il le revela au public dans son Livre *de rerum Varietate*.

Plusieurs l'ont traité d'Athée; mais il est facile de voir qu'il y avoit plus de Fanatisme que d'Atheisme dans son fait. On ne peut nier qu'il n'y ait dans ses Ouvrages plusieurs choses mauvaises & dangereuses; mais on y en trouve bien davantage, qui sont conformes à la

ſaine Doctrine, que la Religion nous enſeigne. Il paroît par tout attaché aux exercices de la pieté, qu'il pouſſoit quelquefois juſqu'à la ſuperſtition. Ainſi il rapporte qu'ayant trouvé dans les Recueils de ſon pere, que les prieres faites à la ſainte Vierge le premier jour du mois d'Avril, à huit heures du matin, étoient d'une merveilleuſe efficace, en y joignant un *Pater* & un *Ave*; il s'étoit ſervi de cette pratique de dévotion dans des beſoins très-preſſans, & s'en étoit parfaitement bien trouvé. *Delrio* aſſure dans ſes *Diſquiſitions Magiques* que *Cardan* avoit composé un Livre de la Mortalité de l'ame, qu'il montroit à ſes bons amis; mais ce Livre n'a jamais été imprimé, au contraire le public a un Ouvrage de ſa façon touchant l'immortalité de l'ame. J. CARDAN.

Son plus grand foible fut pour l'Aſtrologie, dont il avoüe cependant que les Regles s'étoient trouvées fauſſes en pluſieurs occaſions; mais cela ne fut point capable de l'en deſabuſer, comme on le voit

J. CARDAN.

suffisamment par ses Ouvrages. On a censuré avec raison la hardiesse qu'il a eu de faire l'Horoscope de *Jesus-Christ*, & de prétendre que tout ce qui lui étoit arrivé étoit conforme aux regles de l'astrologie; mais il n'est pas le premier qui ait eut cette témérité; quatre Auteurs l'avoient eu avant lui: *Abulmasar*, *Albert le Grand*, *Pierre d'Ailli*, & *Tibere Russilianus Sextus* de Calabre, qui vivoit sous le Pontificat de *Leon X*. Il n'a pas cependant voulu s'autoriser de leur exemple, & se justifier en quelque maniere par-là, aimant mieux passer pour l'inventeur de cette profane entreprise.

C'étoit un effet de sa vanité qui paroît dans tous ses Ouvrages; où il dit, qu'il est né pour délivrer le monde d'une infinité d'erreurs; que ce qu'il avoit inventé n'avoit pû être trouvé par aucun de son siécle, ni par ceux qui avoient vécu avant lui, & que c'est pour cela que ceux qui écrivent quelque chose qui mérite de passer à la postérité, n'ont pas honte de confesser qu'ils le tiennent de lui; qu'il a écrit un Livre

touchant la Dialectique, où il n'y a pas une lettre qui soit superfluë, & où il n'en manque pas une seule, quoiqu'il l'ait achevé en sept jours; ce qui est un prodige; qu'à peine se trouvera-t'il quelqu'un qui puisse se vanter de l'avoir bien étendu dans un an, & que celui qui l'aura compris semblera avoir été instruit par un démon familier; que la nature s'est épuisée pour lui, & qu'elle ne peut rien former de plus parfait que sa personne; qu'il avoit sçu les langues Gréque, Latine, Françoise, & Espagnole, sans les apprendre, & sans sçavoir comment cela s'étoit fait. Il dément cette derniere circonstance dans un autre endroit, où il dit qu'il étudioit ces langues.

Sa pauvreté, à laquelle il contribuoit lui-même par son peu de conduite, & par sa passion pour le jeu, lui a fait produire une multitude extraordinaire d'Ouvrages, dont les digressions & l'obscurité embarassent souvent les lecteurs. Ses digressions étoient faites à dessein; car étant convenu avec les Librai-

J. CARDAN.

res qu'ils lui donneroient une certaine somme par feuille, il y fourroit tout ce qui lui venoit dans l'esprit, afin de la remplir plus vîte. Pour ce qui est de l'obscurité, elle vient de la vivacité de son esprit, qui allant plus vîte que sa plume, le faisoit passer promptement d'une chose à une autre, sans s'arrêter à ce qui devoit les unir, & en montrer la liaison.

Je ne sçai où l'Auteur du *Mechanisme de l'Esprit*, imprimé à *Londres* en 1703. *in*-12. a pris ce qu'il rapporte; que *Cardan* dans sa vieillesse pleuroit de déplaisir de ne pouvoir entendre ses propres Ouvrages. Il paroît qu'il s'est trompé en attribuant à *Cardan* ce qui avoit été dit de quelques autres Auteurs; ce qu'il y a de sûr, c'est que cela ne peut convenir à *Cardan*, puisqu'il écrivit sur la fin de ses jours sa vie, où il y a des choses aussi difficiles à entendre que dans ses autres Livres.

Tous ses Ouvrages ont été ramassez par les soins de *Charles Spon*, & imprimez à *Lyon* en 1663. en

10. vol. *in-fol.* * Il faut marquer en détail ce qu'ils contiennent, après en avoir rapporté le titre. J. CARDAN.

*Se trouve à Paris chez Briasson.

Hieronymi Cardani Opera omnia, tam hactenus excusa, hic tamen aucta & emendata; quam numquam aliàs visa, ac primum ex Autoris ipsius Autographo eruta; cura Caroli Sponii tom. I. quo continentur Philologica, Logica, Moralia. On voit d'abord à la tête.

Vita Cardani ac de eodem judicium per Gabrielem Naudaum. Cette piece est mal appellée la Vie de *Cardan*, ce n'est qu'un discours sur son caractere.

Testimonia præcipua de Cardano à Gabriele Naudæo collecta.

Ensuite sont les Ouvrages de *Cardan*.

1. *De propria vita liber.* C'est le dernier Ouvrage qu'il ait fait. L'ingenuité avec laquelle il y parle de lui-même fait assez connoître que c'étoit un homme bien singulier. *Gabriel Naudé* l'a publiée le premier à *Paris* en 1643. *in-12.*

2. *Libellus de libris Propriis, cui titulus est Ephemerus, ad Hierony-*

J. CARDAN. *mum Cardanum Medicum affinem suum*, p. 55. Ce Livre est datté de *Milan* le 19. Septembre 1543. Il avoit déja été imprimé à la suite des Livres de *Cardan de sapientia & de consolatione. Norimbergæ* 1544. & avec le Traité d'*Alcyonius de Exilio. Genevæ* 1624. *in-4°.*

3. *De libris propriis eorumque ordine & usu ac de mirabilibus operibus in arte Medica factis. Ad Nicolaum Siccum Mediolani Justitiæ Principem*, p. 60. Cet Ouvrage qui est plus ample que le précedent est datté du 4. Septembre 1554. Il a été imprimé séparément à *Lyon* en 1557. *in-8°.*

4. *De libris propriis eorumque usu liber recognitus*, p. 96. Ce troisiéme Ouvrage est de l'an 1560. Il est encore plus ample que le précedent. On le trouve avec quelques autres Ouvrages de *Cardan* à la suite de ses 4. Livres *Somniorum Synesiorum* de l'édition de *Basle* 1583. *in-4°.*

5. *De Socratis studio*, p. 151. Cette piece qui avoit déja paru dans ses *Opuscula Medica & Philosophica*:

Basileæ 1566. *in*-8°. est une Satyre assez fade contre *Socrate*. J. CARDAN.

6. *Oratio ad Ill. Jurisc. Alciatum Cardinalem, sive tricipitis Geryonis aut cerberi canis*, *p.* 159. Ce discours est ainsi intitulé, parce qu'il y attaque les Médecins en trois points. Il avoit été imprimé avec ses *Commentarii in Hippocratis libros de Aëre, locis, & Aquis. Basileæ* 1570. *in-fol.*

7. *In Thessalicum Medicum actio secunda*, *p.* 168. Avec les *Somniorum Synesiorum libri IV. Basileæ* 1583. *in*-4°.

8. *Neronis Encomium*; *p.* 179. Cette piece, qui est un jeu d'esprit, se trouve dans le même Livre, dans l'*Amphitheatrum Dornavii tom.* 2. *p.* 65. & dans quelques recueils semblables.

9. *Podagræ Encomium*, *p.* 221. inseré dans les *Opuscula Medica & Philosophica. Basileæ* 1566. *in*-8°. à la suite des *Somniorum Synesiorum libri IV. Basileæ* 1583. *in*-4°. dans l'*Amphitheatrum Dornavii. tom.* 2. *p.* 215. & ailleurs.

10. *Mnemosynon*, *p.* 226. Cet Ouvrage, qui est un pur fatras, où

J. CARDAN. il prétend marquer l'ordre qu'on doit observer dans ses études, n'avoit pas été encore imprimé, nous plus que les deux suivans.

11. *Liber de Ortographia*, p. 246.

12. *Liber de Ludo Aleæ*, p. 262.

13. *Liber de Uno*, p. 277. Celui-ci avoit déja paru à la suite des *Somniorum Synesiorum libri IV. Basileæ* 1583. *in*-4°.

14. *Hyperchen*, p. 284. inferé dans les *Opuscula Medica & Philosophica. Basileæ* 1566. *in*-8°.

15. *Dialectica*, p. 293. Dans les *Opuscula Medica & Philosophica*. Le P. *Rapin* dit (*a*) que *Cardan* a composé cette Logique sur celles d'*Aristote*, d'*Hippocrate*, d'*Euclide*, de *Ptolemée*, & de *Galien*, mais qu'elle n'a de bon que la Methode d'*Aristote*, qu'il a suivie.

16. *Contradictiones Logicæ*, p. 309. Elles ont été imprimées pour la premiere fois dans ce Recueil, de même que la piéce suivante.

17. *Norma vitæ consarcinata*, *sacra vocata*, p. 339. rapsodie toute pure.

(a) *Reflexions sur la Logique.*

18. *Proxeneta, seu de Prudentia civili liber*, p. 355. Ce Livre est excellent & très-utile à ceux qui veulent vivre suivant les regles de la prudence, au jugement de *Morhof*, qui l'appelle un Livre tout d'or. Il a été imprimé pour la premiere fois à *Leyde* chez *Elzevir* en 1627. *in*-12. ensuite à *Geneve* en 1630. & pour la seconde fois à *Leyde* chez *Elzevir* en 1635. *in*-12. sous cet autre titre. *Cardani Arcana Politica, sive de Prudentia civili Liber singularis.* J. CARDAN.

19. *Præceptorum ad filios Libellus*, p. 474. imprimé à *Paris* par les soins de *Gabriel Naudé* 1635. *in*-8°.

20. *De optimo vitæ genere*, p. 482. Cet Ouvrage paroît ici pour la premiere fois.

21. *De Sapientia Libri V. quibus omnis humanæ vitæ cursus vivendique ratio explicatur*, p. 492. Le P. *Rapin* trouve que ce Livre n'apprend rien moins que les mœurs, que ce sont des idées vagues qui ne vont à rien de reglé pour la conduite de la vie, & que cette science du monde qu'il promet n'est qu'une morale

J. CARDAN. d'ostentation & nullement de pratique. Il a été imprimé d'abord à *Nuremberg* en 1544. *in*-4°. & ensuite à *Geneve* en 1624. *in*-8°. On en a une traduction Françoise intitulée : *La science du monde ou sagesse civile de Cardan, traduite & augmentée. Paris* 1661. *in*-12.

22. *De summo bono Liber*, *p.* 583. imprimé à la suite des *Somniorum Synesiorum Libri IV. Basileæ.* 1583. *in*-4°.

23. *De consolatione Libri tres*, *p.* 588. avec les 5. Livres *de Sapientia. Norimbergæ* 1544. *in*-4°. & *Genevæ* 1624. *in*-8°.

24. *Dialogus Hieronymi Cardani & Facii Cardani ipsius Patris*, *p.* 637. Il n'avoit pas encore été publié.

25. *Anti-Gorgias*, *Dialogus*, *seu de recta vivendi ratione*, *p.* 641. Dans le second tome des *Opuscula Medica & Philosophica. Basileæ* 1566. *in*-8°. *Cardan* s'y propose de défendre *Gorgias* contre ce que *Platon* a dit à son sujet dans le Dialogue qui porte son nom, quoique le titre de son Ouvrage semble dire le contraire.

26. *Dialogus qui dicitur Tetim, seu de humanis consiliis, p.* 666. imprimé à la suite des *Somniorum Synesiorum Libri IV. Basileæ* 1583. *in*-4°. J. CARDAN.

27 *Dialogus de morte cui titulus est Guglielmus, p.* 673. dans le même recueil que le précedent.

28. *De Minimis & Propinquis Liber unus, p.* 690. dans le même recueil que les deux précedens.

29. *Hymnus seu Canticum ad Deum, p.* 695. piéce en prose qui paroît ici pour la premiere fois. Quiconque la lira avec attention ne s'avisera pas d'accuser *Cardan* d'Athéisme.

Tomus secundus quo continentur moralia quædam & Physica.

30. *De utilitate ex adversis capienda Libri quatuor, p.* 1. Il fit cet Ouvrage pour se consoler de la mort de son fils aîné. L'Epître dédicatoire adressée au Jurisconsulte *Ottavio Cusani* est dattée de Pavie le 17. Novembre 1560. *Naudé* en fait de grands éloges. Il avoit été imprimé à *Basle* en 1561. *in*-8°. & à *Franequer* en 1648. *in*-4°.

31. *De natura Liber unicus, p.*

J. CARDAN. 283. imprimé ici pour la premiere fois, de même que le suivant.

32. *Theonoston Liber primus, seu de Tranquillitate*, p. 299.

33. *Theonoston Liber secundus, seu de vita producenda, atque incolumitate corporis conservanda*, p. 372. imprimé *studio & opera Fabricii Coccanarii Tyburtis. Romæ* 1617. *in-4°.* Les trois Livres suivans ne l'avoient pas été.

34. *Theonoston Liber tertius, seu de animi immortalitate*, p. 403.

35. *Theonoston liber quartus, seu de contemplatione*, p. 433.

36. *Theonoston seu Hyperboræorum Liber quintus de vitâ & felicitate animorum post obitum*, p. 448.

37. *De immortalitate animorum Liber*, p. 455. *Lugduni* 1545. *in-8°.*

38. *Liber de secretis*, p. 537. A la suite des *Somniorum Synesiorum Libri IV. Basileæ* 1583. *in-4°.*

39. *Liber unus de gemmis & coloribus*, p. 552. imprimé avec le précedent.

40. *De Aqua*, p. 570. Il y recherche les vertus Médicinales de

l'eau. Inseré dans le second volume des *Opuscula Medica & Philosophica. Basileæ* 1566. *in*-8°. J. CARDAN.

41. *Liber de Vitali aqua, seu de Æthere*, p. 601. inseré au même endroit que le précedent.

42. *De Aceti Natura juxta Materiam liber*, p. 615. Il n'avoit pas encore été publié, non plus que les trois Ouvrages suivans.

43. *Problematum Naturalium, Medicorum, Moralium, Flagitiorum, Mathematicorum, Casuum, Mistorum sectiones Septem. p.* 621.

44. *Se la qualita puo trapassare di subbietto in subbietto. Dialogo*, p. 668.

45. *Discorro del Vacuo*, p. 713.

De fulgure, p. 720. Cet Ouvrage est de *Jean B. Cardan.*

Tomus 3. *quo continentur Physica.*

46. *De rerum Varietate libri XVII.* p. 1. Cet Ouvrage a été imprimé à *Basle* en 1557. & 1581. *in-fol.* & plusieurs autres fois *in*-8°.

47. *De Subtilitate libri XXI.* p. 353. Celui-ci est le plus considérable & le meilleur de tous ceux de *Cardan*, qui n'employa cependant que huit

J. CARDAN. mois à le faire. Il fut imprimé pour la premiere fois en 1550. *in-fol.* à *Nuremberg* avec une Epître dédicatoire à *Ferdinand de Gonzague* Gouverneur du Milanez, *Cardan* ayant ensuite employé trois ans entiers à le revoir & à l'augmenter en donna une nouvelle édition dédiée au même *Ferdinand de Gonzague* à *Basle* en 1554. *in-fol.* Il en fit dans la suite une seconde revision, & y ajoûta encore de nouvelles choses, & cette troisiéme édition fut faite à *Basle* en 1560. *in-fol.* Comme *Ferdinand de Gonzague* étoit mort alors, il substitua à l'Epître dédicatoire qui lui étoit adressée, une nouvelle à *Gonzales Ferrand de Cordoue* Duc de *Suessa*; & c'est cette derniere qu'on a mise dans le recueil de toutes ses Œuvres. Il y joignit aussi une Réponse à *Scaliger* dont je parlerai tout à l'heure. Il ne paroît pas que *Cardan* ait touché depuis ce temps à son Ouvrage; car on ne trouve aucun vestige de nouvelle revision dans l'Edition de *Basle* de l'an 1582. *in-8°.* qui suivit immédiatemment celle de 1560. Il s'est fait plusieurs

autres éditions de cet Ouvrage. On en a une de *Lyon* de l'an 1580. *in* 8°. *apud Bartholomæum Honoratum*, qui est selon la premiere revision, & où la Réponse à *Scaliger* ne se trouve point. Le Libraire qui l'a faite, ne sçavoit pas apparemment que cette Réponse existât, & qu'il y eut depuis vingt ans une édition beaucoup meilleure que celle qu'il contrefaisoit. On a une traduction Françoise de cet Ouvrage, sous ce titre : *Les Livres de Jerôme Cardan, intitulés* : de la Subtilité, *ou Traitez de Physique traduits par Richard le Blanc. Paris* 1556. *in*-4°.

J. CARDAN.

48. *Actio prima in Calumniatorem librorum de Subtilitate*, *p.* 673. imprimée auparavant en 1560. avec les Livres *de Subtilitate*, & en 1569. dans le Recueil intitulé : *Opuscula quædam. Basileæ in*-4°.

Jules Cesar Scaliger ayant lû l'Ouvrage de *Cardan de Subtilitate*, songea à écrire contre lui, moins par amour pour la verité, comme le remarque *Naudé*, que pour satisfaire la passion qu'il avoit de se battre contre tous ceux qui fai-

J. CARDAN. soient quelque figure dans la République des Lettres, & d'acquerir un nom par-là. Sa Critique ne parut cependant que sept ans après que l'Ouvrage de *Cardan* eut été imprimé. Elle est intitulée : *Julii Cæsaris Scaligeri Exotericarum Exercitationum liber Quintus-Decimus de Subtilitate ad Hieronymum Cardanum. Lutetiæ. Michael Vascosan* 1557. *in*-4°. *pp*. 952. Ce qu'il y a de singulier, c'est que *Scaliger* pour refuter *Cardan*, ne voulut jamais lire la seconde édition de son Livre, où il avoit corrigé plusieurs choses qui étoient dans la premiere ; il apprehendoit d'y trouver moins de matiere à sa critique, & de voir diminuer par-là le mérite de la victoire qu'il prétendoit remporter sur lui. Au reste les Sçavans n'ont pas jugé aussi favorablement du Livre de *Scaliger* qu'il le faisoit lui même. M. de la Monnoye trouve son style inégal, barbare en beaucoup d'endroits, affecté & bouffi en d'autres, & *Naudé* assure qu'il a fait plus de fautes qu'il n'en a repris dans *Cardan*, & que la réponse de

ce dernier a coulé à fond toute sa Critique. Malgré tout cela, *Scaliger* rempli de cet amour propre si ordinaire aux Sçavans d'un certain caractere, & qui dominoit en lui particulierement, s'imagina, je ne sçai sur quel fondement, que son Ouvrage avoit tué le pauvre *Cardan*, qui ne pouvant resister à la honte de se voir refuté, s'étoit laissé mourir de chagrin. Il voulut alors se faire un nouveau mérite de sa compassion. Il écrivit une Préface remplie de réflexions étudiées, où il combla *Cardan* de loüanges, & témoigna un regret extrême, d'avoir remporté une victoire qui coûtoit à la République des Lettres la perte d'un si grand homme. Mais son regret n'avoit aucun fondement, puisque *Cardan* ne mourut qu'après lui, & même lui survêcut dix-huit ans, *Scaliger* étant mort en 1558. & *Cardan* en 1576.

J. CARDAN.

Tomus quartus quo continentur Arithmetica, Geometrica, Musica.

49. *De Numerorum proprietatibus Liber*, *p.* 1. Cet Ouvrage n'avoit pas éte encore imprimé.

J. CARDAN. 50. *Practica Arithmetica generalis*, *p.* 13. *Mediolani* 1539. *in*-8°.

51. *Computus minor*, *p.* 216. imprimé avec l'Ouvrage précedent.

52. *Artis magnæ, sive de Regulis Algebraicis Liber unus*, *p.* 221. It. *Norimbergæ* 1545. *in-fol.* It. *Basileæ* 1570. *in-fol.* avec *Opus de proportionibus numerorum.*

53. *Ars magna Arithmetica*, *p.* 303. Ce traité a paru ici pour la premiere fois.

54. *De Regula Aliza Libellus*, *p.* 377. It. *Basileæ* 1570. *in-fol.* avec *Opus de proportionibus Numerorum.*

55. *Sermo de plus & minus*, *p.* 435. Anecdote.

56. *Encomium Geometriæ recitatum anno* 1535. *in Academia Platina. Mediolani*, *p.* 440. It. à la suite des *Somniorum Synesiorum Libri IV. Basileæ* 1583. *in*-4°.

57. *Exaereton Mathematicorum*, *p.* 446. Anecdote.

58. *Opus novum de proportionibus numerorum, motuum, ponderum, sonorum, aliarumque rerum mensurandarum, non solùm Geometrico more stabilitum, sed etiam variis experi-

mentis & obſervationibus rerum in naturâ, ſolerti demonſtratione illuſtratum, p. 463. La premiere édition eſt de *Baſle* 1570. *in-fol.* J. CARDAN.

59. *Operazione della Linea*, p. 602. Anecdote.

60. *Della Natura de' Principii & Regole Muſicali*, p. 621. Anecdote.

Tomus 5. *quo continentur Aſtronomica*, *Aſtrologica*, *Onirocritica.*

61. *De temporum & motuum erraticarum reſtitutione*, p. 1. Cet Ouvrage ſe trouve auſſi avec ſes autres Ouvrages Aſtronomiques imprimez à *Nuremberg* 1547. *in-4°.*

62. *Liber de providentia ex anni conſtitutione*, p. 15. It. avec l'Ouvrage intitulé : *in ſeptem Aphoriſmorum Hippocratis particulas Commentaria. Baſileæ* 1564. *in-fol.*

63. *Aphoriſmorum Aſtronomicorum ſegmenta ſeptem*, p. 29. It.. *Norimbergæ* 1547. *in-4°.* avec ſes autres Ouvrages Aſtronomiques.

64. *Claudii Ptolemæi Peluſienſis Libri quatuor de Aſtrorum judiciis cum expoſitione Hieronymi Cardani*, p. 93. La premiere édition eſt de *Baſle* 1554. *in-fol.* elle a été ſuivie de

J. CARDAN. deux autres, l'une de Lyon 1555. *in*-8°. & l'autre de *Basle* 1578. *in-fol.* L'Horoscope de Jesus-Christ ne se trouve que dans les éditions de 1554. & 1555. On l'a retranché des suivantes.

65. *De septem erraticis stellis Liber*, p. 369. It. à la suite de l'Ouvrage précedent.

66. *Liber de judiciis geniturarum*, p. 433. It. *Norimbergæ* 1547. avec ses Traitez Astronomiques.

67. *Liber de exemplis centum geniturarum*. p. 458. It. avec le précedent. Cet Ouvrage n'est propre qu'à faire connoître quelques dattes de la vie de plusieurs Sçavans ; encore n'est-il pas toujours sûr de s'y fier.

68. *Liber XII. Geniturarum*, p. 503. It. avec l'exposition de *Ptolomée*.

69. *De Interrogationibus Libellus*, p. 553. It. avec le précedent. C'est encore un Ouvrage d'Astrologie.

70. *De revolutione annorum, mensium & dierum ad dies criticos & ad electiones Liber*, p. 561. It. *Norimbergæ* 1547. *in*-4°. avec les Traitez Astronomiques.

71. *De supplemento Almanach Libellus*, *p.* 576. imprimé d'abord à *Milan*, ensuite à *Nuremberg* 1547. *in*-4°. avec les Traitez Astronomiques. *Cardan* fait voir dans tous ces Ouvrages une grande crédulité pour l'Astrologie. Il n'en marque pas moins pour les songes dans le suivant. J. CARDAN.

72. *Synesiorum Somniorum omnis generis insomnia explicantes, Libri IV.* *p.* 593. imprimez d'abord avec plusieurs autres Ouvrages à *Basle* en 1583. *in*-4°.

Tomus 6. qui est Medicinalium primus.

73. *Medicinæ Encomium*, *p.* 1. It. dans les *Opuscula Medica Basileæ* 1566. *in*-8°. & ailleurs.

74. *De sanitate tuenda Libri IV.* *p.* 8. It. *Romæ* 1580. *in-fol.* It. *Basileæ* 1582. *in fol.*

75. *Contradicentium Medicorum Libri decem*, *p.* 295. It. *Paris.* 1546. *in*-8°. It. *Lugduni* 1548. *in*-4°. & ailleurs. Les deux premiers Livres seulement avoient paru jusques-là; on en a ajoûté ici huit nouveaux avec quelques additions dans les autres.

J. CARDAN. *Tomus 7. qui est Medicinalium secundus.*

76. *De usu ciborum Liber*, *p.* 1. Anecdote.

77. *De causis*, *signis*, *ac locis morborum Liber*, *p.* 65. It. *Basileæ* 1583. *in* 8°.

78. *De Urinis Liber*, *p.* 109. Anecdote.

79. *Ars Curandi parva*, *p.* 143. It. dans le premier volume des *Opuscula Medica. Basileæ* 1566. *in*-8°.

80. *De Methodo medendi Sectiones tres*, *p.* 199. It. *Paris.* 1565. *in* 8°. Il y a dans cette premiere édition quatre Sections, dont la quatriéme, qui contient des conseils a été mise à sa place dans le recueil de ses Œuvres. La premiere qui traite des erreurs des Médecins modernes, & la seconde intitulée *de Simplicium medicamentorum Nocumentis* avoient déja paru auparavant sous ce titre: *De Malo recentiorum Medicorum medendi usu libellus*, *centum errores illorum continens. Item alius de simplicium Medicinarum Noxa. Venetiis* 1545. *in*-8°. Edition qui avoit été

encore précedée d'une autre à *Venise*, mais qui étoit pleine de fautes, & où il n'étoit fait mention que de 66. erreurs. La troisiéme section, qui est de *admirandis Curationibus & prædictionibus Morborum*, se trouve aussi à la suite des *Somniorum Synesiorum libri. Basileæ* 1583. *in*-4°. J. CARDAN.

81. *De radice Cina Responsum petitioni M. Antonii Majoragii*, p. 265. It. dans le second tome des *Opuscula Medica. Basileæ* 1566. *in*-8°. & ailleurs.

82. *De Sarza-Parilia*, p. 271. It. avec les *Contradicentia Medica. Lugduni* 1548. *in*-4°.

83. *De Oxymelitis usu in Pleuritide*, p. 271.

84. *De Venenis libri tres*, p. 275. It. avec les Commentaires *in septem Aphorismorum Hipocratis particulas. Basileæ* 1564. *in-fol.*

85. *Commentaria in librum Hippocratis de Alimento, prælecta dum profiteretur Bononiæ*, p. 356. It. *Romæ* 1574. *in*-8°. It. *Basileæ* 1582. *in*-8°.

Tomus 8. *qui est Medicinalium tertius.*

J. CARDAN. 86. *In librum Hippocratis de Aere, Aquis, & Locis. Commentarii*, p. 1. It. *Basileæ* 1570. *in-fol.*

87. *In Septem particulas Aphorismorum Hippocratis Commentaria*, p. 213. It. *Basileæ* 1564. *in-fol.*

88. *In Prognosticorum Hippocratis librum libri IV*, p. 581. It. *Basileæ* 1568. *in-fol.*

Tomus 9. qui est Medicinalium quartus.

89. *In librum Hippocratis de Septimestri partu Commentarius*, p. 1. It. *Basileæ* 1568. *in-fol.* avec l'explication des Pronostiques.

90. *Examen XXII. ægrorum Hippocratis*, p. 36. *Romæ* 1575. *in-8°.*

91. *Consilia Medica ad varios partium morbos spectantia*, p. 47. Ces Conseils qui sont au nombre de 58. avoient déja été imprimez en partie avec differens Ouvrages de *Cardan*; l'autre partie a paru ici pour la premiere fois.

92. *Opuscula Medica senilia*, p. 247. Ces Opuscules imprimez à *Lyon* en 1638. *in-8°.* sont divisez en cinq Livres, dont le premier est, *de Dentibus*; le second, *de Rationa-*

li curandi ratione; le troisiéme, *de Facultatibus Medicamentorum*; le quatriéme, *de Cura Morbi Regii.* L'Edition de *Lyon* ne contient que ces quatre. Le Recueil en a de plus un cinquiéme, *de Morbis Articularibus.* J. CARDAN.

93. *Commentaria in quatuor primas Principis (seu Hasen) prima sectiones Doctrinas, seu Floridorum libri duo, p.* 453. Ces Commentaires ont paru ici pour la premiere fois.

94. *Vita Ludovici Ferrarii Bononiensis, p.* 568. Anecdote de même que la suivante.

95. *Vita Andreæ Alciati Mediolanensis Jurisconsulti, p.* 569. Ces vies sont fort courtes, & ont peu de dattes.

Tomus 10. *quo continentur Opuscula Miscellanea ex Fragmentis & Paralipomenis.*

96. *De Arcanis Æternitatis Tractatus, p.* 1. Ce traité n'avoit point encore paru non plus que tous ceux qui sont contenus dans ce volume.

97. *Politices, seu Moralium liber,* 47.

98. *Elementa Græca, p.* 72.

J. CARDAN. 99. *Tractatus de Inventione*, p. 90.

100. *De Naturalibus Viribus*, p. 100.

101. *De Musica liber*, p. 105.

102. *Artis Arithmetica Tractatus de Integris*, p. 117.

103. *Anatomia Mundini cum expositione Cardani*, p. 129.

104. *Commentaria in libros Hippocratis de Victu in Acutis*, p. 168.

105. *Commentaria in libros Epidemiorum Hippocratis*, p. 193.

106. *Tractatus de Epilepsia*, p. 388.

107. *De Apopl.xia*, p. 417.

108. *Paralipomenon Libri XVIII.* p. 429.

On a oublié dans ce Recueil les piéces suivantes.

Apologia ad Andream Camutium, qui est cependant marquée dans la table du 8. volume.

Cette Apologie qui se trouve dans les *Opuscula Medica tom.* 1. est contre *André Camuzio*, Professeur de *Pavie*, qui l'avoit attaqué par un Livre intitulé : *Disputationes quibus Hieronymi Cardani magni nominis viri conclusiones infirmantur. Pavia* 1563. in-4°.

Metoposcopia

Metopoſcopia Libris tredecim & octogintis faciei humanæ iconibus com- J. CAR-
plexa. Pariſ. 1658. *in fol.* DAN.

Au reſte les Ouvrages de Cardan ſont fort peu recherchez maintenant, & encore moins lûs.

V. ſa vie par lui-même & ſes trois Traitez ſur ſes Livres. Il eſt bon de remarquer que les dattes qui y ſont répandues, auſſi bien que dans pluſieurs endroits de ſes autres Ouvrages, ſe contrediſent ſouvent, ſoit par la faute des Imprimeurs, ſoit par celle de *Cardan* même qui les mettant de mémoire s'expoſoit par-là au hazard de ſe tromper quelquefois. Le jugement de *Gabriel Naudé* ſur *Cardan* auquel on a donné mal-à-propos le nom de vie de *Cardan*, puiſque c'eſt moins un détail de ſes actions qu'un diſcours où *Naudé* fait ſon caractere. Les *Eloges de M. de Thou* avec les *Additions de Teiſſier. Bayle Dictionnaire. Notizie Iſtoriche intorno a' Medici Scrittori Milaneſi da Bartolomeo Corte. In Milano* 1718. *in-4°. Jac. Phil. Tomaſini Elogia, tom.* 1. *p.* 55. Eloge fort ſuperficiel. *Freheri Thea-*

J. CARDAN. *trum*, p. 1272. *Samuelis Parkeri disputationes de Deo & Providentia divina. Londini* 1678. *in-4°. p.* 68. & suiv. Les folies & les égaremens de *Cardan* sont fort bien représentées dans cet Ouvrage.

JEAN NICOLAI.

J. NICOLAI. JEAN *Nicolai* naquit l'an 1594. à *Monza*, village du Diocese de *Verdun* près de *Stenay*.

Il entra à l'âge de douze ans chez les Dominicains qui prirent soin de le faire étudier, & ayant reçu l'habit de leur Ordre, il y fit profession l'an 1612.

On l'envoya ensuite à *Paris*, où après le cours ordinaire des études il reçut le bonnet de Docteur en Théologie le 15. Juillet 1632.

Son mérite le fit retenir dans cette Ville, & il y a toujours demeuré jusqu'à la fin de sa vie. Il y a régenté vingt ans la Théologie dans la Maison des Jacobins de la rue *S. Jacques*, dont il fut élû Prieur l'an 1661.

Toute sa vie a été employée à enseigner & à composer, & la réputation qu'il s'acquit par-là lui procura une pension de 600. livres de la part de la Cour. J. NICOLAI.

Il mourut le 7. May 1673. âgé de 78. ans. M. *du Pin* s'est trompé en mettant sa mort le 9. May, c'est le jour qu'il fut enterré.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Galliæ dignitas adversus præposterum Cataloniæ assertorem vindicata, sive disquisitio Libelli quo Ludovicus Mesplede rejectis Cataloniæ vindicandæ veris legitimisque momentis eam ementito tantum ac falso titulo contra regiarum tabularum & historiarum omnium fidem vindicare Galliæ satagit, simulque præposteris illationibus ex figmento deductis ac omni juri & saniori doctrinæ contrariis pietatem ac memoriam Regum & Regni famam gloriamque traducit. Paris.* 1644. *in-4°. p.* 168. Cet Ouvrage est contre celui de *Mesplede* son Confrere, qui dans sa *Catalania Gallia vindicata* imprimée a Paris l'année précedente avoit rejetté la transaction qu'on prétend avoir été

J. NICO- LAI. faite au sujet de la Catalogne entre S. *Louis* & *Jacques* Roy d'Arragon.

2. *Ludovici justi XIII. nuncupati Galliæ & Navarræ Regis triumphalia monumenta, quibus egregia maximè quæ per seipsam tam augusta majestas facinora peregit, continentur ænigmaticis iconibus ac figuris expressa, quas heroico carmine Carolus Beys explicavit, & Gallicis quoque versibus ad singulas figuras iconasque affixis Petrus Cornelius seorsim exornavit, cum iconibus etiam Regum, Principum, Stategorum, qui bellicoso illi Regi Ludovico Justo pugnanti, vel obsequium, vel auxilium præstiterunt, adjectis ad has eorum effigies ac stemmata singulorum simbolis & elogiis per Henricum Stephanum Equitem, Fossarum Dominum explicatis. Accessit & Urbium, Obsidionum, ac præliorum tam Augusti Monarchæ regno gestorum, cum compendiaria vitæ illius narratione descriptio, quam historico stilo Renatus Barry Consiliarius & Historiographus Regius delineavit ac expressit. Omnia porro ex Gallico Idiomate in Latinum convertit F.*

Joannes Nicolai. Opus curâ Joannis Valdorii Leodiensis propalatum, susceptum ac perfectum, accedente ad præfata omnia elaboranda regio jussu. Paris. 1649. *in-fol.* Ce fut apparemment cet Ouvrage entrepris par ordre de la Cour qui lui procura la pension dont j'ai parlé. J. NICOLAI.

3. *Rainerii de Pisis Ordinis Fratrum Prædicatorum Pantheologia, sive universa Theologia ordine Alphabetico per varios titulos distributa, & ex probatis ac præcipuis Autoribus olim ab ipso summariè collecta, nunc vero demum ab universis aliarum editionum corruptelis emendata, innumerisque supplementis auctior duplo facta. Lugduni* 1655. *in-fol.* 3. *tom.* It. *Editio nova multo accuratior & multis undequaque adjectis additamentis cumulata. Lugduni* 1570. *in-fol.* 3. *vol.* Ouvrage peu recherché à present.

4. *Judicium seu Censorium suffragium de propositione Antonii Arnaldi Sorbonici Doctoris & socii ad quæstionem juris pertinente, (Nimirum defuisse gratiam Petro sine qua nihil possumus, quando Christum negavit) pronuntiatum in Comitiis Theologica Fa-*

J. NICOLAI. *cultatis ex parte tantum ac decursim propter temporis brevitatem, & hic serie pleniori cum. prætermissis appendicibus propter subjunctas causas evulgatum. Paris.* 1656 in-4°. pp. 49. It. traduit en François sous le titre d'*Avis deliberatif*, &c. *Paris* 1656. in-4° pp. 87.

5. *Molinisticæ Theses Thomisticis notis expunctæ.* Ces Theses qui roulent sur la Grace furent soutenuës sous le P. *Nicolai* au mois de Juin 1656. par *François Mahé* Jacobin. Elles se trouvent dans le Livre intitulé : *Causa Arnaldina. Leodii Eburonum* 1699. in 8°.

6. *S. Thomæ Aquinatis expositio continua super quatuor Evangelistas ex Latinis & Græcis Autoribus, ac præsertim ex Patrum Sententiis & glossis miro artificio quasi uno tenore contextuque conflata, & catena aurea justissimo titulo nuncupata, nunc vero tandem ab innumeris & enormibus mendis aliarum editionum expurgata, locorum indicibus antea falsis vel imperfectis insignita, novis additamentis, marginibus, & ornamentis aucta. Paris.* 1657 in-fol. It. *Lugduni* 1670. in-fol.

7. *S. Thomæ Aquinatis præclarissima Commentaria in IV. libros sententiarum Petri Lombardi quondam Episcopi Parisiensis, ac Magistri Sententiarum nuncupati, ab enormibus & innumeris mendis aliarum editionum expurgata, integritati suæ restituta, in meliorem statum simul cum ipso primitivo Magistri textu reformata, locorum indicibus vel emendatis vel suppletis, ac notis ubique marginalibus illustrata. Paris.* 1659 *in-fol.* 4. *tom.* J. NICOLAI.

8. *S. Thomæ Aquinatis Commentarius posterior super libros sententiarum, sive secundum scriptum vulgo dictum, cui præter præcedentium editionum & enormium supra modum corruptelarum correctiones innumeras, nonnullæ ad marginem notationes, vel ad correctionis causam reddendam, vel ad integriorem dogmaticarum rerum sensum, quantum licuit, addita sunt. Paris.* 1660. *in-fol.* Le P. *Nicolai* fait dans la Préface qui précede cet Ouvrage tous ses efforts pour prouver qu'il est veritablement de *S. Thomas.* Mais les Bibliothecaires des Dominicains prétendent qu'il n'est pas de lui, mais du Cardinal *Annibal de Annibaldis* Dominicain.

J. NICOLAI.

9. *S. Thomæ Aquinatis quodlibetales Quæstiones à priorum Editionum corruptelis & mendis expurgatæ, in meliorem formam quoad seriem ac numerum articulorum restitutæ; locorum indicibus qui deerant annotatis locupletatæ, ac scholiis & notis, ut licuit, marginalibus illustratæ. Paris.* 1660 *in fol.* L'Editeur avoüe qu'il ne s'est servi d'aucun Manuscrit pour revoir cet Ouvrage; ainsi comme il y en a plusieurs dans les Bibliotheques de *Paris*, principalement dans celles de *Sorbonne* & de *Navarre*, on pourroit en donner une édition plus correcte, en le collationnant avec ces Manuscrits.

10. *Festivus Fratrum Prædicatorum S. Jacobi pro Natali Regio plausus Confectitio igne Canticoque Solemni coram Ser. Principe ac Abbate Harcuriano celebratus. Paris.* 1661. *in*-4°. *pp.* 7. C'est un Poëme Latin.

11. *Summa Theologica S. Thomæ Aquinatis accuratius recognita, & tum à mendis expurgata, tum restitutis quorumlibet Autorum veris ac legitimis indicibus, & innumeris Patrum, Conciliorum, Scripturarum, ac Decretorum*

torum testimoniis ad Materias controversas, vel ad moralem Disciplinam pertinentibus in margine locupletata, notisque historicis ac Dogmaticis undequaque adjectis aucta, ornata, illustrata. Paris. 1663. *in-fol.* It. *Lugduni* 1685. *in-fol.* Cette derniere édition est fort belle. J. NICOLAI.

12. *De Jejunii Christiani & Christiana abstinentia vero ac legitimo ritu juxta veterem Ecclesia Universalis usum; Oecumenica dissertatio, contra Pseudocriticas & novellas abusiones. Paris.* 1667. *in-12. pp.* 285. Une question qui s'agita en 1649. à l'occasion du Siége de la Ville de *Paris* a fait naître cet Ouvrage. La disette des vivres ayant obligé l'Archevêque de *Paris* de permettre pendant le Carême l'usage de la viande le Dimanche, le Lundi, le Mardi & le Jeudi de chaque semaine, quelques-uns prétendirent être par-là dispensez du jeûne en ces jours, parce qu'on les dispensoit de l'abstinence, qui en faisoit à leur avis la principale partie. M. *de Launoi* fit alors ùn écrit pour prouver au contraire que l'on n'étoit

J. NICOLAI. point dispensé du jeûne, qui pouvoit subsister avec l'usage de viande. Le P. *Nicolai* en publiant en 1655. la *Pantheologia Rainerii de Pisis* se proposa de le refuter au mot *Jejunium cap.* 13. en faisant voir que l'abstinence de la viande est si essentielle au jeûne, qu'on ne peut pas dire qu'on jeûne veritablement, lorsqu'on ne la pratique pas. Il étendit depuis ce qu'il avoit dit alors sur cette matiere, & en composa cet Ouvrage, où il traite en général de tout ce qui regarde le jeûne. Quoique suivant son sentiment il semble qu'on pût se dispenser du jeûne les jours où la viande étoit permise, il prétend cependant que cette dispense n'étant proprement donnée que pour les repas où l'on peut manger du poisson & des légumes, elle ne doit point s'étendre aux simples collations, en quoi il se contredit lui-même. Car si le jeûne est rompu par l'usage de la viande, l'obligation ne subsiste plus. Au reste on peut regarder cette question comme une question de nom, & accorder les deux sentimens, en

disant que l'on peut jeûner en usant de la viande ; mais que ce jeûne est d'une espece differente de celui qui est accompagné de l'abstinence. J. NICOLAI.

13. *De Concilio plenario, quod contra Donatistas baptismi quæstionem ex Augustini sensu definivit Ocumenica dissertatio. Paris.* 1667. *in*-12. *pp.* 295. M. *de l'Aubespine*, le P. *Sirmond*, & M. *de Launoy*, ont prétendu que le Concile plenier dont S. *Augustin* allegue la décision touchant le Batême des Héretiques, est le Concile d'*Arles* où l'on trouve effectivement un Canon qui décide la question ; mais le P. *Nicolai* soutient que c'est le Concile de *Nicée*, & se propose de refuter M. *de Launoy*.

14. *De Plenarii Concilii & Baptismatis Hæreticorum assertione dissertatio posterior anteriorem firmans, & à Pseudocriticis contumeliis cavillisque defendens. Paris.* 1668. *in* 12. *pp.* 541. Ce second Ouvrage est encore contre M. *de Launoy*.

15. *De Baptismi antiquo usu ab Ecclesia instituto, probato, usurpato Oecumenica dissertatio duplex contra*

J. NICOLAI. *Pseudocriticas novitates. Altera de Baptismi solemnis legitimo tempore citra necessitatem observando. Altera de Judæis vel de aliis quibuscumque Infidelibus ad Baptismum suscipiendum non cogendis. Paris.* 1667. *in*-12. *pp* 305. & 168. Le P. *Nicolai* prétend contre M. *de Launoy* dans la premiere dissertation que la Coutume qu'avoit l'Eglise Romaine de n'administrer le Baptême qu'à Pasques & à la Pentecoste, hors les cas de nécessité, étoit observée géneralement dans toutes les Eglises ; & dans la seconde que l'Eglise n'a jamais contraint les Juifs & les Infidéles à recevoir le Baptême.

16. *Ad clarissimum & carissimum sibi, sinceræ veritatis ac æquitatis amatorem, in dissertationes contra Joannem Launoium edendas prolusio, & contra ejus nugas & imposturas Apologia. Paris.* 1658. *in*-12. *pp.* 60. Cet Ouvrage est un de ceux ausquels l'amour propre a eu plus de part que l'amour de la vérité. On n'y voit que des personnalitez qui n'interessent en rien le public, &

de ces reproches & de ces injures qui ne sont propres qu'à blesser la charité, & qu'à inspirer du mépris pour ceux dont elles viennent. J. NICOLAI.

17. *In catenam auream S. Thomæ ac P. Nicolai editionem novam Apologetica Præfatio. Paris.* 1668. *in*-12. *pp.* 120 Cet Ouvrage est contre le P. *Combefis* qui avoit desapprouvé les changemens qu'il avoit faits dans les passages de l'Ecriture citez dans la Chaîne d'or de S. *Thomas*, comme on peut le voir dans la vie de ce Sçavant *tom.* 11. *p.* 194. Le P. *Nicolai* s'y est caché sous le nom d'*Honoratus à S. Gregorio.* Il y a joint un *Appendix* intitulé : *in dissertationem de fictitio S. Thomæ Græcismo summaria Epistolaris discussio. pp.* 30. Cette addition est contre le P. *Bernard Guyard*, Jacobin, qui dans un Ouvrage qui a pour titre : *Dissertatio utrum S. Thomas calluerit Linguam Græcam. Paris.* 1667. *in*-8°. avoit soutenu que *S. Thomas* étoit habile dans la Langue Gréque.

18. *In catenam auream S. Thomæ opera & studio F. Johannis Nicolai*

J. NICOLAI. *Prædicatoris recognitam confixiones præsumptitiæ per eundem recognitorem ex professo refixæ, seu verius discussæ fictiones. Lugduni* 1669. *in-12. pp.* 186. C'est une réplique à la réponse du P. *Combesis* dont j'ai parlé *tom.* 11. *p.* 195. qui fut refutée à son tour par celui-ci, comme on peut le voir au même endroit.

19. *De Constantini Baptismo, ubi, quando, & à quo fuerit celebratus Historica dissertatio, Opus posthumum. Paris.* 1680. *in-12. pp.* 266.

20. *S. Thomæ Aquinatis in omnes D. Pauli Apostoli epistolas commentaria, nunc primùm post omnes omnium editiones à mendis innumeris quibus scatebant expurgata, & ad lectionem antiquorum codicum fideliter restituta, necnon eruditionis profundæ notis & additamentis illustrata. Lugd.* 1689. *in-fol.*

21. *Commonitorii de necessaria Ordinis Prædicatorum renovatione à Provinciali Occitano nuper editi Analysis & succisiva discussio. Paris.* 1644. *in* 4°. *pp.* 86. Le P. *Nicolai* écrivit cet Ouvrage par ordre de ses Superieurs pour refuter celui que

le P. *Louis Mesplede* avoit publié sous le titre de *Commonitorium de necessaria Ordinis Prædicatorum renovatione instituenda per Capitulum generalissimum. Paris.* 1643. *in*-8°. J. NICOLAI.

22. *De Rupella Regiis armis expugnata Oratio.* Le P. *Nicolai* récita en 1628. ce discours à *Rome*, où il se trouvoit alors, comme il nous l'apprend lui-même dans la Préface de sa traduction latine des *Triomphes de Louis le Juste.* Les Bibliothécaires des Dominicains ne marquent point s'il a été imprimé.

23. *Officium B. Pii Papæ V.*

24. Il a fait aussi des Discours François pour demander au Roy *Louis XIV.* & à la Reine sa mere, Regente du Royaume, que le droit de suffrage dans les Assemblées de la Faculté de Théologie ne fût pas restraint par rapport aux Reguliers à un certain nombre de personnes pour chaque Ordre, & il les a récitez dans les Assemblées tenues par les Députez de ces Ordres pour déliberer sur cette matiere. Les Bibliothecaires des Dominicains en parlent d'une maniere

J. NICOLAI. si confuse qu'on ne peut assurer s'ils ont été imprimez ou s'ils sont seulement en manuscrit dans les Bibliotheques qu'ils citent.

Les mêmes Bibliothecaires lui donnent sur la foi de *Gronovius* un Traité *de ritu antiquo & hodierno Bacchanaliorum* que ce Sçavant a inseré dans le 7. tome de ses *Antiquitez Gréques*, p. 173. Mais ils n'ont pas sçu qu'il y avoit en Allemagne un Auteur du même nom, qui a composé plusieurs Ouvrages sur les Coutumes & les mœurs des Anciens, & dont est véritablement l'Ouvrage dont ils parlent, & qui par consequent ne doit pas être mis au nombre de ceux qu'a composé notre Dominicain. Ce Traité avoit été imprimé auparavant à *Helmstadt* en 1679. *in*-4°.

Le P. *Nicolai* avoit dessein de faire un somme de la Bible ou un corps de Théologie composé seulement des paroles de l'Ecriture, mais la mort l'a empêché de l'exécuter. Peut-être la difficulté de l'entreprise en auroit-elle privé le

public indépendamment de cela. J. NICOLAI.

V. *Scriptores Ordinis Prædicatorum PP. Quetif & Echard tom. 2. p.* 647. & la *Bibliot. des Auteurs Ecclesiastiques de M. du Pin* où l'on a omis la plûpart de ses Ouvrages, & sa *Table universelle* qui n'est pas plus exacte.

JACQUES EVEILLON.

JACQUES *Eveillon* naquit à *Angers* l'an 1582. de *Jacques Eveillon*, qui fut Echevin de cette Ville, dignité qui procuroit alors la Noblesse, & de *Claudine Thiboust*. J. EVEILLON.

Après avoir fait ses études, il fut choisi, étant encore fort jeune, pour régenter la Rhetorique à *Nantes*.

Il fut ensuite nommé à la Cure de *Soulerre* près d'*Angers*, qu'il remplit pendant treize années. L'étude des Conciles, des Peres & du Droit Canonique, l'occupa une bonne partie de ce temps, & il

J. EVEIL-LON. s'y rendit très-habile. Il apprit aussi la langue Gréque, qui lui servoit de délassement dans cette étude sérieuse.

Il fut fait ensuite Chorrecteur, (ou Chevecier) de l'Eglise de *la Trinité d'Angers*, & peu après Curé de *S. Michel du Tertre* dans la même Ville. Mais il ne remplit que fort peu de temps ces deux postes. Car *Guillaume Fouquet*, Evêque d'*Angers* connoissant son mérite, voulut l'avoir auprès de lui, & le fit en 1620 Chanoine de la Cathedrale & son grand Vicaire. Ce fut par ordre de ce Prelat qu'*Eveillon* travailla à la réformation du Breviaire & du Rituel d'*Angers*.

Charles Miron, qui succéda l'année suivante à M. *Fouquet* dans l'Evêché de cette Ville, ayant eu de grands démêlez avec son Chapitre, donna occasion à notre Auteur de composer quelques Ouvrages, dont je parlerai plus bas

Claude de Reüil, qui vint après, honora *Eveillon* d'une confiance si particuliere, qu'il lui adressoit tou-

tes les affaires les plus importantes de son Diocèse, & qu'il lui donna le gouvernement de tous les Monasteres de Filles, qui sont en grand nombre, & il n'eut pas moins d'autorité sous *Henri Arnauld* son successeur. J. EVEILLON.

Les occupations que lui donnoient tous ses emplois, & principalement celui de grand Vicaire ne l'empêchoient pas d'assister exactement à l'Office de l'Eglise, & de trouver du temps pour l'étude & le travail.

Il fit en 1645. un voyage à *Rome* avec le P. *Philippe Galet*, zélé Réformateur de l'Abbaye de *Toussaint* d'*Angers*.

Sentant que sa mort étoit proche, il fit son Testament, où il n'oublia pas les pauvres, qu'il avoit toûjours regardez comme ses enfans. Sa charité pour eux l'avoit porté jusques-là à se priver des commoditez les plus ordinaires de la vie ; & comme on lui reprochoit un jour qu'il n'avoit point chez lui de tapisseries, il répondit : *Lorsqu'en*

J. EVEILLON. *hyver j'entre dans ma Maison, les murs ne me disent pas qu'ils ont froid; mais les pauvres qui se trouvent à ma porte tout tremblans, me disent qu'ils ont besoin de vêtemens.*

Il legua aux Jesuites de *la Fléche* sa Bibliotheque, qui étoit toutes ses richesses, & qui étoit estimée, à ce qu'on prétend, dix mille livres.

Il mourut au mois de Decembre 1651. âgé de 79. ans.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. Dans les procès que *Charles Miron* Evêque d'*Angers* eut avec le Chapitre de sa Cathedrale, & que l'on voit détaillez dans le premier Livre des Arrêts célebres d'Anjou, *Eveillon* prit la défense du Chapitre, & composa en son nom une Réponse aux Factums de l'Evêque, qui est une piece recherchée des curieux.

2. *De Processionibus Ecclesiasticis liber, in quo earum institutio, significatio, ordo & ritus explicantur. Paris.* 1641. *in*-8°.

3. *De rectâ Psallendi ratione.*

Flexiæ 1646. *in*-4°. *Eveillon* dit J. EVEIL-
dans la Préface de cet Ouvrage, LON.
qui montre aussi bien que le précedent, qu'il étoit veritablement rempli de l'esprit Ecclesiastique, que quoique la Musique soit importune à ceux qui souffrent, il n'a pas laissé de s'appliquer à donner les régles de la Psalmodie dans le temps qu'il étoit tourmenté des douleurs d'une goute sciatique.

4. *Traité des excommunications & Monitoires. Angers* 1651. *in*-4°. It. 2. *édition. Paris* 1672. *in*-4°. La fin qu'*Eveillon* s'étoit proposé dans cet Ouvrage, étoit de réfuter le sentiment de ceux qui croyent que l'excommunication ne s'encourt qu'après la fulmination de l'Aggrave ; mais il ne s'en est pas tenu-là, il a encore traité à fond la Matiere des Excommunications & des Monitoires dans les 39. chapitres qui composent ce volume. Il y recherche les principes & les maximes du Droit Canon, des Canonistes & des Theologiens, & la pratique moderne de l'Eglise ; mais il sem-

J. EVEILLON. ble avoir négligé ce qui regarde l'ancien Droit, & ce qui regarde l'usage de l'Eglise des premiers siécles, & s'être trop arrêté à des minuties & à des formalitez. Son Livre est au reste assez bien écrit, fort methodique, plein de bon sens, de principes & de raisonnemens solides. C'est le jugement que M. *du Pin* en porte.

5. *Epistola Capituli Andegavensis pro sancto Renato Episcopo Andegavensi adversus disputationem duplicem Joannis Launoii. Andegaviæ* 1658. *in-8°.* Cette Lettre, qui est de *Jean Eveillon*, quoiqu'elle n'ait paru qu'après sa mort, tend à réfuter deux dissertations de M. *de Launoy*, publiées pour la premiere fois en 1649. l'une sur la vie de *S. Maurille*; l'autre sur la résurrection de *S. René*, arrivée sept ans après sa mort. Ce fameux Critique y prétend que cette vie de *S. Maurille* n'a jamais été composée par *S. Gregoire de Tours* à qui on l'attribuë, & que la vie, la résurrection, & même l'existence de *S. René* étoient des choses entie-

rement fabuleuses. *Eveillon*, chargé par son Chapitre de le réfuter, lui répond dans cette Lettre sur ces deux points & y soutient la tradition populaire. Il faut que ses raisons ayent paru meilleures en Anjou, que celles de M. *de Launoy*; puisque M. *Arnauld* Evêque d'*Angers* faisant réformer peu d'années après le Breviaire de son Diocèse, on y insera la resurrection de *S. René*. J. EVEILLON.

Cet article est tiré d'un Mémoire, qui m'a été envoyé d'*Angers*.

V. *du Pin*, *Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques*; & la *Bibliotheque de Richelet* de M. l'Abbé *le Clerc*.



ISAAC DE BENSERADE.

I. DE BENSERADE.

ISAAC *de Benserade* (*a*) naquit à *Lyons* petite Ville de la haute Normandie l'an 1612.

M. l'Abbé *Tallemant* dans la vie de cet Academicien, & M. *Pavillon* dans son discours de réception à l'Academie Françoise, où il lui succedoit, relevent fort la Noblesse de son extraction, mais ils ne s'accordent pas trop ensemble. » Que » par tout ailleurs, dit M. *Pavillon*, » on pare l'Eloge du défunt du nom » des anciens Seigneurs de *Maline*, » que l'on compte entre ses ayeux » celui qui dans le commencement » du siécle passé fut grand Maître » de l'Artillerie, on ne doit parler » que de ce qui le fit admirer pen» dant sa vie. Quoique M. de *Ben*» *serade*,

(a) *Benserade* dans ses premiers Ouvrages imprimez écrivoit son nom ainsi : *Bensseradde*. Ensuite il l'écrivit *Bensserade*, & c'est l'ortographe que l'Abbé *Tallemant* a suivie. Mais enfin il ne l'écrivit plus lui-même que *Benserade*.

» *serade*, dit l'Abbé *Tallemant*, ne J. DE BENSERADE.
» parlat guéres de son pere, il n'ou-
» blioit pas pour cela ses ancêtres,
» dont l'un avoit été Chambellan
» d'un de nos Rois, & Chastelain
» du Château de *Milan*. Du côté
» maternel il étoit allié des *Vignancours* & de ceux de *la Porte*, sa
» mere portoit ce dernier nom, qui
» étoit celui de la mere du Cardi-
» nal *de Richelieu*. » Cette difference fait voir que l'on n'avoit que des notions fort vagues de la qualité de ses Ancêtres. Plusieurs même n'en pensoient pas si avantageusement. Tel étoit M. *Menage*, qui parle ainsi dans le *Menagiana tom.* 3. *p.* 86.

» M. *de Benserade*, à ce que j'ai
» entendu dire, étoit fils d'un Pro-
» cureur de *Gisors*, & j'ai été fort
» surpris, lorsque M. l'Abbé *Reg-*
» *nier* lut ici dernierement la Haran-
» gue de M. *Pavillon* à sa réception
» à l'Academie Françoise, dans la-
» quelle on donne à M. *de Bensera-*
» *de* une Génealogie magnifique.
» Mais je ne l'en estimerois pas
» moins pour être de bas lieu. Les

I. DE BENSERADE. » Sçavans doivent se piquer d'être » les fils de leurs propres Ouvrages. » M. *de Benserade* avoit une assez » jolie Maison à *Gentilli*. Au-dessus » de la porte de cette Maison, il » avoit fait mettre des Armes qu'il » s'étoit données avec une couron» ne de Comte. Un de ses amis dit » un jour en les voyant : *C'est aux* » *Poëtes à en faire.*

On voit assez par ces paroles, que tout le monde n'étoit pas convaincu de ce qu'il disoit de sa Noblesse. Le silence qu'il gardoit sur son pere est un autre motif d'en douter. Il paroît qu'il trouvoit mieux son compte à remonter à des temps éloignez, où l'on ne voit pas si clair, & où l'on peut aisement profiter de la ressemblance des noms, que de s'arrêter au present. Quelques-uns donnent à son pere la qualité de Maître des Eaux & Forêts; mais il n'est nullement certain qu'il l'ait été.

Quoi qu'il en soit de tout cela, il est sûr qu'il naquit dans la Religion Protestante ; mais il n'y demeura pas longtemps ; car son pere

s'étant fait Catholique, pendant qu'il étoit encore dans l'enfance, il fut élevé dans la Religion qu'il avoit embraſſé. I. DE BENSERADE.

Il reçut à l'âge de ſept ou huit ans le Sacrement de la Confirmation. L'Evêque qui le lui confera, lui ayant demandé *s'il vouloit bien changer ſon nom Juif avec un nom plus Chrétien ? J'y conſens*, lui répondit-il, *pourvû qu'on me donne du retour.* Le Prélat ſurpris de cette réponſe ne voulut point lui changer ſon nom; *il faut le lui laiſſer*, dit-il, *il le rendra illuſtre.*

La repartie que fit alors le jeune *Benſerade* ſembloit promettre qu'il ſçauroit un jour défendre ſon bien; il arriva cependant le contraire: Car ſon pere lui ayant laiſſé en mourant une ſucceſſion fort embaraſſée, il aima mieux l'abandonner que de plaider.

A peine fut-il ſorti du College qu'il donna quelques pieces de Theâtre qui le firent connoître à la Cour; le Cardinal de *Richelieu*, à qui il eut le bonheur de plaire, le gratifia à cette occaſion d'une

I. DE BENSERADE. pension dont il jouit jusqu'à la mort de ce Ministre arrivée en 1642. Me. la Duchesse d'*Aiguilon* la lui auroit peut-être continuée, s'il ne l'avoit offensée par ces quatre vers qu'il s'avisa de composer sur la mort de son Protecteur.

Cy gist, oüi gist, par la mort-bleu
Le Cardinal de Richelieu,
Et ce qui cause mon ennui,
Ma pension avecque lui.

Il s'attacha ensuite au Duc de *Brezé* qui commandoit une armée navale. Mais à la seconde campagne qu'il fit sous lui, il le vit tuer d'un coup de Canon au Siége d'*Orbitello* au mois de Juin 1646. Comme il n'avoit point encore de grade dans la Marine, il prit alors le parti de retourner à la Cour & d'y demeurer sur le pied de bel esprit.

Il n'y fut pas long-temps sans éprouver la liberalité de la Reine Mere qui lui donna une pension de mille écus, laquelle jointe aux secours *de quelques Dames riches & liberales* le mit dans un état d'a-

bondance qu'il avoit ignoré jusques-là. I. DE BENSERADE.

Le Cardinal *Mazarin* lui procura aussi une pension de mille écus sur l'Abbaye de *S. Eloy*, & lui laissa en mourant une autre pension de deux mille livres sur l'Evêché de *Mende*. Il eut outre cela dans la suite une troisiéme pension de deux mille livres sur l'Abbaye de *Haut-Villiers*, & se fit encore une rente viagere de cinq cens écus des differentes gratifications du Roy & de plusieurs Seigneurs de la Cour, qu'il plaça sur l'Hôtel de Ville de *Lyon*.

C'étoit beaucoup pour un homme qui s'étoit vû auparavant dans un état qui approchoit assez de l'indigence ; il paroît cependant qu'il n'étoit pas encore content de sa fortune, puisqu'il lui échappoit souvent des railleries & des plaintes sur sa pauvreté.

On voit par une Lettre de *Costar* (a) que la Reine Mere l'avoit nommé pour aller en Suede résider auprès de la Reine *Christine*. Mais

(a) *Tom.* 1. *Let.* 165.

I. DE BENSERADE.

comme cette Lettre n'a point de datte, on ne peut sçavoir l'année où cela arriva. Il n'y alla pas cependant, ce qui donna lieu à une plaisanterie de *Scarron* qui datte ainsi une Epître à la Comtesse de *Fiesque* :

L'an que le sieur de Benserade
N'alla point à son ambassade.

Il fut reçu à l'Academie Françoise le 17. May 1674 & y succeda à M. *Chapelain.*

Après avoir demeuré long-temps à la Cour, il se retira à sa maison de Campagne de *Gentilly* pour y jouir du repos & de la tranquillité.

Les douleurs de la pierre qui l'y vinrent attaquer le firent résoudre malgré son grand âge à se faire tailler. Mais sa constance ne fut pas mise à cette derniere épreuve; car un Chirurgien en voulant lui faire une saignée de précaution, lui piqua l'artere, & au lieu de travailler à étancher le sang prit la fuite. On n'eut que le temps d'ap-

peller le P. *Commire* Jesuite, son Confesseur, qui arriva assez à propos pour le voir mourir avec une fermeté très-édifiante. I. DE BENSERADE.

Il mourut le 19. Octobre 1691. dans sa 80. année. C'est la datte de M. l'Abbé d'*Olivet* dans l'*Histoire de l'Academie Françoise*. D'autres le font mourir le 20. Octobre ; quelques-uns, comme M. *Perrault* dans ses *Hommes illustres*, le 15. du même mois, & d'autres encore au mois de Novembre.

Son caractere est fort bien exprimé dans ces vers que M. de *Senecé* a faits pour mettre sous son portrait.

Ce bel esprit eut trois talens divers
Qui trouveront l'avenir peu crédule.
De plaisanter les Grands il ne fit point scrupule,
Sans qu'ils le prissent de travers.
Il fut vieux & galant sans être ridicule,
Et s'enrichit à composer des vers.

Une espece de vers qui contri-

I. DE BENSERADE. bua le plus à mettre *Benserade* en réputation, fut celle qui est employée aux Ballets. La Cour faisoit alors son principal divertissement de ces Ballets, & il fut durant plus de vingt ans presque seul chargé de composer les vers qui s'y récitoient; aussi avoit-il pris un tour nouveau & singulier. Avant lui les paroles ne regardoient que les personnages qui y étoient représentez, sans faire la moindre allusion à ceux qui les représentoient; mais il trouva le moyen de confondre adroitement le caractere des personnes avec celui des personnages. Ainsi, par exemple, si le Roy représentoit *Neptune*, les vers convenoient également au Roy & à *Neptune*. Si quelque Dame joüoit le rôle d'une Déesse, elle se trouvoit caracterisée elle-même. Tous ses recits étoient autant d'allegories, la plûpart obligeantes, mais sans être fades; quelques-unes satyriques, mais sans fiel; toutes justes, variées, interessantes.

Un autre genre où il excelloit, & dont l'antiquité n'a point fourni de vrais

vrais modéles aux François qui sont seuls en possession d'y réussir, ce sont les chansons. Il est vrai que les équivoques, les pointes & le burlesque y regnoient le plus souvent; mais tout cela étoit du goût de son temps, & ce n'est que depuis lui qu'on a banni cette sorte de stile pour en prendre un plus simple & plus naturel. I. DE BENSERADE.

Quand *Benserade* sortoit de ces sortes de Poësies, il sortoit de son caractere. Les grands sujets lui convenoient peu, & encore moins les sujets de pieté.

Il étoit fort agréable dans la conversation, & les bons mots couloient chez lui comme de source; il avoit le talent de dire aux gens leurs véritez sans qu'ils eussent lieu de s'en fâcher; il s'étoit acquis chez les plus grands Seigneurs une telle autorité & un tel ascendant qu'il faisoit passer sans qu'on osât le contredire, tout ce qu'il lui plaisoit d'avancer. Mais s'il vouloit qu'il lui fût permis de trouver à redire aux autres, il ne permettoit pas aux autres d'user du

I. DE BENSERADE. même droit à son égard. Il ne pouvoit souffrir qu'on critiquât ses compositions qu'il défendoit avec un tel entêtement, que ceux mêmes qu'il consultoit là-dessus ne pouvoient lui dire leurs pensées, sans s'exposer à essuyer de sa part d'étranges emportemens.

Au reste il n'étoit pas sçavant, & il tiroit tout de son génie, comme l'avoue M. *Charpentier* dans la réponse qu'il fit aux discours de M. *Pavillon* son successeur où il parle ainsi de lui. » C'étoit un esprit original, & qui ne devoit » qu'à lui seul toute sa réputation. » Sans rien emprunter des anciens, » ni même les avoir trop bien connus, il les a égalez ; & si l'on » apperçoit dans ses écrits quelques-unes de leurs pensées, c'est » un effet du hazard plûtôt que de » l'imitation.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Cleopatre, Tragedie. Paris* 1636. *in*-4°.

2. *La mort d'Achille & la dispute de ses Armes, Tragedie. Paris* 1637. *in*-4°.

3. *Iphis & Iante, Comedie. Paris* 1637. *in*-4°. I. DE BENSERADE.

4. *Gustave ou l'heureuse ambition, Tragi-comedie. Paris* 1637. *in*-4°.

5. *Paraphrase* (en vers) *sur les neuf Leçons de Job. Paris* 1638. *in*-12. Cet Ouvrage seroit entierement tombé dans l'oubli sans un Sonnet dont il l'accompagna en l'envoyant à une Dame, & qui a fait beaucoup de bruit. Le voici :

Job de mille tourmens atteint
Vous rendra sa douleur connue,
Mais raisonnablement il craint
Que vous n'en soyez pas émûe.

Vous verrez sa misere nue,
Il s'est lui-même ici dépeint,
Accoutumez-vous à la vûe
D'un homme qui souffre & se plaint.

Quoiqu'il eut d'extrêmes souffrances,
On voit aller des patiences
Plus loin que la sienne n'alla.

Il eut des peines incroyables,
Il s'en plaignit, il en parla,
J'en connois de plus miserables.

I. DE BENSERADE. Ce Sonnet fut alors géneralement approuvé ; mais ses ennemis jaloux des louanges dont on l'accabloit, prétendirent qu'il n'approchoit pas de celui que *Voiture* avoit fait sur une Dame sous le nom d'*Uranie*. Ce differend partagea toute la Cour & tous les beaux esprits du temps, & il se forma sur ce sujet deux partis. Ceux qui étoient pour le Sonnet de *Benserade* furent nommez *Jobelins* ; ils avoient à leur tête le Prince de Conty. Les autres qui avoient pour chef Madame de *Longueville* furent appellez *Uranins*. On disputa beaucoup & il parut sur cette matiere plusieurs piéces de Poësies, mais on ne décida rien ; enfin ces deux Sonnets examinez dans la suite de plus près & avec un goût plus rafiné que celui qu'on avoit alors, ont perdu beaucoup de leur prix, & on ne les regarde plus à présent que comme des piéces fort médiocres qui ne méritoient pas qu'on fît tant de bruit pour elles. On peut voir dans le premier tome des *Memoires de Litterature*, p. 116. un détail exact de cette

guerre des *Uranins* & des *Jobelins*. M. *de Sallengre*, qui en est l'Auteur, y a inseré un Sonnet de *Benserade* à Madame de *Longueville* qu'on a oublié de mettre dans le recueil de ses Œuvres. I. DE BENSERADE.

6. *Meleagre, Tragedie. Paris* 1641. *in*-4°.

7. *La Pucelle d'Orleans*, *Tragedie. Paris* 1642. *in*-4°. Cette piéce ne porte point le nom de son Auteur. *Paul Boyer* dans sa *Bibliotheque Universelle*, p. 167. la donne à *Benserade*, mais *Samuel Chapuzeau* dans son *Théâtre François*, p. 116. l'attribue à M. de *la Mesnardiere*. M. l'Abbé d'*Olivet* n'a point pris de parti sur cette matiere, & s'est contenté de ranger cette piéce au nombre des Ouvrages de ces deux Auteurs. Au reste toutes les Tragedies & Comedies de *Benserade* sont peu connues à present & personne ne s'avise de les lire.

8. *Metamorphoses d'Ovide en rondeaux imprimez & enrichis de figures par ordre de Sa Majesté. Paris* 1678. *in*-4°. It. *Amsterdam* 1679. *in*-8°. Ce Livre a été l'écueil de la répu-

I. DE BENSERADE. tation de *Benserade*. C'étoit une imagination bien singuliere de réduire ainsi en Rondeaux toutes les Histoires contenues dans les Metamorphoses, sans considerer qu'elles n'étoient pas toutes également propres à être mises en cette sorte de vers, & d'ailleurs qu'un Livre entier de piéces semblables ennuyeroit par son uniformité : Encore s'il l'avoit fait dans sa jeunesse où le goût pour les pointes & les allegories regnoit encore, son Ouvrage eût été bien reçû & eût trouvé des admirateurs, mais ce goût étoit entiérement passé. Les excellens Ouvrages de *Corneille*, de *Moliere*, de *Racine* & de *Despreaux* en avoient introduit un bien meilleur; ce fut-là la cause du peu de succès de son Livre dont il jugeoit beaucoup mieux qu'il ne pensoit, lorsqu'il dit à la fin de son *Errata* en Rondeau.

Pour moi parmi des fautes innombrables ;
Je n'en connois que deux considerables,

Et dont je fais ma déclaration,
C'est l'entreprise & l'exécution,
A mon avis fautes irréparables
Dans ce volume.

I. DE BENSERADE.

Nous trouvons dans le *Menagiana* (*a*) que *Benserade* en ayant envoyé un exemplaire à un de ses amis, avec une Lettre où il le prioit de lui en dire son sentiment, cet ami lui envoya quelques jours après ce joli Rondeau.

A la Fontaine où l'on puise cette eau,
Qui fait rimer & Racine & Boileau,
Je ne bois point, ou bien je ne bois guére,
Dans un besoin si j'en avois affaire,
J'en boirois moins que ne fait un Moineau.

Je tirerai pourtant de mon cerveau
Plus aisément, s'il le faut, un Rondeau,
Que je n'avalle un verre plein d'eau claire
A la Fontaine.

(a) *Tom.* 2. p 375.

I. DE BENSERADE.

De ces Rondeaux un Livre tout nouveau
A bien des gens n'a pas eu l'art de plaire ;
Mais quant à moi j'en trouve tout fort beau,
Papier, dorure, images, caractere,
Hormis les Vers qu'il falloit laisser faire
A la Fontaine.

Ce Rondeau, qui est attribué à M. *Chapelle*, est irrégulier, parce qu'il n'est pas *clos & ouvert*, & que les rimes n'y sont pas dans leur ordre au troisiéme couplet, mais le sens des vers y est d'une grande finesse.

Au reste ce fut le Roy qui fit la dépense des planches dont *Benserade* orna son Livre ; & qui donna pour cela dix mille livres. Ces planches qui sont au nombre de 225. sans compter le Frontispice, ont été gravées par *Seb. le Clerc*, *Chauveau*, & d'autres, on les a assez bien imitées dans l'édition d'*Amsterdam*.

9. *Fables d'Esope en Quatrains*

dont il y en a une partie au Labyrinthe de Versailles. *Paris* 1678. *in*-8°. Il y a dans ce volume deux cens Fables dont trente-neuf seulement ont été gravées au Labyrinte de *Versailles.* I. DE BENSERADE.

10. *Oeuvres diverses. Paris* 1697. *in*-12. 2. *tom.* Le second volume de ce Recueil contient les vers des Ballets du Roy qui avoient été imprimez chacun séparement dans leur temps. On voit à la tête du premier un Eloge de *Benserade* par M. l'Abbé *Tallemant.*

11. On trouve dans les Recueils de Poësie faits de son temps, quelques piéces de sa façon qui n'ont point été mises dans le Recueil de ses Œuvres.

Il a fait les *Portraits des quarante Academiciens vivans en* 1684. & il en fit la lecture dans une Assemblée publique de l'Academie Françoise ; mais comme plusieurs de ses Confreres furent choquez de la liberté avec laquelle il s'étoit exprimé à leur sujet, cette piéce n'a point été imprimée ; ainsi le P. *le*

LE DE BENSERADE. Long s'est trompé en disant qu'elle l'étoit, & outre cela en croyant que c'est un Discours en Prose, au lieu que c'étoit une piéce de vers.

V. *L'Histoire de l'Academie Françoise par l'Abbé d'Olivet. Les Hommes illustres de M. Perrault.* Le Discours de M. l'Abbé *Tallemant. Bayle Dictionnaire.*

GEORGE DE TREBIZONDE.

G. DE TREBIZONDE. GEORGE *de Trebizonde*, ainsi nommé parce qu'il étoit originaire de cette Ville du côté paternel, naquit à *Candie* qui appartenoit alors aux Venitiens le 4. Avril 1395. & non pas 1396. comme *Vossius* & d'autres le disent.

François Barbaro l'ancien le fit venir à *Venise*, dans le temps que *Guarino* y enseignoit les belles Lettres, & ce fut sous lui qu'il apprit les premiers principes de la Langue Latine. *Guarino* lui a reproché dans la suite, pendant les disputes qu'ils eurent ensemble,

qu'il tenoit de lui, ce qu'il sçavoit de Latin ; mais *George de Trebizonde* lui répliqua fiérement qu'il n'avoit été que deux mois sous lui, & qu'ainsi il ne lui avoit pas appris grand'chose, que c'étoit à *Vittorino de Feltri* qu'il étoit redevable de sa science en ce genre, que pour ce qui étoit de la Langue Grecque, il lui en avoit plus appris qu'il n'en avoit appris de lui, puisqu'il lui avoit fait quelques Leçons sur les Odes & la versification de *Pindare*.

G. DE TREBIZONDE.

George s'étant rendu habile à *Venise*, fut jugé capable d'enseigner les autres, & on le fit venir pour ce sujet à *Vicenze*. Mais il n'y demeura pas long-temps, & il fut bientôt congedié, ce qu'il a attribué à la jalousie de *Guarino*, qui ne pouvant souffrir dans son voisinage un homme dont l'habileté lui faisoit ombrage, lui procura ce chagrin par son crédit.

Il alla ensuite à *Rome* sous le Pontificat d'*Eugene IV.* & y enseigna pendant plusieurs années la Rhetorique & la Philosophie. *Voss-*

G. DE TREBIZONDE. sius, *Cave* & d'autres, qui l'ont fait aller dans cette Ville à sa sortie de *Candie* se sont trompez.

Nicolas V. Successeur d'*Eugene* le prit ensuite pour son Secretaire, & il demeura quelque temps à *Rome* sous son Pontificat; mais se voyant persécuté par ses envieux, il alla à *Naples* à la sollicitation du Roy *Alphonse* qui lui donna une bonne pension & le mit en état d'y entretenir sa femme & ses enfans.

Après un assez long séjour en cette Ville, il alla faire un tour dans sa patrie & passa à *Constantinople*, d'où il retourna à *Rome* pour n'en plus sortir.

On prétend qu'une fâcheuse maladie qui lui survint sur la fin de ses jours lui fit perdre l'esprit, & lui fit oublier tout ce qu'il sçavoit. Mais il y a apparence que c'est un conte inventé par ses ennemis; puisque son fils en dédiant au Pape *Sixte IV.* la version de l'*Almageste de Ptolemée*, dit que son pere qui l'avoit faite, prevenu par la mort, n'avoit pû donner à cet Ouvrage toute sa perfec-

tion. Il y avoit donc travaillé sur la fin de sa vie, & n'étoit pas par consequent dans le triste état où l'on veut qu'il ait été. D'autres veulent que cette infirmité prétenduë lui soit venuë d'une autre cause, ils disent que *George* ayant presenté au Pape un de ses Ouvrages, ce Pontife lui fit donner pour toute récompense cent ducats ; ce qui le mit dans une telle colere qu'il jetta cet argent dans le Tibre, en disant : *Perière labores, pereat & eorum ingrata merces.* Mais il est probable que ce fait n'est pas plus réel que le premier.

G. DE TREBIZONDE.

Il mourut à *Rome* selon *Genebrard*, *Vossius*, *Allatius* & d'autres en 1486. & suivant *Lambecius* en 1485. Mais aucune de ces dattes ne peut être veritable. Car il mourut sûrement avant le Pape *Sixte IV.* puisqu'*André de Trebizonde* son fils dédia à ce Pontife la traduction de l'*Almageste de Ptolemée*, après la mort de son pere qui l'avoit faite. Or *Sixte IV.* mourut le 12. Août 1484. *George* a donc dû mourir quelque temps auparavant.

G. DE TREBIZONDE.

C'étoit un homme extrêmement prévenu en sa faveur, & jaloux de ses sentimens, comme étoient la plûpart des Sçavans de son siécle. Ainsi il n'est pas surprenant qu'il ait eu beaucoup d'ennemis & de fréquentes disputes à soûtenir. Il en a eu avec *Theodore de Gaze*, avec l'Evêque d'*Aleria*, & avec *Jean Regiomontanus*. *Vossius* ne fait mention que de celles-ci; mais il oublie celles qu'il a eu avec le Cardinal *Bessarion* & avec le vieux *Guarino*, qui sont les plus célébres. J'en parlerai plus bas.

Ses Ouvrages se peuvent réduire à trois especes: Ceux de la premiere sont des traductions d'Auteurs Grecs: Ceux de la seconde sont des pieces Grecques de sa façon: La troisiéme contient ceux qu'il a composez en Latin. Pour en donner la liste, je ne ferai que copier celle que les Journalistes de *Venise* nous ont donné dans leur seiziéme volume, avec leur exactitude ordinaire. Les imprimés y sont confondus avec ceux qui ne sont que manuscrits; ainsi je les rapporterai tous également.

Traductions. G. DE TREBIZONDE.

1. *Eusebii de Præparatione Evangelica libri XIV.* Il dédia au Pape *Nicolas V.* cette traduction, qui est fort infidéle, parce qu'il s'y est donné la liberté d'y ajoûter ou d'y retrancher ce qu'il a voulu sur ce qui regarde la Trinité ; ce qu'il assûre avoir fait par ordre de ce Pape. Cette raison engagea *François Viger* à traduire de nouveau les mêmes Livres, & *Conrad Gesner*, en faisant imprimer sa traduction du même Ouvrage, porte un jugement fort desavantageux de celle de *George*, où il prétend qu'*Eusebe* auroit de la peine à se reconnoître. La premiere édition de la traduction de *George* est de *Venise* 1470. *in-fol.* Il s'en est fait une autre depuis à *Trevise* en 1480. *in-fol.* M. *du Pin* n'a point connu ces éditions, & s'est contenté de citer celles de *Venise* en 1497 & de *Paris* en 1534. qui ont été suivies de quelques autres. Quant à ce qu'il dit que les dix premiers Livres de la *démonstration Evangelique* ont été traduits en Latin par *George de Trebizonde*, il

G. DE TREBIZONDE.

se trompe sûrement, car cette traduction n'est pas de lui; mais de *Donat de Verone*, comme il le dit lui-même aprés.

2. *D. Cyrilli Alexandrini Thesaurus de Sancta & consubstantiali Trinitate.* Cette traduction est aussi fort imparfaite, de même que toutes les autres qu'il a faites. M. *du Pin* dit que c'est plûtôt un abregé Latin de l'Ouvrage de *S. Cyrille* où il a ôté, changé, & ajoûté plusieurs choses, & gâté l'ordre observé par ce Pere, qu'une veritable traduction. C'est pour cela que *Bonaventure Vulcanius* en a entrepris une autre plus fidéle. La traduction de *George* a été imprimée non seulement avec les autres Œuvres de *S. Cyrille*, mais encore séparément à *Paris* en 1514. *in-fol.* aussi bien que la suivante.

3. *D. Cyrilli Alexandrini Commentarius in Evangelium S. Joannis.*

4. *D. Gregorii Nysseni de Vita Mosis, sive de Vita perfecta liber.* Cette traduction a été imprimée plusieurs fois parmi les Œuvres de ce Saint. Il y en a une édition de

Vienne

Vienne en 1527. & une de *Basle* en 1562. *Fronton du Duc* Jesuite l'a retouchée en plusieurs endroits, où elle ne s'accordoit pas avec le Grec, & l'a inserée en cet état dans la belle édition des Œuvres de ce Saint, qu'il a donnée en 1628. à *Paris in-fol.* G. DE TREBIZONDE.

5. *D. Johannis Chrysostomi Homiliæ* 81. *posteriores super Matthæum.* *Allatius* dit que cette version a été jointe aux Œuvres de ce Saint.

6. *D. Basilii contra Eunomium Hæreticum libri V.* Cette traduction se trouve parmi les Œuvres de ce Saint dans les éditions de *Basle*, dans celle d'*Anvers* faite en 1570. & dans celle de *Paris* de l'an 1618. *in-fol.*

7. *Aristotelis Rhetorica.* Celle-ci a été inserée dans le second tome des Œuvres de ce Philosophe faite à *Venise* par les *Giunti*, & dans les autres éditions, comme dans celles de *Basle* 1534. & de *Paris* 1540. *in-8°.*

8. *Aristotelis Problemata. De Anima. Physica. De Generatione & Corruptione. De Animalibus libri* 18.

G. DE TREBIZONDE.

Allatius dans son traité *de Georgiis* fait mention de ces traductions. La derniere le brouilla avec *Theodore de Gaze*, qui en fit une autre, pour faire tomber la sienne. *Politien* en comparant ces deux traductions donne la préference à celles de *George de Trebizonde*, & trouve à redire que *Theodore de Gaze* ayant pris de lui & profité de son travail, n'ait cependant songé qu'à le décrier. Mais *Janus Parrhasius* desaprouve ce jugement de *Politien*, tant les hommes jugent differemment des choses.

9. *Plato de Legibus*. Il fit cette traduction à la sollicitation du Pape *Nicolas V.* à qui il la dédia. Elle fut la cause des brouilleries qui s'éleverent entre lui & l'Evêque d'*Aleria*, qui desaprouva son Ouvrage en plusieurs choses. Le Cardinal *Bessarion* en avoit aussi une idée fort désavantageuse ; car dans ses Livres contre le calomniateur de *Platon*, c'est-à-dire, contre *George de Trebizonde*, il assûre qu'il n'y a point d'endroit dans cette traduction qui soit exemt de

fautes, & qu'il y en a même autant que de mots.

10. *Claudii Ptolomai Almagestum, sive magna constructionis libri XIII.* Cette traduction est aussi infidéle & aussi peu exacte que les autres. Elle a été imprimée plusieurs fois, & en particulier à *Venise* en 1528. avec les corrections de *Louis Gauric*, & ensuite à *Basle* en 1551 *in-fol.* avec les Notes d'*Osvvald Schrekkenfus*. L'Ouvrage de *Ptolomée* avoit été traduit de l'Arabe en Latin longtemps avant *George de Trebizonde*, c'est-à-dire, vers l'an 12 0. par ordre de l'Empereur *Frederic II.* comme le marque *Vossius*.

11. *Claudii Ptolomai Centiloquium, sive Aphorismi è Graco in Latinum versi & commentariis illustrati.* Imprimé à *Venise* en 1524. *in-4°.* à *Cologne* en 1544. *in-8°.* & plusieurs autres fois depuis; entre autres à *Basle*, *in-fol.* après l'Astronomie de *Guido Bonati*. On trouve dans cette édition la Lettre que *George* écrivit à *Alphonse* Roy de Naple, en lui adressant cet Ouvrage.

12. *D. Gregorii Nysseni oratio de*

G. DE TREBIZONDE. *Laudibus Basilii magni fratris.* *Allatius* en fait mention.

Dans l'Edition des Ouvrages de *S. Jean Damascene*, faite à *Basle* en 1548. on voit une traduction de l'Histoire des saints *Barlaam* & *Josaphat*, qui porte le nom de notre Auteur ; mais l'Abbé *de Billy* l'a trouvée si grossiere, si défectueuse, & si mal faite, qu'il n'a pû se persuader qu'elle fut de lui. Le jugement de ce judicieux Critique a été suivi par *Rosvveyde*, qui dit que cette version se trouve dans des Manuscrits beaucoup plus anciens que *George*, & que *Vincent de Beauvais* s'en est servi dans son *Miroir Historial* ; qu'ainsi elle ne peut être de lui.

Ouvrages Grecs.

13. *Epistola qua celsissimum sacratissimumque Joannem Palæologum Romanorum Imperatorem cohortatur ut in Italiam ad Synodum naviget.* Le P. *Jâques Pontanus* Jesuite la publia avec une traduction Latine de sa façon après les chroniques de *Theophilacte Simocatta*, & de *George Phranza* qu'il avoit traduites en

Latin, & qu'il publia à *Ingolstad* en 1604. *in*-4°. *George* l'écrivit sous le Pontificat d'*Eugene IV.* dans le temps qu'on tenoit contre ce Pape le Concile de *Basle*.

G. DE TREBIZONDE.

14. *Proreptіcus ad Joannem Imperatorem Græcorum.* Le P. *Labbe* rapporte cet Ouvrage parmi les Manuscrits de la Biliotheque du Roy, N°. 1242. C'est peut-être le même que le précedent.

15. *De Manuele Rege. Reiserus* cite cet Ouvrage parmi les Manuscrits de la Bibliotheque Imperiale.

16. *De processione Spiritûs sancti ad Joannem Cuboclisium. Allatius* a traduit celui-ci, & l'a inseré dans le premier tome de sa *Græcia Orthodoxa*, *p.* 469.

17. *Epistola ad Hieromonachos Cretenses & Sacerdotes de Processione spiritûs Sancti, & de una, Sancta, & Catholica Ecclesia. Allatius* a traduit encore cette Lettre, & l'a inserée dans le même livre que le precedent.

18. *De vera Christianorum fide ad Ameram. George* écrivit ce traité dans le temps de la prise de *Con-*

G. DE TREBIZONDE.

stantinople. Allatius l'a traduit, mais il ne l'a pas publié ; parce qu'il avoit dessein de le faire entrer dans le huitiéme volume de ses *Symmicta*, qui n'a point paru.

19. *De Eleemosyna.*

20. *Antirrheticus.*

21. *Ad Esaïam Monachum, utrum natura consilio agit. Allatius* fait mention de ces trois Ouvrages.

22. *Introductio in Magnam Ptolemaei constructionem.* Manuscrit.

23. *Georgii Trapezuntini ad anonymum & anonymi ad eundem Epistola.* Elles sont en MS. dans la Bibliotheque du Roy, suivant le P. *Labbe*. *N°*. 29.

24. *Grammatica Graca.* Manuscrit au même endroit. *N°*. 1644.

Ouvrages Latins.

25. *Prisciani Epitome.* Manuscrit au même endroit. *N°*. 1972.

26. *De Octo partibus Orationis compendium grammaticum. Augustæ* 1537. *in*-8°.

27. *Rhetoricorum libri V.* La premiere édition de cet Ouvrage, qui est peut-être le meilleur qui soit sorti de la plume de *George*, est celle

de *Venise* 1478. *in-fol.* il a été imprimé depuis bien des fois. On en a trois éditions de *Basle* *in*-4°. qui se sont faites assez près l'une de l'autre, c'est-à-dire, en 1520. 1522. & 1538. Une plus correcte que toutes les précedentes, est celle de *Lyon* par *Sebastien Gryphe* en 1548. *in*-8°. après laquelle vient celle de *Venise* faite en 1560. *in*-4°. *George* dans cette Rhetorique ne fait presque que copier *Aristote* & *Hermogene*, suppleant par l'un de ces Auteurs à ce qui manque à l'autre. » Il est vrai, dit M. *Gibert*, (*a*) » qu'il n'égale pas les originaux » qu'il s'est proposé, mais il en ap» proche. Ses préceptes sont bons » & solides, fondez sur la raison & » sur l'experience. Son stile est » clair, net, & assez concis. Ainsi » il a sçû y éviter le défaut qui » se trouve dans ses autres Ouvra» ges, où s'abandonnant à son ba» bil naturel, il ne peut finir. *Fer*» *dinand Alphonse de Herrera* y a fait

C. DE TREBIZONDE.

(a) *Jugem. des Sçavans*, Tom. 2. pag. 338.

G. DE TREBIZONDE.

» un Commentaire, qui a été imprimé à *Alcala* en 1511. *in-fol.*

28. *Responsio in Guarinum.* Elle est en Manuscrit à *Venise.* Ce qui a donné occasion à cette Réponse, a été une Critique que *George* fit dans sa Rhetorique de l'Exorde d'un discours de *Guarino* fait à la loüange du Comte *François de Carmignola*, fameux Capitaine de ce temps. *Guarino*, qui se regardoit comme le maître de tous les sçavans de son siécle, ne put digerer sa censure, qui lui fut d'autant plus sensible, qu'il n'y avoit pas longtemps qu'il avoit été son disciple. Ainsi il y répondit d'une maniere fort vive, non pas sous son nom, mais sous celui d'*André Agosone.*

29. *Ad Leonellum Ertensem Epistola.* C'est encore une Réponse à *Guarino*, qui ne se trouve qu'en M. S.

30. *Contra Theodorum Gazam.* *Allatius* parle de cet Ouvrage, mais il n'a pas été imprimé.

31. *Comparatio Platonis & Aristotelis.* La préference qu'il donna dans

dans cet Ouvrage à *Aristote* sur *Platon*, par complaisance pour le Pape *Paul II.* qui n'aimoit pas ceux qui suivoient *Platon*, lui attira une réponse fort vive de *Bessarion*, intitulée : *In Calumniatorem Platonis.* Tous les Sçavans de ce temps se partagerent sur cette dispute, qui fut assez poussée, & qui dura quelque temps. La comparaison de *George* a été imprimée à *Venise* en 1523. *in*-8°. G. DE TREBIZONDE.

32. *Dialectica. Argentinæ* 1519. *in*-4°. *Basileæ* 1522. *Coloniæ* 1530. *Paris.* 1537. avec les Notes de *Jean de Nimegue*, ausquelles sont jointes celles de *Barthelemi Latomus* dans une édition de *Cologne* faite en 1544. *in*-8°.

33. *B. Andreæ Chii Martyrium.* Ce Saint, qui étoit de l'Isle de *Chio*, fut martyrisé à *Constantineple* le 29. May 1465. *George de Trebizonde* écrivit en 1468. l'Histoire de son Martyre, pour s'acquitter du vœu qu'il en avoit fait, en revenant de *Constantinople* à *Rome*, dans un grand danger où il se trouva de perir. Cette Histoire se trouve dans *Su-*

G. DE TREBIZONDE.

rius, & dans *Bollandus* au 29. May.

34. *Annotationes in aliquot Orationes Ciceronis*; c'est-à-dire sur celle *pro Q. Ligario*, sur quelques-unes des Philippiques, & sur d'autres. Ces Remarques ont été imprimées dans le corps des autres Commentateurs des Oraisons de *Ciceron*. *Paris.* 1661. *in*-4°.

35. *Orationes*. MSS. *Allatius* en parle.

36. *Epistolæ*. MSS.

37. *Exhortatio de recuperanda terra sancta*. MS.

38. *Dialogus de Fide*. MS.

39. *De divina substantia secundum Aristotelis Doctrinam*. MS.

40. *Epistola in Psalmum* 44. MSS.

41. *Carmina*. MSS.

42. *Expositio in illud : si eum volo manere*, &c. Il prétend prouver dans ce petit Ouvrage que S. *Jean* n'est pas mort. Il a été imprimé à *Basle* en 1543. *in*-8°. & ensuite dans l'*Ortodoxographia Patrum*, *p.* 1231. & dans la *Bibliotheque des Peres*.

43. *De Antisciis*.

44. *Cur Astrologorum judicia ut plurimum sint falsa*. Ces deux petits

Ouvrages ont été imprimez ensemble à *Venise* 1525. *in*-8°. à *Cologne* 1544. *in*-8°. à *Paris* 1549. *in*-8°. G. DE TREBIZONDE.

45. *Illustri Viro Jacobo Antonio Marcello, Patritio Veneto, de obitu Valerii filii.* Cette Lettre a été écrite en 1461. & se trouve avec quelques autres sur le même sujet dans un Mf. de *Venise.*

V. *Journ. de Venise T.* 16. *p.* 10. *& tom.* 17. *p.* 277. *Jovii Elogia. Vossius de Historicis Latinis. Gesneri Epitome per Simlerum. Thevet, Histoire des sçavans Hommes, chap.* 48. L'article que ce dernier Auteur en donne est si vague & si général qu'il n'y a rien à apprendre. *Allatius de Georgiis.*



ADRIEN BEVERLAND.

A. BEVERLAND.

ADRIEN *Beverland* naquit à *Middelbourg* en Zelande vers le milieu du dix-septiéme siécle.

Il reçût de la nature un esprit merveilleux, mais il en fit un mauvais usage. Il se fit recevoir Docteur en Droit & Avocat; les belles Lettres l'occuperent cependant plus que les devoirs de sa profession; il s'appliqua beaucoup à la lecture, principalement des mauvais Livres. Il possedoit parfaitement *Ovide*, *Catule Petrone*, & les autres Auteurs de cette trempe; & en recitoit souvent des pages entieres, quand l'occasion s'en presentoit, & ce n'étoient pas ordinairement les endroits les plus chastes.

Son Livre *du péché Originel*, qu'il publia en 1678. lui fit des affaires. Il fut mis en prison à *la Haye*; on condamna son Livre au feu; mais il en fut quitte pour une amende pécuniaire, & pour un serment qu'on exigea de lui qu'il n'écriroit plus

ſur de ſemblables matieres. A. BEVERLAND.

Ayant été ainſi relâché, il alla demeurer quelque temps à *Utrecht*, où il mena une vie fort libertine, ſe vantant par tout du Livre qu'on avoit brûlé à *la Haye*. Sa mauvaiſe conduite obligea les Magiſtrats de lui faire dire ſous main, qu'il eut à ſortir de cette Ville.

Il ſe retira auſſi-tôt à *Leyde*, où il écrivit une Satyre violente contre les Magiſtrats & les Miniſtres de cette Ville, ſous le titre de *Vox clamantis*, qui courut dans le public en Manuſcrit.

Perſuadé qu'après cela il ne faiſoit pas bon pour lui en Hollande, il paſſa en Angleterre où *Iſaac Voſſius* lui procura une penſion ſur les revenus Eccleſiaſtiques, à laquelle étoit attachée une certaine inſpection ſur quelques Egliſes. C'étoit un emploi bien convenable pour un homme tel que *Beverland* ! mais *Voſſius* n'étoit guéres ſcrupuleux ſur cet article.

Quoique le revenu de *Beverland* ne fût pas conſidérable, il en employoit la meilleure partie en Li-

A. BEVERLAND. vres rares, mais ordinairement mauvais & impies, en desseins & en peintures deshonnêtes, en médailles, en coquillages singuliers, & en autres productions de la mer.

Il parut ensuite se repentir de sa vie déréglée, & des mauvais Livres qu'il avoit composez, & en témoigna sa douleur dans un Traité *de Fornicatione cavenda* qu'il publia en 1698.

Lorsque *Vossius* fut mort, il tomba dans la derniere pauvreté ; parce qu'il s'étoit attiré le mépris des honnêtes gens par ses débauches & ses dereglemens, & la haine de tout le monde par les Satyres violentes qu'il composoit sans cesse contre differentes personnes.

Outre cette disgrace, l'esprit lui tourna, & il étoit en 1712. errant de côté & d'autre en Angleterre, s'imaginant qu'il y avoit deux cens hommes, qui avoient conjuré de se défaire de lui. Il est apparemment mort peu de temps après ; car on n'a plus depuis cette année entendu parler de lui.

Catalogue de ses Ouvrages. A.BEVERLAND.

1. *Peccatum Originale* κατ' ἐξοχὴν *sic nuncupatum Philologice Problematicos elucubratum à Themidis alumno. Vera redit facies, dissimulata perit. Eleutheropoli. Extra plateam obscuram, sine privilegio Autoris, absque ubi & quando, in-12. pp.* 146. & à la fin du Livre. *In horto Hesperidum, typis Adami Evæ Terræ filii* 1678. Le but de *Beverland* dans ce Livre, est de montrer que le peché *d'Adam* a consisté uniquement dans le commerce qu'il a eu avec Eve; & que le peché Originel n'est autre que le desir que chaque sexe a de s'unir à l'autre, desir qui se fait sentir dès la premiere jeunesse. Il s'étend beaucoup sur ce desir & ses effets, & fait passer en revûë tous les termes dont les Auteurs les plus obscenes se sont servis pour exprimer l'union des deux sexes. On a écrit en François un Livre dans le même goût, & où l'on soûtient le même sistême; une partie des raisons est prise de l'Ouvrage de *Beverland*; mais l'Auteur y a ajoûté plusieurs choses tirées des contes

A. BEVERLAND. de *la Fontaine* & d'autres Auteurs semblables. Ainsi c'est mal à propos que quelques-uns ont prétendu que c'étoit une traduction du Livre de *Beverland*. En voici le titre: *Etat de l'homme dans le peché Originel, où l'on fait voir quelle est la source, quelles sont les causes & les suites de ce peché dans le monde. Imprimé en* 1714. *in*-8°. *pp.* 208. Quelques-uns veulent que *Vossius* avoit aidé *Beverland* dans la composition de ce Livre; mais il paroît que c'est une chose dite sans fondement. *Beverland* étoit assez versé dans la connoissance des Auteurs Erotiques, pour pouvoir le composer lui-même.

2. *De Stolata Virginitatis Jure lucubratio Academica. Lugduni Bat.* 1680. *in*-8°. Cet Ouvrage est aussi peu chaste que le précedent.

3. *De Fornicatione cavenda admonitio, sive adhortatio ad pudicitiam & castitatem. Editio nova & ab Autore correcta juxta exemplar Londinense.* 1698. *in*-8°. *pp.* 109. Je ne sçai quand a paru l'édition de *Londres*, qui peut être de l'an 1690. puisque

l'Epître dédicatoire à *Edouard Bernard* est du 1. Fevrier 1690. Cependant on voit à la fin une priere qui est terminée par ces mots : *Hadrianus Beverlandus supplex orabat in Arce Vindesoriensi, anno* 1693. Il marque assez dans un avertissement qui est à la tête du Livre, que c'est un effet de son repentir. Il y parle ainsi de son Livre du peché Originel : *Damno calorem improvidæ illius ætatis, detestor adulterinum stylum & nequiorem sensum. Gratias Deo, quod tandem velamen, quo misere cæcutiebam, ab oculis meis amoverit, nec siverit me ditius huic pertinaciæ patrocinia quærere absurdiora. Idem ille Deus eam mihi mentem dedit, ut omnia quæ de hoc argumento scripseram, combusserim, & libros de P. V. ad Rectorem M. Academiæ Lugduno-Batavæ transmiserim. Rogo omnes qui clàm vi vel precario aliquid à me possident Ms. ut istud mihi remittant, ut & ipse quoque tradam Vulcano. Quod si quis negligat, illi omnes imprecor calamitates, quæ maligno & perfido solent contingere.* Quoique ces paroles paroissent marquer en lui quelque

A. BEVERLAND.

A. BEVERLAND. changement, il y a cependant lieu de douter que ce changement ait été bien réel & sincere; quelques-uns même prétendent qu'il ne composa ce dernier Ouvrage, que pour faire rechercher davantage le premier. Mais c'est une chose qu'il est impossible de sçavoir, & dont il faut laisser à Dieu le jugement. Quoi qu'il en soit, les préceptes qu'il contient sont fort bons; mais le stile en est trop moû & trop effeminé, & ressemble assez à celui de ses autres Ouvrages.

4. Une partie de son Ouvrage infâme de *Prostibulis Veterum* a été inserée par *Isaac Vossius* dans son Commentaire sur *Catule*, comme je l'ai dit dans la vie de ce Sçavant, *tom.* 13. *p.* 140.

Cet article est tiré du Dictionnaire Historique Flamand d'*Halma*.



LOUIS CARRE'.

LOUIS *Carré* naquit le 26. Juillet 1663. d'un bon Laboureur de *Clofontaine* près de *Nangis* en Brie. L. CARRE'.

Son pere le fit étudier pour être Prêtre, & quoiqu'il ne se sentit point appellé à l'Etat Ecclesiastique, il fit par obéissance trois années de Théologie; mais au bout de ce temps comme il refusa d'entrer dans les Ordres, son pere cessa de lui fournir ce qui lui étoit nécessaire pour subsister à *Paris*.

Cette disgrace produisit un bien. Il cherchoit un azile, & il en trouva un chez le P. *Malebranche* qui le prit pour écrire sous lui. En s'acquittant de cet emploi, il sentit naître en lui du goût pour la Philosophie & les Mathématiques, & il les apprit parfaitement d'un si excellent maître, pendant les sept années qu'il demeura auprès de lui.

La nécessité de se faire quelque

L. CARRE'. sorte d'établissement & quelques fonds pour sa subsistance, l'obligea de le quitter, & d'aller montrer en Ville les Mathematiques & la Philosophie, mais sur tout la Philosophie de son Maître dont il étoit rempli. Il eut bientôt un grand nombre de Disciples, & plusieurs femmes voulurent prendre de ses Leçons.

Une occupation semblable est fort propre à affermir dans ce que l'on sçait déja, mais elle empêche de faire des acquisitions nouvelles. Aussi s'en faut-il beaucoup que M. *Carré* n'ait été aussi loin dans les Mathematiques qu'il y pouvoit aller. Occupé malgré lui du soin de sa subsistance, il n'étoit point en état de faire de nouvelles découvertes, il se contentoit de profiter de celles des autres.

M. *Varignon* le prit en 1697. pour son Eleve dans l'Academie des Sciences où il devint en peu de temps Associé, & enfin Pensionnaire.

Comme il avoit une place de Méchanicien, il tourna ses prin-

cipales vûes de ce côté-là, & embrassa tout ce qui appartenoit à la Musique, la Théorie des Sons, la description des differens Instrumens, &c. Il négligeoit la Musique en tant qu'elle est la source d'un des plus grands plaisirs des sens, & s'y attachoit en tant qu'elle demande une infinité de recherches fort épineuses. L. CARRE'.

Ses travaux furent interrompus par une indisposition presque continuelle où il tomba, & qui ne fit qu'augmenter pendant les 5. ou 6. dernieres années de sa vie. Incapable alors de presque toute étude, & encore plus de tout emploi utile, il trouva une retraite chez M. *Chauvin*, Conseiller au Parlement. Enfin après une assez longue alternative de rechûtes & d'intervalles d'une très-foible santé, il mourut le 11. Avril 1711. dans sa 48. année.

Il n'a publié que l'Ouvrage suivant.

Methode pour la mesure des surfaces, la dimension des solides, leurs centres de pesanteur, de percussion, d'oscillation par l'application du cal-

L. CARRE'. *cul integral. Paris* 1700. *in*-4°. C'est une application simple & aisée du calcul integral. L'Auteur a corrigé dans une seconde édition quelques fautes qui lui étoient échappées dans la premiere.

L'Histoire de l'Academie des Sciences contient les Memoires suivans de sa façon.

1. *Methode pour la rectification des lignes courbes par les Tangentes.* An. 1701.

2. *Rectification de la Cycloide.* Ibid.

3. *Solution du Problême proposé aux Géometres dans les Memoires de Trevoux des mois de Septembre & Octobre* 1701. Ibid.

4. *Rectification des Caustiques par Reflexion, formées par le Cercle, la Cycloide ordinaire, & la Parabole, & de leurs developpées, avec la mesure des espaces qu'elles renferment.* An. 1703.

5. *Methode pour la rectification des Courbes.* An. 1704.

6. *Examen d'une Courbe formée par le moyen du Cercle.* An. 1705.

7. *Experiences Physiques sur la ré-*

flexion des balles de Mousquet dans l'eau, & sur la résistance de ce fluide. Ibid. L. CARRE'.

8. *Experiences sur les Tuyaux Capillaires.* Ibid.

9. *Problême d'Hydrostatique.* Ibid.

10. *Des Loix du Mouvement.* An. 1706.

11. *Démonstrations simples & faciles de quelques proprietez qui regardent les Pendules, avec quelques nouvelles proprietez de la Parabole.* An. 1707.

12. *Experiences sur le ressort de l'air.* An. 1710.

13. *Abregé de Catoptrique.* Ibid.

On trouve outre cela dans le *Supplément du Journal des Sçavans*, *Mars* 1707. un Abregé d'un *Traité sur la Théorie génerale du son, sur les differens accords de la Musique & sur le Monochorde* qu'il avoit lû dans les Assemblées de l'Academie des Sciences, mais qui n'a point été inseré parmi ses Memoires imprimez. Ce devoit être un prélude de la description de tous les instrumens de Musique dont il avoit été chargé.

L. CARRÉ. V. son Eloge dans l'*Histoire de l'Academie des Sciences*, *année* 1711.

MARC-ANTOINE GERARD DE SAINT AMAND.

M. A. G. DE S. AMAND.

MARC-*Antoine Gerard*, sieur de *Saint Amand*, naquit à *Roüen* vers la fin de l'année 1594. comme il le fait entendre lui-même dans un de ses Triolets, où il parle ainsi :

Quand l'an qui court se fermera,
J'ouvrirai mon douziéme Lustre.

Ces vers sont de l'an 1649. ainsi il entroit dans sa 56. année sur la fin de celle-ci, & par consequent il devoit être né sur la fin de 1594.

Plusieurs Auteurs ont prétendu qu'il étoit fils d'un Gentilhomme Verrier, mais c'est un conte qui est assez refuté par ce qu'il nous apprend lui-même dans l'Epître dédicatoire de la troisiéme partie de ses Œuvres, que son pere avoit été Chef

Chef d'Escadre pendant vingt-deux ans au service d'*Elizabeth* Reine d'Angleterre, & fut trois années entieres prisonnier dans la tour noire de *Constantinople*, & que ses deux freres avoient été tuez en combattant contre les Turcs, que le plus jeune d'entr'eux avoit été Cornette Colonelle d'un Regiment François sous le Grand *Gustave*, Roy de Suede, ensuite Capitaine de Vaisseau sous le Comte d'*Harcourt*, & enfin Colonel d'un Regiment d'Infanterie Françoise au service de la République de *Venise*.

M. A.G. DE S. AMAND.

Il dit au même endroit que le nom de sa famille étoit *Gerard*, ainsi c'est une faute dans *Baillet* & dans d'autres, de l'avoir mis comme un nom de Baptême.

On voit encore par la Préface de ses Oeuvres qu'il n'avoit jamais étudié & qu'il ne sçavoit pas de Latin. » Il est vrai, ajoûte-t-il, » que la conversation familiere des » honnêtes gens & la diversité des » choses merveilleuses que j'ai vûes » dans mes voyages, tant en Eu- » rope qu'en Afrique & en Ame-

M. A. G. DE S. AMAND.

» rique, jointe à la puissante in-
» clination que j'ai eu dès ma jeu-
» nesse à la Poësie, m'ont bien va-
» lu une étude.

En effet sa vie n'a été presque qu'une suite continuelle de voyages dont ses Poësies nous apprendront quelques particularitez. On y voit qu'en 1643. il étoit en Angleterre à la suite du Comte d'*Harcourt* Ambassadeur extraordinaire de France, qu'en 1647. il étoit à *Collioure* en Roussillon, & qu'il avoit envoyé la même année à la Reine de Pologne une partie de son *Moyse Sauvé*

Cette Reine étoit *Marie-Louise de Gonzague* qui avoit épousé en 1645. *Ladislas Sigismond* Roy de Pologne, & en 1649. *Casimir* frere & successeur de *Ladislas*. *S. Amand* briguoit alors une place de Gentilhomme ordinaire de la Chambre de cette Princesse qu'il obtint deux ans après, c'est-à-dire en 1649. L'Abbé de *Marolles* dans ses Memoires, p. 167. se fait honneur de lui avoir procuré cette place avec trois mille livres de pension.

Il partit pour la Pologne la même année, mais ayant été pris en chemin par des Coureurs de *Saint Omer*, il fut conduit dans cette Ville où il demeura quelque temps en prison ; ainsi il n'arriva en Pologne qu'en 1650. Il ne fit pas grand séjour dans ce Royaume, puisqu'il revint l'année suivante en France, & passa le reste de ses jours à Paris. M.A.G. DE S. AMAND.

On ne sçait quels sont ses voyages en Afrique & en Amerique, dont j'ai parlé plus haut après lui, ni en quel temps ils se sont faits.

Au reste tous ses voyages ne l'enrichirent pas, si l'on s'arrête à ce que M. *Despreaux* en dit dans sa premiere Satyre, où il parle ainsi de lui.

Saint Amand n'eut du Ciel que sa veine en partage,
L'habit qu'il eut sur lui fut son seul héritage :
Un lit & deux placets composoient tout son bien,
Ou, pour en mieux parler, Saint Amand n'avoit rien.

M.A.G. DE S. AMAND.

Mais quoi, las de traîner une vie
importune
Il engagea ce rien pour chercher la
fortune,
Et tout chargé de vers qu'il devoit
mettre au jour,
Conduit d'un vain espoir il parut à la
Cour.
Qu'arriva-t-il enfin de sa Muse abu-
sée ?
Il en revint couvert de honte & de
risée,
Et la fievre au retour terminant son
destin,
Fit par avance en lui ce qu'auroit
fait la faim.

Il y a un peu de malignité dans ces paroles qui ne sont pas exactement vrayes; car les Poësies de *Saint Amand* font foi qu'il n'avoit pas attendu si tard, ni à mandier les faveurs de la Cour, ni à mettre au jour les vers qu'il avoit fait dans cette vûe. Pour ce qui est de sa pauvreté, tout le monde en convient assez; il faut que sa mauvaise conduite & ses débauches y ayent beaucoup contribué, puis-

qu'il paroît qu'il avoit assez de ressources pour vivre commodement, s'il avoit sçu le faire d'une maniere rangée. M.A.G. DE S. AMAND.

» On prétend que c'est à l'état » miserable où il se trouva sur la » fin de ses jours qu'il fut rede- » vable du retour de son esprit & » de sa derniere sagesse, & que la » crainte de mourir de faim le fit » préparer à une mort plus régu- » liere que n'avoit été sa vie. (*a*) On trouve en effet parmi ses Oeuvres quelques piéces de dévotion qui sont des témoins & des effets de son changement.

M. *Brossette* dans ses Notes sur *Boileau*, dit que *Saint Amand* avoit fait un Poëme de *la Lune*, dans lequel il louoit le Roy *Louis XIV.* sur-tout de sçavoir bien nager; car le Roy dans sa jeunesse étant à *S. Germain*, s'exerçoit quelquefois à nager dans la Seine, mais que ce Prince ne put souffrir la lecture du Poëme de *Saint Amand*, & que cet Auteur ne survêcut pas

(a) *Baillet Jugement des Sçavans.*

M. A. G. DE S. AMAND.

long-temps à cet affront.

Quoi qu'il en soit de ce fait, qui n'est pas trop certain, *Saint Amand* mourut en 1661. âgé de 67. ans. M. l'Abbé d'*Olivet* dans son *Histoire de l'Academie Françoise* met sa mort à la fin de l'an 1660. mais comme il lui donne 67. ans de vie, & qu'il est sûr qu'il étoit né à la fin de 1594. comme on l'a vû plus haut, il faut la mettre une année plus tard. Ceux qui l'ont fait mourir en 1659. ont fait une faute encore plus grande.

Il avoit été reçû à l'Academie Françoise dès son origine, & lorsque le Cardinal de *Richelieu* commença à la former, c'est-à-dire en 1633. On trouve dans l'Histoire de M. *Pelisson* qu'il demanda & obtint d'être exempt de l'obligation d'y faire à son tour un discours, suivant le reglement qu'on avoit fait sur ce sujet, à la charge qu'il feroit, comme il s'y étoit offert lui-même, la partie Comique du Dictionnaire que l'Academie avoit entrepris, & qu'il recueille-

roit les termes grotefques & burlefques ; occupation qui lui convenoit tout à fait bien, puifqu'on voit par fes Ouvrages qu'il étoit fort verfé dans ces fortes de termes & qu'il femble même y avoir ramaffé tous ceux des Halles, des Cabarets & des lieux de débauche. M.A.G. DE S. AMAND.

M. *Defpreaux* reconnoît (*a*) que *Saint Amand* avoit affez de génie pour les Ouvrages de débauche & de Satyre outrée, & qu'il a même quelquefois des boutades affez heureufes dans le ferieux ; mais il ajoûte qu'il gâte tout par les circonftances baffes qu'il y mêle.

Catalogue de fes Ouvrages.

1. *Les Oeuvres du fieur de Saint Amand. Paris in-4°. 3. volumes.* Le 1. en 1627. le 2. en 1643. & le 3. en 1649. Ces Poëfies ont été réimprimées plufieurs fois. *La Solitude, Ode* qui eft à la tête, eft fon meilleur Ouvrage, au jugement de M. *Defpreaux* ; mais un défaut qui s'y trouve, c'eft qu'au milieu d'un fort grand nombre d'images fort agréables, l'Auteur y vient préfenter

(a) *Réflexions Critiques fur Longin.*

M. A. G. DE S. AMAND.

mal à propos aux yeux les choses du monde les plus dégoûtantes, des crapeaux, des limaçons qui bavent, le squelette d'un pendu, & autres choses semblables. *Etienne Bachot* Medecin du Roy l'a traduite en vers Latins, & elle se trouve en cette Langue avec le texte François à côté dans le Livre de cet Auteur qui a pour titre: *Parerga seu Horæ subcesivæ. Paris. 1686. in-12.* Il y a dans le troisiéme volume des Oeuvres de *Saint Amand* une piéce remarquable; c'est un Placet à M. le Chancelier *Seguier* pour un privilege de verrerie, qu'il lui avoit présenté vers l'an 1638. On ne sçait pourquoi il le demanda, ni s'il l'obtint. Cela a pu donner occasion au Poëte *Maynard* de l'appeller Gentilhomme de verre dans cette Epigramme.

Votre Noblesse est mince,
Car ce n'est pas d'un Prince;
Daphnis, que vous sortés;
Gentilhomme de verre,
Si vous tombez à terre,
Adieu les qualitez.

Il

Il n'est pas inutile de remarquer que quoiqu'il y ait de grands défauts dans toutes les Poësies de *Saint Amand*, il sçavoit les réciter avec tant d'agrément qu'il les faisoit entendre avec plaisir, & c'est de lui dont *Gombaud* a voulu parler dans ces vers. M. A. G. DE S. AMAND.

Tes vers sont beaux, quand tu les dis,
Mais ce n'est rien quand je les lis;
Tu ne peux pas toûjours en dire,
Fais-en donc que je puisse lire.

2. *Stances sur la grossesse de la Reine de Pologne & de Suede* 1650. Il y en a six de neuf vers chacune.

3. *Moyse sauvé, Idyle Héroïque. Paris* 1653. *in*-4°. It. *Paris* 1660. *in*-12. Ce Poëme eut d'abord des admirateurs, mais il est tombé depuis dans un mépris dont il n'a pû se relever, & c'est à son sujet que M. *Despreaux* a dit dans son Art Poëtique, Chant 3.

N'imitez pas ce fou qui décrivant les mers,

M. A. G. DE S. AMAND.

Et peignant, au milieu de leurs flots entr'ouverts,
L'Hebreu sauvé du joug de ses injustes Maîtres,
Met pour les voir passer les poissons aux fenêtres,
Peint le petit enfant, qui va, saute, revient,
Et joyeux à sa mere offre un caillou qu'il tient;
Sur de trop vains objets c'est arrêter la vûe.

4. *Stances à M. Corneille sur son Imitation de Jesus-Christ. Paris* 1656. *in*-4°. Il y en a 70. de six vers chacune.

5. *Rome ridicule* qui se trouve dans le Recueil de ses Oeuvres a été imprimée plusieurs fois séparement ou avec d'autres Ouvrages semblables *in*-4°. & *in*-12. Il y en a une traduction Italienne qui est imprimée.

V. *l'Histoire de l'Academie Françoise de M. Pellisson, avec les additions de M. l'Abbé d'Olivet. M. l'Abbé le Clerc, Bibliotheque de Richelet.*

EDME BOURSAULT.

EDME *Boursault* naquit à *Mussy-l'Evêque*, petite Ville de Bourgogne entre *Bar-sur-Seine* & *Châtillon*, au commencement du mois d'Octobre de l'année 1638. d'une des premieres familles de ce lieu. E. BOURSAULT.

Son pere qui avoit passé sa jeunesse dans le service, & n'avoit pas pris dans les troupes beaucoup de goût pour les Belles-Lettres, ne se mit guéres en peine que son fils fût mieux élevé, & devînt plus habile homme que lui; & quoiqu'il fut assez riche, il eût regretté les moindres épargnes qu'il eût fallu faire sur ses plaisirs, pour donner à ses enfans une éducation qui suppleât au tort qu'il leur faisoit d'ailleurs, & au peu de bien qu'ils avoient à esperer de son dérangement de conduite.

Edme Boursault n'a donc jamais eu aucune connoissance de la Langue Latine, & quand en 1651. il vint à *Paris*, il ne parloit que franc

E.BOURSAULT. Bourguignon, & ne sçavoit que grossiérement la Langue Françoise. Cependant en peu de mois il sçût se tirer lui-même de cette barbarie, & il parvint en moins de deux ans à pénetrer toutes les beautez & les délicatesses d'une Langue qu'il a possédée dans la plus exacte & la plus parfaite pureté.

Ce fut un malheur pour lui qu'on ne l'eut pas fait étudier; la Langue Latine lui eût ouvert un chemin à une fortune brillante. Car en 1671. ayant fait par ordre du Roy *Louis XIV.* pour l'éducation de M. le Dauphin, un Livre qui a pour titre: *L'Education des Souverains*, ce Prince en fut si content qu'il se le fit lire plusieurs fois, & qu'il l'auroit choisi pour être Sous-Précepteur de M. le Dauphin, si son défaut de Latinité n'y eût été un obstacle.

Boursault s'appliqua de bonne heure à la Poësie Françoise, & se fit d'abord connoître par des piéces de Théâtre. Il étoit Sécrétaire des Commandemens de la Duchesse d'*Angoulême*, veuve d'un fils du

Roy *Charles IX.* lorsqu'on l'engagea à faire une Gazette en vers. Cette Gazette plut fort à la Cour, & divertit assez le Roy pour engager à donner à l'Auteur une pension de 2000. livres avec bouche à Cour, & pour lui ordonner de travailler à cette Gazette, & de la lui apporter toutes les Semaines. Cet Ouvrage approuvé du Maître le fut aussi des Courtisans. E. BOURSAULT.

Une Semaine s'étant trouvée sterile en nouvelles, lè Gazetièr se plaignit à la table de M. le Duc *de Guise* de n'avoir rien de divertissant, dont il pût remplir sa gazette. Mais on lui fournit alors un sujet propre à divertir le Roi & la Cour. C'étoit une avanture arrivée à la porte de l'Hôtel *de Guise*, chez une Brodeuse fort en vogue, où les Capucins du Marais faisoient broder un *S. François*. Un jour que leur Sacristain étoit allé chez la Brodeuse voir où en étoit l'Ouvrage, il s'endormit profondement la tête sur le métier où il regardoit travailler. La malicieuse Ouvriere en étoit justement à broder le

E. BOURSAULT.

menton du Saint, & elle saisit l'occasion favorable d'ajuster adroitement la longue barbe du Pere, pour en composer la barbe de *S. François*. Au réveil du Religieux, il y eut un debat assez plaisant entre lui & la Brodeuse, à qui resteroit cette barbe.

Boursault mit cette avanture en œuvre, & le Roi en rit beaucoup de même que la Reine; mais le Confesseur de cette Princesse, qui étoit un Cordelier Espagnol, lequel n'entendoit pas raillerie, poussé encore par les Capucins, mit le scrupule dans l'esprit de la Reine, qui fit ôter à *Boursault* le Privilege qui lui avoit été accordé pour sa Gazette, & qui obtint qu'on l'envoyât à la Bastille.

Le Chancelier *Seguier*, à qui on en commit le soin, ordonna à l'Officier qu'il chargea de ses ordres, de lui laisser, quand il iroit l'arrêter, tout le loisir nécessaire pour écrire au Roi & à ses protecteurs. *Boursault* se servit de ce temps pour écrire une lettre en vers à M. le Prince, qui parla aussi-tôt au Roi.

Ce Prince révoqua sur le champ l'ordre d'aller à la Bastille ; mais par considération pour la Reine, il lui fit défense de travailler davantage à la Gazette, & de plus lui ôta sa pension. E. BOURSAULT.

Il obtint cependant dans la suite un Privilege pour une nouvelle Gazette semblable, sous le titre de *Muse enjouée*, qu'il faisoit tous les mois pour le divertissement de M. le Dauphin. Comme c'étoit dans le temps de la guerre qu'on nommoit du Prince d'Orange, il lui échappa dans sa *Muse enjouée* quelque traits un peu trop vifs, pour répondre à une Médaille frappée en Angleterre, où d'un côté étoit le portrait de *Loüis XIV.* avec ces mots : *Ludovicus Magnus*, & de l'autre celui du Roi *Guillaume* avec cette inscription : *Guilielmus Maximus.* Cet endroit finissoit par ces mots.

Et quand Loüis est grand par de grandes vertus,
Si Guillaume est très-grand, c'est par de très-grands crimes.

E. BOURSAULT. On commençoit alors à parler de paix, & l'on n'eût pas été bien aise qu'on eût à nous reprocher de pareilles apôstrophes; ainsi le Roi ôta à *Boursault* son privilege, en lui faisant dire par M. le Chancelier qu'il ne le faisoit point par aucun mécontentement qu'il eut de lui; mais par des raisons superieures, & qui lui étoient étrangeres.

Boursault fut ensuite Receveur des Tailles à Montluçon; ce fut pendant ce temps-là que lui arriva l'avanture qui le réconcilia avec M. *Despreaux*, & dont je parlerai plus bas.

Il n'étoit encore qu'à l'âge de 63. ans, & joüissoit de toute la force de son esprit & de sa santé, lorsqu'il fut attaqué d'une colique violente, qui après huit jours de douleurs très-vives, le conduisit au tombeau. Il mourut le 15. Septembre 1701. après avoir donné des marques très-édifiantes de patience, de pieté & de resignation.

Il avoit été en liaison & en commerce avec tous les beaux esprits de son temps, qui le cherissoient

autant pour la douceur & la bonté de ses mœurs, qu'ils l'estimoient pour la vivacité & la délicatesse de son esprit. E. BOURSAULT.

Pierre Corneille l'appelloit son fils & l'honoroit de ses avis ; *Thomas Corneille* vouloit qu'il demandât à être de l'Academie, & sur ce qu'il lui alleguoit son ignorance, & lui demandoit ce qu'elle feroit d'un sujet *ignare & non lettré*, qui ne sçavoit ni Latin, ni Grec. *Il n'est pas question*, lui répondit-il, *d'une Academie Gréque, ou Latine ; mais d'une Academie Françoise. Et qui sçait le François mieux que vous ?*

Il a laissé trois enfans, deux fils, l'un Théatin qui s'est rendu célébre par son talent pour la Prédication, & l'autre qui a été Capitaine d'Infanterie, & une fille Religieuse.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Pieces de Theâtre de M. de Boursault. Paris* 1694. *in*-12. It. *Paris* 1701. *in*-12. It. *Amsterdam* 1721. *in*-12. 2. *vol.* It. *Nouvelle édition revûë, corrigée & augmentée deplusieurs pieces qui n'ont point paru*

E. BOURSAULT. *dans les précedentes. Paris* 1725. *in*-12. 3. *tom.* On voit à la tête de toutes ces éditions la Lettre du P. *Caffaro* Théatin sur la Comédie, qu'il avoit écrite à sa priere. Les pieces contenuës dans les trois volumes de la derniere, sont :

Dans le premier.

Le Mort vivant. Comédie en trois Actes. Il la composa dans sa premiere jeunesse, de même que les suivantes, qui n'ont pas le mérite de celles qu'il fit dans la suite.

Les Cadenats. Comédie en un Acte.

Le Médecin volant. Comédie en un Acte.

Les Nicandres, ou les Menteurs qui ne mentent point. Comédie en cinq Actes. Cette piece fut d'abord representée en cinq Actes, telle qu'elle paroît dans cette édition ; mais l'Auteur l'ayant trouvée trop longue la réduisit à trois Actes, & en ôta tout ce qui lui parut de moins interessant ou de superflu ; ce qui la rendit plus vive & plus Comique. La seconde édition qu'on en fit alors dans cet état

de réforme est devenuë si rare, que l'on n'a pû la trouver pour l'inserer dans ce Recueil, & qu'on a été obligé de s'en tenir à la premiere, où elle est en cinq Actes.

E. BOURSAULT.

Le Portrait du Peintre, ou la Critique de l'Ecole des femmes; Comédie en un Acte. *Boursault* fut engagé comme malgré lui à faire cette piece, où il attaque une des plus belles Comédies de *Moliere*. Il la fit joüer en 1663. sur le Theâtre de l'Hôtel de Bourgogne. *Moliere* en fut piqué, & lui donna des marques de son ressentiment dans son *Impromptu de Versailles*. Mais comme *Boursault* n'avoit point pris de lui-même part à cette affaire, il n'y fit aucune attention.

Les yeux de Philis changés en Astres. Pastorale en trois Actes. Le sujet est tiré d'un petit Poëme fort joli qui couroit alors sur ce sujet.

Dans le second tome.

La Satyre des Satyres. Comédie en un Acte. Un trait que M. *Despreaux* lâcha contre *Boursault* dans sa septiéme Satyre, pour venger *Moliere*, son ami, des coups qu'il

E. BOURSAULT. lui avoit portez, a donné occasion à cette piece. M. *Despreaux* y parla ainsi :

Faut-il d'un froid rimeur dépeindre la Manie ?
Mes vers, comme un torrent, coulent sur le papier ;
Je rencontre à la fois Perrin & Pelletier,
Bardou, Mauroy, Boursault, Colletet, Titreville,
Et pour un que je veux, j'en trouve plus de mille.

Boursault irrité de se voir ainsi maltraité par une personne dont il ne croyoit pas s'être attiré le mépris, lui en marqua son ressentiment en composant cette piece, qui étoit prête à être representée & déja affichée, lorsque *Despreaux* obtint des défenses de la representer. *Boursault* eut cependant la permission de la faire imprimer, & il mit à la tête une Préface aussi vive que judicieuse sur la licence téméraire de nommer sans retenuë des gens d'esprit & d'honneur. M.

Despreaux fut touché de la maniere dont elle étoit écrite, & a dit plusieurs fois depuis que M. *Boursault* étoit le seul qu'il se repentoit d'avoir attaqué, & que la Préface de sa Comédie étoit l'écrit le plus judicieux de tous ceux qui avoient paru contre ses Satyres. E. BOURSAULT.

Quelques années après, c'est-à-dire en 1685. M. *Despreaux* étant allé aux eaux de *Bourbon*, pour une extinction de voix, & y étant resté beaucoup plus de temps qu'il ne s'étoit proposé, *Boursault*, qui étoit alors Receveur des Tailles à *Montluçon*, ayant appris par un de leurs amis communs, que son Censeur étoit dans son voisinage, & qu'il y manquoit d'argent, l'alla trouver à *Bourbon*, lui offrit ses services, & une bourse de deux cens louis. M. *Despreaux* fut si surpris & en même temps si touché de cette générosité, qu'il se réconcilia sincerement, lia même avec lui une étroite & tendre amitié, qui a duré toute leur vie. Ils s'en sont donné dans leurs Ouvrages de mutuelles preuves, *Boursault* ayant dans ses

E. BOURSAULT. Lettres rendu publiquement hommage au mérite de M. *Despreaux*, qui de son côté a ôté le nom de *Boursault* de ses Satyres, en changeant ainsi dans les éditions suivantes le vers que je viens de rapporter.

Bonnecorse, Pradon, Colletet, Titreville.

Germanicus. Tragédie en cinq Actes. Cette piece, qui fut joüée en 1671. eut un très-grand succès.

Marie Stuart. Tragedie en cinq Actes. Cette piece ne reüssit point; & quoique les vers en soient fort beaux, & les sentimens fort nobles, elle ne fut pas du goût du public, qui aime mieux les sujets que l'antiquité a consacrés, que les faits qui sont plus récens, & que l'Histoire moderne nous rend trop familiers. En faisant imprimer cette Tragédie, il la dédia au Duc de *S. Aignan*. On trouve dans ses Lettres un trait qui a rapport à ce sujet, & qui mérite de trouver ici sa place. Il y dit que » M. de *S. Aignan* la » reçut le plus obligeamment du

» monde, & le pria de ne pas trou- E. BOURSAULT.
» ver mauvais que pour s'aquitter
» foiblement de l'obligation qu'il
» lui avoit, il lui fit un present de
» cent louis. *C'est moi, Monsei-*
» *gneur*, lui dit *Boursault*, *qui suis*
» *au desespoir de m'aquitter si mal des*
» *graces dont je vous suis redevable :*
» *Il n'est pas juste que vous achetiez si*
» *cherement un hommage si peu digne*
» *de vous. Je vois bien ce que c'est*,
» repliqua M. de *S. Aignan*, *vous*
» *ne me croyez pas assez riche pour*
» *vous donner cent louis tout d'un coup;*
» *hé bien, puisque vous voulez avoir la*
» *complaisance de vous accommoder à*
» *ma fortune, souffrez au moins que je*
» *vous en donne vingt presentement*,
» *& que je continuë de mois en mois*,
» *jusqu'à ce que je me sois aquitté.* Il
» l'obligea à recevoir les vingt
» louis, & pendant quatre mois, il
» ne manqua pas le premier, ou,
» tout au plus tard, le second jour,
» de lui envoyer un Gentilhomme
» avec vingt louis; & quand *Bour-*
» *sault* fut le remercier, ce fut lui
» qui le remercia lui-même.

La Comédie sans titre, en cinq

E. BOURSAULT. Actes. Cette piece, que *Boursault* donna sous le nom de *Poisson*, & sous le titre du *Mercure Galant*, eut un succès surprenant, & fit beaucoup de bruit. M. *de Vizé*, Auteur du *Mercure Galant*, en porta ses plaintes à la Cour, qui le renvoya à M. de *la Reynie*, Lieutenant de Police ; ce Magistrat se contenta d'ordonner qu'on n'intituleroit plus la piece *le Mercure Galant*, mais *la Comédie sans titre*. C'est la Satyre la plus agréable & la plus ingenieuse, qui eut paru depuis *Moliere* sur le Theâtre François ; où sans attaquer directement le Mercure ni son Auteur, on se contente de produire quantité de sots & de ridicules, qui viennent y demander place, ou y apporter leurs Ouvrages. C'est d'un bout à l'autre un badinage si divertissant, qu'on ne pouvoit se lasser de la voir, & qu'elle fut joüée de suite plus de quatre-vingt fois au double.

Meleagre. Tragedie en vers lyriques, en cinq Actes. *Boursault* fit par ordre d'une Dame de considération les paroles de cet Opera, qu'elle

qu'elle projettoit en secret de faire E. BOURSAULT.
representer devant le Roy dans son
Château de M. Ce fut la Dame
qui choisit elle-même le sujet de
Meleagre, & *Boursault* y travailla
avec autant de promptitude, que
de génie & de délicatesse. Mais le
projet ayant été rendu public, la
Dame ne voulut plus qu'on mît les
paroles en Musique, ni qu'on en entendît parler davantage.

La Fête de la Seine. Divertissement en Musique en deux Scenes.
Il fit cette piece pour une fête
donnée à *Asniere* à Madame la Duchesse de Brunsvic.

Dans le troisiéme tome.

Phaeton. Comédie en vers libres,
en cinq Actes. Cette piece échoua,
parce qu'on l'avoit trop vantée
avant qu'elle parut, & qu'on ne
trouva pas qu'elle répondit à ce
qu'on en attendoit.

Les Mots à la mode. Petite Comédie augmentée de quantité de
vers, qui n'ont point été dits sur
le Theâtre. Cette piece fut bien
reçûë.

E. BOURSAULT. *Les Fables d'Esope.* Comédie en cinq Actes. C'est la meilleure piece de *Boursault*, dont M. de *Saint-Evremont* a écrit, qu'il n'y avoit rien dans ce caractere de plus beau en notre langue, & que la seule hardiesse, indépendamment du succès qui l'avoit justifiée, d'oser mettre le premier des Fables d'*Esope* sur la Scene, ne pouvoit partir que d'un genie au-dessus du commun. On en a fait un grand nombre d'éditions, non seulement en France, mais encore en Hollande, en Angleterre, en Allemagne, en Italie, & on l'a traduite en toutes les langues de ces Pays.

Esope à la Cour. Comédie heroïque en cinq Actes, corrigée & augmentée de plusieurs vers, qui n'ont point été dits sur le Theâtre. Cette Comédie, qui est la derniere qui soit sortie de sa plume, seroit un chef-d'œuvre, si sa mort ne l'avoit empêché d'y mettre la derniere main. Elle fut même alterée à la representation, où l'on se crut obligé de retrancher quantité de beaux vers, parce qu'on les trouvoit trop

forts, & qu'on en craignoit les applications. E. BOURSAULT.

Toutes les pieces dont je viens de parler, ont été imprimées séparement dans leur temps.

2. Il a fait aussi des vers de dévotion, entre autres *les Litanies de la sainte Vierge*; où à toutes les graces de la Poësie il a joint la pieté & l'onction. Ce petit Livre, qui est rare, a été imprimé pour la seconde fois en 1667. Il y a une Strophe pour chaque verset des Litanies.

3. *Lettres de respect, d'obligation & d'amour.* Ces Lettres connues sous le nom de *Lettres à Babet*, ont été imprimées dès l'an 1666. *in-*12. & plusieurs autres fois depuis. Elles sont écrites, de même que les réponses de *Babet*, d'un stile si naturel, si galant, & avec une naïveté si insinuante, que la Comtesse de la *Suze* fit ce Madrigal à la louange de ces dernieres.

Babet, qui que tu sois, que tes Lettres
sont belles!

E.BOURSAULT.

Que pour toucher les cœurs elles ont de pouvoir !
Ce sont des beautez naturelles ,
Qu'on ne se lasse point de voir.
Les naïvetez enchantées ,
Qu'avec tant d'enjoüement ton amour a dictées ,
Ont d'inimitables appas.
Quand Tircis insensible aux accens de ma lyre ,
Pour ne pas m'écouter portoit ailleurs ses pas ,
Que ne te connoissois-je , hélas !
Tu m'aurois appris à lui dire ,
Ce que je ne lui disois pas.

4. *Nouvelles Lettres de M. Boursault , accompagnées de Fables , de Contes , d'Epigrammes , de Remarques , de bons mots & d'autres particularitez aussi agréables qu'utiles , avec treize Lettres amoureuses d'une Dame à un Cavalier. Paris 1697. in-12. 2. Edition plus ample que la premiere. Paris 1699. in-12. 2. tom.* réimprimées encore depuis. Ces Lettres sont curieuses & amusantes.

5. *La véritable étude des Souve-*

rains. Paris 1671. *in*-12. J'ai déja parlé de cet Ouvrage qui est rempli d'exemples fort instructifs. E.BOURSAULT.

6. *Artemise & Poliante, Nouvelle. Paris* 1670. *in*-12.

7. *Le Marquis de Chavigny. Paris* 1670. *in*-12. C'est encore une nouvelle historique.

8. *Le Prince de Condé, Nouvelle historique. Paris* 1675. *in*-12. 3. *édition. Paris* 1681. *in*-12. Ces trois petites nouvelles sont écrites avec tout le feu & toute la politesse imaginable.

9. *Ne pas croire ce que l'on voit. Paris in*-12. 2. *tom.* Ce petit roman est écrit d'une maniere si agréable & d'un stile si enjoüé qu'on l'a souvent attribué à Scaron, parce que le nom de *Boursault* n'y paroît pas.

Je n'ai pû découvrir si les Gazettes en vers de *Boursault* avoient été imprimées, comme il paroît qu'elles ont dû l'être.

V. son Eloge dans l'*Avertissement* de l'édition de son *Théâtre* de l'an 1725.



M. CRUSIUS.

MARTIN CRUSIUS.

PIERRE *Crusius* ayeul de *Martin*, dont je me propose de parler, étoit Brasseur à *Botteinstein* dans les montagnes de l'Evêché de *Bamberg*, & mourut en 1515. âgé de 55. ans, étant né vers l'an 1460. Sa femme Marguerite *Schaller* vêcut jusqu'en 1536.

Martin Crusius leur fils, & pere de notre Auteur, naquit vers l'an 1490. Après avoir fait ses études en divers endroits, il fut ordonné Prêtre à *Wittemberg* l'an 1516. Les troubles de l'Allemagne ne lui permirent pas d'avoir une demeure fixe, il fut obligé de passer souvent d'un lieu à un autre & se vit plus d'une fois au hazard de perdre la vie. Il embrassa la Doctrine de Luther, & fut le premier qui la fit recevoir à *Schlicht* lieu situé à deux mille d'*Amberg*, dont on l'avoit fait Pasteur. Il mourut le 7. Mars 1553.

De son mariage avec *Marie-Madeleine Trummer* naquit *Martin Crusius* ou *Kraus*, qui fait le sujet de cet article, le 19. Septembre 1526. à *Grebern*, lieu éloigné de trois milles de *Botteinstein* dans l'Evêché de *Bamberg*. M. CRUSIUS.

Son pere fut son premier maître, & lui apprit les élemens de la langue Latine. Quand il y eut fait quelques progrez, il l'envoya à *Ulm*, où il étudia les langues Latine & Gréque, sous *Gregoire Leonard*. Il s'attira par son application au travail l'attention des Senateurs de cette Ville, qui lui accordérent une pension, pour le mettre en état de continuer plus commodément ses études.

En 1545 il alla à *Strasbourg* où après avoir donné encore quelque temps aux Belles-Lettres, il s'appliqua à la Theologie & à la langue Hebraïque. Il demeura d'abord dans un Collége où plusieurs Villes d'Allemagne entretenoient des étudians, & y fut entretenu aux dépens de celle d'*Ulm*; mais en 1547.

M. CRUSIUS. il entra en qualité de Précepteur chez une personne de Condition.

Il fit en 1551. un tour dans sa Patrie, d'où il retourna bien-tôt à *Strasbourg*. Ses études & l'instruction particuliere de quelques jeunes gens l'occuperent quelque temps, jusqu'à ce que *George Hitzler* Régent de quatriéme étant allé dans sa Patrie en 1553. il fut chargé d'enseigner à sa place.

L'année suivante on lui offrit la direction de l'Ecole de *Memmingen*, & il crut devoir l'accepter, afin de pouvoir prendre auprès de lui sa mere, qui étoit veuve depuis quelque temps, refusant ainsi les offres les plus avantageuses que ses premiers disciples lui faisoient pour le retenir, & pour l'engager à faire avec eux le voyage d'Italie.

Il se rendit donc à *Memmingen*, où il lui fut assigné cent cinquante florins de gages, & y ayant fait venir sa mere, il commença à prendre des pensionnaires.

Il introduisit dans son Ecole les pratiques qu'il avoit vûës observer dans

dans celle de *Strasbourg*, & la rendit par ce moyen très-célebre. M. CRUSIUS.

Il sçavoit déja les langues Latine, Gréque, Hebraïque, & Italienne ; il y joignit alors la Françoise, qu'il apprit d'*Albert Linsius*.

Il se maria en 1558. & épousa *Sibylle Ronner* qui mourut en 1561. après lui avoir donné deux filles & un garçon. Il ne demeura veuf que deux ans, & épousa en 1563. en secondes nôces *Catherine Vogler* de *Tubinge*. Celle-ci étant morte aussi, il prit pour troisiéme femme *Catherine Vetscher* d'*Eslingen*, dont il eut dix enfans, qui moururent tous avant elle, & qui mourut elle-même l'an 1599.

Matthias Garbicius, Professeur en Morale & en langue Gréque à *Tubinge* étant mort le 1. May 1559. *Crusius* fut choisi pour lui succéder, ce qui l'obligea de quitter *Memmingen* pour s'aller établir à *Tubinge*, où il prit possession de sa chaire le 1. Août de cette année.

Il demeura en cette Ville jusqu'à l'an 1566. que la peste y étant sur-

M. CRUSIUS.

venuë, tous les Professeurs se retire rent à *Eslingen*. Pour lui il alla *Fribourg*, & de-là à *Basle*, où i resta quatre mois. Il perdit pen dant ce temps-là sa mere & une d ses filles qui étoient demeurées *Tubinge*, & qui y moururent de l peste.

Au mois de Janvier 1567. on l rappella à *Eslingen*, & il y alla r prendre ses fonctions, qu'il y con tinua jusqu'à l'année suivante qu'il s'en retourna avec tous l Professeurs à *Tubinge*.

En 1569. Il fut exempté d fonctions de Professeur en Rh torique; emploi qui avoit é ajoûté à celui de Professeur en la gue Gréque; mais on lui en co serva les appointemens, & on l donna pour successeur *George Bu ckhard*.

Ses forces commencérent à minuer en 1592. Il ne laissa pas vivre encore quinze ans; mais en se trouvant à l'âge de 81. ans, voyant qu'il ne pouvoit aller l il fit assembler l'Université, a le Recteur à la tête, le traita n

gnifiquement, & lui fit présent d'un Gobelet estimé cent florins. M. CRUSIUS.

Il ne survêcut pas long-temps à cette cérémonie ; car il mourut le 25. Fevrier 1607. dans sa 81. année.

Il laissa une Bibliotheque nombreuse, composée de Livres curieux ramassez dans toute l'Europe & dans l'Asie, & qui fut estimée deux mille florins.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Commentarius Sturmianus in Olynthicam I. Demosthenis & Scholia in secundam. Argentorati* 1554. *in*-12.

2. *Scholia Sturmiana in* 1. 2. & 3. *Eglogam Virgilii. Argentorati.* 1556. *in*-12.

3. *Institutionis puerilis in lingua Latina partes VI. Argentorati. in*-12. 1556. & 1557. Il composa cet Ouvrage pour l'usage de son Ecole de *Memmingen.*

4. *Grammatica Græca cum latina congruens. Partes duæ. Basileæ* 1558. *in*-8°. Imprimée plusieurs fois depuis.

M. CRUSIUS.

5. *Poematum Græcorum libri duo, addita è regione versione Latina. Basileæ* 1567. *in*-4°. Ces Poëmes sont sur les Evangiles des Dimanches de l'année, sur les sept Pseaumes, sur l'Histoire de Susanne & d'autres matieres sacrées.

6. *Orationum liber Unus. Basileæ* 1567. *in*-4°. avec les Poëmes Grecs.

7. *Majoris Syntaxeos Græcæ Epitome. Tubingæ.* 1583. *in*-8°.

8. *Civitas Cœlestis, seu Catechetica conciones Græco-Latinæ. Tubingæ* 1578. *in*-4°. Ce sont des traductions Gréques & Latines de discours prononcez en Allemand par *Jacques André*, *Theodore Schnepfius*, *Heerbrandus*, & d'autres qu'il avoit écrits en Grec à mesure qu'ils les prononçoient ; ce qui fait voir l'usage qu'il avoit de cette langue.

9. *Salomoni Schvveigkero congratulatio de Peregrinatione ejus. Argentorati* 1582. Il est fait mention de cet Ouvrage dans le Catalogue de la Bibliotheque d'*Oxford*, qui n'en marque pas la forme.

10. *Jacobi Heerbrandi Compen-*

diam Theologiæ Latine, & Græce versum per M. Crusium. Wittebergæ M. CRUSIUS.
1582. *in*-4°.

11. *Quæstionum in Philippi Melanchtonis elementorum Rhetorices libros duos Epitome. Tubingæ* 1583. *in*-8°.

12. *Heliodori Æthiopicæ Historiæ Epitome, cum observationibus. Francofurti.* 1584. *in*-8°.

13. *Turco-Græciæ libri octo, quibus Græcorum status sub Imperio Turcico, in Politia & Ecclesia, Oeconomia & Scholis, jam inde ab amissa Constantinopoli ad hæc usque tempora luculenter describitur. Basileæ* 1584. *in-fol.* Les liaisons que *Crusius* s'étoit faites à *Constantinople* ont produit cet Ouvrage, qui est le meilleur & le plus curieux de tous ceux qu'il a publiez. Il ne sera pas inutile de faire connoître en particulier ce qu'il contient.

On voit dans le premier Livre une Histoire politique de *Constantinople* depuis l'an 1391. jusqu'en l'an 1578. en Grec & en Latin, avec les Notes de *Crusius*, & une Lettre de *Theodose Zygomale*

M. CRUSIUS. sur la prise de *Constantinople* & sur l'Etat présent de la Grece, écrite en 1581. à *Crusius*, avec des observations.

Le second contient l'Histoire des Patriarches de *Constantinople* depuis la prise de cette Ville jusqu'au temps de *Crusius*, écrite en Grec vulgaire par *Emmanuël Malaxe*, & traduite en Latin par notre Auteur, qui y a joint des Scholies.

Plusieurs Lettres écrites par des Grecs depuis l'an 1566. jusqu'en 1580. remplissent le troisiéme & les deux suivans.

Le sixiéme renferme, 1°. *La Batrachomyomachie* d'*Homere* traduite en Grec vulgaire par *Demetrius Zenus*, qui a employé dans sa traduction des vers rimez de quinze syllabes, avec une version Latine en Prose de *Crusius*. Cet Auteur y a joint outre ses Notes un discours en forme de Préface, qu'il avoit recité dans l'Académie de *Tubinge* le 3. Avril 1581. & où il explique les préceptes cachez sous la Fâble du combat des Rats &

des Grenouilles, qui ne fut composée, selon lui, par *Homere*, que pour l'instruction de deux enfans dont on lui avoit confié l'éducation. *Jean Michel Langius* a fait réimprimer ces deux traductions avec les Notes & la Préface de *Crusius* à la suite d'un livre intitulé: *Ad Poesim Græco-Barbaram succincta Introductio. Altdorfi* 1707. *in*-4°. M. CRUSIUS.
2°. Quelques Poësies Latines de *Crusius* traduites en Grec vulgaire par *Simeon Cabasilas*.

On trouve dans les deux derniers plusieurs Lettres écrites de *Constantinople*, ou d'autres endroits de la Grece à des Sçavans de *Tubinge*, & d'autres écrites de cette Ville en Grece. *Crusius* avoit acquis une grande connoissance du Grec vulgaire, & c'est lui qui l'a enseigné le premier en Allemagne.

14. *Germano-Græciæ Libri sex, in quorum prioribus tribus Orationes, in reliquis Carmina Græca & Latina continentur. Basileæ* 1585. *in-fol.*

15. *Defensio necessaria adversùs Nicodemi Frischlini quinque rei Grammaticæ & virulentarum calumniarum*

M. CRUSIUS. *Dialogos. Basileæ* 1587. *in*-8°. La dispute de *Crusius* avec *Frischlinus* qui a produit cet Ouvrage & les suivans, ne roule que sur des minuties de Grammaire. Rien cependant n'égale l'emportement avec lequel ils ont écrit l'un contre l'autre. Les injures les plus grossiéres n'ont point été épargnées des deux côtez, & à voir la vivacité avec laquelle ils se sont exprimez, on croiroit qu'il s'agissoit entr'eux de toute autre chose que de ce qui faisoit la matiere de leur differend.

16. *Justa, vera, & postrema responsio ad ingrati desperatique Nicodemi Frischlini Mendacem ac scelestissimum Celestismum anno* 1588. *editum. Basileæ.* 1588. *in*-8°.

17. *Responsum adversus Poppismi Grammatici dialogum tertium per Nicodemum Frischlinum Poëtam editum. Francofurti* 1599. *in*-8°.

18. *Libri duo ad Nicodemum Frischlinum. I. Animadversionum in Grammaticam ejus Latinam. II. Ad ejusdem Strigilim Grammaticam Antistrigilis. Cum refutatione demonstrationis Ablativi Græcorum, & brevi Responsione ad*

Grammaticam disputationem ejusdem. 1586. *in-8°. Argentorati.* M. CRUSIUS.

19. *Oratio de Imperatore Frederico Barbarossa. Francofurti.* 1593. *in-4°.*

20. *Cerva Matutina, hoc est, Psalmi* 22. *Deus meus &c. Paraphrasis. Argentorati* 1590. *in-8°.*

21. *Oratio de Vetustissimo Wirtembergensis Ducatus Oppido Calva, ejusque generosis Rectoribus. Tubingæ* 1595. *in-4°.*

22. *Annales Suevici, seu Chronica rerum gestarum antiquissimæ & inclytæ Sueviæ gentis Dodecades tres ab initio rerum ad annum* 1594. *Accedunt Paralipomena rerum suevicarum, in quibus exponuntur Sueviæ Regiones, Principatus, comitatus, Nobilitas, Wurtenbergicæ & aliæ Sueviæ urbes, Monasteria, Arces, & Pagi usque ad annum* 1596. *Francofurti in-fol.* 2. *vol.* le premier en 1595. & le second en 1596. Cet Ouvrage est très-estimé & peu commun. Comme il a été imprimé à l'insçu de l'Auteur il n'est pas toûjours dans l'ordre où il l'auroit mis, s'il l'avoit fait imprimer lui-même. *Crusius* s'est servi utilement d'*Aventin*,

M. CRUSIUS. & de *Bruschius*, quoiqu'il ne les ait pas copié en Plagiaire. C'est le jugement que porte de ce Livre M. l'Abbé *Lenglet*. J'ajoûterai que, suivant *Struvius*, l'Auteur est exact & qu'il y a des choses curieuses dans son Ouvrage, mais qu'il y a mêlé des bagatelles, qui ne méritoient pas d'y avoir place.

23. *Græco-Latinæ conciones duæ de die Festo S. Joannis-Baptistæ, una Theodori Schnepffii de ejus morte, ex Matthæi* 11. *capite. Altera Joannis Brentii ex Esaia cap.* 40. *Tubingæ.* 1594. *in*-4°.

24. *Orationes tres* 1. *de Heva Matre.* 2. *de Sara* 3. *de Agara Ancilla. Lavingæ* 1601. *in*-40.

25. *Orationes duæ de Rebecca, Lea, & Rachel, tribus præstantissimis fœminis. Francof.* 1602. *in*-4°.

26. *Oratio de speciosa & pia Esthara Judæa. Tubingæ* 1603. *in*-3°.

27. *Oratio de Vita & Morte M. Leonhardi Engelhardi. Francofurti* 1603. *in*-4°.

28. *Oratio de Principe Eberhardo Barbato. Tubingæ.* 1603. *in*-4°.

29. *Corona Anni, seu explicatio*

Evangeliorum & Epistolarum quæ in diebus Dominicis ac Festis legendæ sunt. Græce & Latine. Wittebergæ 1603. 4. *tom. in-4°.* Ce sont des Sermons d'*Heerbrandus*, de *Schnepffius*, & d'autres qu'il avoit copiez, lorsqu'ils les debitoient. M. CRUSIUS.

30. *Pyraster & Pyrus.* C'est un discours qui se trouve dans l'*Amphitheatrum Dornavii t.* 1. *p.* 217.

31. Il avoit fait des Commentaires sur tous les Ouvrages d'*Homere*, mais il n'en a paru que ceux du premier Livre de l'Iliade, que *Gothard Vœgelinus* a publiez à *Heidelberg* en 1612.

V. *Melchior Adam Vitæ Philosophorum. Freheri Theatrum Virorum Doctorum*; & un Programme de *Jean Conrad Dietericus*, intitulé : *Propagatio Græcarum Literarum & Poeseos per Germaniam à Trium-viris Litterariis Martino Crusio, Michaele Neandro, Laurentio Rhodomanno instituta. Giessæ* 1663. *in-4°.*



LOUIS VIDEL.

L. VIDEL. LOUIS *Videl* naquit vers l'an 1598. de *Laurent Videl* Médecin Briançonnois, suivant *Gui Allard*, au lieu que *Chorier* le nomme seulement son petit fils. Ce Médecin est le premier qui ait écrit contre *Nostradamus*, & dont on a sur ce sujet un Ouvrage intitulé: *Déclaration des abus, ignorances & séditions de Michel Nostradamus. Avignon in*-8°.

Louis Videl préfera les belles Lettres à la Médecine, & s'y appliqua avec succès. Les progrez qu'il y fit furent plûtôt des effets de la vivacité de son esprit, & de ses heureuses dispositions, que d'une application continuë, dont sa legereté naturelle le rendoit incapable.

Le Duc de *Lesdiguieres*, Gouverneur du Dauphiné, l'ayant goûté, le prit de bonne heure auprès de lui, & en fit son Sécretaire. Après sa mort arrivée le 28. Sep-

tembre 1626. Le Duc de *Crequi* L. VIDEL.
son gendre & son successeur dans le Gouvernement du Dauphiné, le retint auprès de lui, & lui conserva le même poste ; mais *Videl*, qui comptant sur les faveurs de la fortune, qui lui rioit en toute matiere, ne songeoit qu'à se donner du bon temps, ayant encouru la disgrace de son Maître, sans qu'on en sçache le sujet, fut congedié au bout de quelques années, & obligé de se retirer chez lui, où il chercha de la consolation dans l'étude & dans la composition de quelques Ouvrages.

Après quelques années de retraite, le Marechal de l'*Hôpital* ayant été fait en 1650. Gouverneur de *Paris*, l'y fit venir pour être son Sécretaire. Mais son imprudence lui fit encore perdre ce poste, & lui ferma même pour toûjours les voyes à la fortune.

Il fut de nouveau obligé de se procurer une ressource par le secours des belles Lettres. Il entra chez une personne très-riche pour être gouverneur de son fils, & il s'aquita fort

L. VIDEL. bien de cet emploi ; ménageant avec soin le temps qu'il lui laissoit libre, pour s'adonner à la Geographie, dans laquelle il se rendit très-habille.

Les connoissances qu'il y aquit lui furent d'un grand usage dans la suite ; car lors qu'il fut retourné à *Grenoble*, il s'en servit pour gagner de quoi subsister. Il tenoit chez lui une Ecole de Geographie, où plusieurs jeunes gens de Condition venoient s'instruire sous lui. Il avoit mis toute la Geographie en vers François, qu'il leur faisoit apprendre, pour leur imprimer davantage les choses dans l'esprit. Il expliquoit aussi les Poëtes Latins à ceux qui le souhaittoient ; & apprenoit la langue Françoise aux Allemands & aux autres Etrangers qui passoient par *Grenoble*.

Il s'appliqua sur la fin de sa vie à la langue Italienne ; c'étoit un nouvelle resource qu'il se ménageoit pour avoir de quoi vivre plu commodement ; car il traduis quelques Ouvrages de cette langu en François, qu'il fit imprimer.

Il s'étoit marié, mais il eut la douleur de voir mourir sa femme quelques années avant lui, & d'être ainsi privé des secours qu'il auroit pû en tirer dans sa vieillesse.

Quelques Magistrats de la Chambre des Comptes de *Grenoble*, qui l'estimoient, lui avoient procuré un appartement dans le Palais où cette Chambre s'assemble; & ce fut-là qu'il mourut, agé de 77. ans, l'an 1675. comme le marque *Gui Allard.* Je ne sçai pourquoi le P. *le Long* a mis sa mort en 1674. contre une autorité si positive.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Le Melante, Histoire amoureuse du temps, par le sieur Videl. Paris* 1624. *in*-8°. Il fit cet Ouvrage dans sa premiere jeunesse.

2. *Histoire du Duc de Lesdiguieres, Connétable de France; contenant sa vie, avec plusieurs choses mémorables servant à l'Histoire générale depuis l'an* 1543. *jusqu'à sa mort. Paris* 1638. *in-fol.* 2. *édition augmentée. Grenoble* 1649. *in*-8°. Cette Histoire est écrite d'une maniere agréable, aussi éloquente que curieuse,

L. VIDEL. mais c'est plûtôt un éloge qu'u Histoire. C'est le jugement qu' porte le P. *le Long*. *Chorier* d dans la vie de *Pierre Boissat* qu *Videl* acheva cet Ouvrage en pe d'années, & que *Boissat* le revit & en polit le stile.

3. *Histoire du Chevalier Bayard avec le Supplément de Claude Expilly, Président au Parlement de Dauphiné, & les Annotations de Theodore Godefroy, augmentées par Louis Videl. Grenoble* 1651. *in*-8°.

4°. *L'Esprit du Christianisme traduit du Latin de Jean Eusebe de Nieremberg, Jesuite. Grenoble* 1650. *in*-8°.

Je ne connois que ces Ouvrages de *Videl*. *Chorier* dit qu'il a fait imprimer des Lettres choisies écrites à plusieurs personnes de considération, mais je n'ai pu découvrir ce que c'est. *Gui Allard* dit aussi qu'il a traduit le Capucin Ecossois de l'original Anglois, je ne peux rien dire de positif sur cet article où il peut y avoir de la méprise; car nous avons *le Capucin Ecossois, ou Histoire d'un Capucin d'Ecosse, traduit*

duit de l'Italien de N. Rinuccini par François Barrault. Paris 1664. *in*-12. qui ne peut être celui dont *Allard* a voulu parler. Cet Auteur ajoûte qu'il a traduit *la conduite de la volonté & l'esprit du Christianisme du Latin d'Eusebius.* On ne s'aviseroit guéres sur la simple lecture de ces paroles de soupçonner qu'il s'agit ici de Jean Eusebe de Nieremberg. Je ne sçai si sa traduction de *la conduite de la volonté* a été imprimée.

L. VIDEL.

V. *Guy Allard Bibliot. du Dauphiné. Nicolas Chorier vita Petri Boessatii, p.* 187.

Fin du quatorziéme Volume.



TABLE NECROLOGIQUE des Auteurs contenus dans ce Volume.

POLONUS (Martin) mort en 1279.

TREBIZONDE (George de) m. vers l'an 1484.

BARBARO (Ermolao) m. en Juillet 1493.

CARDAN (Facio) m. le 29. Août 1524.

BUGENHAGEN (Jean) m. le 20. Avril 1558.

CARDAN (Jean-Baptiste) m. le 13. Avril 1560.

CARDAN (Jerôme) m. le 21. Septembre 1576.

MIGNAUT (Claude) mort vers 1603.

CRUSIUS (Martin) m. le 25. Février 1607.

HAILLAN (Bernard de Girard du) m. le 23. Novembre 1610.

SENNERT (Daniel) m. le 21. Juillet 1637.

PINEAU (Gabriel du) m. le 15. Octobre 1644.

EVEILLON (Jacques) m. en Decembre 1651.
SAINT-AMAND (Marc-Antoine Gerard de) m. en 1661.
FRESNOY (Charles Alphonse du) m. en 1665.
NICOLAI (Jean) m. le 7. May 1673.
VIDEL (Louis) m. en 1675.
LABOUREUR (Jean le) m. en Juin 1675.
LABOUREUR (Louis le) m. le 21. Janvier 1679.
BENSERADE (Isaac de) m. le 19. Octobre 1691.
GERBAIS (Jean) m. le 14. Avril 1699.
BOURSAULT (Edme) m. le 15. Septembre 1701.
SBARAGLIA (Jean-Jerôme) m. le 8. Juin 1710.
CARRE' (Louis) m. le 11. Avril 1711.
CHERON (Elizabeth-Sophie) m. le 3. Septembre 1711.
BEVERLAND (Adrien) m. vers l'an 1712.
HOMBERG (Guillaume) m. le 24. Septembre 1715.

FRANCKE (Auguſte-Herman), m. le 8. Juin 1727.

Fin de la Table necrologique.



TABLE

Des Auteurs contenus dans ce Volume, selon l'ordre des matieres qu'ils ont traitées dans leurs Ouvrages.



G

Genealogies.

Grammaire Latine.

H

Histoire universelle.

Histoire Ecclesiastique.

Histoire Romaine.

Histoire de France.

Histoire d'Allemagne.

L

Lettres.

Liturgie.

Logique.

M.

Mathematiques.

L.

Poësies Latines.

Poësies Françoises.

Politique.

R.

Romans.

S.

Sermons.

T

Theologie Dogmatique.

V

Voyages.

Fin de la Table des Matieres.

ERRATA.

Page 36. *ligne dern.* par lonie, *lis.* par la Félonie.

P. 52. *l.* 11. *Ingenium nisi homini*, lis. *ingenium nisi nos homini.*

P. 58. *lig.* 3. *patruos*, lis. *patrios.*

P. 66. *lig.* 4. *patris*, lis. *patriis.*

P. 75. *lig.* 14. *le Tourneur*, lis. *le Tourneux.*

P. 77. *lig.* 14. qui entourent, *lis.* qui autorisent.

APPROBATION.

J'AY lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux le quatorziéme Volume de ces Memoires, & j'ai crû qu'on en pouvoit permettre l'impression. A Paris le 1. Octobre 1730.

HARDION.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre: A nos amez & feaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Senechaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra SALUT: Notre bien amé ANTOINE-CLAUDE BRIASSON, Libraire à Paris, nous ayant fait remontrer qu'il lui auroit été mis en main un Manuscrit, qui a pour titre: *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres dans la République des Lettres, avec un Catalogue raisonné de leurs Ouvrages*, qu'il souhaiteroit faire imprimer & donner au Public, s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilege sur ce necessaires, offrant pour cet effet de le faire imprimer en bon papier & en beaux caracteres, suivant la feüille imprimée & attachée pour modele sous le contre-scel des presentes; A CES CAUSES, voulant traiter favorablement ledit Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Presentes, de faire imprimer lesdits Memoires & Catalogue ci-dessus specifiés, en un ou plusieurs volumes, conjointement, ou séparément, & autant de fois que bon lui semblera, sur papier & caracteres conformes à ladite feuille imprimée & attachée pour modele sous notredit contre-scel, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de *huit années* consecutives, à compter du jour de la date desd. Presentes. Faisons défenses à toutes sortes de personnes de quelque qualité &

condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obeïssance; comme aussi à tous Libraires-Imprimeurs & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire lesdits Memoires & Catalogue ci-dessus exposés, en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns Extraits, sous quelque prétexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement de Titre, ou autrement, sans la permission expresse & par écrit dud. Exposant ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens, dommages & interêts. A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, & ce dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression de ce Livre sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, & que l'Impetrant se conformera en tout aux Reglemens de la Libr. & notamment à celui du 10. Av. 1725. & qu'avant de l'exposer en vente, le manuscrit ou imprimé qui aura servi de copie à l'impression dudit Livre sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France le sieur Fleuriau d'Armenonville, Commandeur de nos Ordres; & qu'il en sera remis 2 exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de nôtre très-cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sr Fleuriau d'Armenonville, Commandeur de nos Ordres; le tout à peine de nullité des Présentes, du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir l'Exposant ou ses ayans cause pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Presentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dud. Livre soit tenue pour dûëment signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un

de nos amez & féaux Conseillers & Secretaires, foi soit ajoutée comme à l'original. COMMANDONS au premier notre Huissier ou Sergent, de faire pour l'execution d'icelles, tous Actes requis & necessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires : CAR tel est notre plaisir. DONNE' à Paris le 28 Novembre l'an de Grace mil sept cens vingt-six, & de notre Regne le douziéme, Par le Roy en son Conseil,

DE S. HILAIRE.

Registré sur le Registre VI. de la Chambre Royal des Libraires & Imprimeurs de Paris, N. 530. F. 421. conformément aux anciens Reglemens confirmez par celui du 28 Fevrier 1723. A Paris le 30. Decembre 1726.

Signé, VINCENT, Adjoint.

De l'Imprimerie de GISSEY, ruë de la vieille Bouclerie.







